D. M. A. MAGNAN

HISTOIRE DE LA RACE FRANÇAISE AUX ÉTATS-UNIS

CH. AMAT, ÉDITEUR
PARIS

LIBRAIRIE VIC ET AMAT, 11, RUE CASSETTE — PARIS

Margaret-Mary DRUMMOND

La Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys

SA VIE ET SON TEMPS

Traduit de l'anglais par Joseph BRUNEAU, P. S. S

Volume in-12 de 252 pages, illustré, 1911

Prix : 2 fr. 50 ; *franco* : 3 francs

Il y a toujours agrément et profit à relire ce qui a trait à l'histoire du Canada. Or, cette biographie de la *Mère spirituelle* et grande éducatrice des jeunes filles de Ville Marie contient des digressions intéressantes sur l'histoire générale de la Nouvelle-France, trop intimement unie à la vie de la Mère Bourgeoys pour qu'il fût possible de les omettre. Un style châtié et soutenu facilite la lecture de ce volume. La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal était « vraiment femme dans toute l'acception du mot » ; mais ses vertus viriles peuvent faire rougir plus d'un héros, et sa protection a obtenu du ciel bien des faveurs signalées au Canada et à ses filles « religieuses (non cloîtrées) d'un Ordre nouveau dans une contrée neuve ».

P. P.

HISTOIRE

DE LA

RACE FRANÇAISE

AUX ÉTATS-UNIS

HISTOIRE

DE LA

RACE FRANÇAISE

AUX ÉTATS-UNIS

PAR

l'Abbé D. M. A. MAGNAN

DOCTEUR EN THÉOLOGIE
ET LICENCIÉ EN DROIT CANONIQUE

Ouvrage illustré de 25 gravures et d'une carte géographique

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

PARIS

LIBRAIRIE VIC ET AMAT

CHARLES AMAT, Éditeur

11, RUE CASSETTE, 11

1913

NIHIL OBSTAT

Aloisius Ad. PAQUET, pter.
Censor designatus.

Quebeci, die 24ª junii 1913.

IMPRIMATUR

Quebeci, die 24ª junii 1913.

† L. N. Archiep. Quebecen.

INTRODUCTION

C'est un fait reconnu, de nos jours, l'Amérique n'est plus à découvrir. Non seulement la terre désignée sous ce nom fut visitée par Colomb, mais la république qui, avec un sans-gêne inconcevable, s'est permis d'usurper, en se l'appropriant, la dénomination continentale du Nouveau-Monde, n'est plus elle-même totalement ignorée.

Il existe maintenant sur ce pays, dans presque toutes les langues, un assez grand nombre d'œuvres littéraires sous les formes les plus variées. Grâce à ces publications, où l'on trouve des récits, des impressions, des analyses, des études, des croquis et beaucoup d'observations plus ou moins exactes, l'on est assez bien renseigné, même en Europe, sur la merveilleuse fédération qui, depuis des années, fournit des oncles incomparables à tous les héros décavés de mélodrame ou de roman. Le temps est passé où les citoyens de Londres, de Paris ou de Rome s'enquéraient ingénument, auprès d'un Américain récemment débarqué, d'un cousin ou d'un frère émigré, depuis un quart de siècle, à Rio-Janeiro ou au détroit de Magellan.

Seulement, si la renommée a publié, parfois à son de trompe, les ressources de l'Union Américaine, l'activité, l'esprit d'entreprise, voire même l'excentricité de ses habitants, il n'en est pas moins vrai que les plus au courant ignorent plus ou moins l'histoire, ou mieux la genèse de sa merveilleuse prospérité. Il y a comme une espèce

de nuage qui plane sur les causes du développement extraordinaire de cette république qui, dans une période d'un peu plus d'un siècle, a parcouru toutes les phases qui séparent le berceau du complet épanouissement d'un peuple de premier ordre. La philosophie de l'histoire des États-Unis n'est pas encore fixée, et ses interprètes errent à qui mieux mieux dans les sentiers les plus divers.

Les uns, par des considérations profondes dans le domaine de l'ethnologie, se sont efforcés de prouver que le développement rapide et la grandeur actuelle du pays de Jonathan se trouvaient contenus, comme en germe, dans les premiers *settlers* qui, un jour, émigrèrent d'un port anglais quelconque sur les bords occidentaux de l'Atlantique. Ces graves personnages, aux costumes sombres, portaient, c'est convenu, dans les plis de leurs manteaux, les bienfaits de la liberté qui devait ou devaient, non seulement affranchir l'univers, mais encore créer dans la libre Amérique une espèce de pays de Cocagne ou d'Eldorado.

Inutile de le dire, plusieurs auteurs américains abondent dans ce sens. Ceux d'entre eux qui ont ou croient avoir dans les veines quelques gouttes du sang des colons de Jamestown, de Plymouth ou de la Pensylvanie, s'imaginent payer ainsi un tribut de reconnaissance et de piété filiale à leurs ancêtres. Il n'y a pas à les en blâmer. Glorifier les aïeux n'a jamais, que nous sachions, fait de mal à personne.

D'autres, plus enclins à la controverse, mettent en cause le sentiment religieux des pionniers de l'Union, la morale biblique, les vertus enfantées par la réforme protestante, etc., etc. Tout cela, prenant corps peu à peu dans la vie publique, au sein de la future nation américaine, finit par créer une race austère, énergique, entre-

prenante, qui, bien avant l'âge adulte, était déjà mûre pour l'indépendance et capable, *après avoir vaincu les institutions du moyen âge,* de produire ce chef-d'œuvre de tous les temps, passés, présents et futurs : la constitution des États-Unis d'Amérique. C'est grâce à son admirable organisation sociale que la république a pu ensuite marcher à pas de géant dans la voie du progrès, et inviter tous les peuples du Vieux Monde à s'enrôler sous sa bannière étoilée.

Cette manière d'envisager la question nous rend perplexe. Nous ne voyons pas très clairement le lien ou la relation entre la cause et l'effet. Ces interprètes de l'histoire américaine nous semblent un peu trop mesurer les événements à leur aune et n'entrevoir qu'à travers des lunettes fortement teintées de protestantisme les origines de la prospérité yankee. Du reste, le champ est libre pour plusieurs hypothèses, car le problème est assez complexe.

D'autres enfin, un peu plus terre à terre, n'ont voulu voir, dans la rapide expansion des États fédérés, que la résultante d'une situation géographique exceptionnelle. Il est facile de s'enrichir et de prospérer quand on a sous la main tous les éléments de la production. Or, telle est la disposition du territoire américain que nul pays au monde, croyons-nous, ne peut rivaliser avec ses richesses naturelles. Qu'on en juge ; en voici un tableau en raccourci : des mines de houille inépuisables réparties un peu partout, mais surtout dans les États de l'Est et du Centre, plus aptes à l'industrie; du minerai de fer, presque sans alliage, jeté à la surface du sol en quantité prodigieuse ; le cuivre, en si grande abondance que son extraction, si elle n'est limitée ou contrôlée, menace d'en déprécier la valeur ; des forêts immenses, qu'une exploitation centenaire effrénée n'a pu totalement épuiser ; des

sources de pétrole, qui alimentent maintenant des canaux souterrains capables de fournir d'huiles et d'essences le monde entier ; des plaines, véritables océans de verdure, toutes prêtes à recevoir d'innombrables bestiaux ; des terrains d'une étonnante fertilité, propres à produire tout ce qui croît sous le soleil, et assez vastes pour nourrir une population de quelques centaines de millions d'habitants ; enfin, des montagnes aux cimes neigeuses qui, non seulement étonnent et charment le regard par leurs masses altières, mais renferment de nombreux et riches filons de quartz aurifère.

Cette dernière explication ne laisse pas de paraître plausible. Elle a du moins l'avantage de montrer que, aux États-Unis, pas plus qu'ailleurs, rien ne se fait de rien. Mais il faut avouer que la mise en valeur, dans une période relativement courte, d'un pays dont la superficie égale presque celle de l'Europe, ressemble passablement à un tour de force qui... nous étonne et... nous ramène tout simplement au problème dont nous cherchons la solution.

Ce n'est pas tout d'avoir un atelier, des ciseaux et un bloc de marbre de Carrare ; il faut encore un Michel-Ange ou un Canova pour enfanter des chefs-d'œuvre.

Mais alors?...

C'est bien simple, dira plus d'un lecteur, c'est le peuple américain lui-même qui, sans cesse accru par l'émigration européenne, aidé par les découvertes et les inventions modernes, devint peu à peu l'artiste de sa propre grandeur.

Malgré toute notre admiration pour ce groupement social en formation dans un monde nouveau — nous parlons des générations qui se sont succédé depuis deux siècles sur le sol américain — nous sommes forcé, à notre grand regret, de n'être pas tout à fait de ce dernier avis.

Il y a, dans l'histoire de cette nation, un tel concours de circonstances heureuses, un tel déploiement d'influences favorables, bien qu'elles lui fussent étrangères, que nous hésitons à attribuer à ses seules forces, à sa seule initiative, les étonnants succès qui ont marqué sa course dans la voie qui l'a conduite à la puissance et à la grandeur.

Qu'on nous permette de voir plutôt, au-dessus des hommes qui l'ont honorée et servie, un Être souverain devant lequel les héros, les peuples et les rois ne sont que de misérables instruments.

Dieu, dont nous ne connaissons pas toujours les desseins, a voulu constituer dans les Nouveau-Monde un grand État, dont la valeur morale... — passons, elle ne s'est pas nettement affirmée jusqu'ici — et dont le sol servirait, probablement, en attendant mieux, de refuge et d'asile à tous les persécutés.

Qu'il se soit servi, pour accomplir ses desseins, des qualités incontestables de la race américaine, nous en sommes convaincu. Toutefois, l'histoire l'atteste, il eut recours à d'autres moyens.

Parmi les instruments employés à l'érection de cet édifice social, nous voyons au premier rang deux grandes nations, dont les luttes séculaires transportées en Amérique ont servi singulièrement ce jeune pays : l'Angleterre et la France.

Contrairement aux apparences, la première ne vint qu'en second lieu, quand à l'efficacité de son action, dans le développement du peuple américain.

Après lui avoir donné le jour, protégé ses premiers pas, conquis le Canada, assuré par là ses premières conquêtes et favorisé, en un mot, sa vigoureuse adolescence, elle s'aliéna son amitié, combattit son émancipation et s'en éloigna, par la suite, comme d'un redoutable rival.

La France, au contraire, commença en ennemie et finit en alliée.

Elle créa un immense empire colonial qui semblait devoir étouffer au berceau les colonies britanniques. Vaincue par sa puissante rivale anglo-saxonne, dépouillée du fruit d'un siècle et demi de sacrifices et d'efforts, elle n'eut plus qu'un désir, châtier cette dernière et lui faire expier, par la perte de ses propres possessions, ses brigandages maritimes et les triomphes de son insatiable cupidité. C'est pourquoi elle prêta main-forte aux provinces américaines révoltées, mit à la disposition de la nouvelle république son or, son armée, sa flotte, et n'eut de repos que le jour où la métropole écrasée fut à la merci de ses colonies libres et victorieuses.

Ce triomphe, aussi complet qu'il semblait irréalisable au début, fut le point de départ de la prospérité américaine. Non seulement les États fédérés devinrent, à ce moment, indépendants aux yeux du monde entier ; mais ils sortirent de cette guerre, si heureusement terminée, considérablement agrandis.

Grâce aux dépouilles du lion britannique, leurs anciennes limites, qui étaient la chaîne des Alleghanys, à l'ouest, furent reculées jusqu'aux rives du Mississipi et aux grands Lacs.

Ces premiers succès, dus, sans doute, dans une large mesure, à l'énergie d'un peuple naissant, mais surtout à la puissante protection de la France, auraient pu tôt ou tard se changer en revers. L'Angleterre, nul ne l'ignore, n'aime pas à dormir sur une défaite ; si elle semble se résigner parfois. c'est pour revenir à la charge en temps opportun et s'implanter définitivement aux lieux de ses convoitises. Heureusement pour la jeune république américaine, le génie de la guerre allait bientôt se lever sur l'Europe.

Napoléon, dont le rêve fut l'abaissement de la Grande-Bretagne, continua contre elle les hostilités commencées sous la Révolution, et, par des luttes incessantes, ne lui laissa guère le loisir de s'occuper de ses colonies perdues.

Non seulement l'épopée napoléonienne retarda les entreprises belliqueuses de l'Angleterre contre les États-Unis jusqu'en 1812 ; mais, plusieurs années avant que la guerre n'éclatât, elle avait mis le complément à l'œuvre de la grandeur américaine par la cession de la Louisiane.

Cette donation, d'une prodigalité sans exemple, qui jaillit du cerveau de Bonaparte, dans un moment de dépit contre le cabinet de Saint-James, créait, de fait, puissance de première grandeur les États fédérés, qui, dès lors, purent se développer librement entre les deux océans qui baignent l'Amérique.

L'histoire de la race française aux État-Unis montre, par des faits indiscutables, sinon la cause adéquate des merveilleux progrès du premier peuple du Nouveau-Monde, du moins l'un des principaux moyens dont la Providence s'est servie pour les réaliser.

Et n'allons pas croire que, semblable à ces échafaudages, dont on se sert pour les constructions, l'influence de la Gaule chevaleresque se soit évanouie quand la forte charpente de l'Union américaine s'est enfin dressée dans les airs. La Fille aînée de l'Église, qui avait déjà évangélisé les vastes solitudes de l'Ouest, qui, durant les jours sombres de la Révolution, avait fourni des apôtres aux États-Unis, la France, dis-je, continua de favoriser l'éclosion de la foi dans ce pays par ses nombreux missionnaires, voire même ses propres deniers. Elle fut, pour l'Église américaine, ce que son armée, sa flotte et son gouvernement avaient été pour la jeune république.

Il y a plus encore, la généreuse patrie des Jogues, des Marquette, des La Salle, des Rochambeau, des Cheverus, etc., s'est continuée, comme on sait, de l'autre côté des mers, dans une autre France qui est restée, en dépit de la violence, la digne héritière de ses plus pures traditions. Eh bien ! le peuple minuscule qui la compose, dispersé à tous les vents du ciel par la politique coloniale de son ancienne métropole, devint lui aussi un des facteurs de la grandeur des États-Unis.

Non seulement il fut la race européenne primitive des grandes vallées qui forment le plateau central de la République, mais il devint, par ses pionniers et ses coureurs des bois, l'intermédiaire obligé du gouvernement de Washington auprès des Indiens, le fondateur de la plupart des villes de l'Ouest et le guide attitré de toutes les races européennes à travers les solitudes de la barbarie.

Pendant ce temps, le Canada français, l'âme toujours élevée vers l'idéal chrétien, fondait des séminaires, des congrégations religieuses, des maisons d'éducation, et devenait, pour l'Amérique du Nord, une source de vie surnaturelle et un foyer de lumière divine.

Évidemment, il y a une vocation pour les races comme pour les individus ; bonne, indifférente ou mauvaise, leur action s'exerce autour d'elles, dans la limite de leur influence, soit au profit, soit au détriment de l'humanité. Les uns ont promené le fer et la flamme à travers le monde ; les autres ont éclairé les intelligences par les sciences et les lettres ; d'autres encore, plus raffinées, ont développé le goût du beau jusqu'au sein de la barbarie ; enfin, il en est, que nous connaissons, qui ont colporté sur toutes les plages de l'univers, en y joignant parfois les feuillets obscurs d'un livre divin, l'amour du lucre sous forme de commerce et d'industrie. C'est la gloire du

nom français d'avoir été dans tous les pays, mais surtout en Amérique, le porte-flambeau de la foi.

C'est donc un fait indéniable, la République et l'Église américaines doivent beaucoup à la race française. Cette dette sacrée que nul ne conteste, du moins parmi les aborigènes de race blanche, nous avons tenu à la mettre en évidence dans un ouvrage qui, depuis longtemps, attendait un auteur. Sans nous écarter des enseignements de l'histoire, par le simple exposé des événements, nous croyons avoir suffisamment réussi.

Mais, remarquons-le, en dressant ainsi le passif des obligations contractées par les États-Unis envers nos pères, nous n'avons que faiblement songé à la gloire qui en revient à l'élément français. Malgré l'orgueil légitime qu'il est permis d'éprouver pour sa race, une autre préoccupation nous hantait le cerveau. Nous avions devant les yeux les nombreux rejetons de la France, actuellement fixés sur le territoire américain, dont l'existence nationale est menacée. Qu'importent à ces deux millions de Français les trophées et les couronnes de leurs ancêtres, si leur langue et leurs traditions sont vouées à l'oubli, à la disparition !

Comme à Mardochée, le sauveur d'Assuérus, il leur servirait de peu d'être promenés en triomphateurs par d'autres Amans, si la sentence de mort décrétée continuait de planer sur leurs têtes.

Qui le croirait, pendant que le socialisme et l'anarchie se développent librement sur le sol des États-Unis, comptant chaque année de nouvelles conquêtes ; pendant que des milliers de catholiques désertent les églises sous l'influence du matérialisme, victimes de cette contagion d'un milieu corrompu et corrupteur, le mur d'isolement élevé autour des nôtres par l'idiome et les usages conservés tombe peu à peu sous la pioche des démolisseurs.

C'est en vain que les défenseurs de ces humbles persécutés évoquent les souvenirs du passé et montrent ce qui fut depuis deux siècles la sauvegarde de leur religion, les puissants de l'heure présente, qui se donnent des airs de prophètes, ne veulent rien entendre et continuent de préconiser, par le fait encore plus que par la parole, un système d'unité de langage qui n'eut jamais rien à faire avec le sublime attribut de l'Église du Christ.

Le temps est venu, croyons-nous, de faire de respectueuses remontrances à ces ennemis de notre race, bien intentionnés sans doute, mais plus redoutables mille fois que ne furent jamais les Anglais de la conquête. — Que pouvaient, en effet, ces derniers contre nos pères retranchés, dans leurs foyers et leurs églises ? — Nous pourrions, pour cette fin, invoquer le droit naturel que l'on n'est pas habitué à voir violer par ceux qui se réclament d'une religion qui a émancipé le monde ; nous pourrions également faire valoir les motifs qui ont, dans le passé, déterminé l'Église à respecter les traditions nationales, les idiomes et jusqu'à ces exigences du sang et de la race qui veulent que pasteur et brebis soient, autant que possible, de même lignée ; mais nous préférons laisser parler l'histoire, dont la voix grave trouvera un écho dans les cœurs sans préjugés.

Celle-ci, en évoquant les souvenirs du passé, en refaisant le tableau de l'héroïsme d'une race bienfaisante, suggérera, nous en avons l'intime conviction, des sentiments de charité et de justice envers les nombreux descendants de la France aux États-Unis.

Nous souhaitons ardemment que la langue anglaise, rompant avec ses traditions, devienne le véhicule de la foi catholique en Amérique et dans le monde entier ; nous désirons que l'Église américaine répare les pertes douloureuses subies dans le passé et devienne, à brève

échéance, la religion du peuple américain si digne de passer sous le joug du Christ ; mais, en attendant, nous persistons à souhaiter à nos compatriotes, héritiers d'un nom si intimement lié à l'histoire de la grande République, de rester ce que la Providence les a faits. Leurs intérêts religieux l'exigent et l'honneur le leur commande.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une délégation part de Paris et s'en va, sur l'invitation des autorités de Washington, assister à l'érection d'une statue de Champlain sur les bords du lac qui porte le nom du fondateur de Québec. Ces monuments de marbre ou de bronze, qui s'élèvent peu à peu en l'honneur de la France sur le territoire américain, sont dignes des deux peuples dont ils symbolisent les alliances et les relations d'autrefois. Mais, pendant que l'on fait revivre la mémoire des héros disparus, convient-il que les rejetons de cette race qu'ils ont illustrée s'effacent lâchement et cessent d'en être le souvenir vivant ?

Canadiens des États-Unis, vous tous qui parlez, dans un pays qui doit tant à la France, une langue qui, sans jamais colporter l'hérésie, répandit la foi de l'Atlantique au Pacifique, de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, qui commanda l'attaque contre les flottes et les troupes anglaises de la baie de Chesapeake et consacra dans un traité la cession de la Louisiane, Canadiens, dis-je, ralliez-vous, serrez vos rangs et, tout en demeurant ce que vous êtes, des chrétiens et des citoyens irréprochables, restez Français au sein du grand pays que vous habitez. A quiconque voudrait vous conseiller la desertion et l'apostasie nationale, répondez bravement : Fussions-nous sans passé dans l'histoire de notre pays adoptif, il nous répugnerait toujours de renier le sang qui coule dans nos veines et de priver ainsi nos enfants du support natu-

rel de leur croyance ; mais, comme Français, nous ne voulons ni ne pouvons nous joindre aux transfuges ; car nous sommes en faction. Nous montons la garde auprès d'un double trésor, éminemment précieux pour tout Américain digne de ce nom : le souvenir de la France, la libératrice des États-Unis, et celui de l'Église qui a fourni à l'Amérique du Nord ses premiers missionnaires.

D. M. A. MAGNAN, Prêtre D. D.

ERRATA

Page 195. Au lieu de : En *1771*, la lutte se concentra, lisez : 1781.
» 253 » » » : du 25 août *1787* au 3 novembre, lisez : 1778.
» 294 » » » : a doublé *dans* les 27 ou 28 ans, lisez : tous les 27 ou 28 ans.
» 310 » » » : dénonça la Société aux *commissionnaires* d'assurances, lisez : commissaires.
» 361 » » » : *Woodlawon*, lisez : Woodlawn.
» 354. A retrancher du sommaire : *La boule d'un clocher qui contient un précieux document.*

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Verrazano et François 1er. — Arrivée du navigateur florentin en vue des côtes de la Caroline du Nord. — Diverses entrevues avec les Indiens. New-York... Block-Island et Newport. — Verrazano longe les côtes de la Nouvelle-Angleterre. — Il visite les provinces maritimes canadiennes, Terre-Neuve, et repasse en France. — Explorations de Champlain en 1604, 1605 et 1606 sur les côtes du Maine et du Massachusetts : Boston, Plymouth, Cape-Cod. Nantucket et Martha's Vineyard.

A l'époque où commence notre récit, trente et un ans après la découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb, l'Amérique du Nord, avec ses lacs, ses fleuves géants, ses forêts, ses prairies et ses peuplades belliqueuses, était encore inconnue, ou à peu près, de l'Europe. La partie septentrionale surtout, à l'exception de Terre-Neuve et, peut-être, du Cap-Breton, était totalement ignorée du vieux monde.

Il est possible, néanmoins, que des pêcheurs normands ou bretons se soient approchés des côtes de la Nouvelle-Angleterre au commencement du xvie siècle. Une tempête, une erreur de course, une simple curiosité de marins aurait suffi pour les porter à franchir les quelques centaines de milles qui séparent les bancs de Terre-Neuve des rives américaines. Toutefois, ces découvertes dues beaucoup plus au hasard qu'à un dessein bien arrêté, supposant qu'elles aient eu lieu, restent problématiques faute de preuves suffisantes ; elles n'eurent, dans tous les cas, aucun retentissement en Europe.

Ces hardis marins qui venaient, dès 1504, faire la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve, n'avaient qu'un but dans leurs périlleuses excursions : remplir leurs navires du précieux comestible des jours d'abstinence et retourner, au premier bon vent, dans leur pays. Pauvres, ignorants pour la plupart, ils n'attachaient qu'une importance très secondaire aux conquêtes géographiques qui passionnaient déjà l'opinion en Espagne et au Portugal ; et, fussent-ils débarqués,

comme il est très probable, sur les côtes du Maine, du Massachusetts ou de New-York, ils n'auraient nullement songé à conserver le souvenir de leurs découvertes ni à en attester le fait par des écrits. Ces sortes d'entreprises, connues sous le nom de voyages de découvertes, n'avaient lieu d'ordinaire que sur l'initiative d'un souverain. Le capitaine, revêtu de sa dignité par le roi, avait pour mission officielle de découvrir de nouvelles terres et d'en prendre possession au nom de son maître. Les pêcheurs terre-neuviens n'avaient pas un tel mandat, et, par conséquent, ne se préoccupaient nullement du vaste continent dans les eaux duquel ils faisaient, depuis nombre d'années, des pêches merveilleuses.

Bref, en 1523, si l'on était fixé sur quelques-unes des découvertes accomplies par les Espagnols et les Portugais dans l'Amérique du Sud et autour du golfe du Mexique, il n'était pas encore question de ces vastes régions où plus tard devait se développer la grande république américaine. Cet immense pays dormait son sommeil plusieurs fois séculaire, et n'attendait que le coup de baguette d'un messager du vieux monde pour se réveiller et livrer à la civilisation ses ressources inépuisables et ses richesses d'une inestimable valeur.

Quel fut l'instigateur du premier voyage maritime aux côtes américaines? Quel fut le navigateur fameux qui, le premier, foula de ses pieds le sol des États-Unis et put jeter au monde civilisé, fatigué de luttes et souvent d'oppressions, ce cri libérateur : — « Le pays de la liberté est découvert; allez-y vous tous qui souffrez et qui peinez; la paix et même la richesse vous y attendent. »

L'un est François Ier, roi de France, et l'autre, comme l'indique le monument qui s'élève en face de la statue de la Liberté, sur la *Battery Place* de New-York, est Jean Verrazani ou Verrazano, navigateur florentin au service de la couronne de France.

« Pourquoi », dit un jour le premier, en parlant des rois d'Espagne, du Portugal et de l'Angleterre, « ces princes se partageraient-ils paisiblement le Nouveau-Monde? J'aimerais à voir la clause du testament d'Adam qui leur donne l'Amérique. »

François Ier ne s'en tint pas à ces paroles. En 1523, il fit préparer une expédition pour reconnaître les côtes de l'Amé-

rique septentrionale, et Jean Verrazano fut chargé de commander les vaisseaux destinés à faire ce voyage.

La petite flotte composée de quatre navires partit vraisemblablement de Dieppe, dans l'automne de 1523, et se dirigea tout d'abord vers les côtes des Pays-Bas, alors soumis à l'Espagne; mais, comme elle avançait vers le nord, une tempête l'assaillit et força deux de ses vaisseaux, le *Normand* et le *Dauphin,* à se réfugier dans un port de la Bretagne. Le sort des deux autres n'est pas connu. Ayant réparé leurs avaries, le *Normand* et le *Dauphin* reprirent la mer et croisèrent quelque temps sur les côtes de l'Espagne.

Les instructions de Verrazano lui prescrivaient tout d'abord d'attaquer les bâtiments espagnols. C'est pourquoi il s'attarda quelques mois dans les eaux européennes. N'ayant fait aucune rencontre de l'ennemi, le navigateur florentin songea à suivre la deuxième partie de ses instructions, qui lui enjoignait « d'aller découvrir des terres neuves au-delà de l'océan (1) ».

Verrazano partit le 17 janvier 1524 de l'île Madère avec un seul vaisseau, le *Dauphin,* cinquante hommes et des provisions pour huit mois. La tempête le mit de nouveau à deux doigts du naufrage. Pendant plusieurs jours, il eut à lutter contre les flots courroucés de l'Océan, alors si peu fréquenté, et sur lequel planaient encore le mystère et l'inconnu !

Après 49 jours de navigation, de l'est à l'ouest, il découvrit « un pays qui », dit-il, « n'avait été visité par personne avant lui » et qu'il reconnut pour être habité, par des feux allumés sur le rivage.

Quelle était cette partie du Nouveau-Monde entrevue, la nuit, par le capitaine florentin, à son arrivée en Amérique? Une terre sauvage, à n'en pas douter, au-delà de laquelle s'étendaient de vastes régions inexplorées. Mais encore? « C'était », dit Ferland, « les rivages de la Caroline, vers le trente-quatrième degré de latitude ; à peu près à l'endroit où se trouve maintenant située la ville de Wilmington. »

L'historien américain William Cullen Bryant, se basant sur la course de Verrazano, de l'île Madère à l'ouest sans

(1) Ramusio, vol. III.

trop dévier vers le nord, dit aussi que ce navigateur dut arriver en vue des terres américaines par le trente-quatrième degré parallèle qui est approximativement la latitude du cap *Fear*. De là, le capitaine florentin mit le cap au sud et courut 50 lieues dans cette direction afin de trouver un bon havre ; mais, ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il revint vers le nord et mouilla en mer, à une courte distance de la rive.

Une chaloupe fut mise à flot et se dirigea vers le rivage où se trouvaient réunis un grand nombre de naturels : les Américains de cette époque reculée.

« Laissons », dit Ferland, « Verrazano lui-même raconter son entrevue avec les habitants du pays. » — « Nous voyant approcher, ils s'enfuirent ; puis ils s'arrêtèrent, et nous regardaient avec étonnement. Étant rassurés par nos gestes, quelques-uns descendirent jusqu'à la mer, semblant se réjouir et admirer nos habits et la blancheur de notre peau. Ils nous indiquèrent par signe le lieu où nous pourrions plus facilement débarquer, et nous invitèrent à partager leur nourriture. Ces peuples sont nus, à l'exception des parties du corps que la décence enseigne à cacher, et qu'ils couvrent de peaux retenues avec des liens de foin. Jusques sur leurs genoux tombent des queues de différentes bêtes, aussi attachées à la ceinture. Quelques-uns portent des guirlandes formées de plumes d'oiseaux. Ces gens sont d'une couleur rousse, et ressemblent assez aux Sarrasins ; leurs cheveux noirs et épais sont portés courts et noués en queue sur la nuque. Leurs membres sont bien formés ; leur stature est moyenne et peut-être plus élevée que la nôtre ; ils ont la poitrine large et les bras vigoureux. Il n'y a rien de difforme dans leur personne, si ce n'est que leur visage est large, et encore tous ne l'ont pas tel. Ils sont agiles et bons coureurs, autant que nous avons pu en juger par l'expérience. Par ces deux qualités, ils ressemblent aux peuplades de l'Orient et surtout à ceux qui habitent les parties les plus reculées de la Chine. »

Il décrit ensuite le pays qu'il trouva fort beau : « une terre verdoyante, émaillée de fleurs ; des roses, des violettes et des lis s'épanouissant partout dans des plaines arrosées par plusieurs lacs. Enfin, beaucoup de gibier et une quantité d'oiseaux au riche plumage et au chant magnifique. »

Quel était ce pays merveilleux où Verrazano aborda? Quels étaient ces sauvages? Nous en sommes réduits aux conjectures. Toutefois, il n'est pas téméraire de supposer qu'il est ici question de la Virginie et de quelqu'une des tribus des Powhatans.

« Peu de jours après, comme il continuait à suivre la côte : il voulut distribuer des présents à une bande de sauvages rassemblés sur le rivage. Il chargea un jeune matelot, bon nageur, de leur porter quelques colifichets. Celui-ci, ne se fiant pas trop à leurs dispositions, lança de loin les présents vers la terre et s'empressait de retourner vers le vaisseau, lorsqu'une vague le jeta contre les rochers. Les naturels, le voyant à demi mort, le prirent et le portèrent à une petite distance de la mer. Plus effrayé qu'auparavant, il commença à crier de toutes ses forces ; de leur côté, les sauvages criaient encore plus fort, afin de l'encourager. Ils l'étendirent au soleil, et l'examinèrent avec curiosité, pendant que d'autres attisaient le feu et faisaient sécher ses habits. Ses compagnons qui, du vaisseau, voyaient tout ce manège, craignaient qu'ils ne le fissent rôtir pour le manger, et lui-même le craignait encore davantage. Quand il eut recouvré ses forces, les sauvages lui prodiguèrent des marques d'amitié et le conduisirent au rivage. Après qu'il se fut jeté à la mer, ils le suivirent des yeux jusqu'à ce qu'il eût rejoint le vaisseau (1). »

Poursuivant sa route vers le nord, le *Dauphin*, après avoir contourné le cap May, et suivi à distance les plages sablonneuses du New-Jersey, vint enfin mouiller dans une profonde rivière « dont les eaux s'écoulaient vers la mer en suivant un lit bordé de hautes collines. Une chaloupe, mise à la mer, reconnut que cette rivière s'élargissait au point de former un lac. »

Cette prétendue rivière était le bras de mer qui s'étend entre l'île Staten et les falaises de Long-Island : ce lac, le port de New-York !!

Que les marins de François Ier aient admiré le site imposant de l'une des plus belles rades du monde, nous n'en doutons pas. Mais qu'ils se soient imaginé que ce pays sauvage, alors dans toute la splendeur de la végétation printanière, que

(1) Ferland : *Histoire du Canada*, avant-propos, p. 14.

cette terre basse, surtout, émergeant à peine de la surface liquide, deviendrait un jour la métropole industrielle et commerciale des deux mondes; que les quelques Indiens étonnés, qui les contemplaient sur la grève, seraient remplacés, quelques siècles plus tard, par au-delà de cinq millions d'habitants de la race blanche; que leurs misérables huttes d'écorces, enfin, céderaient la place à ces gigantesques constructions dont les toits se perdent dans les nues; nous en doutons fort. Il aurait fallu être prophète pour scruter ainsi l'avenir et, encore, une telle prophétie eût alors semblé bien invraisemblable.

Cependant, la violence du vent obligea Verrazano à laisser l'entrée du port, ou son navire était en danger, et à reprendre la haute mer. Il abandonna avec regret cette « région si commode et si belle, et dont les collines semblaient recéler les minéraux les plus précieux » ; puis il se dirigea vers l'est.

Après une navigation de cinquante lieues, une île de forme triangulaire, très probablement *Block-Island,* s'offrit à ses regards; puis il rentra dans une baie, où il passa quinze jours.

La description de l'entrée de cette rade et du rocher qui s'y trouve au milieu, la largeur de ce bras de mer, l'étendue de la baie, deux lieues, et les cinq îles qui s'y rencontrent : tout cela, contenu dans la relation du navigateur florentin, concorde parfaitement avec la *Narragansett-Bay,* et nous fait croire que les marins français se trouvaient non loin de l'emplacement de Newport. La latitude de ce lieu, dit Verrazano, était de 41° 40′. C'est tout juste, ou à peu près, celle de la fameuse ville d'été des millionnaires américains.

Verrazano trouva l'endroit agréable au-delà de toute expression. Des arbres fruitiers étalaient leurs fleurs ; on était au mois de mai, et le pays, couvert de riches forêts, regorgeait de gibiers et d'animaux de différentes espèces. Il donne une description des cabanes indiennes construites en bois grossier, recouvertes de paille; mais il ne fait nullement mention de la fameuse tour normande qu'on y voit de nos jours, et qui serait, au dire de certains archéologues américains, de beaucoup antérieure à la découverte de l'Amérique par Colomb.

Verrazano reprit son voyage d'exploration le long des côtes

de la Nouvelle-Angleterre. Partout, les rives, fortement échancrées, n'offraient que l'aspect de la solitude et de la barbarie. C'est à peine si quelques rares bourgades indiquaient, de place en place, que cette partie du Nouveau-Monde était habitée par des créatures humaines. Les bords de la



LE PORT DE NEW-YORK DEVANT BATTERY PLACE

Charles-River (1), qui ne devaient s'éveiller qu'un siècle plus tard, ne semblent pas avoir attiré l'attention du capitaine de François I[er]. Il entrevit à distance les Montagnes Blanches du New-Hampshire, et ne tarda pas à évoluer au milieu des îles qui sont aux environs de Portland.

« Dans les pays des Almouchiquois, des Abénakis et des

(1) Où est maintenant Boston.

Etchemins, c'est-à-dire, dans le nord du Maine et dans le Nouveau-Brunswick, il trouva des hommes plus forts et plus rudes que ceux qu'il avait rencontrés dans le midi.

Ils ne voulaient permettre à aucun étranger de descendre à terre, et ils lancèrent des flèches contre les Français quand ceux-ci, armés, et au nombre de vingt-cinq, entrèrent dans la forêt pour visiter le pays. Verrazano termina sa course vers le nord près des côtes de Terreneuve, qui n'étaient plus à découvrir. « Cette terre », dit-il, « fut reconnue par les Bretons dans les temps passés ; elle est sous le cinquantième degré de latitude nord. »

Ce mémorable voyage accompli, au nom du roi de France, 32 ans après la découverte du Nouveau-Monde, plaçait de droit sous la domination de celui-ci l'immense territoire où se trouve maintenant la république américaine. La politique et l'esprit d'entreprise de la race anglo-saxonne viendront plus tard modifier cet état de choses et remplacer le droit par la force ou le fait accompli. Toutefois, l'honneur d'une telle découverte, qui ne saurait s'escamoter comme la possession d'un pays, ni se modifier à volonté comme les frontières d'un territoire contesté, reste acquis à la France, et le nom de Verrazano, son noble envoyé, mérite de figurer dans l'histoire, à côté de ceux des Colomb, des Carbral, des Catereál et des Cartier.

Ainsi, le pavillon européen qui, avant tous les autres, a flotté au gré de la brise dans les havres, dans les ports et sur les rives des États-Unis ; le premier qui frappa d'étonnement les sauvages, ses antiques habitants, est le vieux et vénéré drapeau fleurdelisé !

Il est à regretter que ce voyage du navigateur florentin n'ait pas, du moins, été suivi d'une tentative d'établissement. Les démêlés de François Ier et de Charles-Quint ne le permirent pas. Il dut s'écouler trois quarts de siècle avant que l'on vît reparaître des navires français dans les eaux américaines.

*
* *

Le premier, en effet, qui vint reprendre, au nom de la France, les explorations commencées par Verrazano, fut Samuel de Champlain, le futur fondateur de Québec.

Celui-ci fit trois voyages de découvertes le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre, le premier, en 1604, sur une potache de 17 à 18 tonneaux, avec douze matelots et deux sauvages, le second, en compagnie de M. de Monts, en 1605, et le tröisième, sous les ordres de M. de Poutrincourt, en 1606.

Ces trois expéditions maritimes eurent pour points de départ les premiers établissements français de l'Acadie.

La première ne dura que quelques jours, du 2 septembre au 23 du même mois, et n'eut pour résultat que la visite de quelques îles sur les côtes du Maine (celle, entre autres, des monts Déserts), de l'embouchure de la rivière *Pentagoet* (Penobscot), où Champlain fit alliance avec les sauvages, et enfin de la rivière *Kénébec*, « où », dit-il, « il peut aborder de grands vaisseaux ».

Le deuxième voyage eut lieu l'année suivante, durant la belle saison. Partis, le 12 juin, MM. de Monts et Champlain arrivèrent le 1er juillet à l'embouchure de la rivière Kénébec, et, le 5, à celle de la rivière *Sheepscott,* qu'ils remontèrent dans une légère embarcation. Le 8, ils pénétraient dans la baie de Casco « où il y a une quantité d'îles ; et voit-on d'icelles de grandes montaignes à l'Ouest (1) ».

Après avoir côtoyé le rivage vers le sud, ils mouillèrent « derrière un petit islet proche de la grande terre », où les indigènes les accueillirent très bien. « Nous vîmes plus de 80 sauvages qui accourayent le long de la coste pour nous voir, dansant et faisant signe de la réjouissance qu'ils en avaient. » Il y eut échange d'otages. Champlain et son compagnon visitèrent ensuite cette île dans laquelle il y avait « de beaux chesnes et noyers, la terre défrichée et force vignes, qui apportent de beaux raisins en leur saison ». C'est pourquoi ils lui donnèrent le nom d'île *Bacchus*. Cette île située vers le nord de la baie de *Saco* ou *Chouacouet* est probablement celle qui est indiquée sur les cartes anglaises sous les nom de *Richmond* et *Richman's island*. De là, ils entrèrent dans la rivière Saco, dont l'embouchure est à quelques milles de Biddeford. Ils y rencontrèrent des sauvages bien faits, la tête rasée, à l'excep-

(1) *Œuvres de Champlain.*

tion d'une touffe de cheveux qu'ils laissaient croître très longs. « Ce sont des gens dispos, bien formés de leur corps, leurs armes sont piques, massues, arcs et flèches, au bout desquelles aucun met la queue d'un poisson appelé *Signoc* (1). »

Après avoir exploré l'entrée d'une baie qui doit être, d'après Williamson, la *Kenebunk*, les navigateurs français doublèrent, le 15 juillet, le cap Anne, que Champlain désigne sous le nom de *cap aux Iles*. Le 17, ils vinrent jeter l'ancre dans la baie de Boston, à une lieue de la Pointe-Brandt, qui, en dépit de son peu d'élévation, fut appelée *Cap S. Loys*. « Plus en icelle baie », dit Champlain, « il y a une rivière fort spacieuse laquelle avons nommée la rivière du Gas, qui, à mon jugement, va rendre vers les Iroquois, nation qui a guerre ouverte avec les Montaignars qui sont en la grande rivière S. Lorans. » Champlain se trompait ; cette rivière, bien connue sous le nom de *Charles-River*, vient du Sud-Ouest, et non du pays des Iroquois. Les alentours de cette rivière, ou plutôt de la baie de Boston, étaient alors peuplés de nombreuses tribus sauvages qui y cultivaient le maïs, les citrouilles et le tabac.

Le lendemain, 18 juillet, ils dépassèrent la Pointe Brandt, suivirent une côte sablonneuse, et vinrent, à la demande des sauvages, tout près d'une petite rivière où la marée basse les empêcha d'entrer. Ce lieu, que Champlain désigne sous le nom de port Saint-Louis, était *Plymouth*, où les émigrants du *Mayflower* abordèrent 15 ans plus tard sous le nom de *Pèlerins*.

Ils n'y restèrent qu'un jour, et, le 19, ils doublèrent le cap *Cod* « qui était d'une grande baie contenant de 18 à 19 lieues de circuit, où nous engoufrasmes tellement qu'il nous fallut mettre à l'autre bord pour le Cap qu'avions veu lequel nous nommasmes le *cap Blanc* ».

Le capitaine Gosnold, qui l'avait visité deux ans auparavant, l'appela *cape Cod*, à cause de la grande quantité de morues (cod) qu'on y avait prise. Cette dernière dénomination lui est restée.

(1) C'est le poisson que les Américains désignent sous le nom de *Horse-Shoe, Fer-à-Cheval*.

Ce deuxième voyage se termina en un endroit de la presqu'île connu maintenant sous le nom de havre de Nauset (Nauset Harbour). Un des matelots français y fut assassiné par les sauvages qui voulurent ainsi s'emparer d'une chaudière dont le malheureux se servait pour puiser de l'eau dans une rivière du voisinage.

La troisième expédition, qui eut lieu, au printemps de 1606, sous les ordres de Poutrincourt, mais dont Champlain fit partie, était destinée à reconnaître les rives américaines jusqu'en Floride. Port-Royal en fut le point de départ. Seulement, à peine en mer, le navire sur lequel étaient montés les explorateurs fut assailli par une violente tempête et jeté à la côte. On dut remettre le voyage à l'automne.

Au mois de septembre (5), ils se rembarquèrent de nouveau, suivirent à peu près la route de l'année précédente, et revirent les mêmes endroits. Le 21 septembre, ils étaient à Chouacouet (Gloucester), le 31 au cap Saint-Loys, près de Boston, et le 1er octobre dans une baie « où il y avait beaucoup d'huitres ».

Le petit navire, continuant sa route, atteignit, le 30 ctobre, l'île de *Nantucket* et jeta l'ancre dans une baie appelée le *Port Fortuné*. Deux matelots y furent massacrés par les sauvages de l'île, plus sanguinaires, semble-t-il, que ceux du continent : de là cette dénomination ironique de la baie qui fut le théâtre de cette sanglante tragédie.

Martha's Vineyard reçut aussi la visite des Français qui en relevèrent la latitude, 41°33', et lui donnèrent le nom de île *Soupçonneuse*.

Le 20 octobre, ils se rendirent à l'embouchure d'une petite rivière, qui est probablement celle qui se jette dans la baie de Papponesset. « Ce que nous vîmes de ces costes sont terres basses et sablonneuses. »

Là se termine le troisième et dernier voyage de Champlain sur les rives du Maine et du Massachusetts.

Malgré son admiration non équivoque pour les régions qu'il avait soigneusement explorées et dont il connaissait les indigènes, bien qu'il y ait découvert maints endroits fertiles et avantageux, quand vint l'heure, marquée par la Providence, de fonder une colonie qui fut la Nouveller-France, il ne pensa plus au pays des Almouchiquois (tel était le nom des

habitants de la Nouvelle-Angleterre) et s'en alla tout droit au vieux promontoire de Québec.

Dieu laissait place libre à la future république américaine ; mais, en attendant que celle-ci vînt au monde, l'illustre fondateur du Canada lui avait tracé ou préparé son berceau.

CHAPITRE II

Les Huguenots français en Floride. — L'Amiral de Coligny. — Jean de Ribaut. — Établissement de Charles-Fort. — Abandon de ce fort. — René de Laudonnière. — La rivière May et le fort Caroline. — Explorations, mutineries et souffrances. — Secours procurés généreusement par les Anglais à la colonie. — Laudonnière appareille pour la France. — Arrivée de Ribaut. — Massacre de la colonie par Menandez. — Terribles représailles par le chevalier de Courges.

Non seulement le territoire américain fut découvert par la France, mais il doit encore à ce pays la première entreprise de colonisation européenne qui y fut tentée.

La partie des États-Unis qui vit débarquer les premiers *settlers* de la race blanche est cette presqu'île désignée par les Espagnols, à cause de sa luxuriante végétation, sous le nom de Floride.

Découverte en 1512 par Ponce de Léon, visitée plus tard par de Soto, Navaez et le Père dominicain Cancello, qui y mourut assassiné, la Floride resta inoccupée jusqu'à l'arrivée des Français. « Ce nom », dit Parkman, « tel que les Espagnols l'entendaient à cette époque, s'appliquait à toute la contrée comprise depuis l'Atlantique, à l'Est, jusqu'au Nouveau-Mexique à l'Ouest ; puis du golfe du Mexique jusqu'aux régions indéfinies du nord de la mer Polaire. Cet immense territoire était réclamé par l'Espagne, en raison du triple droit des découvertes de Colomb, des concessions du Pape et des expéditions ci-dessus mentionnées. L'Angleterre y prétendait par les découvertes de Cabot, tandis que la France ne pouvait invoquer d'autres titres de possession que celui du voyage de Verrazano (1). »

La Floride avait vu disparaître les Espagnols après la mort de Mascoso, successeur de Soto, et 20 années s'étaient écou-

(1) *Pionniers français dans l'Amérique du Nord*, p. 7.

lées depuis lors, quand l'Amiral de Coligny songea à y fonder une colonie protestante. Son projet fut approuvé par Charles IX, qui lui permit d'user, pour cette fin, de toute l'étendue du pouvoir que lui donnait sa charge. Bien que l'Amiral ne fît pas connaître au roi son dessein de n'y établir que des huguenots, « il parut dans la suite que ce dernier n'ignorait point, et qu'il parut fort aise de voir que M. de Coligny n'employait à cette expédition que des calvinistes, parce que c'était autant d'ennemis dont il purgeait l'État (1) ».

Jean de Ribaut, né à Dieppe vers 1520, fut chargé de cette entreprise.

Il s'embarqua à Dieppe, le 18 février 1562, et partit avec deux bâtiments, désignés alors sous le nom de roberges, qui différaient peu des caravelles espagnoles. Son épuipage se composait d'hommes choisis et de volontaires, parmi lesquels il y avait quelques gentilshommes.

Le 30 avril, les deux petits navires arrivèrent en vue des côtes de la Floride, par le 30e degré de latitude; ils remontèrent vers le nord, entrèrent le premier de mai dans une rivière qui fut appelée la rivière May, où les indigènes firent bon accueil aux explorateurs; puis suivant les rives de la presqu'île dont les fleuves reçurent des noms français, tels que la Seine, la Garonne, la Loire, la Charente, etc., ils vinrent enfin jeter l'ancre à l'entrée de la rivière Sainte-Croix. Ribaut y bâtit, dans une île, un fort qu'il désigna sous le nom de *Charles-Fort.*

Il y laissa trente de ses compagnons sous le commandement de Charles de Pierria, et retourna en France.

A cette époque primitive, la Floride était peuplée de nombreuses tribus indiennes qui vivaient sous le gouvernement de leurs caciques ou paraoustis. De mœurs assez douces, ces sauvages, adorateurs du soleil, reçurent les Européens avec respect comme des êtres supérieurs et les secoururent en plus d'une occasion. Le pays, alors tout couvert d'épaisses forêts, renfermait les essences les plus variées : le pin, le chêne, le noyer, le merisier, le mûrier, le lentisque, le latanier, le châtaignier, le cèdre, le cyprès, le laurier, le palmier, la vigne

(1) Charlevoix : *Histoire de la Nouvelle-France,* l. I, p. 24.

et le sassafras dont les racines étaient un spécifique contre la malaria.

« Les animaux à quatre pieds les plus communs dans cette partie de la Floride », dit Charlevoix, « sont deux espèces de lions, le cerf, le chevreuil, le bœuf, qui ne diffère en rien de ceux du Canada, le léopard, le daim, la loutre, le castor, le loup, le lièvre, le lapin, le chat sauvage, et le rat des bois... On y voit partout la plupart de nos oiseaux de proie et de rivière aussi bien que les perdrix, les tourtres, les ramiers, les cigognes, les poules d'Inde, les grands gofiers, quantité de perroquets et divers petits oiseaux... Les rivières y sont remplies de caïmans, les campagnes et les bois, de serpents, surtout de ceux qu'on appelle *serpents à sonnettes.* » L'historien de la Nouvelle-France donne aussi les détails les plus intéressants sur les usages et coutumes des indigènes, leur culture physique et leur bravoure durant la guerre.

Les hommes laissés par Ribaut à Charles-Fort échouèrent misérablement dans leur tentative de colonisation ou d'établissement. Ils négligèrent d'ensemencer le sol, ne s'en rapportant qu'à la chasse et à la pêche pour les besoins de la vie ; mais bientôt, pressés par la famine, ils durent recourir à la générosité des sauvages. Finalement, découragés par les privations et les souffrances, après avoir mis à mort leur commandant qui les avait irrités par sa cruauté, ils se construisirent tant bien que mal un petit vaisseau dans lequel ils s'embarquèrent pour la France. Ils souffrirent la faim et la soif durant la traversée, et en vinrent même à tuer un de leurs compagnons dont ils se partagèrent les chairs palpitantes.

Toutefois, l'Amiral Coligny, un moment détourné de son projet de colonisation, par la guerre civile qui avait sévi en France, profita de la paix rétablie pour ravitailler Charles-Fort dont il ignorait le triste abandon. Charles IX lui accorda trois navires dont le commandement fut confié à un officier de marine du nom de René de Laudonnière, qui reçut du roi 50.000 écus pour les frais de l'expédition. « On lui donna des ouvriers habiles dans tous les arts, qui peuvent être de quelque utilité dans une colonie naissante. Quantité de jeunes gens de famille et plusieurs gentilshommes voulurent

faire ce voyage à leur dépens, et on y joignit des détachements de soldats choisis dans de vieux corps. L'Amiral eut soin surtout qu'il n'y eût pas de catholiques dans cet armement (1). »

Les trois navires firent voile du Havre-de-Grâce, le 22 avril 1564. Laudonnière aborda en Floride le 22 juin, et, après avoir jeté l'ancre à l'entrée de la rivière des Dauphins, il se rendit à la rivière May, où il trouva à son débarquement le paraousti Saturiova (2) avec un grand nombre de ses sujets.

Les sauvages le reconnurent, comme il avait fait partie de l'expédition précédente, et le conduisirent à l'endroit où, deux ans auparavant, M. de Ribaut avait arboré les armes de France sur une colonne de pierre.

Il est probable que le commandant français connaissait alors l'abandon du fort construit à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix. Quoi qu'il en soit, charmé de la beauté du pays, persuadé par l'astucieux chef indien qu'il y avait, non loin de là, de riches mines d'or et d'argent, il se décida, après avoir délibéré avec son conseil, à faire ancrer ses navires dans l'entrée de la rivière et à jeter sur ses bords les fondations d'un établissement, qui reçut le nom de fort Caroline ou la Caroline, probablement en l'honneur de Charles IX.

« Cette forteresse », dit Charlevoix, « était de figure triangulaire, le côté de l'Occident, qui était celui de la terre, fut fermé d'une tranchée, bordée d'un parapet de gazon de la hauteur de neuf pieds ; les deux autres avaient une palissade gabionnée : et, à l'angle qui regardait la mer, il y avait un bastion, dans lequel était le magasin. Le tout était construit de fascines revêtues de gazon ; le milieu était une place de 18 pas en quarré, sur laquelle il y avait, vers le nord, une maison assez haute, que les vents abattirent bientôt ; et, vers le midi, un corps de garde. Le four fut placé hors de l'enceinte de la citadelle, pour éviter les incendies, que les vents, qui sont si impétueux et si fréquents sur ces côtes, auraient rendu d'autant plus difficiles à arrêter, qu'on n'avait pu couvrir les baraques, où tout le monde était logé, que de feuilles de palmiers et de lataniers. »

(1) Charlevoix, p. 36.

(2) Celui-ci avait déjà voué une vive amitié à Ribaut lors de son premier voyage.



LES MARAIS DE LA FLORIDE

Après avoir envoyé un de ses navires en France pour y chercher du secours, Laudonnière fit explorer la rivière May par d'Ortigny, afin de s'assurer de l'existence des mines d'or dont lui avait parlé Saturiova. Mais les mines, but suprême des *settlers* de cette époque, s'éloignaient, dit Charlevoix, au fur et à mesure qu'on les poursuivait, et d'Ortigny revint de son expédition avec quelques livres d'argent, sans avoir pu constater, néanmoins, le lieu de leur provenance.

Sur les entrefaites, Laudonnière, invité par Saturiova à se joindre à lui pour une expédition guerrière, eut le bon esprit de refuser. Il fit même remettre en liberté les prisonniers que le paraousti victorieux avait faits, et les renvoya à leur chef nommé *Timagoa*, qui devint son allié.

L'état de la petite colonie n'en était pas moins très précaire en cette première année de son existence. Les hommes qui la composaient n'avaient nullement l'intention de se livrer à la culture du sol. Ils étaient venus en Amérique, pour la plupart, avec l'espoir d'y faire rapidement fortune, à l'exemple des Espagnols dont les galions ne cessaient, à cette époque, de transporter du Nouveau-Monde dans l'Ancien, des chargements de poudre ou de lingots d'or. Se voyant déçus dans leur attente, ils commencèrent à murmurer. Ils en vinrent à une sédition, et Laudonnière se vit contraint de renvoyer en France quelques-uns des plus mutins. Cette mesure de fermeté ne rendit pas la paix au fort Caroline ; quelques-uns désertèrent, et près de la moitié des hommes se mirent en révolte ouverte contre leur commandant. Ils s'emparèrent des deux vaisseaux qui restaient à ce dernier et, après lui avoir fait signer, le poignard sous la gorge, une commission qui les autorisait à aller faire des courses contre les Espagnols, ils mirent à la voile, laissant la petite colonie française dans l'état le plus précaire. Cette expédition, qui devait avoir les conséquences les plus désastreuses, échoua misérablement. Des deux vaisseaux rebelles et pirates à la fois, l'un disparut, et l'autre, après quelques succès, finit par tomber aux mains des Espagnols. Vingt-cinq des mutins s'échappèrent sur une caravelle, capturée peu de temps auparavant, et revinrent au fort Caroline implorer leur pardon.

Laudonnière les accueillit et leur pardonna, après en

avoir fait mettre à mort quatre, qui avaient été les organisateurs du complot. Tels furent les événements de cette première année de la colonie française de la rivière May, en Floride.

L'année 1565 fut marquée par de nouvelles explorations sous la direction d'un officier du nom de Larocheferrière. Celui-ci pénétra jusqu'à la chaîne des Apalaches et fit alliance avec plusieurs paraoustis qui lui remirent de riches présents pour son commandant. Vers cette époque, Laudonnière réussit à pacifier les tribus sauvages qui l'environnaient ; il fortifia son fort et approvisionna quelque peu ses magasins. Dans l'espoir de s'emparer des montagnes, où se trouvaient, pensait-il, des gisements aurifères, il se rendit aux pressantes sollicitations de l'un de ses alliés, Oudina, qui voulait porter la guerre chez ses ennemis. Il lui envoya, pour cette fin, 30 hommes du fort Caroline. Cette faible troupe, réunie aux 300 guerriers indiens alliés, rencontra l'armée de Potanou, l'ennemi d'Oudina, forte de plus de 2.000 hommes. Ceux-ci, loin d'être pris par surprise, étaient parfaitement préparés au combat.

Malgré leur infériorité numérique, les Français et leurs alliés remportèrent une éclatante victoire, grâce aux armes européennes dont ils disposaient. Toutefois, cette victoire fut sans résultat pratique ; car Oudina ne voulut pas poursuivre les fuyards et s'empressa même de retraiter prudemment.

Après cette expédition peu fructueuse, les huguenots français commencèrent à souffrir de la famine, parce que les sauvages refusaient de fournir des provisions ou ne consentaient à leur en vendre qu'à un prix exorbitant. Ils durent recourir à la violence pour se procurer des vivres, et cette mesure de rigueur, peut-être légitimée par l'extrême nécessité, eut pour effet de les brouiller avec leurs plus fidèles alliés.

Ils furent heureusement secourus par un officier anglais, Jean Hawkins, commandant de quatre vaisseaux qui arrivèrent inopinément à l'embouchure de la rivière May. Voyant la déplorable condition des Français, ces malheureux en étaient rendus à se nourrir de racines, apprenant, surtout, qu'ils étaient de la religion réformée, Hawkins s'empressa de

leur procurer, à bonne condition, ce dont ils avaient besoin. Les sauvages, impressionnés par la bonne intelligence qui régnait entre les Français et les Anglais, devinrent plus humains et, « soit crainte, soit intérêt, ils se rapprochèrent et apportèrent des vivres de toute part (1) ».

Laudonnière, voyant les excellentes dispositions de l'honnête commandant anglais, finit par accepter l'offre que lui faisait celui-ci de lui vendre un de ses vaisseaux dont il pourrait se servir pour retourner en France.

Après le départ des Anglais, les Francais, qui avaient maintenant un excellent navire, ne songèrent qu'à se rembarquer. Le fort Caroline fut en partie démoli, les préparatifs hâtés et, vers le 15 août 1565, on était sur le point d'appareiller, les ancres mêmes étaient levées, quand M. de Ribaut parut à la tête d'une véritable flotte.

Le premier sentiment de joie éprouvé par les gens de Laudonnière ne tarda pas à se mêler d'étonnement et même de crainte, quand ils virent qu'aucun signe d'amitié ne leur était adressé par les arrivants, que leur barque envoyée pour les reconnaître ne revenait pas, et que, le lendemain, de nombreuses chaloupes remplies d'hommes de guerre s'avançaient en ordre de bataille vers le fort Caroline où, dès la veille, ils s'étaient empressés de retourner.

Tout finit par s'expliquer. Laudonnière avait été dénoncé gravement à la cour de France : de là ces mesures agressives contre le commandant du fort Caroline à l'arrivée de Ribaut. Le prétendu coupable n'eut pas de peine à se disculper auprès de ce dernier, qui avait toujours été son ami ; et le calme, l'espérance et la joie ne tardèrent pas à régner dans ce coin perdu de l'Amérique, qui devait être, quelques jours plus tard, le théâtre de la plus sanglante tragédie.

Après l'arrivée de Ribaut au fort Caroline, il y avait en Floride, autant que nous pouvons en juger par le récit détaillé du P. Charlevoix, près de 1.100 Français, dont un certain nombre de femmes et d'enfants. Sous l'habile direction de Ribaut, la colonie aurait pu se développer rapidement. Instruits par les épreuves des deux années précédentes, les colons se seraient appliqués, sans nul doute, au défrichement

(1) Charlevoix.

et à la culture du sol ; et l'on peut présumer que la Floride tout entière et les régions environnantes seraient devenues très rapidement de belles et florissantes possessions françaises

Malheureusement, la Providence en avait décidé autrement. Le 28 août, treize jours après l'arrivée de Ribaut, D. Pietro Menendez de Avilez, adelantado de la Floride (ce titre lui fut conféré par Philippe II), faisait une courte apparition à l'embouchure de la rivière des Dauphins, qu'il appela Saint-Augustin. Le lendemain, il tentait de surprendre la flotte de Ribaut à l'entrée de la rivière May. N'ayant pas réussi, il revint à la rivière Saint-Augustin, où il se fortifia. Ayant échappé, comme par miracle, grâce à la tempête, à une attaque des vaisseaux de Ribaut, il se rendit par terre, pendant que ce dernier luttait contre la fureur des flots, au fort Caroline, où il réussit à surprendre la garnison, qu'il fit impitoyablement massacrer. Les femmes et les enfants au-dessous de quinze ans furent seuls épargnés. Le fort Caroline fut désigné par les Espagnols sous le nom de San Matheo. Les équipages des trois navires qui étaient mouillés dans la rivière May, non loin du fort Caroline, auraient certainement subi le même sort, s'ils n'avaient réussi à s'échapper en abandonnant néanmoins un de leurs vaisseaux percé à fleur d'eau par un boulet de canon.

Laudonnière et une vingtaine de ses compagnons furent recueillis par le capitaine Mallard, qui longeait la côte dans l'espoir de recueillir les fugitifs.

« On recueillit encore quelques personnes », dit Parkman, « puis le jeune Ribaut, bien qu'il fût sans nouvelles de son père, se joignit à eux avec trop d'empressement pour ne pas mériter la réputation de poltronnerie qu'il conserva parmi ses contemporains. Après un voyage dont les privations causèrent la mort de plusieurs d'entre eux, ils débarquèrent, les uns à La Rochelle, et les autres à Swansea, dans le pays de Galles.

Quant à Ribaut, malgré son courage et son habileté consommée, il joua de malheur. La tempête, qui l'avait si malencontreusement assailli au moment où il allait détruire la flottille espagnole à Saint-Augustin, le poursuivit sans relâche jusqu'au 23 septembre, le jeta finalement sur la côte « du canal de Bahame et brisa tous ses vaisseaux sur les

rochers (1) », tout juste deux ou trois jours après la prise par les Espagnols du fort français.

Ses compagnons et lui purent échapper à la fureur des flots et atterrir, mais dans quelle triste condition ! dans un pays inconnu, sans provisions et exténués par des fatigues et des émotions de toutes sortes !

Après une marche des plus pénibles dans les forêts et les marécages, ces malheureux arrivèrent enfin en vue du fort Caroline, sur la rive opposée de la rivière. A leur grand désespoir, le pavillon espagnol flottait sur le bastion le plus élevé de cette forteresse.

Des pourparlers s'établirent entre Menendez, qui avait été averti de l'arrivée des Français, et Jean Ribaut. Après différentes allées et venues des parlementaires de ce dernier auprès du commandant espagnol, les Français, moins deux cents d'entre eux qui préférèrent chercher le salut dans les bois, se décidèrent à se rendre, à discrétion, dit la version espagnole, sur la foi jurée et la promesse solennelle d'avoir la vie sauve, dit la version française.

Quoi qu'il en soit, une scène de carnage indescriptible suivit cette reddition. Le commandant Ribaut et un de ses officiers, d'Ortigny, furent poignardés dans le fort Caroline par ordre de Menendez, qui ne voulut pas se montrer. « Cette première exécution fut un signal pour la garnison, qui se jeta à l'instant sur les Français et les égorgea en un moment. Suivant un mémoire, qui ne paraît pas suspect en ce point, 800 Français périrent par les mains des Espagnols ; mais il y a bien des apparences qu'il faut comprendre dans ce nombre tous ceux qui avaient été tués à la prise de la Caroline. Il est certain d'ailleurs que Menendez réserva plusieurs artisans et autres gens de travail pour les ouvrages qu'il voulait faire à San Matheo et à Saint-Augustin. » Telle fut la fin de cette entreprise française en Floride.

L'une des causes qui la fit échouer fut la soif de l'or, qui semble avoir été la raison déterminante de ceux qui en firent partie. Au lieu de s'appliquer sagement à la culture du sol et au commerce avec les indigènes, ils préférèrent perdre leur temps en excursions inutiles, à la recherche de mines imaginaires. La conséquence de cette erreur de jugement et de

(1) Charlevoix.

l'incurie qui en résulta fut la perte d'un grand nombre d'hommes, l'expédition malheureuse contre les possessions espagnoles et le désarroi qui régnait au fort Caroline quand Menendez y fit son apparition.

Quant à celui-ci, l'histoire ne saurait absoudre sa conduite. Il peut alléguer pour excuses, tout à fait contestables, du reste, les droits de l'Espagne sur la Floride, les attaques des Français du fort Caroline contre les possessions espagnoles, et surtout son mandat du roi Philippe II qui l'autorisait à détruire sans pitié la colonie française de la rivière May. Mais, outre que l'expédition, dont il eut le commandement, fut dirigée en temps de paix contre des Français qui avaient de leur souverain une commission en bonne et due forme, il ne saurait se couvrir du manteau de la religion catholique pour légitimer les atrocités dont il s'est rendu coupable. La religion du Christ, toute de charité et de justice, n'autorise pas de telles barbaries contre ceux qui se sont affranchis de son joug. Que dis-je? elle les réprouve, surtout quand ces malheureux sont, comme les compagnons de Ribaut ou les évadés du fort Caroline, mourants de faim et de privations.

L'Espagne, qui avait déjà à rougir de la conduite barbare de ses aventuriers, dans les Antilles et sur le continent, contre les malheureux Indiens réduits en esclavage, se couvrit de honte en cette circonstance, et Charles IX partagea sa flétrissure en ne faisant aucune démarche, auprès du gouvernement espagnol, pour venger ses sujets ou, du moins, obtenir de suffisantes et dignes réparations.

Les Espagnols ne jouirent pas longtemps du fruit de leur victoire ; le chevalier de Courges la leur fit chèrement expier deux ans plus tard. Ce hardi capitaine, voyant la cour de France indifférente au massacre des Français du fort Caroline et nullement disposée à entrer dans la voie des représailles, conçut le projet de venger lui-même l'honneur de son pays. Il équipa quelques navires à ses frais, subit plusieurs tempêtes durant la traversée, et arriva dans les parages de la rivière May durant l'hiver de 1567.

Il fit alliance avec les Indiens, qui conservaient pour les Français une amitié d'autant plus profonde qu'ils avaient eu plus d'une fois l'occasion de les regretter, durant les deux années qui s'étaient écoulées depuis la prise du fort Caroline par les Espagnols ; et, à la tête d'un détachement de soldats,

150 tout au plus, il ne craignit pas de marcher, de concert avec les guerriers de Saturiova, contre le fort Matheo et les deux redoutes construites de chaque côté de la rivière par les Espagnols.

Bien que tout y fût en bon ordre, en dépit d'une garnison de 400 hommes, l'audacieux de Courges réussit à surprendre la place, obligea ses défenseurs à l'évacuer et à chercher leur salut dans les bois environnants où les sauvages les attendaient. Tous furent massacrés ou faits prisonniers.

Les survivants furent conduits à l'endroit où, deux ans auparavant, Menendez avait exterminé les huguenots français, où, sur une pierre, l'andalantado avait fait graver ces paroles : « Ceux-ci n'ont pas été traités de la sorte en qualité de Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu. » Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie et leurs serments violés (De Courges se basait sur la version française); puis il les fit tous pendre à un arbre, et, à la place de l'ancienne inscription, il fit mettre celle-ci sur une planche de sapin : « Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Maranes; mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers (1). »

Ces terribles représailles, qui ne sont guère plus chrétiennes que les atrocités reprochées aux Espagnols, terminent l'histoire de la Nouvelle-France de Floride.

De Courges, après avoir vengé, selon son propre jugement, l'honneur de son pays, fit raser San Matheo et les deux redoutes et s'éloigna bientôt des côtes américaines, qui avaient été si funestes à ses compatriotes; car, comme le dit le P. de Charlevoix, il ne s'attendait pas d'être secouru par la France, et jugeait peu prudent de rester dans le voisinage de San Augustin avec des forces si minimes.

Il devra s'écouler plusieurs années avant que de nouveaux Français viennent s'établir sur le territoire où sont maintenant les États-Unis d'Amérique, et, quand la France songera sérieusement à y envoyer ses enfants, les bords de l'Atlantique seront déjà occupés par les Anglais.

En attendant que des colonies de la vieille ou de la nouvelle France du Canada envahissent la vallée du Mississipi, de l'Ohio et des grands lacs, nous allons suivre les pionniers de la foi et de la civilisation sur le territoire américain.

(1) CHARLEVOIX.

CHAPITRE III

Les pionniers de la foi aux États-Unis. — La France et l'apostolat. — Les Jésuites dans le Maine. — Le P. Le Caron dans la Nouvelle-Angleterre. — Jugement de Bancroft. — Samuel de Champlain. — Coup d'œil sur l'avenir des missions américaines.

La mission de la France en Amérique fut avant tout celle de l'apostolat chrétien. La conversion des indigènes semble, en effet, avoir été la grande, pour ne pas dire l'unique, préoccupation des rois et des ministres de ce noble pays, soit qu'ils songeassent à y fonder des colonies ou même à y faire des découvertes. Aussi, l'on peut dire que les peuplades sauvages, tant des États-Unis que du Canada, qui ont eu le bonheur d'embrasser la foi, doivent exclusivement cette insigne faveur aux missionnaires de langue française.

Jamais, peut-être, on n'a pu dire avec plus de vérité qu'en Amérique : « *Gesta Dei per Francos.* » Il n'est pas un fleuve, un lac, une forêt de ce continent, des Alleghanys aux Montagnes Rocheuses, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, qui n'ait été remonté, traversé ou parcouru par quelques-uns des héroïques enfants de la France, qui, armés d'un crucifix, n'ayant pour bagage qu'un bréviaire et un autel portatif, s'en allaient, au prix de mille dangers, conquérir des âmes à Dieu.

C'est avec un pieux respect et un orgueil légitime que nous allons mettre en lumière l'œuvre de ces missionnaires sur le territoire américain. Cette œuvre sublime, qui surpasse les travaux des fameux conquérants, comme le ciel l'emporte sur la terre, évoque tout simplement le souvenir ou donne la vision du collège apostolique marchant, au sortir du Cénacle, à la conquête du monde.

Hélas ! ces ouvriers de la première heure sont plus ou moins oubliés maintenant, et la race qui leur a donné le jour

est menacée dans son existence au pays même qui fut le théâtre de leur glorieux apostolat.

C'est pourquoi nous voulons remuer les cendres de ces martyrs et de ces apôtres, exhumer en quelque sorte leur mémoire, et, tout en rappelant l'héroïsme des premiers missionnaires de ce pays, proclamer bien haut qu'il serait téméraire de porter une main sacrilège sur l'arbre qui a produit les Jogues, les Brébœuf, les Lalement, les Allouez, les Marquette, etc., et surtout de chercher à le déraciner d'un sol qui lui doit, dans une si large mesure, la bonne semence de l'Évangile et le bienfait de la civilisation.

*
* *

Il est assez difficile de retracer les courses apostoliques et les travaux des missionnaires français aux États-unis. Ceux-ci eurent, dès le commencement, leur siège d'opérations au Canada et, temporairement, en Acadie. S'ils vinrent dans certaines parties de la république américaine, alors soumises à la France, ce ne fut d'abord que par ricochet, à des époques irrégulières ou par accident ; soit qu'ils y fussent conduits par une expédition guerrière, dans un but d'apostolat, ou par violence, pour y subir le martyre. Peu à peu, cependant, les missions françaises prenant de l'ampleur, on les vit pénétrer dans la zone destinée à devenir américaine, y précéder même la domination de la mère-patrie, et s'y établir en fondant des chrétientés florissantes.

On comprendra sans peine combien est ardue la tâche de l'historien qui veut suivre cette action apostolique, s'exerçant ainsi, par voie de rayonnement, et simultanément en un pays d'une immense étendue. Il lui faut se transporter ici et là, à des centaines de lieues de distance, aller tantôt dans une mission, tantôt dans une autre, et extraire, en quelque sorte, de la trame générale de l'histoire, le rôle de ces modestes conquérants qui, sans cesse en campagne, refluent, affluent, comme le sang dans l'organisme humain, du cœur des possessions françaises aux extrémités, et même au delà, de ce vaste empire colonial qui, un jour, comprit dans ses limites les quatre cinquièmes des États-Unis.

La difficulté va s'accentuant davantage vers la fin de la

domination française. Pendant cette période de guerres et de combats, les ouvriers évangéliques s'effacent en quelque sorte et rentrent dans l'ombre.

*
* *

Les premiers missionnaires qui ont foulé le sol américain furent deux jésuites français : les PP. Pierre Biard et Edmond Masse. Ces deux religieux étaient arrivés à Port-Royal, en Acadie, le 12 juin 1611. A cette époque, l'Amérique du nord, depuis les possessions espagnoles, était encore sans prêtre. Dans toute cette immense région, deux fois grande comme l'Europe, il n'y avait pas un temple, pas un autel où le Dieu de l'Eucharistie pût s'immoler pour les peuplades indigènes plongées dans toutes les horreurs de la barbarie.

C'est la gloire de la France chrétienne d'y avoir envoyé les premiers missionnaires, comme elle y avait, la première, arboré l'étendard de la Croix. Ce ne fut pas, du reste, sans difficultés, que les membres de la Compagnie de Jésus, contre laquelle existaient de nombreuses préventions, purent s'implanter en Amérique. Un prêtre, du nom de Laflèche, les avait précédés en Acadie. Amené par M. de Poutrincourt, qui voulait ainsi empêcher l'arrivée des jésuites, ce missionnaire, qui avait son programme tout tracé, entreprit sans délai l'œuvre de conversion des Indiens. Il y mit plus de zèle que de clairvoyance et sembla se préoccuper beaucoup plus du nombre que de la qualité des nouveaux convertis. Toutefois, comme nous ne voyons pas que ce prêtre ait jamais mis le pied sur le territoire américain, nous persistons à saluer dans les deux enfants de saint Ignace les pionniers de la foi aux États-Unis.

Deux autres membres de la Compagnie de Jésus, le P. Quentin et le F. Gilbert du Thet, vinrent rejoindre les précédents, en 1613, et firent partie de la petite troupe de Mme de Guercheville qui tenta un établissement sur les côtes du Maine, aux monts Déserts, à l'embouchure de la rivière Penobscot. Cet établissement reçut le nom de Saint-Sauveur.

Au moment où les ouvriers de la foi allaient recueillir quelques fruits de leur apostolat dans ces régions sauvages,

un capitaine anglais, Samuel Argoll, commandant d'un navire illicite (Parkman), fondit sur la colonie naissante et la dispersa.

Durant l'attaque, le F. du Thet fut tué. Le P. Masse, quinze de ses compagnons et de Saussaye, leur commandant, furent mis, par les Anglais, dans une barque ouverte et abandonnés au hasard de la mer. « Presqu'aucun d'eux n'était marin ; ils rencontrèrent heureusement le pilote avec l'équipage, et la bande des fugitifs réunie se mit en mesure de gagner les côtes de l'est, s'arrêtant pour entendre la messe, faire une pieuse procession et pêcher le poisson qui les faisait vivre ; les Indiens se montrèrent aussi leurs constants amis. Enfin, après avoir doublé le cap Sable, suivi la côte de la Nouvelle-Écosse, ils firent l'heureuse rencontre de deux navires de commerce français, avec lesquels ils gagnèrent sans nouvel encombre le port de Saint-Malo (1). »

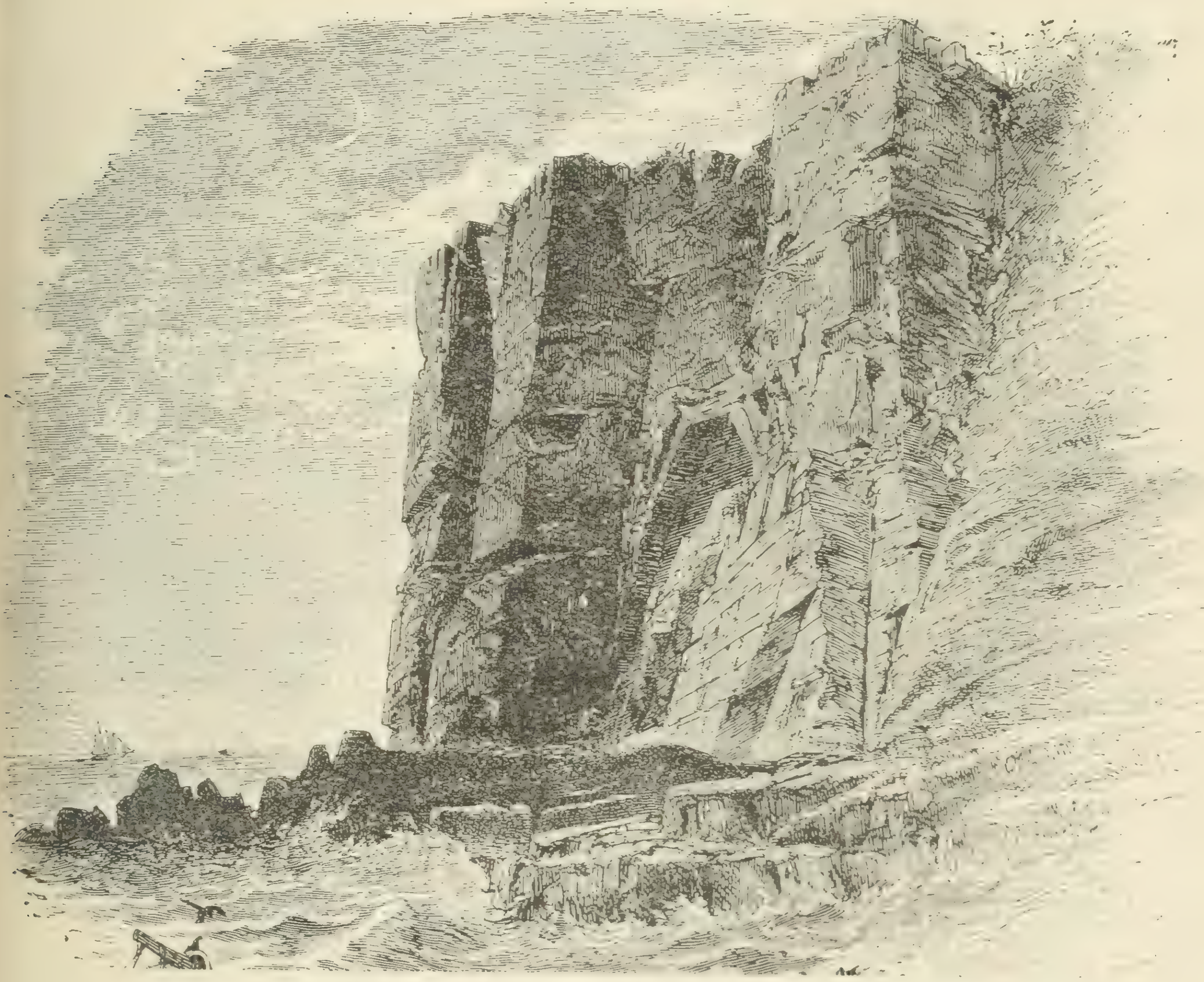
Les PP. Biard et Quentin, conduits avec quelques Français à Jamestown, où le gouverneur de la Virginie, sir Thomas Dale, fut sur le point de les faire pendre, revinrent en Acadie quelques mois plus tard. Ils assistèrent à la destruction de Port-Royal et de la colonie naissante de l'île Sainte-Croix, froidement ordonnée par Argoll.

Ici, le P. Biard est accusé de trahison par Parkman, qui reproduit la narration de Poutrincourt et de Biencourt. Le jésuite, par animosité contre ce dernier, aurait encouragé les Anglais à attaquer Port-Royal et Sainte-Croix et même aurait dirigé l'attaque. On va jusqu'à lui reprocher d'avoir engagé les hommes de Biencourt à se mettre au service d'Argoll.

Charlevoix ne fait aucune allusion à cette prétendue trahison du P. Biard, et nous sommes porté à croire que l'animosité des chefs de l'Acadie française contre les Jésuites, en général, et tout particulièrement contre le P. Biard, leur fit prendre pour une défection ou une trahison les démarches, peut-être imprudentes, du bon Père, qui ne cessa d'intercéder pour ses malheureux compatriotes et aurait voulu détourner de leurs têtes les malheurs dont il les voyait menacés par des ennemis mieux armés et bien supérieurs en nombre.

(1) Parkman : *Pionniers français.*

Quoi qu'il en soit, dénoncé au commandant anglais comme Espagnol, bien qu'il fût né à Grenoble, le P. Biard devint suspect ainsi que son collègue. Tous deux devaient être sacrifiés à la vengeance de leurs malheureux compatriotes de l'Acadie, dès leur arrivée à Jamestown, quand une tempête les



ROCHER AYANT LA FORME D'UN CHATEAU (THE CASTLE HARD) AUX MONTS DÉSERTS

sauva. Le navire qui les portait perdit sa route, fut poussé vers l'île de Fayal, aux Açores. Le commandant Turnel, lieutenant d'Argoll, qui commandait ce navire, se trouva dans une dangereuse position. Accusé par les Jésuites, il eût été traité en ennemi par les Portugais. Il préféra s'en rapporter à la parole de ces religieux qu'il avait tant maltraités et leur demanda de se tenir cachés lorsqu'on viendrait faire la visite

de son bâtiment. Les deux religieux y consentirent et tinrent parole. Cette visite faite, le capitaine anglais eut la liberté d'acheter tout ce qu'il voulut, puis il se remit en mer. Arrivé en Angleterre, Turnel, qui n'avait point de commission, quoiqu'il représentât l'accident qui l'avait séparé de son commandant, fut regardé comme un déserteur de la Virginie et mis en prison. Il n'en sortit que sur le témoignage des Jésuites, qui trouvèrent encore là l'occasion de rendre le bien pour le mal.

Ceux-ci, capturés en pleine paix, n'eurent pas de peine à recouvrer la liberté. Réclamés par M. de Biseau, l'ambassadeur de France, ils purent s'embarquer à Calais et rentrer dans leur pays. Telles furent les premières tentatives pour la conversion des indigènes dans la Nouvelle-Angleterre. Si le succès ne couronna pas les efforts des quatre ou cinq Jésuites dévolus à cette tâche, il faut s'en prendre aux Anglais de la Virginie, qui détruisirent l'établissement de M[me] de Guercheville, tout juste au moment où la conquête des âmes allait devenir facile dans le pays des Malécites, qui venaient d'être les témoins de la guérison miraculeuse d'un enfant baptisé par le P. Biard (1).

Quelques années plus tard, un autre missionnaire, le P. Joseph Le Caron, franciscain, viendra visiter les peuplades situées à l'ouest de la Nouvelle-Angleterre. Écoutons Bancroft, le grand historien américain. Son témoignage vaut la peine d'être médité : « Ce religieux avait pénétré dans les terres des Mohicans (2), plusieurs années avant que les frères Pèlerins n'abordassent au *Cape Cod*. En se dirigeant vers le nord, il était arrivé dans le pays de chasse des Wyandots (3). Obligé par ses vœux de mener la vie la plus pauvre, voyageant à pied ou en canot d'écorce, il avait toujours marché en avant jusqu'à ce qu'il eût atteint les rivières du lac Huron. Aucune raison de commerce, ni l'ambition de son souverain ne portait la France à établir son autorité jusqu'au cœur même de notre continent. Son motif était la religion.

(1) Charlevoix.

(2) La tribu des Mohicans habitait depuis les bords de la rade de New-York jusqu'à Buzzard's Bay, où est maintenant New-Bedford.

(3) Iroquois qui habitaient depuis Albany au lac Champlain, dans le Vermont et l'État de New-York.

Les Français ont entrepris la conquête de l'Amérique, moins dans des vues politiques que pour remplir les vœux les plus chers de l'Église qui embrasse tous les membres de la grande famille humaine dans le même amour, *sans avoir égard aux différences de races et de couleurs* (1). »

On voit par les relations de Champlain que ce même religieux accompagna la troisième expédition de ce dernier contre les terribles Iroquois.

L'illustre fondateur de Québec avait, six ans auparavant, découvert le lac qui porte son nom. Écoutons la description qu'en fait Charlevoix : « Quand on est au milieu de ce lac, on découvre, au midi et à l'occident, de très hautes montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à 25 lieues, paraissent presque toujours couvertes de neige. Les vallées qui les séparent sont très fertiles, et, au temps dont je parle, elles étaient toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'au midi... Au sortir du lac Champlain, il faut franchir un second rapide, après quoi on entre dans un autre lac qui n'a que quatre ou cinq lieues de long, et qui porte le nom de Saint-Sacrement. »

A cette époque reculée, l'étendard du Christ et celui de la France, alors si intimement unis l'un à l'autre, firent donc irruption plus d'une fois sur le territoire américain. Québec venait à peine de naître sur son fier promontoire, et déjà nous voyons rayonner son action civilisatrice et religieuse qui, avec le temps, s'étendra à l'Amérique du Nord presque tout entière.

« Pendant que la puissance politique et militaire de la France s'implantait, avec cette première forteresse, sur le sol du Canada, l'Église catholique venait s'asseoir, de son côté, dans les solitudes de ses forêts. Les humbles enfants de saint François avaient évangélisé les tribus huronnes, et Québec avait à peine cinquante habitants que déjà, depuis des années, les PP. Le Caron, Sayard et Viel avaient arrosé de leurs sueurs le sol du Haut-Canada et annoncé la parole de Dieu à la tribu neutre des Hurons, qui demeurait sur les eaux du Niagara (2). »

(1) Bancroft, vol. II, p. 783.
(2) L'abbé Brasseur de Bourbourg : *Histoire du Canada*, p. 31.

Toutefois, l'histoire des missions chrétiennes n'est encore qu'à ses débuts, comme celle de la race vigoureuse dont nous voulons retracer l'action dans la république des États-Unis. De nouveaux ouvriers évangéliques vont entrer en scène sous le règne même de Champlain. Les enfants de saint Ignace, arrivés à Québec en 1625, commencent, à proprement parler, la période héroïque de l'apostolat chrétien, tant au Canada qu'au sud de la ligne 45e. Seulement, nous ne les verrons que peu à peu envahir les immenses régions où les suivra le drapeau de la France chrétienne.

Conformément au plan que nous nous sommes tracé, nous nous tiendrons, dans notre récit, en deçà de la frontière actuelle des États-Unis, nous contentant de signaler à l'attention du lecteur les progrès de cette activité dévorante qui, après avoir inondé de son zèle apostolique les vallées du Saint-Laurent, de l'Ottawa, du Saguenay et le pays des Hurons, finira par déborder et se déverser dans l'immense territoire qui s'étend entre les Alleghanys et les Montagnes Rocheuses, des grands Lacs au golfe du Mexique.

Entre temps, nous verrons des missionnaires français rougir de leur sang le sol américain et porter les lumières de la foi aux farouches guerriers des cinq nations, à quelques milles d'Albany.

CHAPITRE IV

Les Iroquois ou les cinq nations. — Le P. Jogues tombe entre leurs mains avec deux Français et 22 Hurons. — Captivité et souffrances du missionnaire. — L'un de ses compagnons est massacré sous ses yeux. — Délivrance. — Captivité et supplices prolongés du P. Bressani. — Michelet et les Jésuites. Un calomniateur en mauvaise posture. — Le P. Jogues, ambassadeur chez les Iroquois. — Ses bourreaux lui font bon accueil. — Retour précipité au Canada. — Il est nommé missionnaire des Iroquois. — Un coffret malencontreux. — Le P. Jogues traité en ennemi. — Sa mort.

Nous ne saurions nous faire une idée de la terreur qu'inspiraient aux premiers colons du Canada les farouches Iroquois. Ce cri sinistre : *Les Iroquois!* avait tant de fois retenti dans les campagnes nouvellement établies entre Montréal et Québec, préludant presque toujours à d'horribles massacres ! Aussi, malgré leur courage, les Jésuites n'osèrent point tout d'abord se hasarder dans le pays de ces barbares. C'eût été s'exposer à une mort certaine, précédée par d'effroyables tortures (1).

Cette nation belliqueuse, que Champlain eut peut-être le tort de transformer en ennemie irréconciliable de la Nouvelle-France, et qui devait, par la suite, anéantir, ou à peu près, les chrétientés naissantes chez les autres peuplades sauvages, dominait au sud des lacs Érié et Ontario, du Saint-Laurent, jusqu'à la rivière Richelieu, et dans le voisinage des Abénakis. Elle formait une confédération composée des Agniers ou Mohawks, des Onnontagués, des Goyogouins, des Onneyouts et des Tsonnontouans. Le nom propre des Iroquois était

(1) Le premier sauvage de cette nation qui ait embrassé la foi chrétienne fut un prisonnier de guerre, rencontré et converti par le P. Brébœuf, chez les Hurons. Le saint missionnaire réussit à lui administrer le baptême avant qu'il subît les derniers supplices. « C'est ainsi, nous dit Charlevoix, que cet homme fut assez heureux pour passer de cette espèce d'enfer au séjour des élus, à en juger du moins par les dispositions dans lesquelles il parut mourir. » Ceci se passait en 1640.

Agonnonsionni, c'est-à-dire, faiseurs de cabanes. « Le premier nom leur a été donné par les Français et vient du mot *hiro*, j'ai dit, par lequel ils finissaient généralement leurs discours, et du mot *koué*, cri de joie ou de tristesse, selon qu'il était prononcé long ou court (1). »

Le premier missionnaire qui pénétra dans le pays iroquois pour y séjourner fut un captif. Son nom, qui sera un jour, nous l'espérons, inscrit au catalogue des saints, était Isaac Jogues. Ce saint religieux naquit à Orléans, le 10 janvier 1607.

Il tomba aux mains de ces barbares avec deux jeunes gens, René Goupil et Guillaume Couture, au moment où il retournait, en compagnie d'une quarantaine de Hurons, au pays de ces derniers. Le lieu où les Iroquois se tenaient en embuscade est à une faible distance de l'embouchure du Richelieu, au milieu d'un groupe d'îles, à la tête du lac Saint-Pierre.

Au moment de l'attaque, les Hurons s'enfuirent dans les bois. Le P. Jogues aurait pu se sauver ; mais, voyant des néophytes et l'un de ses compagnons, René Goupil, prisonniers, il vint partager leur captivité ; ce que firent également Guillaume Couture et l'héroïque chef huron, Eustache Ahasistari, qui devait bientôt payer son attachement au ministre de Dieu par les plus effroyables supplices.

Les captifs, au nombre de 24 ou 25, furent conduits par leurs bourreaux au pays des Iroquois, en passant par le lac Champlain et le lac Georges. « Les premiers parmi les hommes blancs, Jogues et ses compagnons, contemplèrent ce lac aux aspects romantiques et qui porte le nom du maussade souverain hanovrien, au lieu de celui qui devait rappeler le doux martyr qui nous occupe ici. Comme une belle naïade du désert, il reposait entre les deux montagnes dont les échos ont reçu le baptême du feu ; la solitude y régnait alors seule en maîtresse, et le son des trompettes, le grondement du canon et le sifflement meurtrier des balles n'avaient pas encore éveillé ses rives endormies (2). » Ils passèrent près du lieu où, un siècle plus tard, devaient s'élever les remparts de Ticondéroga, et, après avoir évolué à travers d'innombrables îlots boisés qui remplissaient l'air d'émanations des

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, vol. 1, p. 96.
(2) Parkman : *Les Jésuites dans l'Amérique*, p. 174.

pins, des cèdres, des mélèzes, ils vinrent débarquer près de l'emplacement du futur fort William Henry.

Ayant laissé là leurs canots, les Iroquois se mirent en marche avec leurs prisonniers vers le village mohawk (1) le plus rapproché. On traversa l'Hudson supérieur, et, treize jours après avoir quitté le Saint-Laurent, les captifs arrivaient au terme de leur douloureux pèlerinage, dans une bourgade palissadée située sur les bords de la rivière *Mohawk*, à 48 kilomètres de *Renselaerswich* (aujourd'hui Albany).

Ces 13 jours furent une série ininterrompue de privations, de fatigues et de mauvais traitements. La fureur des barbares semblait se concentrer sur le P. Jogues, dont l'inlassable patience irritait, au lieu de la calmer, la cruauté de ses bourreaux. Écoutons Parkman faire le récit de l'arrivée du missionnaire et de ses compagnons dans la ville iroquoise :

« Les cris de guerre des vainqueurs annoncèrent leur approche et la fourmilière sauvage s'élança devant eux, le long de l'éminence sur laquelle était établie la ville : jeunes et vieux portaient tous un bâton ou une baguette de fer achetée aux Hollandais de l'Hudson ; ils se placèrent sur une double ligne, s'étendant de l'arrivée à l'entrée de la ville ; puis, à travers « cet étroit sentier du Paradis », ainsi que le nomme Jogues, on conduisit les captifs en une file unique, Couture en tête, suivi de quelques Hurons, puis Goupil, puis venaient les autres Hurons et enfin Jogues. Leur passage était salué d'une tempête de cris, de hurlements et de coups ; l'un d'eux fit tomber Jogues, mais comme une fois étendu à terre, la mort était imminente, tout en trébuchant, il se releva et suivit ses malheureux compagnons. Les sévices ne cessèrent qu'en entrant dans la ville où on les plaça sur une haute plate-forme au milieu de la place. Les trois Français étaient les plus maltraités et affreusement défigurés ; Goupil particulièrement, qui, contusionné de la tête aux pieds, ruisselait de sang. »

« On leur laissa reprendre haleine au milieu des clameurs de la foule, puis un chef donna le signal en s'écriant : « Allons caresser un peu ces Français ! » et la foule impitoyable

(1) Les Anglais désignent sous ce nom les Iroquois ou la tribu des Agniers.

s'élança sur la plate-forme le couteau à la main. Ils ordonnèrent à une Algonquine prisonnière, bien que convertie, de couper le pouce de Jogues (1). » « Trois fois la pauvre femme recula d'horreur ; enfin, menacée de perdre la vie, elle obéit. D'une main tremblante et le cœur serré, elle détacha, ou plutôt scia à sa racine le pouce désigné et le jeta par terre. L'homme de Dieu ne poussa pas un soupir. « Je le ramassai, ce membre coupé », dit-il, « et je vous le présentai, ô mon Dieu, vivant et véritable, en mémoire des sacrifices que depuis sept ans j'avais offerts sur l'autel de votre Église, et comme une expiation du manque d'amour et de respect que j'avais eu en touchant votre saint corps (2). »

Il serait révoltant de détailler toutes les tortures auxquelles on soumit les captifs dans le but d'épargner leur vie, tout en multipliant la douleur. « A la nuit, on les descendit ; ils furent étendus sur le sol d'une des maisons, les membres attachés à des pieux ; et les enfants, jaloux d'imiter les cruautés des parents, s'ingéniaient à placer des charbons sur les corps sans défense et si endoloris des prisonniers, que le moindre mouvement pour tenter de se délivrer de cette nouvelle plaie augmentait la souffrance (3). » Après trois jours d'indicibles tourments, ces malheureux furent conduits à huit kilomètres plus loin dans un village voisin, du nom d'Andagaron, où, durant deux longues journées, ils eurent à essuyer des mauvais traitements et des cruautés de toutes sortes. Puis, enfin, le triste cortège s'achemina vers la dernière station de cette route douloureuse d'un nouveau Calvaire, que les sauvages désignaient sous l'appellation de Tionnontoguen, située à 16 kilomètres environ d'Andagaron.

Tout en subissant de nouvelles tortures, le P. Jogues, qui ne cessait d'exercer son apostolat, eut le bonheur de convertir quatre nouveaux prisonniers hurons, qu'il rencontra en montant sur le théâtre où on devait le donner en spectacle. Les nouveaux chrétiens moururent peu de temps après avoir reçu le baptême, et allèrent proclamer au ciel l'héroïque vertu du grand Jésuite. Ils furent bientôt suivis par trois des compagnons de captivité du P. Jogues, Eustache Ahasistari, Paul

(1) PARKMAN : *Les Jésuites, etc.*, p. 176.
(2) Le R. P. F. MARTIN : *Le P. Isaac Jogues*, p. 112.
(3) PARKMAN : *Ibid.*, p. 177.

Ononchoraton, son neveu, et Étienne, dont le nom sauvage n'est pas connu. Ces trois héros expirèrent dans les trois différentes bourgades, en donnant à leurs bourreaux le spectacle, jusque-là inconnu chez ces barbares, d'un invincible courage allié à la charité qui pardonne. Couture fut adopté dans une famille pour remplacer un parent mort de celle-ci. Cette adoption bizarre le sauva.

Le P. Jogues et Goupil furent amenés au premier village où demeuraient ceux qui les avaient pris et réduits en esclavage. C'est là que René Goupil tomba sous la hache d'un meurtrier, martyr de sa piété et de sa grande dévotion pour le signe de la Croix.

Un vieil indien, l'ayant vu enseigner ce signe sacré aux enfants, appela un de ses neveux et lui dit : « Va ! tue ce chien de Français. Les Hollandais nous ont appris que ces signes qu'il a faits sur mon petit-fils ne valent rien. Je crains qu'il ne lui arrive quelque malheur. »

Cette commission barbare fut exécutée, sous les yeux mêmes du P. Jogues, à la porte d'une cabane, le 29 septembre 1642. René Goupil avait alors 35 ans. Il mourut en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Cet humble auxiliaire d'un apôtre, apôtre lui-même, n'a pas, que nous sachions, de monuments de pierre ou de marbre sur les places publiques pour perpétuer sa mémoire et redire son nom aux générations américaines de l'avenir. Cependant, aux yeux de celui qui juge en dernier ressort les actions humaines, il doit être plus grand que la plupart de ces héros ou grands hommes dont les prétendus exploits sont dus le plus souvent à l'orgueil et à l'ambition.

Après la mort de son compagnon d'infortune, le P. Jogues sentit la solitude peser de tout son poids sur son pauvre cœur qui avait déjà dévoré tant d'amertume. Il passa les longs mois de l'hiver comme entre la vie et la mort, à peine vêtu, obligé de porter de lourds fardeaux et n'ayant pour nourriture qu'un peu de farine de maïs et l'eau du ruisseau. Toutefois, soutenu par la grâce, il n'omit rien des exercices de la vie religieuse et trouva moyen de se livrer aux labeurs de l'apostolat. « Toute la consolation du P. Jogues », nous dit son historien, « était de se retirer dans le petit oratoire champêtre qu'il s'était construit dans la forêt, à une

petite distance de la cabane. Il s'y rendait aussitôt après avoir accompli son devoir d'esclave et pourvu à la provision de bois pour la journée, et là, sans feu, sans autre abri que quelques branches de sapin pour se protéger contre le vent, il restait des heures entières à genoux sur la neige, pour s'entretenir avec son Dieu, au pied d'une grande croix qu'il avait taillée, dans l'écorce d'un arbre. Là, il méditait, il priait, il lisait le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ,* et il s'excitait à une sainte ferveur en pensant qu'il était presque seul à aimer et à honorer le vrai Dieu dans ces vastes contrées (1). »

Nous ne suivrons pas le saint missionnaire durant les longs mois de sa captivité où il fut, en plus d'une circonstance, comme la bête de somme des féroces ennemis des Français, leur souffre-douleurs et l'objet de leur haine. Il parvint à s'échapper de leurs mains au mois d'août 1643, et, après avoir langui plusieurs semaines dans une sombre cachette à Renselaerswich, il put enfin se rendre à Manhattan (New-York), dont le fort délabré avait une garnison de 60 hommes. Cette ville naissante se composait alors de quelques rangées de maisons occupées par des laboureurs et des artisans. Le directeur général, Kieft, le reçut avec bonté, pourvut à ses besoins et lui donna le passage gratuit sur un petit navire partant pour l'Europe. Après une longue et pénible traversée, il arrivait enfin sur les côtes de la Bretagne ; et, le 5 janvier 1644, sous des vêtements qui n'annonçaient guère qu'un mendiant, il frappait à la porte du couvent des Jésuites de Rennes.

*
* *

Le P. Jogues venait à peine de recouvrer la liberté qu'un autre religieux de la même compagnie devint lui aussi la victime des farouches Iroquois. Le 27 avril 1644, le P. Joseph Bressani, jésuite italien, né à Rome, et missionnaire au Canada depuis deux ans, tomba en leur pouvoir, à quelques lieues de Trois-Rivières, au moment où il se dirigeait, avec un jeune garçon français et quelques sauvages, aux pays des Hurons.

Les eaux du lac Champlain virent de nouveau la flottille

(1) Le R. P. Martin : *Le P. Isaac Jogues,* p. 153.

iroquoise, chargée de prisonniers, retourner vers le théâtre des atrocités que nous avons racontées. Après avoir atteint l'extrémité sud du lac et reconstruit de nouveaux canots, les vainqueurs s'acheminèrent vers l'Hudson supérieur. En route, ils rencontrèrent un campement de pêche de quatre cents des leurs, et, dès lors, commencèrent les tourments de Bressani. « Ses persécuteurs lui fendirent la main entre le quatrième et le cinquième doigt ; puis, il fut battu à coups de bâtons, jusqu'à être couvert de sang, et on le replaça sur une des plates-formes destinées à ces cruelles exhibitions.... Toutes les nuits, durant une semaine, les cris, les injures, les mauvais traitements semblables à ceux que nous avons décrits précédemment, se succédèrent ; chaque soir, un chef parcourait le campement en criant : « Allons, enfants, venez caresser nos prisonniers. »

« La gent sauvage se précipitait alors vers la hutte où gisaient les captifs ; ils enlevaient les fragments de soutane déchirée qui, seuls, recouvraient le missionnaire ; ils le brûlaient avec des pierres rougies et des charbons ardents, le forçaient à marcher sur des cendres brûlantes, rôtissaient tantôt un ongle, et tantôt une phalange, réservant leurs plaisirs pour en retrouver le lendemain ; ces infamies se prolongeaient jusque vers deux heures du matin, après quoi on laissait le malheureux par terre, fortement attaché à quatre poteaux, ayant à peine un morceau de peau de daim pour se couvrir (1). »

« Pendant un mois entier », dit le P. Bressani, racontant lui-même son propre martyre, « nous eûmes à subir ces cruautés et de plus grandes encore, mais nous ne restâmes que huit jours dans ce premier lieu. Je n'aurais jamais cru que l'homme eût la vie si dure. »

Ils arrivèrent enfin au premier village iroquois, et les tortures redoublèrent de violence. La bastonnade, les coups de poing, la mutilation des doigts et des mains, le supplice du feu, etc., tout fut employé contre le missionnaire avec un raffinement de cruauté inouï. « Ils me mirent de l'ordure dans la bouche, et me brûlèrent le reste des ongles et quelques doigts des mains. Ils disloquèrent les doigts des pieds, et me

(1) PARKMAN : *Les Jésuites*, etc., p. 205.

percèrent un pied avec un tison.... Pendant la nuit, je restais étendu sur la terre nue, et attaché, selon la coutume, à plusieurs piquets, par les pieds, les mains et le cou. Pendant sept ou huit nuits, les moyens qu'ils prirent pour me faire souffrir sont tels qu'il ne m'est pas permis de les décrire, et on ne pourrait les lire sans rougir... Après un tel traitement, je devins infect et si horrible que tout le monde s'éloignait de moi, comme d'un cadavre en putréfaction, et on ne m'approchait que pour me tourmenter. »

« Je trouvais difficillement quelque personne charitable pour me mettre la nourriture dans la bouche, ne pouvant me servir d'aucune de mes mains qui étaient extrèmment enflées et en pourriture. J'avais donc à souffrir aussi de la faim. Je fus réduis à manger des grains de blé d'Inde crus, au détriment de ma santé. Le besoin me fit même trouver du goût à mâcher de l'argile, quoiqu'il me fût impossible de l'avaler. J'étais couvert de sales insectes, sans pouvoir m'en délivrer ni m'en défendre. Les vers naissaient dans mes plaies, et, dans un seul jour, il en tomba plus de quatre d'un de mes doigts. « J'ai dit à la pourriture : vous êtes mon Père, et aux vers : vous êtes ma mère et mes sœurs (1). »

Ces souffrances qui font frémir durèrent quatre longs mois. On avouera que ce récit abrégé des tortures endurées par les PP. Bressani et Jogues, auxquelles étaient également exposés tous les autres missionnaires du Canada, cadre mal avec cet extrait d'un article de Michelet dans la « Revue des Deux-Mondes » du 15 janvier 1863 : « Les Jésuites, rois du Canada, maîtres absolus des Gouverneurs, avaient là de grands biens, *une vie large, épicurienne* » ; et plus loin : « Les *relations* des Jésuites n'ont garde d'expliquer ce qu'étaient leurs martyrs. Ils ne l'étaient pas pour la foi, c'étaient des martyrs politiques. »

Il est impossible d'être plus étroitement sectaire et plus bêtement partial que ce prétendu grand historien de la France. Ce littérateur jacobin, qui a chanté les horreurs de la Révolution, avait l'âme trop basse pour rendre justice, parce qu'ils étaient religieux, à des hommes qui, par leur abnégation et leur héroïsme, firent briller le nom français

(1) Job, xvii, 14.

d'un éclat incomparable ; il a préféré les calomnier. C'était son affaire ; qu'il en porte maintenant la honte devant l'histoire.

Le P. Bressani fut donné enfin à une vieille femme, pour remplacer un parent défunt de cette dernière ; mais il était dans un si pitoyable état que l'Indienne l'envoya avec son fils au fort Orange pour y être vendu aux Hollandais. « Ceux-ci montrèrent la même générosité qu'ils avaient déjà témoignée à Jogues ; ils donnèrent une généreuse rançon (15 ou 20 doppies ou 50 à 60 dollars) pour sa délivrance, lui fournirent des vêtements, le remirent sur pied, puis l'embarquèrent pour La Rochelle, où il arriva le 25 novembre ; dès le printemps suivant, inutile et défiguré, mais la santé rétablie, il repartait pour braver les couteaux et les tortures des Iroquois (1). »

*
* *

Deux ans après la délivrance du P. Bressani, le pays des Agniers fut mis en émoi par l'arrivée des ambassadeurs que leur envoyait le gouverneur de Québec, M. de Montmagny. La paix venait d'être conclue, à Trois-Rivières, entre les Iroquois, les Français et leurs alliés. Il s'agissait maintenant d'en affermir les bases et de prévenir de nouvelles hostilités qui, étant donné la nature inconstante et belliqueuse des Iroquois, pouvaient, d'un jour à l'autre, recommencer. Au nombre de ceux qui portaient le rameau d'olivier aux farouches *Mohawks*, se trouvait le P. Jogues, de retour au Canada depuis deux ans. Il refit, accompagné de quatre guides agniers, d'un Français, N. Bourdon, et de deux chefs algonquins, le chemin de sa douloureuse captivité, mais en bonne condition cette fois : de nouveau, il vit se dérouler la nappe limpide du Champlain, les eaux sombres du lac Georges auquel il donna le nom de Saint-Sacrement, parce qu'il y arriva le jour de la Fête-Dieu, le 30 mai 1646. Dans un endroit de pêche, où ses guides le conduisirent, en se détournant de leur chemin, afin d'y obtenir du secours pour le transport des bagages, le bon Père rencontra une jeune Huronne chrétienne, élève des Ursulines de Québec, tombée en même

(1) PARKMAN : *Les Jésuites*, p. 206.

temps que lui aux mains des Iroquois. Elle était mariée et n'avait rien perdu de sa ferveur. « Privée de son chapelet, elle en récitait chaque jour les prières sur ses doigts, ou en marquait les dizaines avec de petits cailloux. Les leçons de



LE LAC GEORGES

ses bonnes institutrices avaient fructifié, et, loin de rougir de son baptême, elle s'en glorifiait. » Elle s'approcha du tribunal de la pénitence, et les paroles du Père ranimèrent ses sentiments de foi et de piété.

Après un moment d'arrêt à l'habitation hollandaise de

Renselaerswich, où le commandant du fort d'Orange les accueillit avec une grande bienveillance, les voyageurs se rendirent à Ossernenon, dont le nom avait été changé en celui de Onéougiouré. Le P. Jogues lui donna la dénomination plus chrétienne de Sainte-Trinité.

« Le 10 juin, il s'y tint une assemblée générale des capitaines et des anciens du pays pour la réception des ambassadeurs. Elle fut brillante et solennelle. Les présents placés, selon l'usage, devant les spectateurs nombreux, témoignaient de la magnificence du roi de France et de ses intentions pacifiques. »

Le P. Jogues, qui parlait parfaitement la langue des Iroquois, prit la parole et, dans leur style, proposa à ces barbares une paix durable, leur demandant la liberté de Couture et de Thérèse, la jeune Huronne dont nous avons parlé.

« Le Français captif fut relâché ; les sauvages mirent sur lui un collier de deux mille grains de porcelaine : « Voilà », dirent-ils, « le lien qui le retenait. Prends le prisonnier et sa chaîne, et fais-en ce qui plaira à Ononthio (1). »

Quant à Thérèse, ils répondirent que la liberté lui serait rendue dans le village voisin. « Voici un collier de 1.500 grains », ajoutèrent-ils, « pour garantie de notre parole. »

« Les négociations de la politique n'avaient pas fait perdre de vue au missionnaire l'objet de ses désirs et le but secret de sa mission. Il administra les sacrements à plusieurs chrétiens hurons et algonquins captifs, et leur apprit à porter la croix avec mérite. Il visita et soulagea les malades, et envoya au ciel plusieurs enfants moribonds. »

Les négociations terminées, le P. Jogues dut retourner de suite à la Nouvelle-France ; car les Agniers redoutaient un coup de main de la part des Iroquois du haut pays contre les Algonquins qui l'accompagnaient.

Les ambassadeurs quittèrent le bourg de la Trinité, le 16 juin, et marchèrent jusqu'au lac Saint-Sacrement. Là, ils firent des canots d'écorce, et le 29, jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, ils abordèrent à Trois-Rivières et, le 3 juillet, à Québec.

Le succès de son voyage inspira une nouvelle ardeur au

(1) Nom donné par les sauvages au gouverneur de Québec.

P. Jogues et lui fit concevoir le projet d'aller passer l'hiver au milieu des Iroquois.

« Dans le candide désir de son cœur, il les voyait déjà prêter l'oreille à ses discours, se soumettre aux enseignements de son divin Maître, embrasser la foi et en devenir un des glorieux triomphes après en avoir été la plus infranchissable barrière. »

Dans une consulte que le P. Lalemant tint avec les PP. Le Jeune et Vimont, et à laquelle assista le P. Jogues, le succès d'un nouveau voyage parut si douteux que le projet d'hivernement fut suspendu, « à moins qu'il ne se présentât quelque occasion favorable ». En attendant, le P. Jogues fut renvoyé à Montréal pour y continuer son ministère auprès des sauvages.

Toutefois, peu de temps après, les circonstances ayant changé, on inscrivit dans le journal du Supérieur de Québec ces simples mots : « Arrêté l'hivernement du P. Jogues aux Iroquois. »

Le saint missionnaire se mit en route, le 27 septembre, accompagné d'un jeune Français, Jean de la Lande, et de quelques Hurons qui, tout en prenant soin du canot et des bagages, profitaient de l'occasion pour visiter leurs parents captifs ; mais ces derniers, effrayés de la témérité de l'entreprise, l'abandonnèrent bientôt, à l'exception d'un seul. Le P. Jogues n'en continua pas moins son chemin avec les deux compagnons qui lui restaient.

Pendant qu'il s'avançait ainsi au milieu de la solitude des lacs et des forêts, qui, à cette saison, commençaient à se nuancer des couleurs vives de l'automne, l'orage grondait contre lui chez les peuplades qu'il allait évangéliser. Un petit coffre « qui contenait son modeste viatique et quelques objets de piété », et qu'il avait confié à son hôte du bourg de la Sainte-Trinité, comme gage de son retour, en fut la cause innocente.

L'ignorance et la superstition firent soupçonner aux Iroquois qu'il y avait, dans ce dépôt, un charme secret qui devait préparer leur ruine et faire le malheur de leur pays. Après le départ du Père, « les fléaux les plus redoutés semblèrent fondre sur la contrée. Ce fut premièrement une maladie contagieuse qui fit beaucoup de victimes, et, ensuite,

l'apparition de certains petits vers qui détruisirent presqu'entièrement la récolte. Il n'en fallait pas tant pour faire triompher la calomnie et surexciter tous les esprits. »

La malle fut jetée dans la rivière et, pendant un mois, avant l'arrivée du missionnaire, les ennemis des Français et de la prière réussirent à souffler partout la haine et la vengeance contre celui qu'on regardait comme l'auteur de tout mal.

Le Père, qui ignorait ces dispositions hostiles, avait eu de sinistres pressentiments et ne s'était pas dissimulé les dangers de sa mission. Qu'on en juge par le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait à un Jésuite de France, avant de partir : — « Le cœur me dit que, si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *ibo et non redibo* (j'irai et ne reviendrai pas) ; mais je serais heureux si le Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé, et que le peu de sang répandu en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerais de toutes les veines de mon corps et de mon cœur. »

Le P. Jogues n'était pas encore à mi-chemin que la partie remuante et irascible de la population iroquoise l'emportait sur les plus sensés et les plus prudents, et que, malgré les promesses récentes d'amitié, la guerre était déclarée contre les Français, les Hurons et les Algonquins. Une bande de guerriers, qui marchait sur le fort Richelieu, rencontra le P. Jogues et son compagnon à deux journées du village. Se jeter sur lui, le dépouiller de ses vêtements, l'accabler d'injures et l'emmener prisonnier fut l'affaire d'un instant.

Le 19 octobre 1646, Jogues et son compagnon, La Lande, faisaient leur entrée dans la bourgade d'Andagaron (Sainte-Trinité), où le serviteur de Dieu avait déjà passé ses treize mois de captivité. Les coups de poing et de bâton se joignirent bientôt aux cris de mort qui retentissaient de toutes parts à leurs oreilles. Un sauvage furieux enleva au Père des morceaux de chair sur les bras et sur le dos et les dévora en disant : « Voyons si cette chair blanche est une chair de manitou. »

Le courage du patient ne se démentait pas. « Non », lui répondit-il, « je suis un homme comme vous ; mais je ne crains ni la mort ni les tourments. Pourquoi me faites-vous mourir ? Je suis venu en votre pays pour cimenter la paix, affermir la terre, et vous montrer le chemin du ciel, et vous

me traitez comme une bête fauve! Craignez les châtiments du Maître de la vie. »

Cependant, la division était au milieu de la tribu. Les uns, partisans de la paix et respectueux de la foi jurée, protestaient contre ces violences et prenaient ouvertement la défense des prisonniers. Une grande assemblée fut même convoquée à Tionnontogen, la plus considérable des bourgades des Agniers, située à 16 ou 20 kilomètres plus loin. Ici, le parti de la paix l'emporta. Il fut décidé que les captifs auraient la vie sauvé et la liberté; mais le parti acharné à leur perte n'attendit pas les suites de cette résolution, et le crime était déjà consommé quand les députés du conseil revinrent pour le prévenir.

Le 18 octobre au soir, le P. Jogues fut invité à prendre son repas dans une cabane qui appartenait à la famille de l'Ours. Le serviteur de Dieu suivit humblement ses bourreaux. Au moment où il franchissait le seuil de la cabane, on lui asséna un coup de hache qui l'étendit mort. Sa tête fut aussitôt tranchée et placée sur un des pieux de la palissade d'enceinte, la face tournée vers le chemin par lequel il était venu.

Le lendemain, de grand matin, son compagnon, Jean de la Lande et le Huron qui les avait conduits eurent le même sort; leurs corps furent jetés dans la rivière.

Cette mort d'un saint et d'un martyr fut la première semence de la foi dans le pays des Mohawks qui devint plus tard une partie de l'État de New-York. Elle fut suivie de la conversion d'un Iroquois qui reçut une blessure au bras en voulant protéger le missionnaire contre son meurtrier, et par celle de l'assassin lui-même qui tomba, l'année suivante, entre les mains des Français et fut livré aux Algonquins. Cet homme, qu'on soumit à la torture, écouta docilement les missionnaires, fut baptisé et mourut chrétien.

Comme le Christ sur la Croix, l'apôtre des Iroquois avait, en mourant, prié pour ses bourreaux.

CHAPITRE V

Le P. Lejeune hiverne dans le Maine au milieu des Montagnais. — Un sorcier peu aimable. — Le P. Dreuillète visite les mêmes régions. — Changements survenus chez les sauvages. — Le Vendredi saint. — Les Abénakis. — Les Récollets. — Le P. Dreuillète ambassadeur à Boston. — Plymouth. — Salem. — Nouvelle ambassade à New-Haven.

Les relations des Jésuites de 1634 nous ont conservé le souvenir d'un hivernement du P. Paul Lejeune chez les Montagnais, dans les forêts du *Maine*. Ce voyage, entrepris dans un but d'apostolat et pour lui permettre d'apprendre la langue algonquine, fut pour le Jésuite un pénible apprentissage de la vie de missionnaire. Il a raconté, lui-même, les privations dont il eut à souffrir, les fatigues et les inconvénients de toutes sortes qu'il eut à endurer au milieu des sauvages, et surtout, les persécutions d'un sorcier ou d'un médecin de la tribu qui le prit en aversion et ne cessa de l'accabler de ses grossières railleries. « Ce misérable homme et la fumée ont été les deux plus grands tourments que j'aie endurés parmi ces barbares ; ny le froid, ny le chaud, ny l'incommodité des chiens, ny coucher à l'air, ny dormir sur un lict de terre, ny la posture qu'il faut tenir dans leurs cabanes, se ramassant en peloton, ou se couchant, ou s'a-séant sans siège, ny sans matelat, ny la faim, ny la soif, ny la pauvreté et la saleté de leur boucan, ny la maladie : tout cela ne m'a semblé qu'un jeu à comparaison de la fumée et de la malice du sorcier (1). »

Ceci avait lieu en 1633.

Treize ans plus tard, le P. Gabrielle Dreuillète s'achemina à son tour vers ces régions qui comptaient déjà un bon nombre de chrétiens, car ses compagnons étaient tous convertis.

(1) *Relations*, 1634, p. 201.

Ils considéraient le missionnaire comme leur ami et leur père.

« Les prières, la messe, toutes les formes du culte s'observaient ; on éleva une chapelle en écorce d'arbre à chaque campement, et aucune fête de l'Église ne se passa sans célébration (1). »

Un fait digne de remarque, et qui montre jusqu'à quel point la foi avait fait des progrès chez ces peuplades indiennes, c'est que, le Vendredi saint, après avoir étendu sur la neige leurs meilleurs vêtements de castor et y avoir placé un crucifix, ces pauvres gens s'agenouillèrent devant cet autel rustique et prièrent pour la conversion des Iroquois, leurs ennemis. La haine, si tenace chez l'Indien, avait donc disparu dans le cœur de ces Montagnais, pour faire place aux sublimes sentiments de la Charité.

« Lorsque nous étudions », dit Parkman, « les résultats de ces missions, nous nous rendons compte combien l'influence française et celle des Jésuites s'étendaient bien au-delà du cercle des convertis, car plusieurs tribus idolâtres subirent un notable adoucissement de mœurs. » Et ailleurs : — « L'évidence abonde qui prouve qu'en enseignant les dogmes et les préceptes de l'Église romaine, les missionnaires initiaient aussi les sauvages à toutes les lois morales du Christianisme. » Et enfin : — « Quant à la forme de religion que les Jésuites enseignaient, les protestants auront beau vouloir la ridiculiser, l'expérience est là pour démontrer qu'elle était la seule accessible à leur nature inculte et barbare. »

Le P. Dreuillète, parti de Sillery, le 20 août 1846, atteignit les eaux du Kennebec et descendit vers les villages abénakis. Là, il soigna les malades, baptisa les mourants et répandit quelques instructions religieuses. Il descendit la rivière Narridgewood jusqu'au premier poste de commerce anglais, où s'est élevée plus tard la ville d'Augusta. De là, il se rendit sur les bords de la mer, à l'embouchure de la rivière Penobscot. Les Récollets établis en cet endroit depuis quelque temps, car ils y avaient un couvent, le reçurent avec beaucoup de cordialité.

Nous n'avons pu, jusqu'ici, parfaitement éclaircir ce point de l'histoire des missions de la Nouvelle-France qui a rapport

(1) Parkman : *Les Jésuites*, p. 240.

aux Récollets. Ils arrivent à Québec, font quelques excursions chez les sauvages : le P. Le Caron traverse la Nouvelle-Angleterre ; puis le silence se fait sur ces bons religieux qu'on est tout surpris de retrouver sur les ruines de Saint-Sauveur et sur les rives de Kennebec. Quoi qu'il en soit, en 1646, ils étaient établis au milieu des Abénakis et des Montagnais ; nous comprenons davantage les étonnants progrès du catholicisme chez ces peuplades.

Le P. Dreuillète trouva sur les bords du Kennebec des PP. Capucins, qui y avaient un hospice ; ces religieux avaient encore une maison à Pentagoët (Saint-Sauveur) et ils servaient d'aumôniers, non seulement aux Français établis sur toute cette côte et sur celle de l'Acadie, mais encore à ceux que le commerce y attirait (1). »

Maurault, dans son *Histoire des Abénakis,* jette quelque lumière sur la question : « Nous sommes portés à croire », dit-il, « que quelques-uns de ces missionnaires (les Jésuites) pénétrèrent jusqu'à la rivière Pentagoët (Penobscot), vers 1635 ; car, dans leurs relations de cette époque, il est fait mention des Etchemins et des Pentagoëts. »

« Ces sauvages furent aussi évangélisés par les PP. Capucins, qui s'établirent en Acadie vers 1640. Quelques-uns de ces religieux allèrent établir un petit hospice à Pentagoët, où ils résidèrent une dizaine d'années. »

« Le P. Dreuillète employa tout l'hiver et le printemps à visiter les différentes bourgades de cette contrée, baptisa quantité d'enfants et quelques adultes moribonds, et trouva partout un grand désir d'être instruit. Des jongleurs mêmes se déclarèrent ses disciples et brûlèrent tout ce qui avait servi à leurs sortilèges (2). »

De retour à Québec, le printemps suivant, le P. Dreuillète exposa à ses supérieurs les magnifiques résultats de son voyage, et il fut décidé d'établir une mission permanente chez les Abénakis. Ce ne fut qu'en 1650, toutefois, qu'il redescendit le Kennebec. Cette fois, il venait négocier un traité entre la Nouvelle-France et la colonie anglaise du Massachusetts.

(1) CHARLEVOIX, vol. I, p. 280.
(2) CHARLEVOIX.

« Le moment ne semblait pas heureusement choisi pour l'envoi d'un jésuite à Boston ; car, non seulement il avait été déclaré qu'un des premiers motifs de la colonisation anglaise était d'élever une défense contre le royaume de l'antéchrist « que les Jésuites s'efforcent de faire surgir en tout lieu » : même, trois ans avant, la législature du Massachusetts avait ordonné que tout Jésuite mettant le pied sur le territoire serait expulsé et pendu s'il y revenait (1). »

Néanmoins, le P. Dreuillète ne s'en rendit pas moins à Boston, où il arriva dans un bateau anglais sur lequel il avait pris passage à Merrymeeting-Bay.

« La ville aux trois collines se présenta à lui dans son sévère aspect puritain, sous un ciel glacé de décembre, lorsque, venant de la péninsule voisine de Charlestown, il traversa pour aborder. Il fut reçu cordialement par Winslow, magistrat de la République naissante, par le gouverneur Dudley, qui demeurait à Roxbury, par Eliot, qui s'occupait alors des Indiens. Il se rendit à Plymouth et à Salem et fut frappé de la prospérité de ces jeunes colonies et du chiffre de leur population. »

Sa mission étant remplie, le P. Dreuillète revint chez les Abénakis, et, de là, à Québec.

Le gouverneur du Canada, M. d'Ailleboust, afin d'arriver à un accord définitif avec la Nouvelle-Angleterre, au sujet des Mohawks et d'un traité de commerce, y renvoya le P. Dreuillète en lui adjoignant Jean-Paul Godefroy. Les délégués se rendirent à New-Haven, dans le Connecticut, et parurent devant les commissaires des quatre colonies à qui ils exposèrent clairement l'objet de leur mission. Mais cette nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse et échoua complètement. Les settlers, peu accommodants, se réservaient ainsi la liberté d'exciter les Iroquois contre la Nouvelle-France, en attendant qu'ils pussent eux-mêmes se mettre de la partie.

(1) Parkman : *Les Jésuites en Amérique*, p. 254.

CHAPITRE VI

Missions permanentes chez les Iroquois. — Le P. Poncet, attaché au poteau des tortures, est promené en triomphateur chez les Agniers. — Le P. Lemoyne chez les Onontagués — Les Hurons captifs apprennent à leurs bourreaux à respecter notre sainte religion. — Les Agniers demandent des missionnaires. — Le P. Lemoyne leur est envoyé. — Les PP. Chaumont et Dablon vont s'établir à Onontagué. — Cinquante Français les suivent et fondent une colonie dans l'État de New-York. — Le P. Mesnard chez les Goyogouins. — Le P. Chaumont visite les Tsonnontouans. – La guerre vient arrêter à ses débuts l'apostolat chez les Iroquois. — Le P. Lemoyne demeure à Onontagué. — Garakonthié. — Un Jésuite qui vaut une armée. — Le châtiment des Agniers. — La paix. — Les missionnaires retournent à leurs postes. — Le P. Jogues se venge, comme le Christ, en convertissant ses bourreaux.

Après la mort du P. Jogues, les Iroquois, devenus le fléau de la Nouvelle-France, avaient continué leur guerre d'extermination contre les tribus alliées des Français. La malheureuse nation huronne, presque toute convertie au catholicisme, était tombée sous leurs coups, et ses débris épars ressemblaient aux restes dispersés d'un troupeau ravagé par des loups dévorants. Cette race infortunée semblait n'avoir reçu les enseignements de l'Évangile que pour se préparer au trépas.

Toutefois, le sang des martyrs allait bientôt devenir une semence de nouveaux chétiens et, comme aux premiers siècles de l'Église, les persécuteurs eux-mêmes ne devaient pas tarder à ressentir l'influence salutaire de la doctrine du Christ.

En 1653, le P. Poncet tombe, aux portes mêmes de Québec, entre les mains de ces barbares. Conduit chez les Agniers, avec un autre Français, il est, selon l'habitude, attaché au poteau et soumis à la torture. On lui coupe un doigt, et tout fait présager au captif de longs et terribles supplices, quand, tout à coup, l'hostilité des bourreaux cesse comme par

enchantement. En un clin d'œil, ses liens sont coupés et, de victime devenu héros, le missionnaire, encore tout sanglant et meurtri, est promené en triomphateur de bourgade en bourgade. Que s'était-il passé ? Un Iroquois venait d'arriver de Trois-Rivières apportant la nouvelle que la paix était sur le point d'être conclue et qu'Ononthio demandait, comme préliminaire, la liberté du P. Poncet. La paix fut en effet établie, et le religieux, après plus d'un danger de mort, put retourner à Québec.

« L'année suivante, le P. Lemoyne fut renvoyé à Onontagué pour y ratifier le traité au nom du gouverneur général, et tout s'y passa avec beaucoup de satisfaction de part et d'autre. Le missionnaire dit aux sauvages qu'il voulait avoir sa cabane dans leur canton, et non seulement son offre fut acceptée, mais on lui marqua un emplacement, dont il put prendre possession (1). »

Le P. Lemoyne trouva une multitude de Hurons captifs qui formaient, au milieu des infidèles, une colonie assez semblable à celle des Hébreux pendant la captivité de Babylone. Leur foi avait été mise aux plus rudes épreuves, et n'en était que plus vive. L'exemple de leur vertu et les exhortations pathétiques de quelques-uns avaient fait concevoir aux Iroquois une grande estime pour la religion qu'ils professaient ; plusieurs même paraissaient disposés à l'embrasser.

Le P. Lemoyne, en retournant à Québec, fut sur le point d'être mis à mort par les Agniers, dans les environs de Montréal. Les Hurons, les Algonquins et un des Onontagués qui l'accompagnaient furent tués, et ce ne fut qu'à l'énergique attitude du seul Onontagué qui restait qu'il dut son salut.

Ceci montre que, en 1654, la vie épicurienne des Jésuites, dont parle Michelet, n'était pas des plus attrayantes, et que les farouches Iroquois, en dépit des traités, ne discontinuaient pas leurs meurtrières expéditions. Ces méfaits n'empêchèrent pas les Agniers, ou Bas Iroquois, de solliciter, cette même année, un missionnaire.

Le P. Lemoyne, qui brûlait du désir de convertir ces fiers ennemis, leur fut envoyé. Il arriva chez les bourreaux du

(1) Charlevoix, vol. I, p. 316.

P. Jogues en 1654, et s'établit au milieu d'eux. L'année suivante, 1655, les PP. Chaumont et Dablon allèrent commencer la mission des Onontagués, l'une des cinq nations qui occupait, à quelque cent milles du fort Orange, le centre de la confédération iroquoise, au sud du lac Ontario. Cette œuvre d'évangélisation commença sous les meilleurs auspices. Une chapelle fut construite avec tant d'ardeur et par tant de gens qu'elle fut achevée en un jour. Ce jour-là même, on y baptisa un catéchumène. « Dès lors, les missionnaires firent toutes leurs fonctions avec la même liberté que s'ils eussent été au milieu de la colonie, et ils rencontrèrent bien des cœurs dont l'Esprit-Saint avait pris possession. »

En 1656, cinquante Français furent choisis pour aller, sous les ordres du sieur Dupuys, officier de la garnison de Québec, former un établissement au pays des Onontagués. Les PP. Fremin, Mesnard et Dablon, désignés à ce poste par le P. Lemercier, qui devait lui-même les accompagner, eurent alors pour mission de fonder la première Église iroquoise.

Les Français, bien accueillis par les Onontagués, se décidèrent à s'établir au milieu d'eux. Malheureusement, l'argent manquait à la colonie de la Nouvelle-France et l'on omit l'érection d'un fort. Ce fut ce qui perdit l'entreprise.

Le 24 juillet 1656, il se tint un Conseil général où le P. Chaumont parla avec beaucoup d'éloquence de la religion chrétienne. Le même jour, les députés du canton de Goyogouin vinrent demander un missionnaire, et on leur accorda le P. Mesnard.

En 1657, le P. Chaumont alla visiter le canton des Tsonnontouans, tout à fait à l'ouest de la confédération iroquoise. Là encore les Hurons captifs avaient répandu les semences de la foi, et, par leur bons exemples, disposé beaucoup d'infidèles à recevoir les lumières de l'Évangile.

« Le P. Mesnard eut encore plus de succès dans les cantons de Goyogouin et d'Oneyouth. Dès la première année, il conféra le baptême à 400 personnes. Il y avait tout lieu de se promettre une plus abondante moisson ; mais les desseins de la Providence sont impénétrables ; dans le temps qu'on croyait pouvoir compter sur ces sauvages, ils échappèrent à la grâce, et la colonie avait à peine eu le temps de respirer... qu'elle se trouva replongée dans toutes les horreurs d'une

guerre où il y avait tout à craindre pour elle, et absolument rien à gagner (1). »

Quoi qu'il en soit, les cinq nations iroquoises avaient reçu les apôtres de la vraie foi, et dans toute la partie supérieure de l'État de New-York, qui n'offrait pas alors l'attrait de nos florissants diocèses modernes, l'Église avait recueilli, avec le sang des missionnaires français, les premiers fruits de la chrétienté naissante américaine.

En 1658, les Français établis au milieu des Onontagués évacuèrent leur canton, ou mieux, prirent la fuite, et les missions iroquoises furent momentanément abandonnées.

En 1661, à l'automne, on reçut, à Québec, du P. Lemoyne, des lettres datées d'Onontagué. Cet intrépide missionnaire, après avoir couru les plus grands dangers de la part des autres nations iroquoises, était arrivé dans ce canton où un chef du nom de Garakonthié, devenu célèbre dans la suite par son génie, sa franchise, son amitié pour les Français et sa conversion, lui fit une réception magnifique.

« Garakonthié », dit Charlevoix, « n'avait de sauvage que la naissance et l'éducation ; avec toutes les bonnes qualités qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans sa nation, il avait un excellent naturel, beaucoup de douceur, un génie supérieur et beaucoup de droiture; ses belles actions à la guerre et sa dextérité à manier les esprits dans les conseils lui avaient acquis un grand crédit dans sa nation, et le plus ordinaire emploi qu'il en fit toujours fut d'empêcher les résolutions violentes et de ménager la paix avec les Français qu'il aimait sincèrement ; il leur avait donné une grande preuve de cet attachement en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entre eux, et tous ceux qui étaient actuellement captifs dans son canton et dans les autres lui avaient obligation de la vie (2). »

Le P. Lemoyne, qui valut à lui seul plus qu'un régiment pour la défense de la Nouvelle-France, harangua le grand conseil tenu après son arrivée chez les Onontagués, fit rendre de suite la liberté à neuf Français, avec la promesse que tous les autres seraient également délivrés, renoua les négo-

(1) Charlevoix.
(2) Charlevoix, vol. I, p. 352.

ciations pour la paix et obtint qu'une ambassade se rendrait, au plus tôt, à Montréal, pour y rencontrer le gouverneur général, M. d'Avaugour. Garakonthié en fit partie.

En dépit des hostilités qui se continuèrent pendant le voyage des ambassadeurs à Montréal, le P. Lemoyne exerçait librement son ministère dans le canton d'Onontagué. « Ce n'est pas qu'il ne s'aperçût bien, d'abord, que tous les esprits n'étaient pas également bien portés à la paix ; mais il crut devoir dissimuler, et cette conduite lui réussit. »

Pendant que le major de Montréal et 26 Français tombaient sous les coups des Onontagués, aux environs de Ville-Marie, trois des cantons ratifièrent le traité conclu à Montréal, et tous les prisonniers français furent rendus au P. Lemoyne, qui les conduisit en cette ville.

Sur ces entrefaites, il y eut de grands tremblements de terre qui jetèrent l'épouvante chez les colons et les sauvages. Les Anglais s'emparèrent des possessions hollandaises et devinrent les voisins immédiats des Iroquois, « ce qui changea entièrement la situation dans laquelle se trouvaient ces barbares, et devint la cause d'une bonne partie de ce que nous avons eu à souffrir, depuis ce temps-là, de l'insolence de cette nation (1) ».

En 1665, le vice-roi de la Nouvelle-France, M. de Tracy, fit construire trois forts pour empêcher les déprédations des Iroquois. Le premier fut placé à l'endroit même où avait été celui de Richelieu, à l'embouchure de la rivière du même nom ; le deuxième au pied des Rapides ; le troisième un peu plus haut. Ces forts reçurent les noms de Sorel, Chambly et Sainte-Thérèse.

Cette même année, Garakonthié vint à Québec avec des députés de son canton, ceux de Goyogouin et de Tsonnontouan ; ils firent de beaux présents à M. de Tracy et l'assurèrent de la parfaite soumission des trois cantons.

Il n'en fut pas de même des Agniers et des Onneyouths, et il fut décidé de porter la guerre dans leur pays. Les Onneyouths, alarmés des préparatifs qui se faisaient contre eux, se soumirent ; le canton des Agniers fut envahi par M. de Courcelles.

(1) CHARLEVOIX.

Pour la première fois depuis Champlain, les armées françaises allaient chercher chez eux ces farouches guerriers qui, durant un demi-siècle, n'avaient cessé de porter chez leurs voisins la désolation et la mort. Les Iroquois n'attendirent pas les soldats de M. de Courcelles ; ils s'enfuirent dans les bois. Leurs villages furent brûlés, leurs provisions détruites, et ils apprirent à connaître les inconvénients de la guerre, quand elle n'a pas lieu en pays ennemi.

En 1666, une seconde expédition, sous les ordres de M. de Tracy, composée de 600 soldats du régiment de Carignan et d'un pareil nombre de Canadiens et de cent sauvages, acheva de ruiner le canton des Agniers. « On découvrit des magasins creusés dans la terre, tellement remplis de grain qu'on aurait pu en nourrir la Colonie pendant deux ans. »

Cette double invasion, destinée à donner une bonne leçon aux Iroquois, obtint l'effet voulu. Les Agniers et les Onneyouths jugèrent enfin que le parti le plus sage était de s'accommoder avec les Français. « Peu de temps après le départ de M. de Tracy, ils envoyèrent à M. de Courcelles des députés qui firent leur soumission à ce général et lui demandèrent des missionnaires. »

« Il leur obtint cette grâce, quoiqu'on ne l'eût pas encore faite aux autres cantons, et le choix tomba sur les PP. Bruyas et Frémin. Le P. Garnier, qu'on envoya peu de temps après à leur secours, était allé visiter les chrétiens d'Onontagué ; Garakonthié le retint, lui bâtit une cabane et une chapelle, et lui fit promettre de ne point sortir de son canton qu'il ne fût lui-même de retour à Québec, où il s'en allait demander des missionnaires pour son propre canton et celui de Goyogouin. Il partit, en effet, et revint avec les PP. de Corbeil et Milet (1). »

Un nombre considérable d'Iroquois s'étant établis à l'extrémité occidentale du lac Ontario (dans l'État de New-York), l'évêque de Pétré, Mgr de Laval, arrivé au Canada en 1659, leur envoya deux prêtres, messieurs de Fénelon et Trouvé.

Ainsi, en 1668, à l'exception du canton des Tsonnontouans, la nation iroquoise tout entière avait ses missionnaires.

(1) CHARLEVOIX.

Malgré les obstacles suscités par le démon, en dépit du voisinage des Anglais protestants dont la conduite, au dire de Charlevoix, n'était pas toujours exemplaire, malgré surtout la traite de l'eau-de-vie par les trafiquants du fort d'Orange et même de New-York, les progrès du christianisme devinrent assez rapides dans cette vaste région occupée par



LA RIVIÈRE MOHAWK OU DES IROQUOIS

la confédération iroquoise. Bientôt, même, nous verrons plusieurs de ces barbares perdre leur férocité et devenir des modèles de vertus chrétiennes.

Le pays des Agniers, si longtemps réfractaire à la foi, finit par recueillir le fruit des souffrances et du martyre de ses premiers apôtres. Les farouches Mohawks, « qui seuls jusque-là avaient trempé leurs mains dans le sang des ministres de l'Évangile », étaient considérés parmi tous les sauvages de

l'Amérique du Nord comme les plus féroces et les plus sanguinaires. « Ce fut, néanmoins, dans ce canton que le progrès de l'Évangile fut le plus rapide et la récolte plus abondante. On y vit bientôt une Église composée de fervents néophytes qui ont depuis fondé ces florissantes missions de Saint-Louis et de la Montagne, si fécondes en saints et dont la colonie a tiré de si grands avantages. Enfin, c'est ce même canton qui a donné la Geneviève de l'Amérique septentrionale, cette illustre Tegahkouita, que le ciel a continué, depuis près de 70 ans, à rendre célèbre par des miracles d'une authenticité à l'épreuve de la plus sévère critique (1). »

Le P. Jogues n'avait pas souffert vainement. Outre sa palme de martyr *de l'obéissance et de la charité* (2), il reçut, du haut du ciel, cette satisfaction bien agréable à un cœur d'apôtre, de voir ses bourreaux ou leurs fils embrasser la religion qu'il leur avait prêchée par l'effusion de son sang.

En 1671, le grand chef des Goyogouins fut baptisé à Québec, par Mgr de Laval, et eut pour parrain l'intendant de la Nouvelle-France, M. de Talon. Ce fut cette même année que les Agniers, devenus chrétiens, craignant de n'avoir pas la liberté de vivre selon les maximes de leur religion dans leur propre pays, vinrent fonder, tout près de Montréal, la mission Saint-Louis, qui subsiste encore sous le nom de Caughnawaga.

(1) Charlevoix, liv. I, p. 403.
(2) Ainsi le désigne son biographe que nous avons cité plus d'une fois.

CHAPITRE VII

Les missions de l'Ouest. — Le P. Mesnard chez les Outaouais. — Son arrivée dans le Michigan. — Il se rend dans le nord du Wisconsin. — Sa mort mystérieuse. — Le P. Allouez le remplace. — Ascendant extraordinaire de ce missionnaire sur les sauvages. — Obstacles à la conversion des Indiens. — Après un voyage à Québec, il revient avec le P. Nicolas aux missions de l'Ouest. — Allouez s'avance à Green Bay. — Réunion des délégués de la plupart des peuplades de l'Ouest au Sault-Sainte-Marie. — Leur soumission au roi de France. — Vers le même temps, le nord du Maine est reconnu possession française. — Les PP. Allouez et Dablon visitent les Mascoutins entre la rivière Wisconsin et l'Illinois. — Allouez se rend chez les Outagamis ou Renards, malgré les sinistres prédictions de ses amis, les Mascoutins.

Pendant que la lutte se poursuivait entre les Iroquois et les peuplades alliées des Français, les missionnaires continuaient leur apostolat, au prix de mille dangers et des plus grandes fatigues. Ils durent s'éloigner de plus en plus pour suivre les débris épars des Hurons, des Algonquins et des autres nations qui fuyaient la cruauté de l'ennemi commun.

Le P. Mesnard, parti en 1660, à la demande des Outaouais qui, après avoir laissé les rives de la rivière qui porte leur nom, habitaient alors les bords du lac Supérieur, se rendit sur les rives méridionales du grand lac où deux aventuriers français l'avaient précédé peu de temps auparavant. Ce missionnaire fut traité comme un esclave par ses guides et eut tout à souffrir de ses farouches compagnons. Il passa l'hiver dans le haut Michigan, sur le bord d'une petite anse du lac Supérieur, qu'il appela Sainte-Thérèse, parce qu'il y arriva le 15 octobre, jour où l'on célèbre la fête de cette sainte. « Il y trouva quelques chrétiens de diverses nations qui l'occupèrent assez, et il augmenta leur nombre de quelques âmes prédestinées, pour le salut desquelles il lui parut que la Providence divine l'avait conduit dans ces déserts. »

Malgré la conduite édifiante de quelques Français qui l'avaient accompagné (1), en dépit de son zèle, le P. Mesnard eut à gémir sur l'endurcissement des Outaouais, qui refusaient de se convertir, dans la crainte d'attirer sur leur nation les malheurs dont les Hurons avaient été accablés, et qui, de plus, tenaient à la polygamie, fort en usage parmi eux.

« Après plus de huit mois de séjour dans un lieu si triste, et où il n'avait guère vécu que de glands et d'écorces d'arbres pilés avec un peu d'huile pour tout assaisonnement, il fut appelé par des Hurons qui s'étaient établis dans l'île Chagouamigon ou de Saint-Michel. Il se mit en route, le 13 juin 1661, avec un très saint homme, nommé Jean Guérin, qui, depuis vingt ans, était au service des missionnaires. Après avoir parcouru une centaine de milles, toujours sur les bords du lac Supérieur, il était sur le point d'arriver chez les Hurons, quand il s'égara dans la forêt et ne reparut plus. On n'a jamais pu savoir ce qu'était devenu le P. Mesnard. Son sac fut trouvé, quelque temps après, entre les mains d'un sauvage qui ne voulut pas dire de qui il l'avait eu ; et, au bout de quelques années, sa soutane et son bréviaire furent reconnus dans une cabane de Sioux, qui leur rendaient une espèce de culte en leur présentant dans leurs festins de tous les mets qu'on servait (2). »

Le P. Mesnard est le premier des pionniers du Michigan et du Wisconsin. Pauvre missionnaire, il traversa ces régions qui devaient plus tard étonner le monde par la richesse de leurs mines de fer et devenir le grand facteur de la richesse et de la puissance américaine. Son corps gît quelque part dans un humble recoin du nord du Wisconsin ; mais l'histoire, qui sait reconnaître le mérite des héros de la civilisation et de la foi, conserve son souvenir comme l'un des plus purs et des plus modestement glorieux.

Cependant, les Outaouais étaient retournés à Québec, quelques années plus tard, et avaient demandé pour la troisième fois des missionnaires. Il semblait difficile d'acquiescer

(1) A cette époque, un grand nombre de laïques se livraient à l'apostolat sous la direction des missionnaires.

(2) Charlevoix.

à leur demande, étant donné le triste sort du P. Mesnard et celui non moins tragique du P. Garreau, tué par les Iroquois, en 1656, au moment où il se dirigeait vers leur pays. Malgré tout, le zèle apostolique triompha, et le supérieur général des missions consentit à leur envoyer le P. Claude Allouez qui s'offrit à suivre ces barbares.

Avec lui, nous allons voir s'élargir le champ des découvertes dans des régions à peine soupçonnées ou dont on n'avait que de vagues, très vagues notions. Cet infatigable jésuite, qui joignait au courage le zèle d'un François-Xavier, prépara la voie aux illustres découvreurs de l'Ouest et du Mississipi : La Salle, Joliette et Marquette.

Allouez ne fut guère mieux traité par les Outaouais que son prédécesseur. Comme le P. Mesnard, il constata leur grossièreté et leurs superstitions. Le 1er septembre 1688, il arrivait au Sault-Sainte-Marie, où il ne s'arrêta point. Ayant employé tout le mois de septembre à parcourir la côte sud du lac Supérieur, « il y rencontra plusieurs chrétiens baptisés par le P. Mesnard qui furent charmés de le voir et qu'il fortifia dans la foi (1) ».

Le premier octobre, il arriva à Chagouamigon. « Il fut reçu », dit Charlevoix, « dans une grande bourgade où l'on comptait au moins 800 guerriers de différentes nations. Il commença par y bâtir une chapelle qui fut bientôt fréquentée par un assez bon nombre de prosélytes. »

Il y eut, à cet endroit, une grande assemblée de dix à douze peuplades qui entendaient toutes la langue algonquine. Le P. Allouez, qui savait fort bien cette langue, fit un long discours sur la religion chrétienne. Il parla d'une manière vive et pathétique, mais proportionnée à ses auditeurs, et obtint un véritable succès oratoire. Le seul fruit qu'il retira, hélas ! de son éloquence fut des applaudissements. Les sauvages de ce pays, enclins à la superstition et même à l'idolâtrie, n'étaient pas encore prêts à recevoir avec profit la parole de Dieu. D'ailleurs, il y avait dans leurs mœurs dissolues, chez les Outaouais surtout, un obstacle sérieux au progrès du christianisme. Le culte rendu par ces Indiens à une divinité imaginaire qu'ils se représentaient

(1) Charlevoix.

comme un animal extraordinaire, « aboutissait presque toujours à des festins, des chants, des danses, des obscénités, où rien n'était voilé. La polygamie, la dissolution des mariages, le libertinage dans les deux sexes, régnaient parmi ces barbares à un tel point que, bien loin d'avoir honte de ces excès les plus criants, ils y avaient même attaché une idée de religion (1). »

Le missionnaire rencontra encore à Chagouamigon un grand nombre de Hurons chrétiens dont la foi s'était altérée, par suite de leur commerce avec les infidèles, et qui laissaient surtout grandement à désirer sous le rapport des mœurs. Le bon Père travailla à les remettre dans la bonne voie et y réussit.

Les habitants des îles, que le P. Charlevoix désigne sous le nom de Poutéouatamis, vinrent, au nombre de 300, rencontrer le P. Allouez. Tous le charmèrent par leur douceur et leur docilité ; aussi les instructions qu'il leur fit ne furent pas stériles. Un vieillard de près de 100 ans qui les accompagnait et qui avait toujours été vertueux, au point de passer aux yeux de ses compagnons pour un homme divin, tomba malade à Chagouamigon. Ses deux filles, qui avaient été des plus assidues aux instructions du missionnaire, l'engagèrent à se faire instruire. Il y consentit, reçut bientôt le baptême et mourut dans les conditions les plus édifiantes.

La réputation du P. Allouez se répandit bientôt au loin et l'on vit arriver, à l'endroit où il avait établi sa mission, les Outagamis de la rivière aux Renards, les Sakis des bords occidentaux du lac Michigan, et les Illinois qui habitaient le territoire compris entre l'Ohio, le Wabash et le Mississipi. Les Sioux de l'extrême-ouest vinrent aussi, en petit nombre, rencontrer le grand prédicateur de la prière. « Ils firent entendre au missionnaire que leur pays était à l'extrémité du monde, vers le nord. Au couchant, ils avaient pour voisins les Karesis, au-delà desquels ils disaient que la terre est coupée et qu'on ne voyait plus que de l'eau puante ; c'est ainsi qu'ils désignaient l'eau de mer (2). »

Après une excursion de 500 lieues chez les Nipissings, le

(1) Charlevoix, vol. I, p. 394.
(2) Charlevoix.

P. Allouez se joignit à un grand convoi d'Outaouais qui allaient porter leurs pelleteries à Montréal; de là, il se rendit à Québec, où il arriva au mois d'août de l'année suivante.

Il n'y resta que deux jours et en repartit avec le P. Louis Nicolas, un Frère et quatre ouvriers, afin de se joindre de nouveau aux Outaouais qui allaient reprendre la route de leur pays. Mais, les sauvages n'ayant pas voulu consentir à recevoir dans leurs canots les ouvriers et le Frère, il partit seul avec le P. Nicolas.

Vers la même époque, c'est-à-dire en 1668, les PP. Dablon et Marquette, arrivés de France depuis peu, allèrent prendre leur poste au Sault-Sainte-Marie, auquel on donna alors ce nom, au milieu d'une peuplade que le P. Charlevoix désigne sous le nom de *Saulteurs,* et qui, au dire de l'historien de la Nouvelle-France, avait déjà reçu la visite des missionnaires trente ans auparavant.

Cependant, le P. Allouez et son compagnon, le P. Nicolas, étaient parvenus à Chagouamigon. N'ayant pas de quoi suffisamment s'occuper, les deux missionnaires se séparèrent, et le P. Allouez, laissant le nord du Wisconsin, s'en alla s'établir dans la baie des Puants (aujourd'hui Green Bay), où étaient les *Pollawatomies,* les *Monomonies*, les *Renards* et les *Sakis*. « Il y travailla beaucoup; mais, les premières années, il recueillit assez peu de fruit de ses fatigues (1). »

Trois ans plus tard, en 1671, Nicolas Perrot fut envoyé par M. de Talon vers les différentes peuplades de langue algonquine qui, redevables de leur repos aux Français, s'étaient attachées à eux, pour établir les droits de la couronne sur les contrées les plus reculées de l'Ouest. « Ce député visita toutes les Nations du Nord et les invita à se trouver, le printemps suivant, au Sault-Sainte-Marie, où le grand Onontbio des Français, c'est-à-dire le roi de France, leur enverrait un de ses capitaines qui leur déclarerait ses volontés. » Tous lui ayant promis d'y envoyer des députés, il passa aux quartiers de l'Ouest, puis au Sud, et alla jusqu'à *Chicagou* (à l'extrémité du lac Michigan), alors le pays des Miamis, où on lui donna, entre autres divertissements, celui du jeu de la crosse.

(1) CHARLEVOIX.

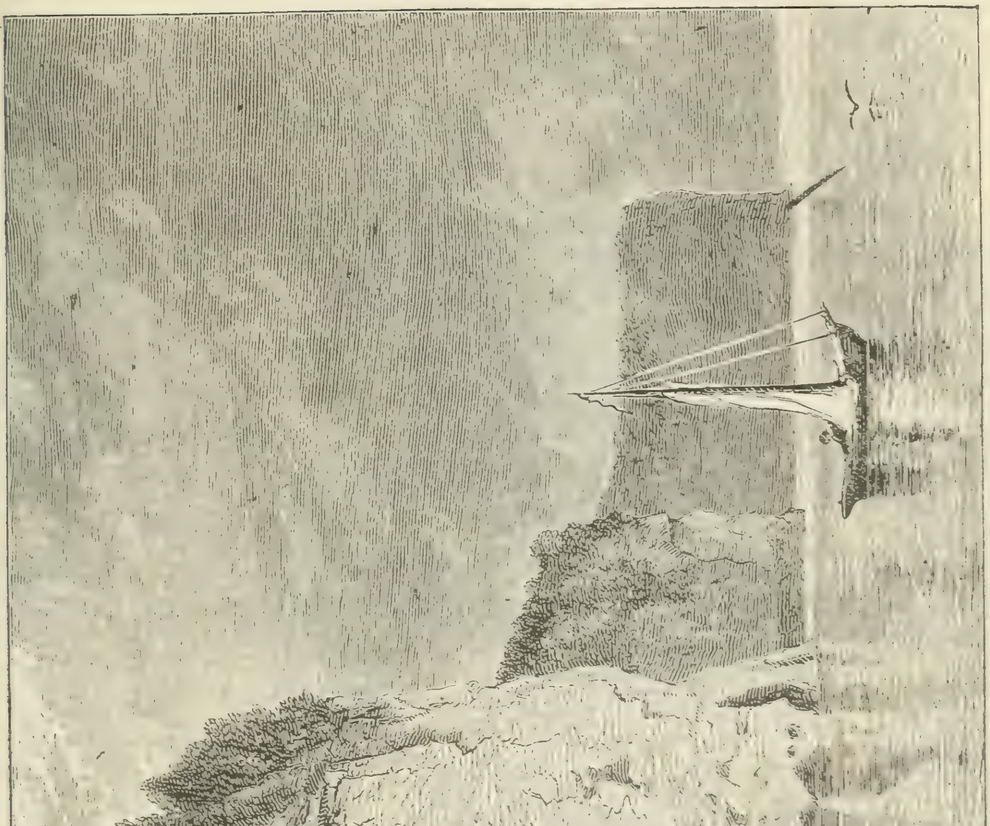
Le chef des Miamis délégua aux députés d'une autre peuplade, les Poutcouatamis, qui avaient une de leurs bourgades tout près des Miamis, un plein pouvoir pour agir en son nom.

Au mois de mai, les députés de toutes les nations invitées se trouvaient réunis au Sault-Sainte-Marie, quand le représentant de la Nouvelle-France, le sieur de Saint-Lusson, arriva chargé d'une commission spéciale pour prendre possession de leurs pays respectifs et les mettre sous la protection du roi. « La cérémonie commença par un discours que le P. Allouez fit en algonquin, et dans lequel, après avoir donné à tous ces sauvages une grande idée de la puissance du roi, il tâcha de leur persuader qu'il ne leur pouvait rien arriver de plus avantageux que de mériter la protection d'un tel monarque, ce qu'ils obtiendraient, ajouta-t-il, en le reconnaissant pour leur grand chef. »

A la demande de M. de Lusson, si tout le monde consentait à ce qui venait de leur être proposé, tous ces Indiens, revêtus de leurs plus beaux costumes de guerre, s'agitèrent, offrirent des présents et crièrent : Vive le Roi !

« Alors le commissaire fit creuser par Perrot deux trous en terre et planter dans l'un un grand poteau de cèdre et dans l'autre une croix de même matière pendant que l'on chantait le *Vexilla*. Ensuite, on attacha au poteau et à la croix les armes de France ; puis on entonna l'*Exaudiat*. Cela fait, M. de Lusson déclara, par la bouche du P. Allouez, qu'il mettait tout le pays en la main du roi et tous les habitants sous la protection de Sa Majesté. »

Cette prise de possession, inouïe dans l'histoire de l'Amérique, qui mettait sous la domination de la France, alors la fille aînée de l'Église, un territoire d'une immense étendue, était l'œuvre de quelques Jésuites. Les disciples de Voltaire avaient mauvaise grâce, un siècle plus tard, de les dénoncer comme les ennemis du royaume. Certes, si le pays de saint Louis avait compté un plus grand nombre d'ennemis de ce genre, l'Amérique du Nord serait maintenant française et la race gauloise occuperait dans le monde la place de l'Angleterre. Le patriarche de Ferney, qui a si largement contribué à l'abaissement de son pays, en eût sans doute séché de dépit dans sa tombe abhorrée.



LE LAC SUPÉRIEUR

Vers la même époque, le pays des Abénakis, c'est-à-dire une grande partie du Maine, était reconnu comme possession française, à tel point que les négociants anglais qui s'y étaient fixés, ayant été notifiés, par le même M. de Saint-Lusson, qu'ils étaient sur le terrain du roi de France, furent rappelés par le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre.

Le P. Allouez, en compagnie du P. Dablon, parcourut, mais non sans de grandes fatigues, tous les pays qui sont au sud de la Baie Verte. Après avoir remonté la rivière aux Renards, qui se décharge à Fond du Lac, il descendit vers le sud et entra dans la contrée des Mascoutins, « où les bois sont rares », dit Charlevoix.

Il y rencontra Tetinchana, le chef des Miamis, et trois mille guerriers, que la crainte des Iroquois tenait unis avec leurs voisins.

Les missionnaires furent parfaitement accueillis par ces peuplades et prêchèrent l'Évangile avec fruit dans cette partie du Wisconsin, qui s'étend entre la rivière Wisconsin et celle des Illinois, deux affluents du Mississipi.

Le P. Dablon, ayant été rappelé à Québec, le P. Allouez, toujours infatigable, résolut de visiter les Outagamis, malgré les représentations des Miamis et des Mascoutins. Ceux-ci mirent tout en œuvre pour le dissuader de se livrer seul à la fureur d'un peuple irrité contre les Français et très peu disposés, du reste, à entendre parler du christianisme. Mais rien ne put ébranler son courage ; et il se rendit chez les Outagamis, autrement dit les Renards, qui habitaient le centre du Wisconsin, dans cette partie qui avoisine le haut de la rivière au Renard. Ces sauvages, qui avaient été maltraités à Montréal et qui avaient juré de s'en venger, admirèrent sa résolution et sa patience, et peu à peu s'humanisèrent à son égard. « Il leur prêcha Jésus-Christ, baptisa des moribonds et surtout des enfants. » Plusieurs des Outagamis le prièrent à son départ de les revenir voir, et l'assurèrent que, quand il voudrait s'établir chez eux, il trouverait une cabane et une chapelle toute dressée.

Dieu récompensa ainsi le zèle et l'intrépidité de son serviteur.

CHAPITRE VIII

Découverte du Mississipi. — L'intendant M. de Talon. — Joliette et Marquette. — Michillimakinac. — La Baie Verte. — La rivière Wisconsin. — Le Mississipi. — Bourgade indienne. — Le Calumet de la paix. — Les explorateurs continuent à descendre le cours du Mississipi. — Le Missouri. — L'Ohio. — A onze cents milles de l'embouchure du Missouri. — Sauvages hostiles. — Effet d'un talisman. — Retour des voyageurs par la rivière Illinois. — Chicago. — Joliette retourne à Québec. — Mort édifiante du P. Marquette.

Ainsi que nous venons de le voir, l'occupation progressive d'une grande partie du continent américain par la France fut, durant un demi-siècle, l'œuvre à peu près exclusive des missionnaires. Ces conquérants d'un nouveau genre n'avaient pour armes que la persuasion et l'ascendant que donne la vertu, même sur les barbares. Cependant, ils réussirent en peu d'années à reculer les limites de la Nouvelle-France bien au-delà des grands lacs, et la soumission qu'ils obtinrent des indigènes, au grand chef des Français, fut si complète et si dévouée que, plusieurs années après la cession, on verra les guerriers de l'Ouest se soulever pour défendre le drapeau blanc disparu, hélas ! pour toujours de leur sauvage patrie. Ces conquérants pacifiques savaient aussi protéger les possessions françaises quand, menacées de toutes parts, elles n'avaient qu'une poignée d'hommes à opposer à leurs farouches ennemis.

Cependant, après cette première période des missions de la Nouvelle-France que nous pourrions qualifier d'héroïques, de célèbres explorateurs entrent en scène. Dignes émules des apôtres de l'Évangile, ces héros chrétiens, oui chrétiens, nous le répétons, vont désormais immortaliser leurs noms, le plus souvent de concert avec quelques intrépides missionnaires, et, par leurs découvertes et leurs travaux, mettre les

quatre cinquièmes de l'Amérique septentrionale sous la domination du Roi Très Chrétien de la France.

L'honneur de la découverte du Mississipi revient en grande partie à l'intendant de la Nouvelle-France, M. de Talon. Ce fut lui qui, avant de quitter le Canada, eut l'idée d'éclaircir le mystère se rattachant à ce grand fleuve qui, au dire des sauvages, se trouvait à l'occident et ne coulait ni au nord ni à l'est. « Ainsi, on ne doutait point que, par son moyen, on ne pût avoir communication, ou avec le golfe Mexique, s'il avait son cours vers le sud, ou avec la mer du Sud (le Pacifique), s'il allait se décharger à l'Ouest (1). »

L'intendant chargea de ce soin le P. Marquette, qui avait déjà parcouru la plupart des contrées du Canada, et lui associa un bourgeois de Québec, nommé Joliette, homme d'esprit et d'expérience, énergique, entreprenant et très versé dans les affaires indiennes.

Le P. Marquette fut l'âme de l'entreprise. Il était aimé des sauvages et savait, dit l'auteur que nous venons de citer, comment s'y prendre pour changer en confiance et en amour les soupçons si facilement excités chez ces enfants de la forêt. La vénération qu'il leur inspirait était telle que, plusieurs années après sa mort, ils invoquaient son nom quand ils étaient battus par la vague du lac Michigan dans leurs frêles canots d'écorce. Cette invocation, disaient-ils, apaisait de suite la tempête et calmait les flots courroucés.

Le P. Marquette et Joliette, accompagnés de cinq autres Français, firent leurs préparatifs de voyage à Michillimakinac, mission huronne fondée, peu d'années auparavant, par le P. Marquette lui-même. Il y avait sa résidence et y desservait quelques centaines de malheureux fugitifs qui l'avaient suivi dans cette île, si exposée au vent glacial de l'hiver, afin d'échapper à la fureur des Iroquois.

Le 13 mai 1673, les hardis explorateurs s'embarquèrent pour se rendre, en côtoyant les rives occidentales du lac Michigan, à la baie des Puants (Green Bay) et, de là, remonter la rivière aux Renards (Fox River). Après avoir plus d'une fois mis pied à terre pour éviter les rapides de cette rivière,

(1) John W. Monette M. D. : *History of the Discovery and Settlement of the Valley of Mississipi*, vol. I, p. 123.

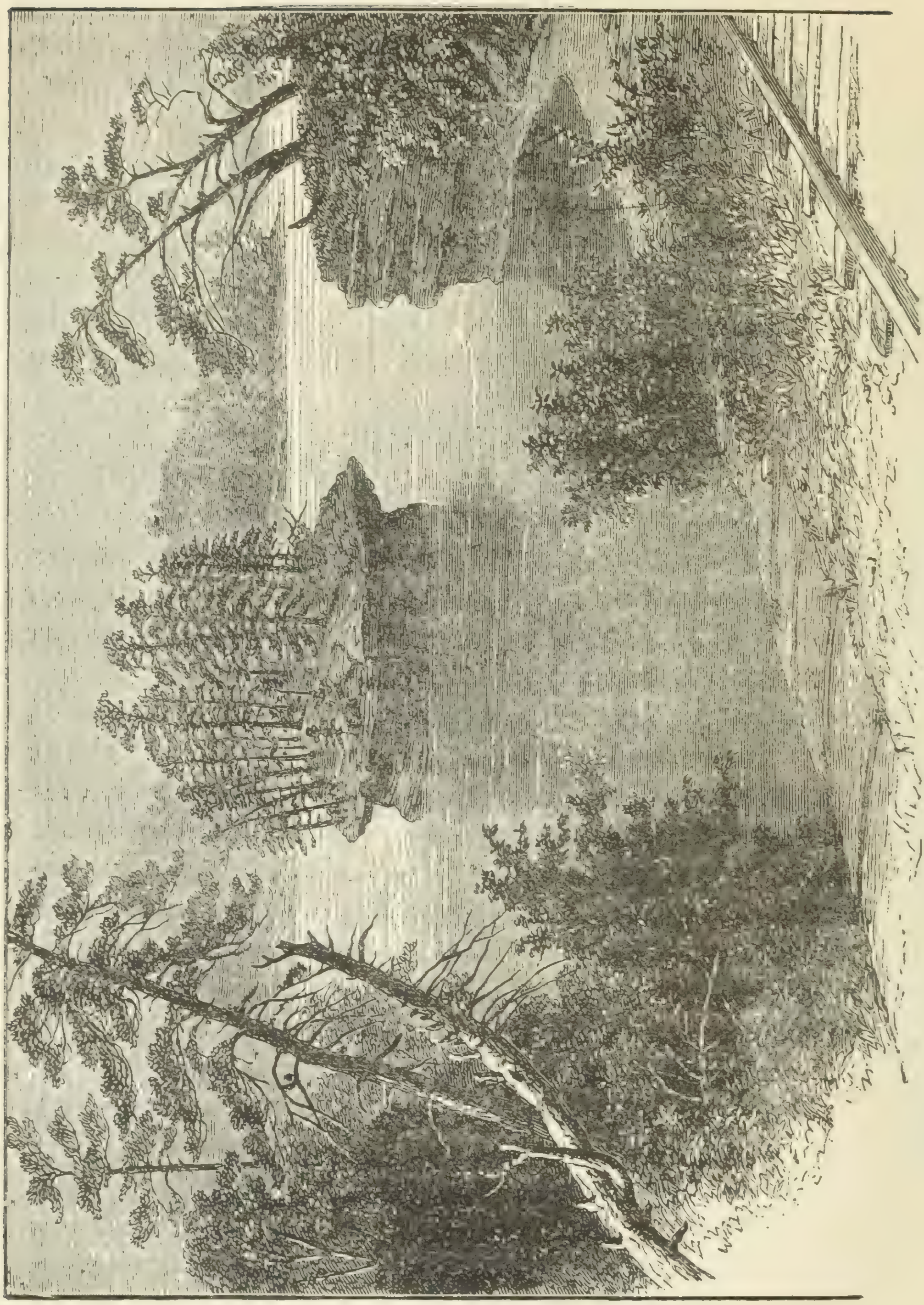
ils arrivèrent chez les Outagamis, visités déjà par le P. Allouez, où se trouvait alors l'extrême limite des missions de l'Ouest. Marquette et Joliette furent reçus avec toutes les cérémonies requises devant le grand conseil de cette nation, et le Jésuite fit connaître en ces termes le but de leur visite : « Mon compagnon est un envoyé de la France, qui vient découvrir de nouvelles contrées, et moi, un ambassadeur de Dieu, dont la mission est de les éclairer des lumières de l'Évangile. »

Le conseil reçut favorablement les voyageurs et, à la demande du vénérable missionnaire, leur accorda deux guides pour le portage du lendemain qui devait les conduire aux bords de la rivière Wisconsin.

Le jour suivant, leurs légers canots flottaient dans cette immense et majestueuse rivière, qui n'est pourtant que l'un des affluents du Mississipi. Quelles émotions ne durent pas éprouver Marquette et ses compagnons en se laissant glisser au fil de l'eau, à travers les interminables méandres de cette rivière dont les flots calmes et luisants reflétaient une nature vierge, alors dans toute la splendeur du printemps !

Ils naviguèrent ainsi des jours et des jours, toujours au sud-ouest, et le 17 juin 1673, ils entraient dans ce fameux fleuve dont la largeur et plus encore la profondeur leur parurent répondre à l'idée que leur en avaient donnée les sauvages. Alors, leurs frêles embarcations, entraînées par un courant plus rapide, descendirent vers le Sud. Des îlots verdoyants et des rives enchanteresses, aux sites les plus variés, défilèrent devant leurs regards émerveillés.

Après avoir ainsi poursuivi, une centaine de milles, cette promenade vers l'inconnu, ils découvrirent un sentier indien. S'y arrêter et le suivre jusqu'à la bourgade voisine offrait plus d'un danger. Néanmoins, les explorateurs n'hésitèrent pas. Ils parcoururent plusieurs milles et arrivèrent en vue d'une bourgade indienne. Aux grands cris qu'ils poussèrent, quatre vieillards vinrent à leur rencontre et les conduisirent dans le village où ils ne tardèrent pas à être présentés devant le conseil de la nation. Le P. Marquette leur parla de Dieu, leur créateur, qui, après avoir humilié les cinq nations iroquoises, les avait obligées à demander la paix. Cette nouvelle parut les réjouir grandement ; car la sinistre réputation



LA RIVIÈRE WISCONSIN

des Mohawks était répandue jusque-là. Aussi, firent-ils la plus cordiale réception aux Français qui passèrent six jours au milieu de ces braves Indiens. Ceux-ci ne les laissèrent partir qu'après avoir fumé avec eux le calumet de la paix. Cette pipe armée de magnifiques plumages fut ensuite suspendue au cou du P. Marquette et devint le talisman des voyageurs au milieu des autres tribus de la vallée du Mississipi.

Le P. Marquette et ses compagnons se remirent en route et continuèrent à voguer sur les eaux du grand fleuve qui semblaient couler indéfiniment vers le Sud. Ils ne tardèrent pas à voir les flots fangeux du Missouri se mêler aux ondes transparentes du Mississipi. L'Ohio vint ensuite apportant au fleuve géant le tribut de ses nombreux affluents.

Ils descendirent ainsi jusqu'au trente-troisième degré de latitude, allant de surprise en surprise, ne pouvant rassasier leurs yeux des merveilles qui se déroulaient sans cesse devant eux. Toutefois, la chaleur devenant intense (on était alors au mois de juillet) et les moustiques intolérables, il fallut songer à s'arrêter.

A cet endroit, 1.100 milles de l'embouchure du Missouri, se trouvait le village des Michigamies. Armés de lances, de haches, d'arcs et de flèches, les naturels de ce pays, montés dans leurs canots de guerre, s'avancèrent, en poussant des cris terribles, au-devant des voyageurs sans défense. Le P. Marquette exhiba le calumet dont l'avaient gratifié les Indiens visités antérieurement, et les hostilités cessèrent comme par enchantement.

Ayant passé quelques jours à se reposer au milieu des Michigamies, les explorateurs se mirent en route pour retourner au Canada ; mais ce ne fut pas sans difficultés et sans fatigues qu'ils purent remonter le fort courant du Mississipi. Ils n'arrivèrent qu'après plusieurs semaines d'une navigation excessivement pénible à l'embouchure du Missouri. Au lieu de remonter le cours du Mississipi et de la rivière Wisconsin jusqu'au portage conduisant à la rivière aux Renards, suivant ainsi la route par laquelle ils étaient venus, ils s'engagèrent dans l'un des affluents du grand fleuve, la rivière Illinois, dont ils rebroussèrent le courant jusqu'au Despleins. De là, après un court portage, ils se trouvèrent dans la rivière Chicagou, et bientôt dans le lac Michigan.

Joliette et le P. Marquette se séparèrent à l'endroit où se trouve maintenant la Métropole de l'Ouest, Chicago, l'un allant porter à Québec la nouvelle de l'importante découverte du Mississipi, l'autre retournant à son humble mission de Michillimakinac pour revenir ensuite, au milieu des Miamis, annoncer Jésus-Christ.

S'apercevant en ce lieu que sa maladie (sa santé avait été fortement altérée par les fatigues de son long voyage) devenait de jour en jour plus dangereuse, il reprit le chemin de sa mission de Michillimakinac. Pendant le voyage, qui se faisait en canot, sur le lac Michigan, ses forces diminuèrent si rapidement que ses deux canotiers comprirent qu'ils ne pourraient arriver au terme de la navigation. Lui-même en était si convaincu, qu'il leur donna des instructions sur la manière de l'ensevelir. « Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il se fit débarquer près de l'embouchure d'une rivière qui porta longtemps son nom et désigna un coteau voisin pour le lieu de sa sépulture. Ses compagnons dressèrent une misérable cabane d'écorce, sous laquelle ils le déposèrent. Après les avoir remerciés de leurs soins, le malade, en présence de son crucifix, répéta à haute voix sa profession de foi, et rendit grâce à Dieu de la faveur qu'il lui accordait de mourir comme un véritable missionnaire, dans une chétive cabane, au milieu des forêts et éloigné de tout secours humain. Après sa mort, ses deux compagnons déposèrent respectueusement en terre ses restes vénérés, et dressèrent une grande croix près du tombeau. »

« Deux ans après, les Liskakons, sauvages chrétiens qui avaient été instruits par le P. Marquette, relevèrent ses ossements, les disposèrent soigneusement dans une boîte d'écorce de bouleau, et les transportèrent avec de grandes démonstrations de respect à Saint-Ignace-de-Michillimakinac (1). »

(1) Ferland : *Histoire du Canada*, vol. II, p. 92.

CHAPITRE IX

Robert Cavelier de La Salle nommé gouverneur du fort Cataracoui. — Le premier navire sur les grands lacs. — Fort Niagara. — La Salle à Michillimakinac et à la Baie Verte. — Fort Saint-Joseph et Crève-Cœur aux Illinois. — Revers de fortune éprouvés par l'explorateur. — De La Salle part quand même pour le Mississipi. — Le fort Prud'homme. — Le Mississipi descendu jusqu'à son embouchure. — Prise de possession, par la France, de la Louisiane. — De La Salle fait le récit de ses aventures devant Louis XIV. — Une petite flotte est mise à sa disposition pour coloniser la Louisiane. — Mésintelligence entre le grand explorateur et de Beaujeu. — Jalousie de ce dernier. — Tristes conséquences de la trahison du capitaine français. — La colonie de Saint-Louis du Texas décimée. — De La Salle part pour le Canada, par terre, à travers des régions inconnues. — Il tombe sous les coups d'un assassin. — Le malheur ennoblit ce héros.

Cependant, la découverte du Mississipi, pour laquelle on avait chanté le *Te Deum* dans la cathédrale de Québec, avait été accueillie avec enthousiasme dans la Nouvelle-France. Cet événement, dont l'importance ne laissait pas d'être reconnue par tout le monde, avait fait naître dans l'âme d'un jeune Français, venu au Canada depuis quelques années (1), le désir de compléter les explorations des deux célèbres voyageurs.

Robert Cavelier, Sieur de La Salle, était né à Rouen d'une famille aisée ; mais ayant passé plusieurs années parmi les Jésuites, il n'avait point eu de part à l'héritage de ses parents. Il avait un caractère élevé, un courage à toute épreuve, et, se sentant du génie, il voulait se signaler par quelque action d'éclat. Cet homme, doué de toutes les qualités qui font les héros, aurait certainement brillé à la tête d'une armée, d'un

(1) Il avait, avec Nicolas de La Salle, déjà découvert la partie supérieure de la rivière Ohio en 1669 ou 1670. (Voir « Jolliet » par Ernest Gagnon, pp. 106 et 107.)

royaume ou de quelque vaste entreprise en pays civilisé ; mais, dans les forêts du Nouveau-Monde, aux prises avec des difficultés sans cesse renaissantes, lié surtout au sort de quelques compagnons sur lesquels il ne pouvait toujours compter et dont il dépendait, il manqua de cette aménité de caractère qui fait aimer l'autorité et obtient, du dévouement, ce que le commandement ne saurait toujours imposer : il eut, en un mot, le génie des grandes entreprises sans les qualités qui les font réussir.

Quoi qu'il en soit, de La Salle est une belle figure de notre histoire nationale, d'autant plus intéressante que les épreuves et les adversités semblent l'avoir épurée et agrandie. Aux amateurs de succès, nous conseillons d'aller... ailleurs ; à ceux qui envisagent les actions humaines, par le courage et l'abnégation qui les accompagnent et les nobles motifs qui les inspirent, nous disons : Admirez ! car ce pionnier de la vallée du Mississipi et de la Louisiane fut vraiment grand.

Il faudrait un volume pour raconter la vie et les aventures de cet intrépide explorateur ; dans le cadre étroit que nous nous sommes tracé, nous nous contenterons de les esquisser à grands traits.

Nommé seigneur de Cataracoui et gouverneur du fort Frontenac dans la province actuelle d'Ontario, anobli même par le roi sur la recommandation du Ministre de la Marine française, le marquis de Seignelay, à qui il avait communiqué ses projets, de La Salle s'embarqua à La Rochelle, avec le chevalier de Tonti et trente hommes, le 14 juillet 1678, pour retourner à Québec où il arriva le 15 septembre.

Après un court séjour en cette ville, le nouveau gouverneur de Cataracoui ou Frontenac, se rendit à son poste, ayant avec lui le P. Louis Hennepin, Récollet flamand, qui l'accompagna depuis dans la plupart de ses voyages. Il fit réparer le fort et construire une barque à voile d'assez grande dimension dans laquelle il se rendit à Niagara.

Un fort fut bâti en cet endroit et confié à la garde du chevalier de Tonti, qui avait trente hommes sous ses ordres. Au printemps, de La Salle, qui avait, durant l'hiver, fait plusieurs courses chez les Tsonnontouans et ailleurs, revint à Niagara dans sa barque chargée de provisions et de marchandises. Il y trouva le fort terminé et, en haut de la cataracte, suivant

les ordres laissés à son lieutenant, un navire en construction.

Au mois d'août 1679, il s'embarqua avec quarante-huit hommes, parmi lesquels, trois Pères Récollets, et, pour la première fois, un vaisseau déploya ses voiles au souffle de la brise sur les eaux du lac Érié. Après une tempête qui « dégoûta une partie de ses gens », il parvint à Michillimakinac, à la tête du lac Huron, d'où le *Griffon* (c'était le nom de la barque) ne tarda pas à tourner sa proue vers le lac Michigan, qu'il laissa bientôt du reste pour entrer dans la baie des Puants (1). C'était là le point d'arrêt du navire, qui fut chargé de riches pelleteries et renvoyé à Niagara.

Quant à de la Salle, continuant son voyage, il se rendit en canot d'écorce à la rivière Saint-Joseph, où il trouva le P. Allouez occupé à la desserte des Miamis (2).

« De La Salle, voulait avancer pas à pas vers le Mississipi, qui était le principal objet de ses aspirations, et, à mesure qu'il avançait, il plaçait de nouveaux forts (3). » Ce fut ainsi qu'il en fit bâtir un sur les bords de la rivière Saint-Joseph ou des Miamis et un autre sur la rivière des Illinois, en 1680.

Ce dernier, confié au chevalier de Tonti, fut nommé *Crève-Cœur !* et pour cause. A partir de ce moment, en effet, toutes les épreuves fondirent presqu'en même temps sur l'explorateur. Le *Griffon*, parti de la baie des Puants l'année précédente, n'arriva jamais à destination ; ses hommes complotèrent contre lui ou l'abandonnèrent ; d'autres s'approprièrent ses marchandises ; un navire, qui lui apportait de France une cargaison évaluée à 22.000 livres, fit naufrage sur les îles de Saint-Pierre et Miquelon ; des canots chargés d'effets lui appartenant furent brisés dans le trajet entre Montréal et Frontenac ; pour comble de malheur, les Illinois ayant essuyé une défaite de la part des Iroquois, le chevalier de Tonti fut forcé d'abandonner *Crève-Cœur*.

Le P. Gabriel de la Ribourde, resté seul au milieu des Illinois, fut tué par quelques jeunes gens de cette nation qui lui enlevèrent la chevelure et prétendirent, ensuite, que c'était celle d'un Iroquois.

(1) La Baie Verte.

(2) Charlevoix.

(3) Ferland.

Pendant que tous les obstacles semblaient surgir pour contre-carrer son projet, de La Salle, qui était retourné au fort Frontenac, au printemps de 1680, ne se découragea pas. En juin 1681, il revint à Michillimakinac et, ne sachant pas l'abandon du fort *Crève-Cœur*, il se mit en route pour le pays des Illinois.

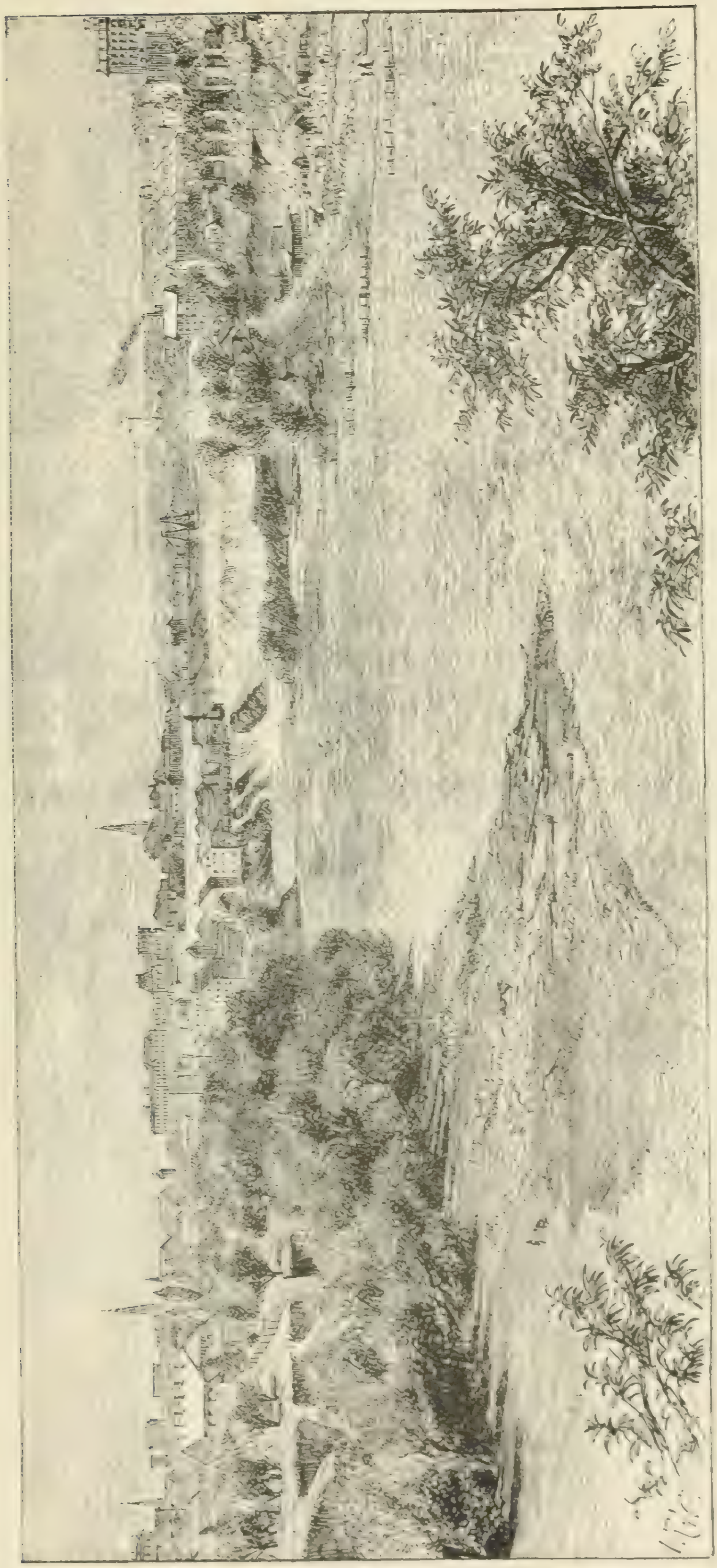
« Décidé à continuer sa marche et à descendre jusqu'à la mer par le Mississipi, il fit rebrousser chemin à Tonti et au P. Membré ; ils retournèrent tous ensemble au fort des Miamis, où vingt-trois Français et dix-huit sauvages, tant Mohingans qu'Abénakis, furent choisis pour l'expédition. Tous les voyageurs étaient réunis, le 4 janvier 1682, sur les bords de la rivière Chicagou ; ils la remontèrent et descendirent ensuite la rivière des Illinois, en traînant sur les glaces leurs canots et leurs provisions jusqu'au fort *Crève-Cœur* qu'ils trouvèrent en assez bon état. Comme la navigation était ouverte au-dessous de ce point, les canots furent mis à l'eau, et le six février, la flottille arrivait à l'embouchure de l'Illinois ; quelques jours après, elle commença à descendre le Mississipi. Vers le fin du mois, de La Salle s'arrêta au confluent de l'Ohio avec le grand fleuve, et éleva en ce lieu quelques retranchements qui reçurent le nom de fort Prud'homme, parce qu'un homme de ce nom, s'étant égaré dans les bois, ne revint au camp que neuf jours après son départ (1). »

« Le 4 mars, il prit avec toutes les cérémonies ordinaires possession du pays des *Akansas*, et le neuvième d'avril, il reconnut l'embouchure du fleuve, où il fit une nouvelle prise de possession (2). »

Le cours du plus grand fleuve du monde étant ainsi reconnu et la possession du territoire qu'il arrose assurée à la France, de La Salle revint sur ses pas. Il arriva à Québec au printemps de 1683, et s'embarqua pour la France quelques mois plus tard. Durant son absence, le chevalier de Tonti, demeuré au pays des Illinois, le remplaça.

Afin de compléter l'histoire de cette première partie des travaux de l'illustre explorateur, nous devons ajouter que, sur son ordre, trois ans avant la découverte que nous venons

(1) Ferland.
(2) Charlevoix.



LES CHUTES SAINT-ANTOINE DE PADOUE

de mentionner, « le P. Hennepin, le sieur Dacan et Picard Dugay avaient remonté le cours du Mississipi jusqu'à une chute qui fut nommée Sault-Saint-Antoine-de-Padoue. Faits prisonniers par les Sioux, ils furent délivrés par un coureur des bois, le sieur Dulhut ; ils revinrent au fort *Crève-Cœur* après avoir descendu le Mississipi jusqu'à la mer. »

« Il est difficile », dit Ferland, « de découvrir ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette relation du P. Hennepin ; car, suivant un critique américain, Hennepin, La Hontan et Lebeau appartiennent à cette classe d'écrivains qui semblent dire la vérité par accident et mentir par inclination ; ce qu'il y a de certain, c'est que déjà, en 1679, Dulhut, dans un voyage de trois ans et demi, avait parcouru une grande partie du pays des Nadouessioux (nom véritable des Sioux qui s'appellent aussi Nadouessis) et avait entendu parler de la mer située, suivant ces sauvages, à 20 lieues de leurs villages. »

Quoi qu'il en soit, grâce au courage et à l'énergie de La Salle, la vallée du Mississipi tout entière, qui reçut le nom de Louisiane, rentrait, avec celles de ses affluents, dans le domaine de la couronne de France, et venait agrandir le territoire de la Nouvelle-France qui, dès lors, comprit dans ses limites plus de la moitié de l'Amérique septentrionale.

Louis XIV entendit, l'année même de cette importante découverte, le récit des aventures de La Salle qui lui soumit, en même temps, le projet de réunir au Canada la vallée qu'arrose le Mississipi et d'assurer ainsi à la France le domaine des pays intérieurs, entre la mer du Nord et le golfe du Mexique. Cette proposition fut bien accueillie du roi, qui aimait tout ce qui avait de la grandeur. De La Salle fut chargé de lui donner cours, en colonisant la Louisiane.

On équipa quatre vaisseaux, le *Joli*, de quarante canons, la *Belle*, de six canons, l'*Aimable*, de trois cents tonneaux, et un petit navire frété pour Saint-Domingue.

« De La Salle s'embarqua avec 500 personnes environ, y compris les équipages. Parmi elles se trouvaient des Canadiens, des gentilshommes et 8 missionnaires. La petite escadre, commandée par M. de Beaujeu, homme vaniteux et jaloux, fit voile de La Rochelle, le 24 juillet 1864 (1). »

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, vol. II, p. 3.

Cet essai de colonisation fut on ne peut plus malheureux, par suite de la mésintelligence qui ne tarda pas à se produire entre les deux chefs. Un des navires fut pris par les Espagnols sous l'île de Saint-Domingue ; trompés par des observations faites avec des instruments inexacts, les Français passèrent devant le Mississipi sans le reconnaître. « De La Salle soupçonna quelque erreur, et voulut qu'on virât de bord; Beaujeu, offensé d'être commandé par un homme qui n'était pas militaire, et que la cour avait mis au-dessus de lui malgré ses représentations, refusa de l'écouter (1).

De La Salle prit alors la résolution presque désespérée de débarquer son monde, le 14 février, à l'endroit où la flottille égarée était rendue, c'est-à-dire, sur les côtes du Texas, à cent vingt lieues du Mississipi, dans une baie qui reçut le nom de Saint-Bernard (aujourd'hui baie de Matagorda).

Pour comble de malheur, l'*Aimable* se brisa sur les récifs, à l'entrée de cette baie, et le navire et une partie de sa cargaison furent perdus. Ce bâtiment portait les munitions de guerre et presque tous les outils. Ce naufrage, dû, semble-t-il, à la malveillance de son capitaine pour de La Salle, fut rendu plus désastreux encore par la conduite criminelle de Beaujeu qui, sous des prétextes frivoles, refusa à l'illustre pionnier « divers objets qui avaient été perdus et remit à la voile, le 14 mars, abandonnant à leur sort les colons, au nombre d'environ 180, sur la plage inconnue où le hasard les avait conduits ». Néanmoins, on se mit à l'œuvre, et le fort Saint-Louis fut rapidement construit (avril 1685).

« Le pays où ils s'étaient fixés, partout plat et uni, possède un climat sain et chaud, un air pur, un ciel serein qui donne rarement de la pluie. On n'y aperçoit que des plaines à perte de vue, entrecoupées de rivières, de lacs et de bocages verts et riants. Mais dans ces bocages, sous les palmiers aux formes sveltes et élancées, se glissaient des léopards et des tigres ; dans ces rivières si limpides circulaient d'énormes caïmans ; le serpent à sonnettes rampait sous l'herbe dans ces belles prairies émaillées de fleurs qui charmaient les regards. Une multitude de peuplades barbares erraient dans ces contrées

(1) Garneau.

où les êtres vivants faisaient contraste avec la nature inanimée (1). »

Si encore le chef de cette colonie avait eu l'affection de ses subalternes, s'il avait pu compter sur leur dévouement ; mais, loin de là, son caractère impérieux, sa fierté, qui dédaignait les moyens de persuasion, et sa sévérité, qui punissait les moindres fautes avec la dernière rigueur, le rendaient rien moins que sympathique à ses hommes, chez qui il fallut, plus d'une fois, étouffer des commencements de révolte.

Bref, tous les malheurs s'abattirent sur cette malheureuse colonie ; les grains mis en terre périrent par la sécheresse ou par le dégât des bêtes féroces ; la maladie et la mort commencèrent leurs ravages ; l'unique navire qui lui restait, la *Belle*, fit naufrage ; plusieurs de ses compagnons furent massacrés par les sauvages dans une excursion qu'il fit vers la rivière Colorado ; une expédition chez les Cenis (2) n'eut pas de meilleurs résultats. Parti avec 20 hommes, de La Salle en revint avec huit seulement. Il ne lui restait plus qu'à faire demander de l'aide en France par le Canada. C'est pourquoi, en janvier 1687, il se mit en route avec 16 hommes pour le pays des Illinois, laissant 20 personnes à Saint-Louis. On voit que le nombre des colons était réduit de 180 à 37. Les adieux que se firent les deux groupes de ces malheureux qui allaient se séparer, peut-être pour toujours, furent pénibles. « Nous nous séparâmes les uns des autres », dit Joutel, « d'une manière si tendre et si triste qu'il semblait que nous avions tous le secret pressentiment que nous ne nous reverrions jamais. »

La marche fut lente et pénible. Le 16 mars, La Salle se trouva à 300 milles du fort Saint-Louis, sur l'un des affluents de la rivière Trinité, quand il devint la victime d'un infâme meurtrier nommé Duhaut. Il mourut en chrétien assisté par le P. Anastase.

Joutel, frère de l'illustre victime, le P. Anastase et quatre autres Français continuèrent leur route vers le fort Saint-Louis des Illinois, où ils n'arrivèrent qu'en septembre.

« Dans l'intervalle, la petite colonie qui avait été laissée

(1) Garneau, vol. II, p. 5.

(2) Charlevoix appelle Clamcoëts les sauvages qui occupaient le littoral de la mer. Les Cenis étaient plus reculés dans l'intérieur.

à la baie Saint-Bernard finissait d'une manière encore plus malheureuse. Peu de temps après le départ de La Salle, les sauvages surprirent le fort et en massacrèrent tous les habitants à la réserve de cinq. Ces derniers, avec quelques autres compagnons de La Salle qui avaient déserté avant son départ, tombèrent plus tard entre les mains des Espagnols (1) » et furent envoyés aux mines, à l'exception de deux enfants canadiens que le vice-roi prit sous sa protection et qu'il fit élever à sa cour.

Telle fut la funeste issue d'une expédition qui avait fait concevoir les plus grandes espérances. La jalousie et même la trahison firent avorter les projets d'un homme de génie et d'un grand patriote. Les défauts de La Salle furent aussi pour quelque chose dans son insuccès.

Quoi qu'il en soit, l'histoire, qui tient compte beaucoup plus des efforts, des sacrifices et de l'héroïsme des hommes que des résultats obtenus, accorde à cet explorateur une place éminente dans la pléiade des héros qui ont illustré l'Amérique.

Son nom, demeuré célèbre tant aux États-Unis qu'au Canada, vivra dans la mémoire des peuples, pendant que celui d'une foule de médiocrités, couronnées de succès dès leur vivant, ira se perdre dans les sombres nuages de l'oubli.

(1) FERLAND.

CHAPITRE X

Les missionnaires français aux prises avec de grandes difficultés dans le pays des Iroquois. — Le P. Jean de Lamberville. — Le P. Milet. — Ils deviennent tous deux les instruments inconscients des fourberies de M. de Denonville. — Dangers de mort courus par le P. Milet. — Noblesse de sentiments chez les Onontagués. — Les Anglais exercent une influence néfaste sur les Iroquois. — La désertion de leur pays par les Iroquois chrétiens, autre obstacle à la conversion des infidèles de cette nation. — Les Missions du Maine. — La domination anglaise. — Restitution de ce pays à la France. — Pentagoët. — Le baron de Saint-Castin épouse une Abénakise et devient le chef de cette nation. — Ses luttes contre les Anglais. — Son fils. — Les Abénakis s'établissent au Canada. — Le P. Bigot et l'abbé Thury. — Le sieur de Villiers. — Représailles contre les Anglais. — Contestation au sujet des frontières. — Fières déclarations des Abénakis.

Pendant que l'influence française gagnait rapidement du terrain dans l'Ouest américain sous la double poussée du patriotisme et de la religion, les missionnaires continuaient ailleurs leur œuvre civilisatrice avec une recrudescence de zèle. Dans le pays des Iroquois, les ouvriers de l'Évangile traversaient une époque tourmentée. Les ruptures et les traités se succédaient rapidement entre le Canada et les Cinq Nations, et chaque déclaration de guerre causait de graves embarras, sinon des dangers, aux missionnaires qui se trouvaient dans les villages ennemis. Ceux-ci restaient crânement à leurs postes au milieu de ces redoutables barbares, dont le nom semait l'épouvante dans toute l'Amérique du Nord.

En 1682, le P. Jean de Lamberville était en mission à Onontagué, et y employait son influence à prévenir une guerre toujours menaçante entre le Canada et les cantons iroquois que les Anglais, devenus les maîtres des possessions hollandaises, ne cessaient d'exciter contre nous.

Il en était de même du P. Milet, en 1687, quand le gouverneur du Canada, M. de Denonville, lui confia, ainsi qu'au

P. de Lamberville, l'insidieuse mission de lui envoyer au fort Cataracoui des chefs iroquois qu'il voulait ensuite déporter en France et faire condamner aux galères.

Les deux Pères, ignorant un pareil dessein, donnèrent dans le piège. Il n'en fallait pas davantage pour discréditer à jamais le ministère apostolique dans l'esprit, non seulement de la nation iroquoise, mais, encore, de toutes les autres nations du continent américain.

Cet acte de basse fourberie faillit coûter cher au P. Milet, qui en avait été l'instrument inconscient. « Il tomba, peu de temps après, entre les mains des Onneyouths, qui le destinèrent d'abord au feu, et lui firent souffrir tous les maux qui avaient coutume de servir de prélude à ce cruel supplice. Il en fut néanmoins préservé, presque au moment de l'exécution, par une matrone qui l'adopta, le retira dans sa cabane et le traita bien (1). »

Le ciel récompensa la belle action de cette femme en lui accordant plus tard le bienfait de la foi. Quant au P. Lamberville, qui était resté chez les Onontagués, pendant que les chefs iroquois prenaient le chemin de l'exil, il dut son salut et sa liberté à l'estime et au sincère attachement que l'on avait pour lui dans le canton.

« A la première nouvelle qu'on y reçut de ce qui s'était passé à Cataracoui, les anciens le firent appeler et, après lui avoir exposé le fait avec toute l'énergie dont on est capable dans le premier mouvement d'une indignation qu'on croit juste, lorsqu'il s'attendait à éprouver les plus funestes effets de la fureur qu'il voyait peinte sur tous les visages, un des anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même :

« On ne saurait disconvenir que toutes sortes de raisons nous autorisent à te traiter en ennemi ; mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connaissons trop pour n'être pas persuadés que ton cœur n'a point eu de part à la trahison que tu nous as faite, et nous ne sommes pas assez injustes pour te punir d'un crime dont nous te croyons innocent, que tu détestes sans doute autant que nous, et dont nous sommes convaincus que tu es au désespoir d'avoir été l'instrument.

(1) Charlevoix.

Il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici ; tout le monde ne t'y rendrait peut-être pas la justice que nous te rendons, et quand une fois notre jeunesse aura chanté la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un perfide qui a livré nos chefs à un rude et indigne esclavage, et elle n'écoutera plus que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les maîtres de te soustraire (1). »

Ces sentiments nobles, où nous retrouvons l'inspiration de Garakonthié, furent traduits en action. Les Onontagués obligèrent le P. Lamberville à partir de suite et lui donnèrent des guides qui le conduisirent par des routes détournées, et ne le quittèrent point que quand il fut hors de danger.

Les missions iroquoises eurent beaucoup à souffrir de l'état de guerre presque continuel qui régna entre les Cinq-Nations et la Nouvelle-France. L'influence des Anglais d'Albany et de New-York se faisait de plus sentir sur ces barbares qui recevaient de ces derniers non seulement le prix ordinaire de leurs fourrures, c'est-à-dire les vivres et les marchandises, mais encore les armes et les munitions qui les rendaient si terribles à leurs ennemis.

D'ailleurs, les Anglais, peu scrupuleux dans leur négoce avec les sauvages, leur livraient cette eau-de-vie qui devenait fréquemment la cause de terribles désordres.

Un autre obstacle au progrès de l'Évangile chez les Iroquois fut le caractère plus ou moins antinational de l'apostolat chrétien dans leur pays. L'œuvre des missionnaires, en effet, ressemblait à une moisson ou mieux à une razzia spirituelle faite au profit de la Nouvelle-France. Les nouveaux convertis laissaient généralement leurs villages pour aller grossir l'une ou l'autre des deux bourgades chrétiennes iroquoises, le Sault-Sainte-Marie et la Montagne, toutes deux situées, comme on le sait, dans le voisinage de Montréal. De là, à passer pour transfuges, il n'y avait pas loin. De fait, nous verrons plus tard ces chrétiens iroquois s'attacher à la France, combattre sous ses drapeaux et ne pas même hésiter à porter les armes contre leurs compatriotes. Aussi, leur retour aux Cinq-Cantons fut-il plus d'une fois la condition stipulée, sur la suggestion des Anglais, par les délégués iroquois, dans leurs négocia-

(1) Charlevoix, vol. I, p. 510.

tions avec la Nouvelle-France, pour le rétablissement de la paix. Toutefois, malgré ces obstacles assez sérieux, il faut bien l'avouer, la grâce continuait ses conquêtes au sein de ce peuple capable d'héroïsme pour le bien comme il l'était malheureusement trop souvent pour le mal.

*
* *

Dans un chapitre précédent, nous avons vu que le P. Dreuillète était allé plus d'une fois chez les Abénakis du Maine qui avaient alors au milieu d'eux plusieurs religieux Capucins ou Récollets. Ceci se passait vers 1646.

« En 1654, c'est-à-dire huit ans plus tard, les Anglais s'emparèrent de la majeure partie de ce pays qu'ils conservèrent pendant treize ans. Ce fut pendant que les Anglais jouissaient de cette conquête que les PP. Jésuites et les PP. Capucins laissèrent l'Acadie. Le départ des Jésuites plongea les sauvages dans le deuil. Ils en attribuèrent la cause aux Anglais, et de graves mécontentements s'élevèrent parmi eux contre les nouveaux maîtres de leurs pays. »

« En 1667, lors de la restauration des Stuarts, cette partie de l'Acadie, qui avait été enlevée par les Anglais, fut restituée aux Français par le traité de Bréda, et M. Hubert d'Andigny, chevalier de Grand-Fontaine, fut nommé gouverneur de ce pays (1). »

En 1671, le nouveau gouverneur s'aperçut, par un recensement qu'il fit faire, que sa colonie avait progressé. Cette région sauvage comptait alors 400 habitants français. « Jusqu'à cette époque, ces colons n'étaient guère qu'un composé de pêcheurs, de soldats et d'aventuriers de toutes sortes. Comme il n'y avait que peu de femmes européennes parmi eux, la plupart se mariaient à des sauvagesses. On vit des unions d'Acadiens avec des Abénakises, même vers 1700. Ces colons allaient s'établir au milieu des sauvages, adoptaient leur manière de vivre, les accompagnaient dans leurs excursions de pêche, de chasse, et finissaient par trouver tant de charme à cette vie aventureuse qu'ils passaient le reste de leurs jours dans la forêt. Des colons, même assez remarquables, contractèrent de

(1) MAURAULT : *Histoire des Abénakis*, pp. 165 et 156.

semblables unions et menèrent cette vie aventureuse. Ils établirent des villages, y réunirent des sauvages autour d'eux, et y vécurent comme des souverains, jouissant de la plus grande influence sur leurs sauvages, les conduisant et les commandant dans les guerres contre les Anglais (1). » Le plus fameux est le baron de Saint-Castin, Béarnais, capitaine au régiment de Carignan.

Après le licenciement de son régiment, il vint, vers 1670, s'établir au milieu des rochers de Pentagoët. Il réunit autour de lui un grand nombre d'Abénakis et épousa la fille du grand chef de ses sauvages.

Brave, courageux, d'une force remarquable, adroit à tous les exercices du corps, il mit son esprit d'entreprise et de ressource au service de la nation abénakise, dont il devint l'idole. Sous son commandement, les Abénakis tinrent les Anglais à distance et paralysèrent, pendant trente ans, la colonisation anglaise du Maine, empêchant ainsi les empiètements des puritains sur leur terrain.

Saint-Castin demeura à Pentagoët jusqu'en 1708, puis il repassa en France, laissa son fort et ses entreprises à son fils aîné qu'il avait eu de sa femme abénakise. Le jeune Saint-Castin continua l'œuvre de son père et lutta courageusement contre les Anglais. Cantonné, tantôt sur la rivière Pentagoët, tantôt sur le Kennebec, il rassemblait les indigènes, les conduisait dans les sentiers de la guerre et causait de graves dommages aux établissements de la Nouvelle-Angleterre. Fait prisonnier en 1722, après la prise de Port-Royal, il fut jeté dans les cachots de Boston et envoyé en Angleterre, d'où il s'évada. Il alla recueillir en France la succession de son père et revint au milieu de ses sauvages, où il mourut en 1731.

Après la restitution de cette portion de l'Acadie (le nord du Maine) à la France, en 1667, les missionnaires durent revenir, du moins à certaines époques, au milieu des Abénakis, alors presque tous chrétiens et, sans contredit, les meilleurs alliés des Français. Toutefois, les guerres presque continuelles de ces sauvages contre les Iroquois et les Anglais avaient empêché ou fait abandonner les missions permanentes

(1) MAURAULT, p. 166.

dans leur pays depuis 1660. Afin d'obvier aux conséquences de cette espèce d'abandon religieux dans lequel ils se trouvaient, on fit pour eux ce que l'on avait déjà fait pour les Iroquois chrétiens : des villages ou lieux de refuge leur furent accordés au Canada. C'est ainsi que, vers 1683, les Abénakis vinrent s'établir à Sillery, à la chute de la rivière Chaudière, sur les bords de la rivière Saint-François et, plus tard, à Bécancourt.

Ces postes chrétiens offraient aux sauvages du Maine un double avantage, le libre exercice de leur religion qui leur tenait plus au cœur que tous les intérêts de cette vie, et le moyen d'échapper à la guerre d'extermination dont ils étaient menacés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre.

Peu à peu, les missionnaires retournèrent chez les Abénakis. En 1684, le P. Bigot, établi à la Chaudière, s'occupait des missions abénakises. Il fit plusieurs voyages dans le Maine, et se rendit même à Pentagoët (1).

Nous voyons également dans Charlevoix que, en 1694, un ecclésiastique du nom de Thury était fixé à ce dernier poste en qualité de missionnaire (2).

Occupé vraisemblablement à la desserte des blancs assez nombreux et des peuplades sauvages environnantes, il eut assez d'influence sur les Abénakis pour les empêcher de conclure une alliance avec les Anglais du fort Pemkuit, et à les décider, de concert avec le P. Bigot, à se mettre sous la direction du Sieur de Villien.

Ce dernier, « qui s'était fort distingué au siège de Québec par l'amiral Phipps », conduisit ses guerriers indiens au nombre desquels, outre les Abénakis, se trouvaient des Micmacs et des Malécites, à douze lieues de Boston, au milieu des habitations anglaises. Deux forts furent emportés d'assaut, 230 Anglais périrent, 50 ou 60 maisons furent brûlées, et un si grand succès ne coûta pas un seul homme aux vainqueurs. Ce remarquable fait d'armes servit de représailles au massacre de Lachine, accompli par les Iroquois, en 1689,

(1) « Le P. Bigot est allé vers Pentagoët pour assembler un nouveau village sur les terres du Roy et empêcher que le chevalier Andros ne les attire. » Extrait d'une lettre de M. Denonville, 1688.

(2) Il y était également en 1689. Parlant des Canibas, Charlevoix dit : « Ils étaient d'un village près de Pentagoët où un ecclésiastique, M. Thury, bon ouvrier et homme de tête, gouvernait une assez nombreuse mission. »

sur l'instigation des Anglais, qui ne cessaient de les exciter contre la Nouvelle-France.

En 1696, le héros canadien, l'immortel d'Iberville, revenant d'une de ses courses légendaires, arriva devant Pentagoët, remorquant un vaisseau anglais de 24 canons, le « Newport », qu'il venait de capturer. Quelques jours plus tard, il mouillait devant le fort Pemkuit qui fut pris d'un coup de main et ruiné.

*
* *

Vers la fin du XVIIe siècle, la guerre étant à peu près terminée, entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, il fut question de fixer les limites des deux colonies. Les points contestés, à cette époque, étaient le pays des Iroquois et celui des Abénakis : l'État de New-York et le Maine, du moins dans une notable partie de leurs territoires actuels. Les raisons alléguées en faveur de la France relativement au pays des Cinq-Nations étaient demeurées sans réponse satisfaisante. Au ministre Dellius qui réclamait les cantons iroquois et même le pays des Outaouais, parce que, disait-il, les Anglais avaient hérité des droits des Hollandais, M. de Callières avait répondu : — « Il nous sera aisé de mettre dans la dernière évidence que nous avons découvert et possédé le pays des Outaouais et celui même des Iroquois, avant qu'aucun Hollandais y eût mis le pied et que le droit de possession, établi par plusieurs titres en divers endroits, n'a été interrompu que par la guerre, que nous avons été obligés de faire à cette nation à cause de leurs révoltes et de leurs insultes (1). »

Les Iroquois faisant observer avec beaucoup de raison que leur pays était à eux, on n'alla pas plus loin, et la question relative à leur territoire restera indécise.

Du côté de l'Acadie, les Anglais réussirent un peu mieux. « M. de Tallard et d'Herbault, commissaires nommés par le roi de France, furent forcés d'abandonner la ligne du Kénébec et d'établir la frontière à la rivière Saint-Georges, située presque à égale distance entre la première et Penobscot (2). »

(1) CHARLEVOIX, vol. II, p. 235.
(2) FERLAND : *Histoire du Canada*, vol. II, p. 318.

Néanmoins, le choix de leur allégeance à l'une ou à l'autre des deux puissances rivales ayant été laissé au jugement des Abénakis, ces derniers, sur l'avis du P. Bigot, firent signifier au gouverneur de la Nouvelle-Angleterre les articles suivants :

1° « Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglais de leur pays ;

2° Qu'ils ne voyaient pas sur quel fondement il prétendait être leur maître ; que ni lui, ni aucun de ses prédécesseurs ne l'avaient jamais été ; qu'ils s'étaient donnés, de leur plein gré et sans y être contraints, au roi de France ; et qu'ils ne recevraient jamais d'ordre d'aucun autre que de lui et de ses généraux ;

3° Qu'ils ne permettraient jamais aux Anglais d'avoir des habitations sur leurs terres, et qu'ils avaient accordé cette permission aux seuls Français ;

4° Qu'ils étaient fort surpris d'entendre dire qu'il songeait à leur donner d'autres missionnaires que les leurs ; qu'ils étaient bien aise qu'il sût qu'ils ne voulaient pas changer de religion et que jamais ils n'en auraient d'autre que celle qu'on leur avait enseignée, et pour laquelle ils avaient combattu et combattraient jusqu'à la mort. »

Ce manifeste, peu diplomatique dans sa forme mais admirable de clarté et de concision, dut faire comprendre au gouverneur anglais qu'il était impossible de gagner à sa cause les peuplades qui occupaient alors la plus grande partie du Maine. Il attribua cet échec aux Jésuites et aux missionnaires catholiques. Cet homme, qui avait osé écrire l'année précédente à M. de Frontenac qu'il était décidé d'appliquer contre eux, dans le pays des Iroquois, les lois de l'Angleterre, fit signifier aux cantons qu'il leur enverrait des ministres, et que, si les Jésuites paraissaient dans leurs villages, il les ferait pendre.

Cette menace de M. de Bellemont, tel était le nom de ce doux gouverneur, et la présence d'un ministre nommé Dellius n'eurent pas tout l'effet voulu. Le P. Bryas continua son apostolat au milieu des Iroquois, comme si de rien n'était. L'échafaud valait infiniment mieux à ses yeux que le poteau des tortures. Les puritains d'alors, il faut le reconnaître, avaient les mœurs plus douces que les Mohawks. Quant aux

sauvages, disons-le à leur louange, ils n'attachèrent qu'une médiocre importance au prosélytisme du prédicant, qui n'apprit jamais leur langue et trouvait plus simple de manger ses 1.200 livres de rente à l'abri des canons du fort d'Orange où, pour être en règle avec les devoirs de sa charge, il consentait volontiers à baptiser les enfants qu'on voulait bien lui apporter.

CHAPITRE XI

La paix de Ryswick. — Le traité de Montréal entre les tribus indiennes. — Kondiaronk. — Le pays des Illinois et le Haut-Mississipi. — Kaskaskia. — Nouveaux postes français. — Établissement d'une colonie française en Louisiane par d'Iberville. — Progrès de cette colonie. — Quelques prêtres du séminaire de Québec arrivent en Louisiane. — M. de Montigny, vicaire général. — Rôle sublime de la France. — Fondations diverses. — Détroit fondé par la Motte-Cadillac. — Roman vécu du jeune Saint-Denis. — Construction du fort Rosalie chez les Natchez. — Détroit assiégé par 2.000 Outagamis. — Dévouement des sauvages alliés à la France. — Le traité d'Utrecht et la perte de l'Acadie. — Les Abénakis restent fidèles à la France. — Les Iroquois revendiquent leurs droits, et leur confédération compte une nation de plus.

A la mort de M. de Frontenac, en 1698, les Anglais et les Français de l'Amérique se trouvèrent momentanément réconciliés par le traité de Ryswick. La Nouvelle-France, qui avait soutenu la lutte avec avantage contre les colonies anglaises, recueillit le fruit de ses victoires en maintenant ses limites territoriales et surtout en gagnant du prestige vis-à-vis des différentes peuplades sauvages.

Aussi, en 1701, sous M. de Callières, on vit se réunir à Montréal une nombreuse délégation indienne, la plus considérable tenue jusque-là, pour la conclusion d'une paix durable entre différentes tribus, y compris les cinq nations iroquoises, sous l'égide et la protection du grand Ononthio des Français.

Deux cents Iroquois arrivèrent tout d'abord avec leurs ambassadeurs, puis, un peu plus tard, 700 ou 800 sauvages des pays éloignés de l'Ouest et du Nord, parmi lesquels, des Pouteouatamis, des Outagamis, des Hurons, des Mohingans, des Miamis, des Illinois, des Kaskaskias, des Puants et des Kikapous. Tous ces peuples, à l'exception des Iroquois, étaient depuis longtemps les alliés des Français qui, au fort

Michillimakinac et à Saint-Louis de l'Illinois, entretenaient avec eux les relations les plus cordiales.

Le P. Angelran, missionnaire à Michillimakinac, et le sieur de Courtemanche, l'émissaire de M. de Callières, n'avaient pas eu peu à faire auprès de leurs belliqueux alliés pour les contraindre à enterrer la hache de guerre et pour les conduire à Montréal. Toutefois, grâce à la grande influence du missionnaire et à l'habileté de M. de Courtemanche, les difficultés s'étaient aplanies et, pendant que le P. Bryas réussissait à convaincre de son côté les nations iroquoises sur la nécessité de la paix, la délégation de l'Ouest s'était mise en route pour Montréal. Ces assises solnenelles où Kondiaronk, le grand chef huron de Michillimakinac, fit entendre le chant du cygne, car il mourut après un long et éloquent discours, aboutirent à un traité de paix solide et durable entre tous les peuples que nous venons de mentionner.

« Cette grande alliance de toutes les nations devait être confirmée par un signe spécial : un calumet, offert par les Miamis, fut apporté ; on le présenta à MM. de Callières, de Champigny et de Vaudreuil qui, après avoir tiré quelques bouffées de fumée, le firent passer aux Iroquois, puis aux députés des alliés, qui firent de même. On chanta ensuite le *Te Deum*, et le conseil fut terminé par un festin que le gouverneur avait fait préparer pour les sauvages (1).

Sous le règne de la paix et de l'harmonie entre les différentes peuplades sauvages, nous allons voir la domination française s'étendre rapidement à l'ouest dans la vallée du Mississipi et de ses affluents.

« Les différents comptoirs établis par La Salle et les missions situées au sud et au sud-ouest du lac Michigan devinrent des points de ralliement autour desquels les émigrants et les aventuriers du Canada affluèrent annuellement, à tel point que chacun de ces postes devint bientôt une petite colonie française. Par ses nombreux voyages aux Miamis et aux Illinois, de La Salle avait préparé le terrain pour un commerce plus étendu et des rapports plus amicaux avec les sauvages. Grâce aux riantes descriptions de ces pays faites par lui ou

(1) Ferland, vol. II, p. 337.

ses prédécesseurs, l'imagination des coureurs des bois s'était enflammée à tel point que les régions du Mississipi et de l'Illinois étaient désormais désignées sous le nom de *Paradis terrestre* (1). »

« D'ailleurs », disait-on, « le climat était si doux et les forêts si remplies des meilleurs fruits qu'il était facile d'y vivre presque sans travailler. Les colons de Montréal et de Québec, ayant abandonné les vieux établissements, continuèrent d'émigrer vers les contrées plus fertiles et plus tempérées de l'Ouest. La route qu'ils suivaient d'ordinaire était celle tracée par le P. Marquette en 1673 et La Salle en 1679, par les lacs et le détroit de Mackinaw, jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-Joseph, dans le Michigan, ou de celle de Chicago, dans l'Illinois. En remontant l'une ou l'autre de ces rivières, ils pouvaient facilement atteindre, par un court portage, les deux affluents de la rivière Illinois, la rivière Teakiki (Kankakee), à l'est, et le Des Pleins, à l'Ouest. Ceci était d'autant plus facile qu'il y avait encore, à cette époque, des compagnons de La Salle et du chevalier de Tonti, qui avaient suivi ces derniers dans leurs voyages sur le Mississipi. »

La plupart de ces voyageurs s'établirent ainsi au milieu des Illinois en qualité de *traiteurs,* ou de simples *coureurs des bois*. Les routes devinrent familières et l'on ne tarda pas à voir, dès la fin du XVII[e] siècle, des établissements français remplacer les forts Crèvecœur et Saint-Louis abandonnés depuis quelques années. « Avant la fin du XVII[e] siècle, le vieux Kaskaskia fut fondé dans le *Paradis terrestre,* et plusieurs désiraient laisser le Canada pour aller vivre dans ce délicieux séjour (2). »

Ce fort, qui ne tarda pas à prendre du développement, était situé à l'embouchure de la rivière du même nom sur le Mississipi. Vers le même temps, les missions devinrent de véritables paroisses. Celle de Péoria, entre autres, sous la direction des RR. PP. Gravier et Marest, compta bientôt toute une colonie d'Indiens convertis et plusieurs Français. A l'ouest du Mississipi, les PP. Montigny et Davion avaient établi, près du

(1) MONETTE : *History of the Valley of Mississipi.*
(2) MONETTE : *Ibid.*

promontoire du Fort Adams, sur la rivière Rouge (affluent du Mississipi), la mission des Yasous, « dite *la Roche à Davion* », et le P. Saint-Côme, une autre, chez les Natchez (1).

Toutefois, l'événement le plus important de cette période, qui allait bientôt transformer l'Amérique septentrionale en un continent presqu'exclusivement français, fut la colonisation de la Louisiane. L'honneur de cet établissement revint à notre héros canadien, le célèbre d'Iberville, qui, non content des exploits légendaires qui ont immortalisé son nom, voulut joindre à ses lauriers cueillis sur les champs de bataille et sur les mers, la gloire moins éclatante mais plus solide d'un *fondateur d'empire*.

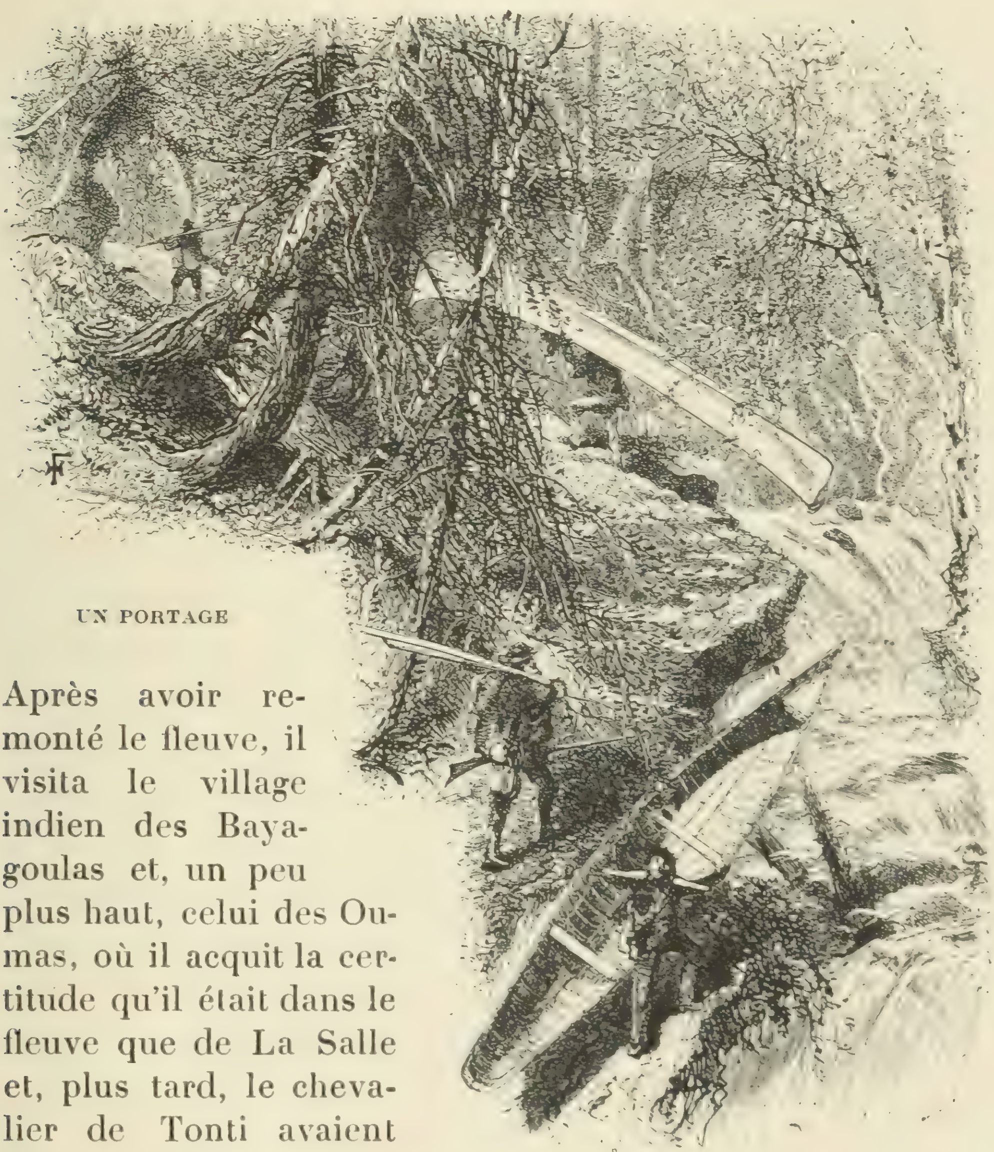
« Depuis les découvertes de La Salle, du côté du Mississipi, le pays qu'il avait découvert était nommé Louisiane. La tentative infructueuse pour reconnaître par mer l'embouchure du grand fleuve avait éloigné les autres de tenter ce projet. Cependant, en 1697, d'Iberville, après son expédition sur la baie d'Hudson, rappela ce point à l'attention des ministres et suggéra à M. de Pontchartrain l'idée de bâtir un fort près de l'entrée du Mississipi. D'Iberville se proposait d'aller en chercher l'embouchure et espérait avoir plus de succès que de La Salle. Pour tenter une entreprise si importante, le ministre fit armer deux vaisseaux à Rochefort, le *Français* et la *Renommée*. Le marquis de Chateaumorand et d'Iberville, tous deux capitaines de vaisseau, furent chargés du commandement ; ils mirent à la voile le 17 octobre 1698. En passant à Léogane, ils s'abouchèrent avec M. Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue, qui avait déjà entendu parler des exploits de d'Iberville, et qui approuva ses plans. »

« Le 27 janvier 1699, ils aperçurent les côtes de la Floride... Le 31, d'Iberville, qui avait pris les devants, mouilla au large de la Mobile, rivière qui coule parallèlement au Mississipi ; le 2 février, il débarqua dans une île qu'il nomma l'île au Massacre, parce qu'il y trouva les ossements d'une soixantaine de personnes, qu'il jugea y avoir été massacrées. »

« De l'île Massacre, qui fut ensuite appelée île Dauphine, il

(1) Martin's : *Louisiana*, vol. I, p. 148-152.

passa à la rivière des Payagoulas ; il y rencontra beaucoup de sauvages, qui lui parlèrent de la grande rivière qu'ils nommaient Malbouche : c'était le Mississipi, dans lequel il entra, le 2 mars 1699 (1) », avec son frère, de Bienville, un enseigne de vaisseau du nom de Sauvole, un Père récollet et 48 hommes.



UN PORTAGE

Après avoir remonté le fleuve, il visita le village indien des Bayagoulas et, un peu plus haut, celui des Oumas, où il acquit la certitude qu'il était dans le fleuve que de La Salle et, plus tard, le chevalier de Tonti avaient suivi jusqu'à la mer ; car, à cet endroit, un chef sauvage remit à M. de Bienville une lettre laissée en ce lieu par le chevalier de Tonti ; elle portait la date du 20 avril 1685 et était adressée à M. de La Salle, gouverneur de la Louisiane, à qui cet officier rendait

(1) Ferland, vol. II, pp. 340 et 341.

compte du voyage qu'il avait fait pour le trouver et exprimait son regret de ne l'avoir pas rencontré.

« Rassuré par cette lettre, M. d'Iberville retourna dans la baie de Biloxi, située entre le Mississipi et la rivière Mobile, y bâtit un fort, où il laissa de Sauvole comme commandant et de Bienville comme lieutenant, et retourna en France (1). »

A son retour au Biloxi, l'année suivante, afin de se mettre à l'abri contre les Anglais qui commençaient à inquiéter la colonie naissante, il fit construire sur les bords du Mississipi un fort qu'il arma de quatre canons. Pendant qu'on y travaillait, le chevalier de Tonti arriva avec 20 Canadiens établis aux Illinois.

Ayant achevé son fort, d'Iberville remonta le fleuve jusqu'aux Natchez, où il se proposait de fonder une ville ; mais n'ayant pas les moyens de s'occuper de cette entreprise, il retourna au Biloxi, où il établit le quartier général de la colonie, puis reprit de nouveau la route de France.

En 1701, un établissement fut commencé sur la rivière Mobile ; on y bâtit un fort où de Bienville, devenu commandant en chef de toute la colonie par la mort de Sauvole, transporta celui de Biloxi.

En 1702, d'Iberville, de retour pour la quatrième fois, fit construire des magasins et des casernes « dans l'île du Massacre, qui prit alors le nom d'île Dauphine et devint insensiblement le quartier général de la Louisiane ». Ce fut vers cette époque que M. de Montigny et quelques prêtres du séminaire des missions étrangères furent envoyés de Québec à la Louisiane, munis de tous les pouvoirs par l'évêque de Québec.

« Nommé grand vicaire, M. de Montigny partit avec des Outaouais qui retournaient dans leur pays, passa par Michillimakinac, et se rendit au Mississipi où, avec ses compagnons, il commença à travailler au salut des sauvages et à celui de ses compatriotes. »

Il est assez difficile de suivre, désormais, les travaux des missionnaires de plus en plus nombreux dans cette région. Les Jésuites, qui furent les premiers à la tâche, ne sont plus

(1) Ferland.

seuls maintenant ; bien qu'on les trouve encore dans les postes avancés, ils sont puissamment secondés par les prêtres séculiers et les Récollets. Au commencement du XVIIIe siècle, la foi pénètre de plus en plus chez les peuplades sauvages et, avec elle, grandit l'influence de la France qui a des alliés partout où se fait sentir le bienfait de l'Évangile.

Comme elle est belle cette page de son histoire dans l'Amérique du Nord ! Pendant que l'Angleterre masse ses forces sur les côtes de l'Atlantique, ne songeant qu'à la conquête matérielle du Nouveau-Monde, pendant qu'elle se prépare, en vue d'une lutte suprême, à la domination des mers par l'accroissement de sa flotte, oublieuse du lendemain, ne se préoccupant que du salut et de la civilisation des Indiens dispersés sur l'immense continent, la France dissémine ses conquêtes, établit un peu partout ses colonies, suit pas à pas les pionniers de la foi et semble plutôt se préoccuper d'assurer le règne du Christ dans ces vastes régions de la barbarie que d'y maintenir son drapeau.

*
* *

Vers l'époque où les Canadiens s'établissaient en Louisiane (la plupart des compagnons de d'Iberville étaient Canadiens comme leur chef) et dans l'Illinois, un fort, qui deviendra plus tard l'une des villes les plus florissantes de l'Ouest, était construit sur la rivière qui joint le lac Sainte-Claire à l'Érié, par M. de la Motte-Cadillac.

Dans l'été de 1701, au mois de juin, cet officier, accompagné d'un Père jésuite et de 100 hommes, prit possession de la rive sud de cette rivière, juste à l'endroit où elle est sur le point de se décharger dans le lac Érié, et y forma un établissement qui est aujourd'hui la ville de Détroit.

Un fort ne tarda pas à s'y élever et vit affluer les Hurons de Michillimakinac et les Outaouais, qu'il fut assez difficile de maintenir dans les bornes de la modération à l'égard des Iroquois.

*
* *

L'histoire de la Louisiane, comme celle du Canada, fut, à ses débuts, une longue série de négociations, de traités et

même, parfois, d'hostilités avec les indigènes. Il fallut à M. de Bienville, qui en fut de fait le premier gouverneur, beaucoup de tact et de modération pour maintenir la paix au milieu de ces peuplades du Mississipi, dont les plus considérables étaient, dans la région méridionale, les Natchez, les Chicasaws, les Choctaws, les Muskohgees, et plus au nord, dans les monts Alleghanys, l'intéressante tribu des Cherokees. Les progrès de la nouvelle colonie furent lents, mais continus. Dès le début, des communications régulières s'établirent entre la Louisiane et la mère-patrie. A des périodes assez rapprochées, des navires puissamment armés arrivaient à l'île Dauphine pour y déposer des marchandises, des provisions, des colons et des hommes de guerre.

Comme il nous est impossible de raconter en quelques chapitres les événements qui ont accompagné le développement de la Louisiane, et comme il nous faut de plus surveiller la marche envahissante de la France dans les autres régions qui, s'élargissant de plus en plus vers le nord, s'en vont rejoindre la Nouvelle-France, nous allons nous contenter de noter chronologiquement, avec Monette, les différentes étapes de cette occupation progressive des territoires de l'Ouest américain.

Dès 1699, M. Le Sueur alla fonder au nord du Mississipi, sur la rivière Sainte-Croix, un fort qui reçut le nom de Luillier, dans un endroit où il prétendait avoir découvert des mines de cuivre. Cet établissement, au milieu des Sioux, fut abandonné trois ans plus tard et n'obtint d'autre résultat que de faire explorer le grand fleuve depuis son embouchure jusqu'au 45° de latitude.

En 1703 (d'après Charlevoix, cette fondation aurait eu lieu en 1700), une autre entreprise de ce genre, mais pour des fins commerciales, eut lieu à l'entrée de la rivière Wabash. M. de Jucherans, lieutenant-général de la juridiction de Montréal, qui en fut chargé, ne réussit pas davantage. Le P. Mermet, qui l'accompagna, ne put guère exercer son zèle qu'auprès des malades ; les sauvages se laissaient gouverner par leurs jongleurs et ne semblaient nullement disposés à embrasser l'Évangile.

« En 1708, M. Diron d'Artaguette arriva en Louisiane en qualité de commissaire-ordonnateur. Le premier soin de ce

magistrat fut de mettre les habitants en état de cultiver les terres, qui paraissaient assez bonnes le long de la Mobile, afin qu'il ne fussent pas obligés de courir le pays, pour vivre de la chasse ou avec les sauvages, quand les vaisseaux de la France tardaient trop à leur apporter des vivres, comme il était déjà arrivé plusieurs fois. »

Toutefois, le succès ne répondit pas à ses espérances. Le froment ne put venir à maturité à cause de l'humidité ; mais on réussit davantage dans la culture du tabac, qui, au dire de M. d'Artaguette, était supérieur à celui de la Virginie.

En 1710, l'île Dauphine fut saccagée par un corsaire anglais ; les habitations et les magasins furent pillés et brûlés. On mit les habitants à la torture afin de les obliger à dire où ils avaient caché leur argent. Les pertes de la colonie s'élevèrent à 80.000 francs. Ces déprédations, jointes aux intrigues des Anglais auprès des sauvages pour les engager à se soulever contre les Français de la Louisiane, montrent qu'il y avait à cette époque, parmi les peuples réputés civilisés de l'Amérique, ce que l'on constate encore dans le règne animal : de véritables carnassiers qui, non contents de leurs propres établissements, semaient chez leurs voisins la désolation et la mort.

En 1712, le sieur de la Motte-Cadillac, le fondateur de Détroit, fut nommé gouverneur de la Louisiane. M. de Crozat reçut, vers le même temps, le privilège exclusif du commerce de ce pays, et le sieur Duclos remplaça d'Artaguette dans la charge de commissaire-ordonnateur.

Sur la recommandation de M. de Crozat, la Motte-Cadillac chercha, mais en vain, à établir des relations commerciales entre la Louisiane et la colonie espagnole du Mexique, alors très prospère.

M. de Saint-Denis, un jeune Canadien, chargé des négociations, fonda un établissement dans une île de la rivière Rouge, chez les Naschitoches. De là, il se rendit à un fort espagnol appelé Presidio del Norte, où commandait dom Pedro de Vilescas, dont la fille, d'une rare beauté, ne tarda pas à captiver son attention. Toutefois, il dut s'adresser, pour son traité de commerce, au gouverneur de Conis, supérieur hiérarchique de dom Pedro, puis au vice-roi du Mexique, à Vera-Cruz. C'est pourquoi, après avoir renvoyé ses compa-

gnons à Naschitoches, et fait de tendres adieux à celle qu'il aimait, Saint-Denis partit sous bonne escorte pour la capitale du Mexique espagnol. L'accueil qu'il y reçut fut fort peu agréable. Le vice-roi, auquel il montra son passeport, sans vouloir seulement l'écouter, l'envoya en prison. Il y resta trois mois, et n'aurait peut-être jamais recouvré la liberté, si des officiers français, qui étaient au service de Son Altesse, n'eussent intercédé en sa faveur.

A partir de ce moment, le vice-roi le prit en amitié, le combla de faveurs et mit tout en œuvre pour l'engager au service de l'Espagne. Il alla jusqu'à lui offrir la main de la fille de dom Pedro, en lui assurant de plus une position lucrative. Saint-Denis, qui était pauvre et n'avait pas même le titre d'officier en Louisiane, refusa toutes ces offres, préférant, à la richesse et au bonheur, le service de son pays. Il reprit la route de Naschitoches, sans avoir obtenu la liberté de commerce avec le Mexique ; mais, au retour, ayant rendu à dom Pedro de Villescas un service signalé, ce gentilhomme reconnaissant finit par lui accorder la main de sa fille.

Cette idylle, qui fournirait le thème d'un joli roman, n'offre qu'une importance secondaire à l'historien ; nous l'avons signalée, néanmoins, parce qu'elle nous montre un homme de cœur et d'honneur dont la conscience délicate a su triompher des plus fortes séductions. Saluons ce héros, et passons.

En 1714, à l'occasion d'un soulèvement qui menaça de se produire chez les Natchez, et qui fut empêché par M. de Bienville, on fit construire le fort Rosalie dans le grand village de cette nation. Ce fort, qui reçut le nom de Madame la Chancelière de Pontchartrain, avait déjà été projeté, sous le même nom et au même endroit, quelques années auparavant, par d'Iberville. Il eut pour objet de maintenir les bonnes relations avec la puissante tribu des Natchez et d'assurer les communications avec le haut du Mississipi et les Illinois. Les travaux de construction se firent sous la direction de M. de Pailloux, par les Natchez eux-mêmes, selon les conditions du traité que de Bienville leur imposa pour les punir de leur manque de loyauté à l'égard des Français. Le fort fut construit en six semaines, et M. de Bienville, accompagné de ses hommes, en prit possession. Il y fit ajouter des loge-

ments pour les officiers, des casernes pour les soldats et des magasins tant pour les marchandises que pour les provisions de guerre et de bouche.

« Ce fut vers ce même temps que M. de Saint-Denis arriva à la Mobile, et la réponse qu'il apportait du vice-roi de la Nouvelle-Espagne, òtant à M. de la Motte-Cadillac toute espérance de faire ouvertement le commerce avec les Espagnols, il crut devoir, de son côté, les empêcher de s'approcher de trop près de nous, comme ils paraissaient en avoir le dessein : à cet effet, il chargea le sieur de Tisné d'aller construire un fort dans l'île des Naschitoches. A peine ce fort était-il achevé, que de Tisné eut avis que les Espagnols avaient fait un établissement chez les Assinais ; et l'on eut tout lieu de juger que leur projet était de pousser jusqu'au Mississipi si l'on ne les avait prévenus ; ce qui obligea le gouverneur de la Louisiane de renforcer la garnison du fort des Naschitoches (1). »

Deux ans avant ces deux dernières fondations, Détroit, où M. de Buisson avait remplacé de la Motte-Cadillac, fut mis à deux doigts de sa perte. Les Outagamis ou Renards s'étaient entendus avec les Kikapous et les Mascoutins pour détruire ce fort, qui n'avait pour le défendre que 20 soldats français. Heureusement, M. de Buisson fut averti du danger par un chrétien de la nation des Renards. Au moment où la place allait être investie, il fit savoir à ses alliés partis pour la chasse le danger dans lequel il se trouvait. Il se prépara ensuite à repousser les ennemis quand ils l'attaqueraient. « Bientôt après, les alliés arrivèrent à son secours. Parmi eux étaient les Hurons, les Poutéouatamis, les Sakis, les Malhomines et les Osages (2). »

Tous venaient sur l'avis de leurs missionnaires. Telle était l'influence de ces derniers dans l'Ouest. « Père, dirent-ils à M. de Buisson, voici tes enfants autour de toi ; nous mourrons avec joie, s'il en est besoin, pour notre père ; seulement, dis à Ononthio qu'il prenne soin de nos femmes et de nos enfants, et mets un peu d'herbe sur nos corps afin de les protéger contre les mouches (3). »

(1) Charlevoix, vol. II, p. 427.
(2) Ferland, vol. II, p. 386.
(3) Monette : *Valley of the Mississipi*, vol. I, p. 161.

Les Renards et leurs alliés s'étaient retranchés à une faible distance du fort ; le retard des Kikapous à se joindre à eux avait seul retardé leur attaque contre l'établissement français. Ce fut précisément ce qui sauva Détroit et les perdit ; car, après l'arrivée des sauvages accourus à l'appel de M. de Buisson, la situation changea tellement que, d'assiégeants, ils devinrent assiégés. Ces malheureux, au nombre de 2.000, succombèrent presque tous ; 150 seulement furent épargnés, avec les femmes et les enfants, et réduits en esclavage. La nation des Renards, de tous temps hostile aux Français et aux tribus alliées, resta considérablement affaiblie, et plusieurs années s'écoulèrent avant qu'elle pût rétablir ses forces.

L'année qui suivit le siège et la délivrance de Détroit vit la fin de la guerre entre la France et l'Espagne d'une part, et l'Angleterre, la Hollande, la Savoie, la Russie, le Danemark et les princes confédérés de l'autre.

Par les stipulations du traité d'Utrecht, Louis XIV, qui n'avait gagné dans cette guerre malheureuse que de faire asseoir un Bourbon sur le trône de Charles-Quint, cédait à l'Angleterre l'Acadie et ses dépendances, le pays des Iroquois et d'autres possessions qu'il ne nous importe pas de connaître, puisqu'elles sont en dehors du territoire américain. Toutefois, ce traité, qui disposait des naturels du pays sans leur consentement, ne fut pas ratifié par ces légitimes propriétaires du sol. Le gouverneur anglais Dudley « n'eut pas même l'idée de faire entendre qu'il regardait les Abénakis comme sujets anglais ; il les invita à envoyer des députés à Portsmouth, et le 13 juillet 1713, un traité de paix fut conclu entre lui et les chefs abénakis (1) ».

Quant aux Iroquois, « ils renouvelèrent leurs protestations contre les prétentions des Anglais sur leur pays et affirmèrent qu'ils étaient résolus de se maintenir dans la possession de leur liberté et de leur indépendance ». Ils venaient, du reste, de se fortifier en admettant dans leur confédération les Tuscaroras, chassés de la Caroline du Nord par les Anglais. Cette tribu guerrière, qui avait appris à connaître, à ses propres dépens, ce que valait à cette époque le voisinage

(1) Ferland, vol. II, p. 390.

anglo-saxon, apportait avec elle, contre la race dont elle avait eu à se plaindre, des sentiments d'hostilité qui devaient se propager dans les cinq cantons et procurer à la Nouvelle-France, sinon l'amitié, du moins la neutralité de la redoutable confédération.

CHAPITRE XII

Après le traité d'Utrecht. — La France reste indifférente au sort de ses colonies. — Les Abénakis fidèles à leur religion. — Ils tombent dans le piège que leur tendent les Anglais. — Revenus à eux, ils détruisent les magasins anglais de la rivière Kénébec. — La mort du P. Rasle. — Administration de Crozat en Louisiane. — La compagnie d'Occident. — Nouvelle-Orléans. — Les concessionnaires. — La guerre entre la France et l'Espagne. — Héroïque défense de l'île Dauphine et du Biloxi. — La flotte de Champmeslin. — L'Écossais Law. — Sa banqueroute. — Vallée du Wabash et de l'Ohio. — Le fort de Chartres. — Le fort Niagara. — Le fort Beauharnois. — Les districts de la Louisiane. — Population de cette colonie en 1721. — Les Renards sur les sentiers de la guerre. — Causes des révoltes chez les sauvages. — Sages conseils du P. Charlevoix à la compagnie des Indes. — Les Ursulines à la Nouvelle-Orléans. — Destruction des Natchez. — Le fort Saint-Frédéric. — Le fort de Vincennes (Saint-Vincent). — De Bienville revient en Louisiane. — Guerre contre les Chicasaws.

Les années qui suivirent le traité d'Utrecht furent relativement calmes. Après un quart de siècle de guerres et de combats, les colonies françaises d'Amérique purent enfin respirer et se livrer plus efficacement aux travaux de défrichement et d'agriculture. Toutefois, il eût fallu davantage à la Nouvelle-France pour se préparer aux luttes sanglantes et suprêmes qui allaient venir. Afin de rétablir l'équilibre entre ses vastes possessions presque sans habitants et le territoire restreint, mais fortement peuplé des colonies anglaises, il eût été nécessaire que la France y déversât plusieurs milliers de nouveaux colons et tout un corps d'armée.

On ne saurait escompter indéfiniment l'héroïsme et, malgré les succès des troupes françaises qui avaient tenu jusque-là en échec l'insatiable ambition britannique, Louis XV, ou plutôt le Régent, aurait dû se rappeler que, « aux 4.484 habitants du Canada en état de porter les armes, en 1714, les

colonies anglaises pouvaient déjà opposer 60.000 combattants (1) ».

On peut affirmer que l'avenir des colonies françaises dépendait de l'usage que l'on allait faire des quelques années qui devaient s'écouler avant la reprise des hostilités. L'Amérique du Nord serait-elle une France d'outre-mer qui, par sa langue, son génie et sa foi, ferait plus pour le Nouveau-Monde que la Métropole n'avait fait pour l'ancien ; ou bien, verrait-on, dans ce demi-continent, s'établir les institutions anglo-saxonnes sous l'inspiration des froids calculs de l'utilitarisme protestant ?

Les ministres du roi de France avaient la réponse. Tout dépendait, en effet, des mesures qu'ils allaient adopter. Malheureusement, ces politiciens courtisans ne semblent pas avoir compris la gravité de la situation dans laquelle se trouvait la Nouvelle-France, ou, s'ils la comprirent, par une coupable incurie, ne surent pas prendre les moyens d'y faire face.

Au lieu d'augmenter considérablement l'effectif des troupes en Amérique et d'y envoyer des milliers de nouveaux colons, on se contenta, à Versailles, de faire des plans grandioses, dont le plus vaste, à coup sûr, était de relier la Louisiane au Canada par une ligne de forts habilement disposés.

*
* *

Toutefois, avant de retourner aux établissements français du Mississipi, revenons au peuple allié le plus fidèle que la Nouvelle-France ait eu en Amérique. En dépit du traité qui cédait leur pays à l'Angleterre, sans cependant délimiter de ce côté les bornes des possessions anglaises et françaises, les Abénakis voulaient rester maîtres chez eux. Le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre eut l'idée, pour les gagner à sa cause, de recourir à un moyen qui avait tant de fois réussi à la France ; il leur envoya un missionnaire de Boston, réputé très habile, en recommandant à celui-ci de s'occuper beaucoup des jeunes enfants qu'il devait s'efforcer de conquérir par des caresses et des présents.

Ce ministre vint ouvrir une école dans un de leurs vil-

(1) Lettre de M. de Vaudreuil à M. de Pontchartrain.

lages (1), sur les bords du Kénébec, et mit tout en œuvre pour réussir dans sa mission. Malheureusement, selon la coutume de l'époque, il eut le tort de s'attaquer aux croyances du catholicisme et de débiter, devant les sauvages, certaines calomnies contre la foi ou ses pratiques. Le P. Rasle, depuis nombre d'années missionnaire des Abénakis, n'eut pas de peine à démolir les arguments boiteux du prédicant. Il y réussit d'autant mieux que les indigènes, avec une logique qui n'avait pas encore été faussée par les sophismes de l'erreur, avaient eux-mêmes touché du doigt plusieurs des inconséquences du ministre réformé. Ce révérend, se voyant réduit au silence, retourna à Boston.

Battus sur le terrain religieux, les Anglais, mieux avisés, eurent recours au négoce. C'était leur fort. Ils demandèrent aux Abénakis la permission de placer un magasin près de la rivière Kénébec, promettant de leur vendre les marchandises à meilleur marché qu'à Boston. Ceux-ci consentirent, et le comptoir fut établi. Toujours avec le consentement des Indiens, qui y trouvaient leur profit, d'autres magasins s'ajoutèrent au premier ; puis, ce fut le tour des forts, qui vinrent, en nombre respectable, protéger la marchandise. Les Abénakis, ayant conçu des craintes, demandèrent raison de cette étrange conduite aux Anglais. Ceux-ci, démasquant leurs desseins, répondirent que, la France leur ayant cédé leur pays, ils y exerçaient leurs droits de propriété. M. de Vaudreuil, interrogé par les sauvages qui, réfrénant leur juste colère, voulurent tout d'abord le consulter, répondit que le traité d'Utrecht ne faisait aucune mention de leur territoire.

La situation fut encore aggravée par les Anglais, qui retinrent les délégués que les Abénakis leur envoyèrent, sur leur demande, pour traiter à l'amiable, et surtout, par l'arrestation tout à fait arbitraire du fils de Saint-Gastin, chef reconnu de la nation abénakise.

Voyant ce dernier en prison, les Abénakis, jusque-là retenus par leur missionnaire, n'hésitèrent plus ; ils se soulevèrent contre leurs agresseurs et incendièrent tous leurs établissements de la rivière Kénébec, sans toutefois faire de mal aux personnes.

(1) Old Town? État du Maine.

Afin de se venger du P. Rasle, auquel ils attribuaient faussement ces actes d'hostilité, les Anglais envoyèrent onze cents hommes à la bourgade où il demeurait, pour le prendre mort ou vif. Cerner ce village entouré d'épaisses broussailles, l'enlever et le livrer aux flammes fut l'affaire d'un instant. Au premier bruit, le vénérable missionnaire sortit de sa demeure afin de calmer les assaillants et de mettre fin au carnage. En l'apercevant, ceux-ci abaissèrent leurs armes sur lui ; il tomba sous une grèle de balles, avec sept sauvages qui avaient voulu lui faire un rempart de leurs corps. Ceci se passait en 1722. Les meurtriers épuisèrent leur vengeance sur son cadavre qu'ils mutilèrent de la manière la plus barbare. Quand les Abénakis rentrèrent dans le village incendié, ils trouvèrent le corps du Jésuite percé de coups, la chevelure enlevée, la bouche et les yeux remplis de terre, les os et les jambes fracassés. « Jamais les sauvages, dont on exagérait si fort en toute occasion la cruauté, ne s'étaient acharnés ainsi sur le cadavre d'un ennemi (1). »

Après cette guerre, les limites de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, dans le Maine, demeurèrent indécises jusqu'en 1727. Alors, il fut stipulé que les Abénakis resteraient maîtres de leurs terres et qu'ils seraient libres de se ranger du parti des Français ou des Anglais en cas de rupture entre les deux nations.

* * *

En Louisiane, les progrès étaient lents. Le privilège exclusif du commerce accordé à M. de Crozat, au lieu de hâter l'établissement de la colonie, ne faisait qu'en retarder le développement.

Les principaux événements qui signalèrent sa courte administration furent la conclusion d'un traité d'alliance (1714) avec toutes les nations de l'est du Mississipi, à l'exception des Chicasaws, la construction des forts, rapportée, plus haut, en 1713, et l'érection de celui de Toulouse, en 1715, à l'ouest de la Caroline, 150 lieues au nord de la Mobile. On y mit une garnison dont la mission fut d'entretenir des

(1) CHARLEVOIX.

rapports amicaux avec les peuplades alliées et aussi de prévenir l'invasion anglaise de ce côté (1).

En 1717, Louis XV céda, par de nouvelles lettres patentes, la Louisiane à la Compagnie d'Occident. Sous la nouvelle administration, M. de Bienville devint commandant général de toute la province. Au commencement de son règne, l'île Dauphine, qui avait été jusque-là le quartier genéral de la colonie, fut abandonnée à la suite d'un accident imprévu. « Sur la fin du mois d'août, l'entrée du seul port qu'eût cette île fut bouchée par un amas prodigieux de sable, qu'un ouragan y rassembla. L'île elle-même fut presque inondée et quantité de bestiaux y furent noyés (2). »

Il fallut chercher un autre mouillage pour les vaisseaux. L'île Surgere, qu'on a depuis appelée l'île aux Vaisseaux, fut choisie à cet effet et l'on transporta l'établissement de l'île Dauphine dans la baie de Biloxi, située au nord de cette île, à l'endroit même où d'Iberville avait fait construire un fort qui fut ensuite abandonné. Ce lieu, au dire de Charlevoix, n'était pas avantageux ; aussi, l'année suivante, M. de Bienville jetait les fondations de la future capitale de la Louisiane. La Nouvelle-Orléans, tel fut le nom de cet établissement, s'éleva, d'après les ordres du nouveau gouverneur général, M. de l'Épinay (qui venait d'arriver pour remplacer M. de la Motte-Cadillac), en un site que de Bienville lui avait signalé.

Toutefois, la ville naissante ne devint le quartier général de la colonie que cinq ans plus tard. Elle ne fut, au début, qu'un amas de quelques maisons de bois d'assez pauvre apparence, situé sur la rive droite du grand fleuve, à trente lieues de la mer.

« Au mois de juin, M. de Bienville fit prendre possession de la baie Saint-Joseph, qui est à cinquante lieues à l'est de l'île Dauphine. M. de Chateaugué, son frère, fut chargé de cette expédition, dont il s'acquitta sans obstacle ; il y fit construire un fort en pierre. Il y avait dix-huit ans que les Espagnols avaient abandonné ce poste. Cependant, le gouverneur de Pensacole ne fut pas plus tôt informé de cette entreprise,

(1) *Mémoires sur la Louisiane*, par M. de Vergennes, p. 59.
(2) Charlevoix, vol. II, p. 433.

qu'il écrivit à M. de Bienville que la baie de Saint-Joseph appartenait au Roi Très Catholique. »

Comme l'endroit était peu avantageux, il fut abandonné l'année suivante. Dans le cours de cette même année, c'est-à-dire en 1718, on vit arriver en Louisiane ce que l'on appelait alors des concessionnaires. Ils vinrent par groupes de cinquante à soixante s'établir dans les différentes parties du pays. Plusieurs se rendirent aux Illinois.

Une de ces concessions, sous la direction de M. Dubuisson, se fixa à l'ancien village des Bayagoulas ; puis une autre, commandée par M. de la Harpe, à Codolaquion, près de la rivière Rouge. Sur les seuls vaisseaux qui arrivèrent, le 15 août, la *Duchesse*, la *Victoire*, et la *Marie*, huit cents passagers, y compris les soldats, débarquèrent en cette qualité sur les rives de la Louisiane.

*
* *

Malheureusement, cette ère de prospérité fut de courte durée. La guerre éclata l'année suivante entre la France et l'Espagne, et, temporairement du moins, la colonie n'eut à s'occuper que des opérations militaires qui eurent lieu, soit à Pensacole, soit aux alentours de Mobile et de l'île Dauphine. Ces opérations furent accompagnées de succès et de revers. Pensacole fut pris aux Espagnols, puis perdu, par suite de la désertion d'une bonne partie de la garnison et de la mutinerie de ceux qui restèrent dans ce fort avec M. de Chateaugué. Redevenus maîtres du fort Saint-Charles de Pensacole, les Espagnols concentrèrent leurs efforts contre ce qui restait des établissements français de l'île Dauphine, contre Mobile et le Biloxi.

Le capitaine. D. Antonio Mendieta, chargé de s'emparer de l'île Dauphine, y trouva deux mille hommes, Français et sauvages. Ce nombre fut, sans doute, exagéré par le capitaine espagnol, car le journal de M. Benard de La Harpe affirme que M. de Sévigny n'avait sous ses ordres que deux cents hommes, avec plusieurs sauvages, pour défendre cette île.

Les ennemis, n'étant pas en nombre suffisant, se bornèrent tout d'abord à piller quelques vaisseaux chargés de vivres qui sortaient du fort Saint-Louis ; puis, ayant reçu du renfort,

ils se préparèrent à faire une descente dans l'île Dauphine. M. de Sévigny fut sommé de se rendre et de livrer la frégate française, le *Philippe*, qui, protégée par les batteries de terre, s'était bien défendue jusque-là. « M. de Sévigny répondit que les Espagnols pouvaient l'attaquer quand ils voudraient, et qu'il était prêt à bien les recevoir. »

Le siège dura quatorze jours. Bloquée par vingt vaisseaux de guerre et des troupes nombreuses, la petite garnison tint ferme. M. de Sévigny qui se multipliait sut repousser toutes les attaques qui eurent lieu, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et infliger aux Espagnols des pertes sensibles.

Le 26 août 1719, les vaisseaux ennemis mirent à la voile et retournèrent à Pensacole où se trouvait dom Alphonse Carrascosa, commandant l'escadre espagnole.

Enfin, le dénouement arriva. Au moment où les Espagnols appelaient de tous leurs vœux l'escadre du Mexique, mandée pour les renforcer, et, de la Havane, des provisions, dont ils avaient un pressant besoin, une flotte nombreuse parut dans les environs de l'île Dauphine. Seulement, elle ne venait pas de Vera-Cruz, et, au lieu d'un commandant du roi catholique, le vaisseau amiral avait à son bord M. de Champmeslin, chef d'escadre de Sa Majesté Louis XV. Cette flotte, qui arrivait d'une manière si opportune, fut saluée avec des cris de joie par les héroïques défenseurs de la Louisiane. Les Espagnols devinrent assiégés à leur tour, et, le 17 septembre, ils demandèrent à capituler. Le fort Saint-Charles de Pensacole, douze vaisseaux et près de quinze cents prisonniers tombèrent ainsi entre les mains des Français, qui avaient été sur le point de perdre leurs possessions du golfe du Mexique.

*
* *

C'est peu de temps après cette glorieuse défense de la colonie qu'eurent lieu les étranges spéculations de l'Écossais Jean Law, qui, pour donner une valeur au papier-monnaie discrédité de l'État, avait fondé une banque, au capital de cent millions, dont les actions se payaient avec ces billets fictifs de son invention. Ces actions donnaient droit aux porteurs à une partie des richesses fabuleuses des mines d'or que l'on supposait se trouver en Louisiane. On rassembla

2.000 Français et Allemands qui devaient être transportés en Louisiane avec des marchandises et les matériaux nécessaires pour y fonder un grand établissement. « Mais l'année 1720 fut la dernière de la grandeur éphémère de ce ministre. Ses projets dans le royaume ayant avorté, le trouble se mit dans l'entreprise coloniale, et Dupratz estime que la concession perdit plus de mille personnes à Lorient avant l'embarquement. Les vaisseaux qui portaient le reste des émigrants ne firent voile des ports de France qu'en 1721, un an après la disgrâce de Law ; et il ne put donner lui-même aucune attention à ce débris de sa fortune. La concession fut transportée à la compagnie. Les familles d'émigrants furent déposées au Biloxi, à la Mobile, et aussi sur les rivages du Mississipi. Ainsi dispersées et privées des soins de celui qui les avait envoyées, la plupart succombèrent aux rigueurs du climat (1). »

Cette entreprise, si tristement terminée, fut très préjudiciable à la Louisiane, dont le nom demeura longtemps, en France, synonyme de banqueroute. Il est bien regrettable que l'on n'ait pas compris, en Europe, que les véritables mines d'or de la vallée du Mississipi se trouvaient, non dans les entrailles de la terre, sous forme de minerai, mais dans la fertilité du sol, qui y est vraiment prodigieuse. C'est le jugement du P. Charlevoix, qui put contempler de ses yeux les conséquences déplorables des rêves utopiques d'un financier aux abois.

« On voit encore », dit-il, « vis-à-vis du village des Kappas, les tristes débris de la concession de M. Law, dont la compagnie est restée propriétaire. C'est là qu'on devait envoyer les 6.000 Allemands qui avaient été levés dans le Palatinat, et c'est bien dommage qu'ils n'y soient point parvenus. Il n'y a pas, dans toute la Louisiane, de pays plus propre à produire toutes sortes de grains et à nourrir les bestiaux. »

*
* *

La paix fut bientôt conclue, en 1722, entre la France et l'Espagne, et l'un des articles du traité fut la restitution.

(1) Barbé-Marbois : *Histoire de la Louisiane*, p. 119.

à cette dernière, de Pensacole, qui n'était pourtant éloigné de l'île Dauphine que de quatorze lieues, vers l'Est.

Quoi qu'il en soit, cette paix fut célébrée avec bonheur par les Français de la Louisiane, et le P. Charlevoix, qui se trouvait alors au Biloxi, fut témoin « des manifestations de joie qui lui parurent sincères ». Pendant que ces événements se passaient dans le bas du Mississipi, les hautes régions de la vallée de ce grand fleuve continuaient à se développer. On ne se contentait plus seulement d'en suivre le cours et de cultiver ses rives fertiles ; déjà les hardis pionniers de la France commençaient à envahir les vastes contrées baignées par ses affluents.

Le Wabash, connu par les traiteurs et les chasseurs depuis 1705, et avant cela par le P. Hennepin, devint bientôt la voie de communication entre le Canada et la Louisiane. Un court portage de trois lieues, entre la branche Sainte-Marie de la rivière Miami (Maumee) et la partie supérieure du Wabash, permettait aux voyageurs de l'époque de passer facilement de l'Érié au Mississipi. En 1718, la population française était devenue assez considérable sur le Wabash pour constituer un établissement important qui, par l'entremise des voyageurs et des coureurs des bois, entretenait un commerce lucratif avec Mobile.

A cette époque reculée, la rivière Ohio était relativement peu connue, et toute la partie qui se trouve en aval de l'embouchure du Wabash était désignée sous le nom de ce dernier. La partie supérieure, que les Indiens appelaient assez souvent *Hoio,* recevait la dénomination vague de rivière des Iroquois ou de Belle Rivière. Sur les vieilles cartes françaises, l'Ohio n'avait guère plus que la moitié de l'étendue de celle des Illinois. Le P. Hennepin et quelques autres missionnaires l'avaient visitée, il est vrai, ainsi que quelques-uns de ses tributaires, avant les fameuses entreprises de La Salle; mais telle avait été l'implacable hostilité des nations iroquoises contre la Nouvelle-France, que la plus grande partie de cette immense rivière était encore imparfaitement connue quarante ans après la première exploration du Mississipi.

*
* *

(1) Martin, vol. I, p. 164-168.

Des établissements continuèrent à se former sur le Mississipi, au-dessous de la bouche de l'Illinois, et la France résolut enfin d'envelopper les possessions anglaises situées sur les côtes de l'Atlantique, par une ligne de postes militaires s'étendant des grands lacs au golfe Mexique, conformément au plan suggéré par de la Salle, lors de sa visite à Paris, en 1684. Ce qui détermina la cour de Versailles à mettre les projets du héros à exécution fut la crainte de voir les Anglais traverser la chaîne des Alleghanys pour s'emparer de la vallée du Mississipi. Il s'agissait donc de prévenir leurs desseins de conquête par une occupation armée du sol. Cette même année, c'est-à-dire en 1720, le commandant de l'Illinois, M. Boisbrillant, transporta ses quartiers généraux sur les bords du Mississipi, vingt-cinq milles au-dessous du village de Kaskaskia (1).

Le premier pas dans l'accomplissement de ce grand projet fut fait vers la fin de 1720. Un site fut choisi sur le côté est du Mississipi, 65 milles en aval du Missouri, et les murs du fort de Chartres ne tardèrent pas à s'y élever. Après 18 mois de grands travaux, cette forteresse, destinée par les ministres de Louis XV à devenir la plus formidable du continent, était complètement terminée, et les deux colonies françaises de l'Amérique du Nord se trouvaient reliées.

« Peu de temps après la construction du fort de Chartres, les villages de Cahokia et de Prairie-du-Rocher s'élevèrent dans son voisinage, et tous les établissements, depuis la rivière Illinois à Kaskaskia, continuèrent à s'étendre et à se multiplier. Ce fut dans ce dernier poste que les Jésuites fondèrent, en 1721, un monastère et un collège. Quatre ans plus tard, Kaskaskia était incorporée par une charte royale, et Louis XV lui accordait le privilège de la Commune (2). « Les émigrants, sous la protection de la couronne de France, travaillaient activement à coloniser la fertile région du *grenier de l'Amérique* (american bottom), et le fort de Chartres devint non seulement le quartier général du commandant du haut Mississipi, mais encore le centre de la vie

(1) Martin's : *Louisiana*, vol. I, p. 224.

(2) C'était pour le village, comme nous le verrons plus loin, le droit de posséder d'immenses terrains, qui restaient propriétés communales, tout en étant à l'usage de ses habitants.

sociale dans l'Ouest. Il fut pendant plusieurs années la forteresse la plus renommée de toute la vallée du Missisipi (1). »

Conformément au but signalé plus haut, M. Joncaire, que les Tsonnontouans avaient adopté, vint bâtir, en 1721, sa cabane à Niagara, sur la terre de cette tribu. Les Anglais ayant demandé la même faveur aux Tsonnontouans, ceux-ci leur répondirent : « Notre terre est en paix ; les Français et vous n'y pourriez pas demeurer sans la troubler. Au reste, c'est sans conséquence que Joncaire y demeure : il est enfant de la nation, il jouit de son droit, et il ne nous est pas permis de l'en frustrer. » La cabane fut transformée, quatre ans plus tard, en un solide fort en pierre qui s'éleva à l'embouchure de la rivière Niagara, sur l'emplacement de celui de M. de Denonville.

« Quatre ans s'étaient à peine écoulés, depuis que Burnet avait bâti le comptoir anglais d'Oswego, que la bannière de la France flottait de son côté sur le fort Niagara. »

« La forteresse de Niagara nous donnait au loin le contrôle sur tout le commerce intérieur. Si les pelleteries descendaient le cours de l'Ottawa, elles allaient directement à Montréal ; si elles venaient par les lacs, elles arrivaient par les portages aux rapides. Toute cette immense région, où on les trouvait, ne reconnaissait d'autre juridiction que celle de la France, dont les canots traitants voguaient en sûreté sur toutes les eaux de ces grands territoires, dont les chapelles de bouleau s'élevaient sur tous les rivages, dont les missions s'étendaient bien au-delà du lac Supérieur... Ainsi, à l'exception de la forteresse anglaise d'Oswego, toutes les contrées arrosées par le Saint-Laurent et ses affluents appartenaient à la France. L'immense territoire de la Louisiane qui s'étendait de la baie de Mobile jusqu'à Rio-del-Norte, au sud-ouest ; jusqu'aux Alleghanys et à la source des grands affluents du Missisipi, à l'est : de loin ou de près, tout reconnaissait le gouvernement de la France, et les tribus de ces vastes contrées s'étaient mises sous la protection du gouverneur général du Canada et du roi Louis XV (2). »

(1) Monette, vol. I, p. 154.

(2) L'Abbé Brasseur de Bourbourg : *Histoire du Canada*, vol. I, p. 257-8.

Un an plus tard, une compagnie de traiteurs de Montréal envoya un détachement au milieu des Sioux pour établir un



LA CHUTE NIAGARA

comptoir dans le haut Mississipi. Ce convoi, après avoir suivi la route des lacs, pénétra par la rivière aux Renards dans le Wisconsin; puis dans le Mississipi qu'il remonta jusqu'au lac Pepin. « C'était le lieu qu'on avait choisi pour le terme du voyage. Il était important de se mettre à l'abri des attaques; aussi tous se mirent à l'œuvre et, en quatre jours, un fort de bois s'élevait sur la pointe basse qui s'avance dans le lac, de la rive septentrionale. Ce fort, long de cent pieds,

était entouré de pieux et défendu par deux bons bastions ; il reçut le nom de fort Beauharnois ; ce fut probablement le premier établissement stable que formèrent les Français dans le Haut-Mississipi (1). »

*
* *

Le pays des Illinois qui embrassait alors les États actuels de l'Illinois, de l'Indiana, du Kentucky, du Tennessee et quelques portions du Michigan, avait été rattaché au gouvernement de la Louisiane, en 1717, par un arrêté du roi (2).

En vertu d'un règlement des commissaires de la Compagnie d'Occident, il formait, en 1721, l'un des neuf districts ou quartiers judiciaires et militaires de la colonie louisianaise. Ces quartiers étaient la Nouvelle-Orléans, le Biloxi, la Mobile, les Alibamons, les Natchez, les Yasous, les Naschitoches, les Alkansas et les Illinois.

Il est assez difficile d'établir le chiffre exact de la population française dans ces différents quartiers, ni même de retracer leurs circonscriptions précises. Benard de La Harpe, qui se trouvait en Louisiane à cette époque, dit, dans son journal, qu'il y avait dans cette province, séparée du Canada par la rivière Illinois, « 5.000 personnes des deux sexes, y compris 1.300 têtes de nègres ». — « Aux environs de la Nouvelle-Orléans, dit-il, il peut y avoir 1.600 personnes, y compris les troupes et les employés ; le reste est répandu dans tous les postes de la colonie. »

Toutefois, ce chiffre nous semble un peu faible, et nous serions portés à croire qu'il ne représente pas le nombre exact des habitants de la Louisiane en 1724 : d'abord, parce que la plus grande partie du pays des Illinois, qui, de fait, appartenait à cette colonie depuis 1717, n'y est pas comprise, et ensuite, parce qu'il y avait, en 1720, dans le seul établissement de Mobile, mille habitants (3).

Ces quartiers, dont parle de La Harpe, étaient situés comme suit : la Nouvelle-Orléans, les Natchez et les Yasous, sur

(1) Ferland, vol II, p. 434.
(2) Charlevoix, vol. II, p. 432.
(3) *Journal d'un voyage à la Louisiane* fait en 1720, par M. Valette-Landun, p. 254.

le Mississipi ; Mobile et Alibamons, sur la rivière Mobile et l'un de ses affluents ; Naschitoches, sur la rivière Rouge ; l'Alkansas ou Akansas, près du confluent de la rivière du même nom avec le Mississipi ; enfin l'Illinois, dans les régions que nous avons déjà désignées.

*
* *

Les événements qui se déroulèrent en Louisiane, après la guerre d'Espagne, se rapportent presque tous aux nations indiennes. Les Outagamis ou Renards attaquèrent les Illinois. Ceux-ci, se voyant dans de continuelles alarmes, quittèrent les deux villages qu'ils avaient sur l'Illinois, le Rocher et Pimiteouy, pour se réunir avec ceux de leurs compatriotes qui étaient établis sur le Mississipi.

Cet abandon de l'Illinois par les meilleurs alliés des François rendit moins praticables les communications de la Louisiane avec le Canada. Il fallut bientôt châtier les Renards, dont l'audace et l'hostilité croissaient au fur et à mesure qu'ils diminuaient en nombre. Le sieur de Saint-Ange, officier du fort de Chartres, se mit en campagne contre ces barbares. « Les ayant attirés dans une espèce d'embuscade, il les tailla presque tous en pièces ; d'autres partis moins nombreux eurent le même sort. »

Néanmoins, ces défaites, au lieu de les réduire, semblaient augmenter leur fureur. Ils soulevèrent les autres peuplades et firent si bien « que tout le cours et les environs du Mississipi se trouvaient infestés de sauvages ennemis avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler ».

Un certain nombre de Natchez, commandés par le frère du grand chef, prirent fait et cause pour les Renards, et il ne fallut rien moins que la prudence et l'habileté de Bienville, et surtout de M. Delietto qui commandait aux Natchez, pour les pacifier et les ramener au parti des Français. Ces soulèvements chez les sauvages de la Louisiane provenaient de causes multiples ; mais il semble que l'une des principales était le trop petit nombre de missionnaires employés à leur conversion La Compagnie d'Occident avait négligé de pourvoir suffisamment aux besoins spirituels tant des colons que des indigènes de son vaste domaine. C'est ce que constata

le P. Charlevoix dans son voyage en Louisiane, en 1622. Il en fit des observations à la cour et à la Compagnie. (La Compagnie des Indes qui avait remplacé celle d'Occident, en 1723.)

« Il n'était pas d'une moindre importance », disait-il, « d'avoir des missionnaires parmi les sauvages, au milieu desquels nous nous étions établis. Nous avons vu que le salut de ces peuples fut toujours le principal objet que se proposaient nos rois partout où ils étendaient leur domination dans le Nouveau-Monde, et l'expérience de deux siècles nous avait fait comprendre que le moyen le plus sûr de nous attacher les naturels du pays était de les gagner à Jésus-Christ. On ne pouvait ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit que les ouvriers évangéliques pouvaient faire parmi eux, la seule présence d'un homme, respectable par son caractère, qui entend leur langue, qui puisse observer leurs démarches, et qui sache, en gagnant la confiance de quelques-uns, se faire instruire de leurs desseins, vaut souvent mieux qu'une garnison, ou peut du moins y suppléer et donner aux gouverneurs le temps de prendre des mesures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois qui, depuis 1717, étaient incorporés au gouvernement de la Louisiane, suffisait pour faire voir de quelle importance il était de ne pas laisser plus longtemps les autres nations sans missionnaires (1). »

Ces observations judicieuses de Charlevoix furent écoutées, et l'on ne tarda pas à remédier au mal qu'il avait signalé. La Compagnie, dès 1725, s'adressa aux Jésuites, « dont un très grand nombre s'offrit pour cette nouvelle mission ». Malheureusement les supérieurs ne purent accorder la permission qu'à quelques-uns d'entre eux, et ceux qui furent ainsi répartis dans les divers points de la colonie, où les Capucins faisaient défaut, ne purent répondre aux besoins spirituels de chaque nation : « d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les peuples de la Louisiane qu'il était à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, et l'on ne s'aperçut de la faute qu'on avait faite que quand elle fut irréparable (2) ».

On pourvut en même temps à l'éducation des jeunes filles

(1) Charlevoix, vol. II, p. 461.
(2) Idem, vol. II, p. 462.

françaises de la capitale et des environs, en faisant venir des Ursulines de France ; et, pour ne point multiplier les établissements dans une colonie qui commençait à peine à se former, ces religieuses furent chargées du soin de l'hôpital.

Au mois d'octobre 1725, M. Perrier, lieutenant de vaisseau, fut nommé commandant général de la Louisiane, à la place de M. de Bienville qui repassa en France. Ce fut sous son administration qu'eut lieu le triste épisode de la destruction d'une nation que Chateaubriand a immortalisée dans l'un de ses poèmes. Les Natchez, que la sage politique de Bienville avait jusque-là maintenus en paix, sauf quelques soulèvements promptement réprimés, se révoltèrent en 1729. Le commencement des hostilités fut une conspiration savamment ourdie qui coûta la vie à presque tous les Français établis dans leur village, y compris le P. du Poisson, de passage en ce lieu. « Cent cinquante enfants, quatre-vingts femmes et presqu'autant de nègres furent faits prisonniers. »

« Pendant ce massacre, le Soleil, ou grand chef des Natchez, était tranquillement assis sous le hangar à tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du commandant, puis celles des principaux Français qu'il fit ranger autour de la première ; enfin toutes les autres qui furent mises en piles. Les corps restèrent sans sépulture et furent la proie des chiens et des oiseaux carnassiers. »

Le P. Sorel, missionnaire chez les Yasous, « revenait le soir de visiter le chef de cette nation ; il reçut, dans le temps qu'il passait une rivière, plusieurs coups de fusil dont il expira sur l'heure ». Cette mort du Jésuite, fort aimé de ces barbares, mais qui souffraient impatiemment qu'il leur reprochât sans cesse le péché infâme qui a fait périr Sodome, et auquel ils étaient adonnés, fut le signal du soulèvement de cette nation. « Ils se mirent à crier que, puisque le chef de la prière était mort, il ne fallait épargner aucun Français. Le lendemain, les 17 soldats en garnison dans le fort, situé à une lieue de leur village, sous les ordres du chevalier des Roches, furent surpris et massacrés. Aussitôt l'un de ceux qui avaient tué le P. Sorel se revêtit de sa soutane et alla, dans cet équipage, annoncer aux Natchez le massacre de tous les Français établis sur leur rivière. »

Quelques jours plus tard, le P. Doutreleau, en mission

chez les Illinois, qui ignorait ce qui s'était passé, s'étant arrêté à l'entrée de la rivière des Yasous pour y dire la messe, n'échappa que par miracle aux sauvages de cette nation. Au moment où il commençait le saint sacrifice, ces barbares, venus à lui en amis, firent une décharge de leurs armes qui tua un de ses compagnons et le blessa au bras droit. Trois fois de suite, les assassins tirèrent sur lui presqu'à bout portant « sans néanmoins lui faire aucune blessure nouvelle. Alors, plein de confiance dans la divine Providence dont il venait d'éprouver les effets si marqués, il prit son calice et sa patène, et, revêtu de ses habits sacerdotaux, il courut à l'endroit où était sa pirogue. » Deux de ses compagnons qui avaient pu s'échapper l'y avaient précédé et, le croyant mort, avaient déjà tiré au large. « Le Père se mit à l'eau pour les rejoindre et, comme il montait dans la pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'était pas poursuivi, reçut dans la bouche un coup de plomb à outardes. »

Néanmoins, il se chargea de gouverner le canot, et ses deux hommes, dont l'un avait la cuisse cassée d'un coup de fusil, se mirent à ramer de toutes leurs forces. Ayant échappé aux balles des Natchez, dont le village se trouvait sur leur chemin, ils arrivèrent à la Nouvelle-Orléans, où les troupes s'assemblaient pour aller châtier les rebelles.

Les causes qui amenèrent la sanglante tragédie que nous venons de rapporter ne sont pas clairement expliquées. Il est probable que les Natchez voulurent tout simplement profiter de l'état de faiblesse dans lequel se trouvait la colonie, pour se débarrasser de ceux qu'ils regardaient comme les usurpateurs de leur pays. Il est certain qu'ils furent poussés à cette insurrection par la puissante peuplade des Choctaws, qui n'entrèrent néanmoins dans la conspiration qu'en vue de profiter du dénouement, et qui ensuite ne remuèrent pas (1). On leur fit croire, sans aucun doute, que le complot était général et que leur exemple serait suivi par tous les autres sauvages de la Louisiane. Il est bien possible qu'il en eût été ainsi, si, pour des raisons particulières, ils n'eussent devancé de quelques jours le moment du massacre.

(1) Garneau, vol. II, p. 91.

Quoi qu'il en soit, cette malheureuse nation ne tarda pas à se repentir de sa sanglante équipée. Abandonnée de ceux-là mêmes qui l'avaient excitée à la révolte, elle vit la plupart de ceux qu'elle avait regardés comme ses alliés se ranger du côté des Français. Les Yasous furent exterminés, et les Carrois et les Tioux, ouvertement favorables aux Natchez, subirent le même sort. Après quelques succès obtenus contre les troupes de Loubois, qui assiégea leur fort sans pouvoir s'en rendre maître, les Natchez conçurent les plus folles espérances et se flattèrent de faire fuir désormais les Français, comme une simple tribu. Ces illusions furent la dernière cause de leur perte. Voyant leur arrogance, le commandant Perrier forma, « avec les milices et les renforts reçus de France, un corps d'environ 600 hommes » et, le 20 janvier 1731, il arrivait devant leurs retranchements. Après une faible résistance, ils demandèrent à capituler.

La rigueur du commandant français, qui envoya ses prisonniers en esclavage à Saint-Domingue, suscita une dernière révolte. Malgré leur courage, ils ne purent lutter longtemps contre leurs vainqueurs. « Ce désespoir ne fit qu'honorer leur chute, et St. Denis leur fit essuyer la défaite la plus complète qu'ils eussent éprouvée depuis leur déroute par Lesueur. » Tous les chefs y périrent. Après tous ces revers, ils disparurent comme nation. Ceux qui avaient échappé au fer ou à l'esclavage se réfugièrent chez les Chicasaws.

Cette guerre regrettable, qui n'était pas dans les traditions de la France en Amérique, fut jugée sévèrement. La Société des Indes, seule responsable, fut obligée de rétrocéder au roi la Louisiane et le pays des Illinois.

Ainsi finit cette guerre, que plus de zèle pour la conversion de cette malheureuse nation et une politique plus ferme et plus vigilante eût sans doute empêchée.

*
* *

Pendant que la France luttait en Louisiane soit contre l'Espagne, soit contre les peuplades sauvages, elle devait maintenir sa position contre les Anglais dans la Nouvelle-France. Cette lutte territoriale, avec des adversaires qui ne

reconnaissaient d'autre droit que leur propre intérêt (1), se fit par l'établissement de forteresses rivales.

Au fort d'Oswego, construit par les Anglais sur les bords du lac Ontario, que neutralisait déjà celui de Niagara, M. de Beauharnois opposa (1727), à la tête du lac Champlain, la forteresse Saint-Frédéric. Cette place forte, qui menaçait le cœur même de New-York, fit pousser de hauts cris à nos voisins plus accoutumés à avancer qu'à reculer. « Malgré les réclamations et les menaces, les Français achevèrent de construire le fort Saint-Frédéric et gardèrent leur position sur le lac Champlain (2). »

*
* *

Après avoir réprimé l'ardeur belliqueuse des Outagamis qui infestaient de leur bande le Michigan et les routes qui conduisaient du Canada à la Louisiane (1728) et châtié en même temps les Malhomines et Folles-Avoines qui s'étaient laissé entraîner dans leur alliance, le gouverneur du Canada résolut de faire explorer le continent américain vers l'ouest jusqu'à l'océan.

Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Verendrye, commandant du fort Nipigon, au nord du lac Supérieur, fut chargé de cette entreprise. Accompagné de ses fils, de quelques hommes et d'un Jésuite, il fit plusieurs voyages dans l'Ouest canadien, remonta le cours du Missouri et visita, de 1731 à 1743, les territoires situés entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses.

*
* *

Pendant ce temps, les colonies françaises de l'Illinois et du Wabash continuaient de s'accroître et furent bientôt protégées par un poste militaire, établi sous le nom de Vincennes (1735) sur la rivière Wabash, à 150 milles de son embouchure. Ce fort, appelé plus tard Saint-Vincent, fut pendant plusieurs années un point stratégique d'une grande importance.

(1) Ceci ressort clairement d'une lettre adressée au bureau de Londres, en 1819, par le gouverneur de la Nouvelle-York, M. Burnet.

(2) Garneau.

Ainsi, en dépit de la faiblesse de ses colonies d'Amérique, la France continuait d'enserrer les États de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York, des Carolines, etc., dans une chaîne de forteresses dont les mailles allaient se multipliant de plus en plus.

C'était audacieux de sa part, et même téméraire : car, connaissant la ténacité, l'orgueil et l'ambition de ses fiers ennemis, il lui eût été facile de supposer que les entraves qu'elle mettait à leur expansion ne sauraient être maintenues à moins qu'elle n'eût à leur opposer des combattants, un contre un, ou mieux deux contre un, étant donné l'étendue du territoire à défendre. Mais, tel fut de tout temps le caractère français, chevaleresque et impolitique en même temps, que la lutte à armes égales a toujours semblé lui répugner.

*
* *

En Louisiane, où nous avons assisté à la guerre qui eut pour effet la destruction des Natchez et la perte de la colonie par la Compagnie des Indes, M. Perrier fut remplacé, en 1733, par M. de Bienville, qui, après quelques années passées en France, revint au poste qu'il avait occupé si longtemps. Son premier soin fut de réduire les Chicasaws, que les Anglais ne cessaient d'exciter contre les Français et auxquels ils procuraient en sous-main des armes et des munitions. Une première expédition, contre cette puissante nation qui avait arboré le drapeau britannique sur ses retranchements, ne réussit pas. De Bienville éprouva une si vive résistance dans l'attaque de leur fort qu'il dut revenir sur ses pas, après avoir perdu son artillerie qu'on jeta dans la rivière Mobile pour rendre la descente plus facile.

Le brave d'Artaguette (1), qui devait lui amener les guerriers illinois et iroquois chrétiens pour le renforcer, échoua lui-même et fut fait prisonnier avec M. de Vincennes, le P. Senat et plusieurs autres Français. Le reste de sa troupe, sous le commandement d'un jeune homme de seize ans, du nom de Voisin, qui montra la prudence d'un vieux capitaine, poursuivi par les ennemis, sans vivres et avec beaucoup de

(1) Frère cadet de Diron d'Artaguette dont il a été parlé plus haut.

blessés, put s'échapper et atteindre un lieu de sûreté après avoir parcouru 45 lieues vers le nord.

D'Artaguette, de Vincennes, de Coulanges, de Saint-Ange, du Tisné, d'Esgly, de Tonty, le P. Senat, furent attachés au poteau et tourmentés le jour même, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à minuit. « Plusieurs autres, tant officiers de milice que simple miliciens, périrent avec eux. »

Il fallait réparer cet échec à tout prix, et M. de Bienville se mit en mesure de reprendre au plus tôt cette malheureuse campagne contre les Chicasaws. Comme ces barbares n'étaient pas très éloignés du Mississipi, il résolut de transporter ses troupes par ce fleuve, au lieu de suivre la rivière Mobile comme la première fois. Ayant reçu du renfort de France, il se mit en route avec son armée, dans l'été de 1739, et vint se retrancher à l'embouchure de la rivière Margot, tout près du lieu où s'est élevée plus tard la ville de Memphis.

Le fort construit en cet endroit prit le nom de fort de l'Assomption, et l'on y attendit les troupes qu'amenait du Canada M. de Longueil. En février 1740, grâce à l'arrivée de ce dernier, l'armée était composée de 1.200 Européens et de 2.000 sauvages et noirs ; aussi, de Bienville résolut de commencer les hostilités contre les Chicasaws, qui n'étaient qu'à quinze lieues de distance. M. de Coloron partit avec 200 Canadiens et leurs alliés, Illinois, Iroquois, Hurons, Algonquins, tous accoutumés au rude climat de leur pays, et vint bravement attaquer la bourgade où se tenaient les guerriers ennemis. Il les maltraita tellement qu'il en mit trente-six hors de combat. Les chefs, effrayés, n'attendirent pas l'arrivée du reste de l'armée, ils amenèrent leur drapeau et demandèrent à Coloron d'intercéder pour eux auprès du général.

Après avoir passé deux ou trois jours avec les Chicasaws, le capitaine retourna à l'armée avec une députation considérable de sauvages qui se jetèrent aux pieds de Bienville et le prièrent de leur accorder la paix.

Ce dernier fit peuve de beaucoup de modération en n'usant d'aucunes représailles et en accordant aux Chicasaws la paix qu'ils sollicitaient.

CHAPITRE XIII

La guerre de 1744 à 1748. — Partis canadiens et sauvages contre la Nouvelle-Angleterre. — Capitulation de Louisbourg et destruction de la flotte française. — Le traité d'Aix-la-Chapelle. — Disgrâce de Bienville. — M. de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane. — Progrès de l'élément français dans cette immense province. — La culture du coton. — La canne à sucre. — Expédition de Vaudreuil contre les Chicasaws. — Préparatifs de guerre. — Fort de la Baie Verte. — Un fort au pays des Sioux. — Le Fort de la Présentation. — Ogdensburg. — Le fort Presqu'île. — Le fort Machault. — Assassinat de Jumonville. — Capitulation du fort Nécessité. — La guerre de Sept ans. — Vue à vol d'oiseau des possessions françaises d'Amérique en 1755. — Les États-Unis, une colonie française.

La guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre, en 1744, eut, comme d'ordinaire, son contre-coup en Amérique. De nouveau, il fallut s'armer, faire appel aux nations indiennes alliées et entrer en campagne.

Les Iroquois demeurèrent neutres ; mais la plupart des autres tribus indigènes se déclarèrent pour les Français et commencèrent à faire des courses contre les colonies anglaises.

« Un grand nombre de partis, composés de Canadiens et de sauvages, furent sans cesse sur pied dans l'automne de 1745, et jusqu'au mois d'août 1746. Ils portèrent l'épouvante sur les frontières du Massachusetts, du Connecticut et de la Nouvelle-York ; de telle sorte que presque toutes les habitations furent abandonnées de leurs habitants qui se retirèrent dans des lieux plus sûrs. »

« Saratoga fut pris et les habitants massacrés ; le fort Bridgeman, attaqué par M. de Léry, tomba en son pouvoir ; le fort Massachusetts, situé à cinq lieues au-dessus de Saint-Frédéric, se rendit à M. Pierre Rigaud, major de Trois-Rivières, qui, avec sept cents Canadiens et sauvages, dévasta une grande étendue de pays et répandit la terreur dans toute la Nouvelle-

Angleterre. » — « La Corne de Saint-Luc avait attaqué le fort Clinton et battu un détachement anglais qu'il avait précipité à coups de hache dans la rivière. »

Ces succès et ceux obtenus par Ramsay et Coulon de Villiers en Acadie furent les plus marquants qu'aient remportés les Français dans cette campagne. Encore ne furent-ils qu'une faible compensation pour l'humiliante capitulation de Louisbourg, qui, après avoir coûté des millions à la France, ne put résister « à un plan d'attaque formé par un avocat et exécuté par un marchand, à la tête d'un corps d'artisans et de laboureurs ».

Toutefois, l'événement le plus malheureux, parce qu'il laissait le Canada à la merci de l'Angleterre, fut la destruction de la flotte française, commandée par le duc d'Anville, qui vint misérablement se briser sur les côtes de l'Acadie. Les débris de cette escadre, qui devait assiéger Boston, achevèrent de s'anéantir, dans une lutte inégale, près des côtes du Finistère, sous les boulets des vaisseaux d'Anson et de Warren.

Le traité d'Aix-la-Chapelle mit fin à la guerre, en 1748. Ce traité où « la France, victorieuse depuis cinq ans, reçut la loi qu'elle aurait dû dicter », lui restitua le Cap Breton et laissa les frontières du Canada aussi indéterminées qu'elles l'étaient auparavant.

La paix qui suivit ne fut du reste qu'une trêve. Des deux côtés, on se prépara à la lutte suprême qui ne tarderait pas à s'engager. Les Anglais, confiants dans leur nombre, aspiraient à la conquête de l'Amérique du Nord tout entière ; les Français, forts de leurs droits, fièrement résolus à défendre l'honneur de leur drapeau, se préparaient à lutter avec l'énergie du désespoir pour conserver à la Métropole les vastes territoires commis à leur garde ; les Canadiens n'envisageaient qu'une chose : leur patrie à préserver du joug abhorré de l'Anglais.

Cette espèce d'accalmie qui précède la tempête a quelque chose de solennel dans l'histoire de la Nouvelle-France. On y sent que le drame séculaire, dont les premiers actes se sont déroulés dans les sombres forêts du Nouveau-Monde, pour se continuer à ciel ouvert, en des luttes homériques contre la puissance toujours grandissante de l'Angleterre, tire à sa fin,

et que le dénouement que personne ne veut avouer, mais que tous pressentent, sera l'affreuse conquête, cette spoliation de la liberté de tout un peuple.

*
* *

Pendant la dernière guerre entre l'Angleterre et la France, les établissements de l'Ouest et de la Louisiane furent relativement tranquilles, la tourmente ayant particulièrement sévi sur mer, du côté du Cap Breton, et dans le nord des possessions anglaises. M. de Bienville, dont la douceur peut-être excessive vis-à-vis des Chicasaws fut blâmée en France, eut pour successeur, le printemps qui suivit sa dernière expédition contre ces barbares, M. le marquis de Vaudreuil qui devint gouverneur et commandant général de la Louisiane. Après une administration de près de quarante années, cet homme, associé si étroitement à la fondation et au développement de la colonie, tombait sous le coup de la disgrâce. Quoi qu'il en soit des vicissitudes de la fortune qui atteignent indifféremment les grands et les petits, de Bienville mérite une place d'honneur dans l'histoire. Car il faut tenir compte, pour apprécier sa carrière, des difficultés sans nombre dans lesquelles il se trouva et qu'il surmonta le plus souvent avec bonheur.

Sous la nouvelle administration, la colonie fut en paix pendant plus de dix ans avec les indigènes. « La population et la richesse qui s'étaient développées durant les cinq dernières années, en dépit des hostilités des Chicasaws, continuèrent à s'accroître. Les établissements s'étendirent graduellement sur la rivière Rouge, sur la Washita aussi bien que sur le haut et le bas du Mississipi. Les produits agricoles, adaptés au climat, devinrent l'objet d'un commerce important dans les deux parties de la province. Ce fut à cette époque que la culture du coton fut introduite en Louisiane ; mais, pendant plusieurs années, elle ne fut pratiquée que sur une faible échelle. »

« D'ailleurs, l'immigration devint assez active et ne cessa, vers 1741, de grossir la population, tant de la Nouvelle-France que de la Louisiane. Chaque groupe d'émigrants venu de France allait fonder un nouvel établissement ou simplement augmenter ceux qui existaient déjà. »

Pendant que les Chicasaws, à l'instigation des Anglais, continuaient leurs hostilités entre l'Ohio et la rivière Yasou, les tribus situées au nord du grand tributaire du Mississipi entretenaient des relations amicales avec les Français. C'est pourquoi ces derniers s'établirent rapidement au sud des grands lacs, le long des cours d'eau qui coulent vers l'Érié et le Michigan, et fondèrent de nombreux comptoirs sur l'Ohio et ses tributaires. Les régions les plus éloignées du haut Mississipi et de ses affluents de l'Ouest virent, à la même époque, arriver un grand nombre de traiteurs et de voyageurs français. »

« La Nouvelle-Orléans, dès 1742, devint un port de commerce fréquenté par la France et les pays étrangers. Des cargaisons de farine, de viande fumée, de porc, de peaux, de cuir, de suif, d'huile d'ours et de bois de construction arrivaient régulièrement de tous les points de la colonie en cette ville, d'où elles étaient ensuite expédiées soit en France, soit aux Indes occidentales. En retournant, les bateaux de transport approvisionnaient les établissements de l'Illinois et du Wabash de riz, d'indigo, de tabac, de sucre, de coton et de marchandises européennes. Ainsi, les deux extrémités de la province se pourvoyaient mutuellement des choses qui leur étaient nécessaires et se tenaient en constante communication. Des embarcations aux formes les plus variées, y compris les simples pirogues, allaient chaque jour d'un point à l'autre, lourdement chargées des produits de ce pays nouveau en voie de développement. La grande route commerciale qui traversait et reliait entre elles des régions immenses dix fois au moins plus grandes que la France, était le roi des fleuves et ses centaines de tributaires (1). »

M. de Labuissonnière, qui avait succédé à l'infortuné chevalier d'Artaguette, au fort de Chartres, fut remplacé, en 1751, par le chevalier Macarty et reçut un commandement dans un district de l'Ohio, où il se trouvait encore à la fin de la domination française.

En 1752, la population du bas Mississipi s'accrut considérablement par l'arrivée d'un grand nombre de colons venus de la France ou des Antilles. L'esprit d'entreprise et

(1) Monette.

l'industrie agricole eurent alors un regain d'activité qui, en développant les ressources de la contrée, augmenta la richesse et le bien-être du peuple.

Déjà, à cette époque, les plantations, s'éloignant de plus en plus des rives du fleuve, s'étendaient sur une largeur de plus de vingt milles de chaque côté, et la Nouvelle-Orléans était le centre d'une région agricole encore plus considérable. « Partout le sol était bien cultivé et presque entièrement protégé par des digues contre les inondations. Le riz, l'indigo, le maïs et le tabac étaient les principaux produits de cette section. Cependant, à partir de 1750, le coton commença à prendre de l'importance en Louisiane et même dans le sud de l'Illinois. Il est vrai que, à cause de la difficulté qu'on éprouvait pour le séparer de la graine, on ne le cultivait pas sur une grande échelle, comme on l'a fait depuis ; mais, chaque famille en récoltait une quantité suffisante pour les besoins domestiques.

La première tentative faite en Louisiane pour la culture de la canne à sucre est due à l'initiative des Jésuites. Ils établirent une petite plantation sur les bords du Mississipi, un peu au-dessus de la vieille cité de la Nouvelle-Orléans, et ils y plantèrent des cannes importées de Saint-Domingue. Cet essai ayant parfaitement réussi, la nouvelle industrie se répandit rapidement dans tout le pays. Les débuts de cette culture furent timides et sous formes d'expériences ; mais, voyant les résultats obtenus, chacun s'enhardit et l'on finit par lui donner une importance considérable. En 1758, M. Dubreuil, un capitaliste entreprenant qui venait d'inventer une machine destinée à séparer la graine du coton, ouvrit une grande plantation de canne à sucre et fit construire la première raffinerie de la Louisiane.

*
* *

Cependant les Chicasaws, encouragés et soutenus par les Anglais, avaient peu à peu recommencé leurs hostilités contre les Français et leurs alliés Le gouverneur, M. de Vaudreuil, résolut de les châtier. Il suivit la même route que M. de Bienville en 1736, et vint s'établir dans un fort bâti par ce dernier sur la rivière Mobile (Tombigby) qu'il fit réparer et

agrandir. Ayant réuni toutes ses forces, il marcha à l'ennemi qu'il trouva fortement retranché dans une véritable forteresse flanquée de bastions. Instruits par des ingénieurs de la Caroline, ces sauvages eussent émerveillé Vauban lui-même.

Faute d'artillerie pour ouvrir une brèche dans leurs remparts, Vaudreuil, après les avoir vainement attaqués, dut se contenter de brûler leurs villages, de saccager leurs moissons, et reprit ensuite le chemin de la Nouvelle-Orléans.

Cette expédition, en apparence peu glorieuse, ne fut pourtant pas inutile. Une forte garnison fut laissée dans l'ancien fort de Bienville, et les Chicasaws, se voyant surveillés de près, durent cesser leurs déprédations.

*
* *

Comme on le voit, à l'époque où nous sommes, peu de temps avant la cession de ses colonies d'Amérique par la France, une ère de prospérité incontestable allait s'ouvrir pour la vallée du Mississipi. Encore un demi-siècle de cette marche progressive, et l'Amérique, échappant à la convoitise des Saxons, restait française.

Malheureusement, nous étions devancés par nos compétiteurs arrivés plus tôt au succès, et, dans cette course au clocher entre la France et l'Angleterre pour la conquête d'un monde, la France, partie la première, se trouvait, presqu'au bout de la carrière, cinquante ans en retard sur sa rivale.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la Nouvelle-France, sur qui reposait le fardeau de la défense, ne faillit pas à la tâche. Afin de tenir en échec l'Angleterre et ses colonies qui réclamaient l'Ouest, au sud du Saint-Laurent et des grands Lacs, jusqu'au Pacifique, le gouverneur du Canada, de la Galissonière, fit placer une garnison à Détroit, relever le fort de la baie des Puants démantelé par Ligueris, bâtir un fort au pays des Sioux et élever une forteresse, la Présentation (1), sur la rive droite du Saint-Laurent, entre Montréal et Frontenac. Son successeur, M. de la Jonquière, suivant les mêmes plans, envoya Joncaire, celui qui avait établi le poste de Niagara, au milieu des Iroquois pour y combattre

(1) Cette forteresse est devenue Ogdensburg, dans l'État de New-York.

l'influence des Anglais, dont les agissements poussaient ces sauvages à chasser les Français de leur pays. Il fit renforcer la garnison de Détroit et confia à M. de Villiers le commandement dans la contrée des Lacs, d'où l'on écrivait que les nations méridionales se déclaraient pour les Anglais. En 1753, le marquis de Duquesne, qui avait succédé l'année précédente à de la Jonquière, envoya quelques troupes dans l'Ohio, où les Anglais cherchaient à se fortifier. On construisit le fort de Presqu'île, sur le bord du lac Érié, celui de Machault sur l'Alleghany, une source de l'Ohio. « Ce fut alors que le gouverneur de la Virginie, M. Dinwiddie, qui se préparait à prendre position sur cette rivière, notifia aux Français qu'ils étaient dans une dépendance de sa province et qu'ils eussent à se retirer. Peu de temps après, M. de Contrecœur, commandant sur l'Ohio, alla chasser un détachement de miliciens anglais occupé à faire des retranchements au confluent de la Monongahéla et de l'Alléghany, à vingt lieues environ des Apalaches, et dans le même endroit, il éleva le fort Duquesne (1). »

Quelque temps plus tard, M. de Contrecœur apprit qu'un corps considérable de troupes anglaises, sous les ordres du colonel George Washington, avait de nouveau envahi le territoire français. Il chargea M. de Jumonville d'aller sommer ce dernier de se retirer. Cet officier partit avec une escorte de trente hommes ; il avait ordre de se tenir sur ses gardes, car les sauvages commençaient à s'agiter, et leurs guerriers ne respiraient plus que la guerre.

Le 17 mai 1754, au soir, il s'arrêta dans un vallon profond et obscur. C'est là que Washington, averti par les indigènes, le fit attaquer précipitamment à la pointe du jour. Le parlementaire français tomba sous les balles anglaises avec neuf de ses hommes, au moment où, d'après le témoignage de ses compagnons qui survécurent, il commençait à lire la lettre de sommation dont il était le porteur. Cet assassinat, que l'excitation du moment peut jusqu'à un certain point expliquer, sans toutefois l'excuser, provoque chez Bancroft, généralement mieux inspiré, un enthousiasme patriotique qui sonne faux et qui dissimule mal, chez l'auteur, le besoin de blan-

(1) Garneau, vol. II, p. 207.

chir son héros en couvrant, sous les effluves d'un lyrisme de mauvais goût, la flétrissure qui s'attache, en cette malheureuse circonstance, au nom du futur fondateur des libertés américaines.

Contrecœur, en apprenant la mort tragique de Jumonville, résolut de la venger. Six cents Canadiens et cent sauvages, sous les ordres de M. de Villiers, frère de la victime, se mirent en marche et vinrent chercher Washington, alors retranché dans le fort Nécessité qu'il venait de faire construire. « Villiers fut obligé d'attaquer en plein jour et à découvert. Les Canadiens combattirent avec tant d'ardeur qu'ils éteignirent le feu des batteries anglaises par leur seule mousqueterie ; et, après un combat de dix heures, Washington capitula pour éviter un assaut (3 juillet). Les Anglais s'engagèrent à sortir du territoire contesté. Ils firent une retraite si précipitée qu'ils abandonnèrent dans la place jusqu'à leur drapeau. »

Cette victoire, qui chassait les Anglais de la vallée de l'Ohio, conservait dans toute son intégrité le territoire français de l'Amérique du Nord.

*
* *

Pendant que l'Angleterre, de concert avec ses colonies, fait hypocritement de formidables préparatifs pour la conquête de la Nouvelle-France, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ce qu'était alors géographiquement cette dernière. Ouvrons, pour cela, une carte des États-Unis et suivons la ligne que nous allons indiquer. Laissant Terre-Neuve aux Anglais, allons à l'embouchure du Kénebec et filons en droite ligne au sud du lac Champlain, où nous verrons flotter le drapeau blanc sur le fort Saint-Frédéric. De là, après avoir traversé le territoire contesté des Iroquois qui réclamaient énergiquement leur indépendance, arrivons à la chaîne des Alléghanys et contemplons de l'autre côté l'immense vallée des tributaires de l'Ohio que protège le fort Duquesne. Dirigeons-nous ensuite, sans laisser la chaîne des hauteurs, vers le sud, en déviant légèrement à l'ouest, et nous arriverons, de monts en monts, jusqu'aux dernières ramifications des Alleghanys où commencent les possessions espagnoles de la Flo-

ride. Une ligne assez indécise qui aboutit à une faible distance de Pensacola nous indique la limite des possessions françaises de ce côté. Suivons maintenant le golfe du Mexique sur une distance d'à peu près deux cents lieues jusqu'à la rivière Sabine, puis remontons vers le nord-ouest au poste de Natsoo, tout à fait en haut de la rivière Rouge ; arrivés là, allons-y hardiment et prenons notre essor en droite ligne jusqu'aux Montagnes Rocheuses, jusqu'au Pacifique ! Ce pays, deux fois grand comme l'Europe, qui nous reste vers le nord, défalcation faite des possessions anglaises et espagnoles : c'est la Louisiane, c'est le Canada, en un mot, la Nouvelle-France de 1755 !

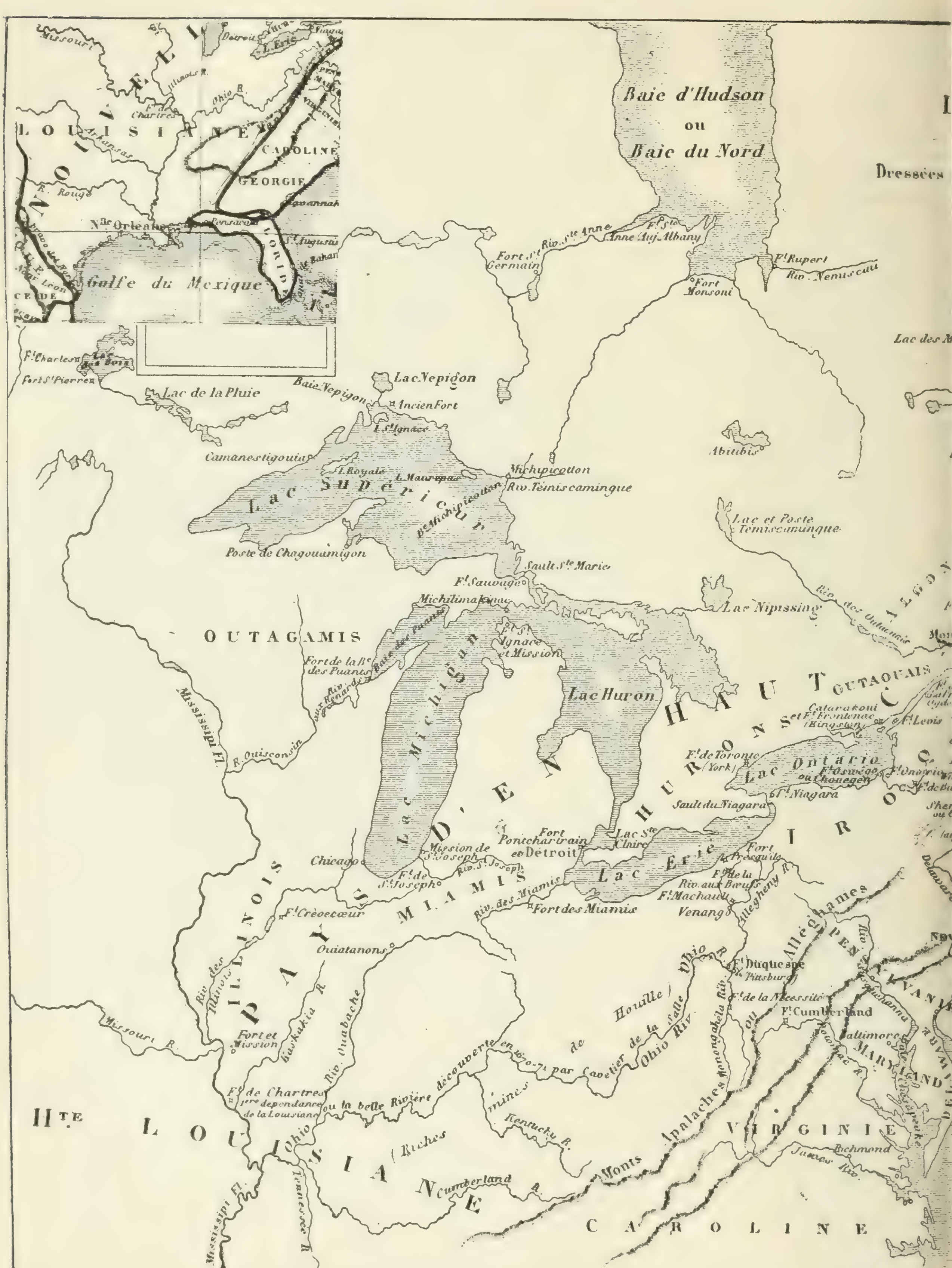
Et n'allons pas croire que cet immense empire fût désert ou peuplé seulement par ses sauvages habitants. Nous y avons suivi, dans le cours de cette histoire, les progrès continus de l'élément français. Nous avons vu les pionniers de cette race vigoureuse, hardie, entreprenante, ouvrir, à la suite des apôtres de l'Évangile, la marche de la civilisation en des régions presque inexpugnables de la barbarie, faire des alliances avec les indigènes, et prendre bel et bien possession du pays par des établissements nombreux.

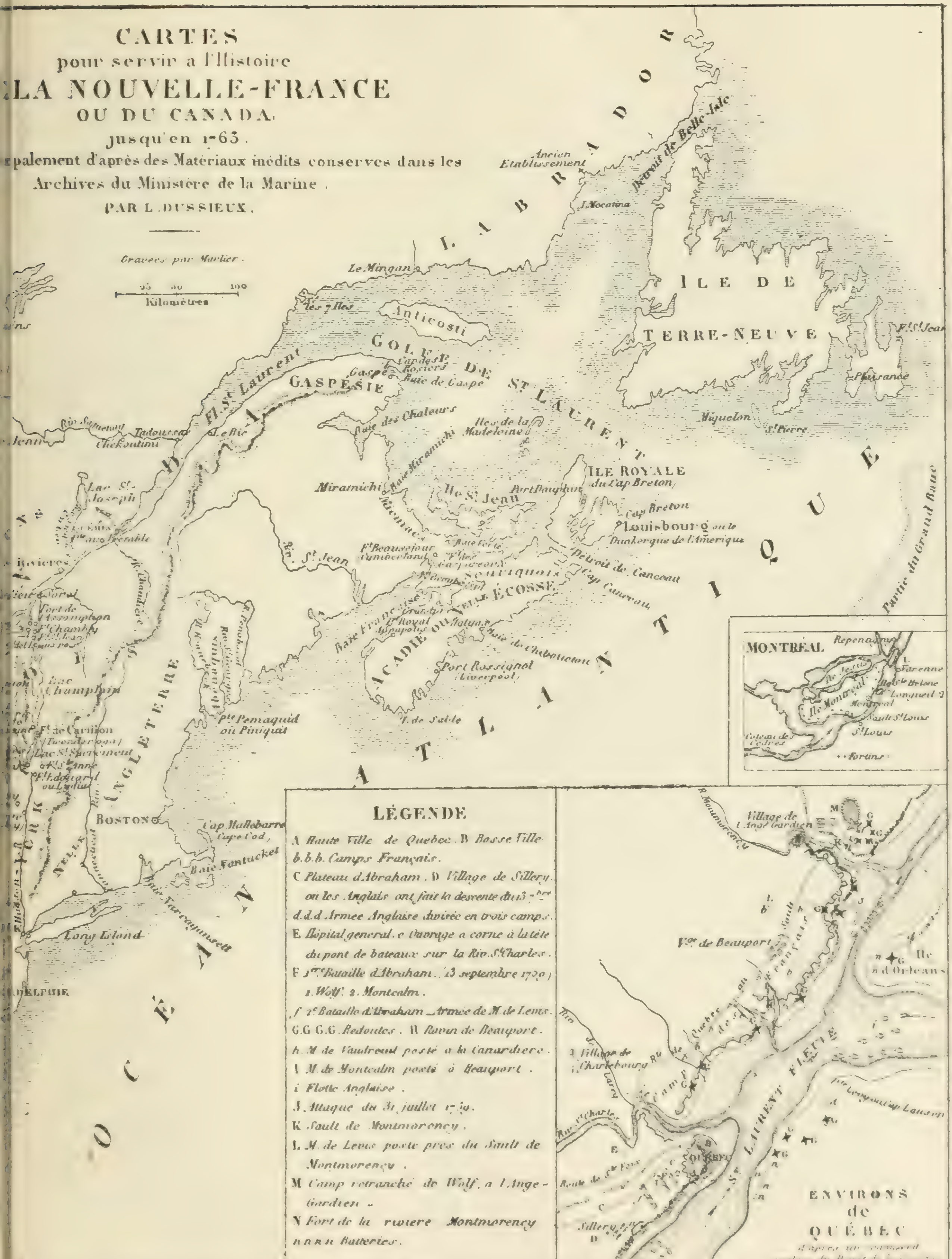
Dans le seul pays de l'Illinois, il y avait, en 1751, six Colonies prospères avec leurs villages respectifs : Cahokia, Saint-Philippe, le fort de Chartres, Kaskaskia, Prairie-du-Rocher et Sainte-Geneviève.

Kaskaskia à lui seul, d'après Monette, comptait, à cette époque, une population de deux à trois mille habitants (1). L'on sait également que, non seulement par ses forts disséminés du cap Breton à l'Assiniboine, du nord du lac Supérieur au golfe du Mexique, mais encore, par ses colons et ses traiteurs, la France avait envahi les nombreux tributaires du Mississipi, l'Ohio, le Missouri, et toutes les contrées situées au sud des grands Lacs.

Cette espèce d'inventaire que nous venons de faire du patrimoine des Français de 1755 en Amérique, montre avec évidence combien ceux-ci devaient avoir à cœur de le conserver et à quelles glorieuses perspectives il leur fallut dire adieu quand sonna l'heure de la défaite. Elle montre de plus

(1) *Valley of Mississipi*, vol. I, p. 167.


Baie d'Hudson
ou
Baie du Nord
Dressées
Fort St Germain
Riv. Ste Anne
Ft Ste Anne (Ay Albany)
Ft Rupert
Riv. Nemuscau
Fort Monsoni
Lac des
Ft Charles
Lac des Bois
Fort St Pierre
Lac de la Pluie
Baie Nepigon
Lac Nepigon
Ancien Fort
I. St Ignace
Camanestigouia
I. Royale
I. Maurepas
Lac Supérieur
Michipicoton
Riv. Témiscamingue
Abitibis
Lac et Poste Témiscamingue
Poste de Chagouamigon
Sault Ste Marie
Ft Sauvage
Michilimakinac
Lac Nipissing
Riv. des Outaouais
OUTAGAMIS
Fort de la Be des Puants
Baie des Puants
Riv. aux Renards
St Ignace et Mission
Lac Huron
Lac Michigan
HAUT
OUTAOUAIS
Cataracoui et Ft Frontenac (Kingston)
Ft Levis
Mississipi Fl.
R. Ouisconsin
Ft de Toronto (York)
Lac Ontario
Ft Oswégo ou Chouegen
Ft Niagara
Sault du Niagara
HURONS
IROQ
PAYS D'EN
Chicago
Mission de St Joseph
Fort Pontchartrain ou Détroit
Lac Ste Claire
Lac Erié
Fort Presqu'ile
Ft de la Riv. aux Bœufs
Ft Machault
Venango
Alleghany R.
Ft de St Joseph
Riv. St Joseph
MIAMIS
Riv. des Miamis
Fort des Miamis
ILLINOIS
Ft Crèvecœur
Ouiatanons
Alléghanies
PENSYLVANIE
Delaware
Ohio R.
Ft Duquesne Pittsburg
Ft de la Nécessité
Ft Cumberland
Baltimore
MARYLAND
Riv. des Illinois
Houille
Missouri R.
Fort et Mission
Kaskakia R.
Riv. Ouabache
Ohio Riv.
Monongahela Riv.
Ohio
de
de la Salle
Ft de Chartres 1ere dependance de la Louisiane
la belle Rivière découverte en 1670-71 par Cavelier
mines
Kentucky R.
Monts Apalaches
VIRGINIE
Richmond
James Riv.
Hte LOUISIANE
Riches
Cumberland R.
Tennessee R.
Mississipi Fl.
CAROLINE
Missouri
Illinois R.
Ohio R.
Ft de Chartres
LOUISIANE
Arkansas
R. Rouge
Nlle Orléans
Pensacola
CAROLINE
GEORGIE
Savannah
St Augustin
FLORIDE
Golfe du Mexique
NOUVELLE
Détroit
L. Erié
Niagara
VIRGINIE



Cette carte a été mise à ma disposition par la Maison Gabalda, 90, rue Bonaparte, à Paris.

que ce vaste pays, connu maintenant sous le nom d'États-Unis, fut en définitive, à ses débuts, une colonie française.

C'est pourquoi les descendants des Français de l'Amérique, fixés dans la République américaine, se considèrent avec raison comme chez eux, tout en conservant leurs traditions nationales, dans ce pays qui fut, dans sa plus grande partie, celui de leurs pères. Pourraient-ils y être étrangers, quand les ossements de leurs ancêtres reposent quelque part dans un coin de l'Illinois, de l'Ohio, du Wisconsin, du Maine, ou dans quelques-uns des nombreux États qui firent partie de la Nouvelle-France ou de la Louisiane? Étrangers aux États-Unis? Le pourraient-ils être, quand ils retrouvent partout, dans les quatre cinquièmes du territoire américain, les traces glorieuses de leur race?

Nous éprouvons une douloureuse surprise, quand nous entendons sortir de la bouche de certains Américains, fraîchement émigrés d'Europe, le mot *foreigners* à l'adresse des franco-américains. L'outrecuidance de ces nouveaux venus, qui prétendent incarner, en moins d'une génération, le sentiment national dans ce pays, dénote une grande ignorance de l'histoire et une soif d'arrivisme qui fait peu d'honneur à leur pays d'origine.

Mais, laissons cette digression peu agréable et retournons à la période épique de notre histoire, dont nous pouvons déjà pressentir le dénouement. Pendant qu'on s'amusait à discuter la délimitation des frontières entre les colonies françaises et anglaises d'Amérique, que l'on apportait, à l'appui de ses prétentions réciproques, des études élaborées sur la découverte et l'occupation des territoires contestés, l'Angleterre, dont le droit se résumait, à cette époque, en une flotte formidable, brusqua la situation et commença les hostilités par la prise du *Lys*, de l'*Alcide* et de trois cents navires marchands français qui parcouraient les mers sur la foi des traités. A la suite de ces actes de piraterie, jugés très sévèrement par les puissances neutres, le Cabinet de Versailles dut rappeler de Londres son ambassadeur et déclarer la guerre à l'Angleterre.

CHAPITRE XIV

La guerre de Sept ans. — Singulière politique de la France. — La Pompadour. — Plan de défense au commencement de cette guerre. — Déportation des Acadiens. — Le général Braddock envahit la vallée de l'Ohio. — Bataille de Monongahéla. — Appréciation de cette défaite anglaise par Washington. — Le baron de Dieskau repoussé au lac Saint-Sacrement. — Résultats inespérés de la campagne de 1755-1756. — Prise du fort Oswégo. — Nouvelle défaite des Anglais dans l'Ohio. — Le coup de mousquet de Washington sur les institutions du moyen âge. — Cette deuxième campagne favorable à la France. — Le Canada aux mains des agioteurs véreux. — Merveilleuse campagne de 1757. — Prise du fort William Henry. — Conduite barbare des sauvages.

La guerre qui eut lieu en Amérique entre la France et l'Angleterre, de 1755 à 1760, est racontée dans ses moindres détails par les historiens du Canada. Nous y renvoyons nos lecteurs, nous contentant de leur signaler ici la partie de ce drame qui se déroula sur le sol américain. Ce drame, ai-je dit. Car c'en est un et des plus empoignants que cette lutte inégale qui va s'engager entre un peuple déjà fait et une poignée de colons qui n'ont que leur bravoure et leur énergie pour les rendre redoutables.

Chose étonnante, pendant que l'Angleterre, maîtresse de la mer, continuait de masser ses troupes en Amérique, et se préparait à faire la conquête du Canada, la France oubliait la guerre contre l'Angleterre, la seule importante, la seule où elle eût été provoquée, et dirigeait ses principales forces vers le nord de l'Europe, abandonnant à peu près à elles seules ses vastes possessions de l'Amérique septentrionale.

La Pompadour, alors toute-puissante, flattée de recevoir des lettres de Marie-Thérèse d'Autriche, où celle-ci l'appelait « ma chère amie », l'avait voulu ainsi, et, à l'instigation de sa maîtresse, Louis XV venait de se mettre sur les bras une guerre continentale avec la Prusse, quand il lui aurait

fallu toutes les forces de son royaume pour se défendre contre ses puissants voisins d'Outre-Manche.

La Révolution, qui ébranlera plus tard le trône séculaire des Bourbons, remonte, dans l'une de ses causes, à cette époque néfaste qui vit les destinées d'un peuple, que dis-je, d'un monde, sacrifiées aux beaux yeux d'une femme publique.

Toutefois, « pendant que Sardanapale régnait sur le trône de saint Louis », les quatre-vingt mille Français de l'Acadie, du Canada et de la Louisiane, mus par un même sentiment de patriotisme et d'héroïsme, s'apprêtaient à défendre, au prix de leur sang, le drapeau fleurdelisé dont la mère-patrie leur avait confié la garde.

Malgré sa faiblesse, « la France, donnant encore des signes de son ancienne supériorité dans la conduite des affaires militaires, avait porté loin du centre du Canada sa ligne défensive, de manière à obliger l'ennemi à diviser ses forces. L'isthme étroit de l'Acadie, la vallée inconnue et sauvage de l'Ohio, les gorges montagneuses du lac Saint-Sacrement (1) : tels furent les théâtres qu'elle choisit pour les opérations de ses soldats, les champs de bataille, séparés par de longues distances, où elle retint les nombreuses armées de l'ennemi durant cinq ans, sans pouvoir être forcée, et où elle leur fit essuyer les plus sanglantes défaites dont l'Amérique eût encore été le témoin (2). »

Les premières opérations militaires eurent lieu en Acadie, où les colonels Monckton et Winslow, à la tête de deux mille trois cents hommes, emportèrent facilement les forts de Beauséjour et de Gaspareaux, dont le premier seulement pouvait offrir une faible résistance.

L'évacuation de l'Acadie laissait à la merci des Anglais les habitants de cette province, qui portaient le nom de neutres, et qui n'avaient pu se résoudre à abandonner leur terre natale ni à oublier la France. Sur quinze à dix-huit mille Acadiens qu'il y avait dans la péninsule au commencement de leur émigration, en 1748, il en restait environ sept mille; les autres étaient allés s'établir au nord de la baie de Fundy.

(1) Lac Georges.
(2) Garneau, vol. II, p. 220.

C'est sur cette population aux mœurs pures, qui a fourni à Raynal un tableau si touchant et à Longfellow son poème immortel d'*Évangéline,* que vint s'exercer la brutalité de Winslow et du capitaine Murray, qui ne firent, du reste, qu'exécuter les ordres du Conseil de Halifax.

Afin de punir ces pauvres gens de leur attachement à leur mère-patrie, de leur inviolable fidélité à la foi catholique et de leur refus de prêter le serment de *test* de forme hérétique, on les dépouilla de leurs biens et, après les avoir privés de la liberté, on les fit embarquer pêle-mêle, au nombre de sept mille, sur un grand nombre de navires qui les dispersèrent comme un vil troupeau, sur toutes les rives des colonies américaines.

Ces malheureux, séparés de leurs femmes, de leurs maris, de leurs enfants, de leurs pères ou de leurs mères, allèrent à l'aventure dans un pays inconnu, n'ayant d'autres ressources que la servitude ou l'aumône.

« Mille d'entre eux furent jetés dans le Massachusetts: quatre cent cinquante furent envoyés dans la Pensylvanie et débarqués à Philadelphie, où on proposa de les vendre s'ils voulaient y consentir, proposition qui fut rejetée avec indignation par les prisonniers. D'autres, envoyés dans la Géorgie et assez froidement reçus, entreprirent de retourner dans leur pays. Plusieurs étaient déjà arrivés à New-York et à Boston lorsqu'un ordre du général Lawrence les força à renoncer à leur projet (1). »

« D'autres furent emmenés en Angleterre où on les laissa manquer de tout...

« L'abbé Girard, qui appartenait aux missions étrangères, emmené captif avec la plus grande partie des Acadiens de sa paroisse, sur un bâtiment anglais, fit naufrage avec eux et les vit périr dans les flots au nombre de plus de quatre cents (2). »

Quelques-uns de ces exilés se réfugièrent en Louisiane... « C'est dans ce pays, autrefois français, qu'après tant de vicissitudes, ils se sont retrouvés comme en famille. Ils ont donné le nom d'Acadie à un canton de la Louisiane où

(1) Ferland : *Histoire du Canada*, vol. II, p. 520.
(2) Brasseur de Bourbourg : *Histoire du Canada*, vol. I, p. 290.

ils se sont établis... Le Mississipi le baigne, et les habitants ont pour voisins ceux de la Nouvelle-Orléans (1). »

Cet acte de barbarie, dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire des peuples civilisés, soulève une telle réprobation chez ceux qui ont la plus simple notion de l'humanité qu'il n'est pas nécessaire à l'historien de le juger. Laissons la conscience populaire prononcer le verdict, flétrir comme il convient les auteurs de ce noir attentat, et revenons à la guerre.

Tandis que les milices de la Nouvelle-Angleterre chassaient les Français de la Nouvelle-Écosse, les Anglais se préparaient à les attaquer dans l'Ohio et dans la Virginie.

Le général Braddock était parti de Cumberland, à la tête d'une armée de deux mille soldats réguliers et de trois cents miliciens, pour aller s'emparer du fort Duquesne, où il savait trouver peu de monde. Apprenant que M. de Contrecœur attendait du secours, il laissa ses gros bagages sous la garde du colonel Dunbar et s'avança, avec douze cents hommes d'élite équipés à la légère, aussi rapidement que possible, afin de surprendre la place. Après une marche forcée le long de la rivière Monongahéla, il arriva, le 9 juillet 1755, dans une plaine, à trois lieues environ du fort Duquesne. Seulement, M. de Contrecœur, qui y commandait, lui avait préparé une réception à laquelle le général était loin de s'attendre. Sur son ordre, M. de Beaujeu, à la tête d'une poignée de Canadiens et de cinq cents sauvages, était venu à sa rencontre, avec l'intention de s'embusquer sur le versant de la colline qui terminait la plaine où se trouvait l'armée anglaise.

Avant d'atteindre l'endroit qui lui avait été désigné, de Beaujeu se trouva tout à coup en face de l'avant-garde anglaise commandée par le colonel Gage. « Moins troublés par cette rencontre imprévue que les Anglais, les Français se couvrirent aussitôt d'un feu très vif qui fit replier l'avant-garde des ennemis. Ce mouvement rétrograde donna le temps à Beaujeu de ranger son détachement en bataille; il plaça les Canadiens à cheval sur la route et déploya les sauvages de chaque côté, de manière à former un demi-cercle. » Revenus

(1) Barbé-Marbois : *Histoire de la Louisiane*, p. 135-137.

de leur surprise, les Anglais se remirent en marche en se dirigeant vers le centre de cette ligne. Alors la bataille s'engagea avec une grande ardeur de part et d'autre. L'artillerie des Anglais, poussée en avant, se mit de la partie; mais la fusillade des Canadiens et des sauvages fut si bien nourrie et si adroitement dirigée que le désordre ne tarda pas à se mettre dans l'armée de Braddock. « Écrasés par un feu meurtrier qui se resserrait de plus en plus autour d'eux, la confusion finit par se jeter dans les rangs des Anglais. Presque tous les corps se trouvèrent désunis et mêlés. Les soldats, tirant au hasard, tuaient leurs propres officiers et leurs camarades. »

La défaite se changea bientôt en déroute, et alors les Canadiens et les sauvages fondirent sur l'ennemi la hache à la main et l'enfoncèrent de toutes parts. Ce fut bientôt un sauve-qui-peut général parmi les Anglais, qui s'enfuirent dans la plaine, poursuivis vivement par les vainqueurs ; beaucoup de fuyards se noyèrent dans la Monongahéla, en voulant traverser cette rivière à la nage.

« Le carnage avait été sans exemple dans les annales de la guerre moderne. Près de huit cents hommes avaient été tués ou blessés sur les douze cents qui marchaient à la suite du général Braddock : et de quatre-vingt-six officiers, vingt avaient été tués et trente-sept blessés (1). »

Braddock, blessé à mort, ne survécut que quatre jours à sa défaite. De Beaujeu trouva la mort dans son triomphe.

Le colonel Washington qui prit part à ce combat écrivit : « Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada, et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu (2). »

Et c'était vrai ; ils avaient perdu leurs bagages, leurs provisions, quinze bouches à feu et une quantité considérable d'armes et de munitions, la caisse militaire et les papiers du général Braddock où les projets de l'Angleterre se trouvaient

(1) GARNEAU, citant *Sparks*.
(2) *Lettres de Washington à Robert Jackson*, 2 août 1755.

dévoilés. Le désarroi des vaincus fut tel que, sur le soir, quand ils rejoignirent le colonel Dunbar, qui avait pourtant mille hommes sous ses ordres, ils communiquèrent leur frayeur à cette armée qui se débanda en un moment. « L'artillerie fut détruite, les munitions et les gros bagages brûlés, sans que personne sût par l'ordre de qui. La discipline et le calme ne se rétablirent que lorsque les fuyards, harassés, éperdus, arrivèrent au fort Cumberland, dans les Apalaches (1). »

Le résultat de cette belle victoire, qui avait jeté la consternation dans les colonies anglaises, fut malheureusement atténué par la malencontreuse défaite du baron de Dieskau qui vint se briser contre les retranchements anglais du lac Saint-Sacrement avec quinze cents hommes. Cet homme présomptueux, mais d'une grande bravoure, eut le tort de ne pas écouter les conseils de ses officiers qui connaissaient mieux la topographie des lieux et la manière d'y combattre. Cette tentative infructueuse coûta à la France trois cents combattants et sept ou huit officiers. Dieskau, blessé, tomba au pouvoir des Anglais.

Quant à ces derniers, qui avaient éprouvé deux déroutes successives avant de se voir attaqués dans leurs retranchements, leurs pertes furent encore plus considérables. L'assaut de leur redoute par les Français fut si furieux, que le colonel Johnson, leur commandant, à qui on reprochait de ne pas avoir su profiter de sa victoire en poursuivant l'ennemi, répondit : « Que la manière dont les Français les avaient attaqués leur avait imprimé une telle terreur, que ses troupes se sentaient fort peu d'envie d'aller les inquiéter sur le territoire canadien (2). »

La nouvelle de la défaite de Dieskau causa au Canada une assez vive inquiétude ; mais tel avait été l'effet du désastre de Braddock que, malgré leurs derniers succès, les soldats anglais se mirent à déserter en grand nombre, et l'entreprise contre le fort Saint-Frédéric et l'expédition de Shirley contre Niagara furent abandonnées. « La bride fut alors lâchée aux bandes canadiennes et sauvages ; elles détruisirent plusieurs

(1) Guizot : *Vie, correspondance et écrits de Washington.*

(2) Minot : *Continuation of the History of Massachusetts Bay.*

établissements anglais depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Virginie. »

Plus de mille habitants furent massacrés ou traînés en captivité. Les colons épouvantés allèrent chercher un refuge dans les provinces méridionales ou sur les bords de la mer. Toutes les colonies anglaises étaient dans l'étonnement en voyant le résultat de la campagne. « Nous avions mis quatre armées sur pied, dit Minot ; nos côtes étaient gardées par la flotte du brave et vigilant Boscawen ; nous n'attendions qu'un signal pour nous emparer de la Nouvelle-France. Mais quel n'est pas notre désappointement ! Nous avons réussi en Acadie, il est vrai, mais Braddock a été défait ; mais Niagara et Saint-Frédéric sont encore entre les mains des Français ; mais les barbares ravagent nos campagnes, égorgent nos habitants ; nos provinces sont déchirées par les factions et le désordre règne dans nos finances (1). »

Le résultat inespéré de la campagne de 1755 était dû, remarquons-le bien, à une poignée de Canadiens, des enfants pour la plupart, et aux sauvages alliés, parmi lesquels nous devons signaler les braves Abénakis qui firent des prodiges de valeur : tant il est vrai qu'il n'est rien de tel, sur un champ de bataille, qu'un peuple qui combat pour ses foyers et ses autels.

*
* *

L'année suivante, la campagne fut plus glorieuse encore. En dépit des préparatifs des Anglais qui eurent vingt-cinq mille hommes sous les armes et des flottes nombreuses sur l'Océan, les Français, commandés par des officiers tels que Montcalm, Lévis, Bougainville et Bourlamaque, arrivés depuis peu au pays, firent des prodiges de valeur et surent, non seulement neutraliser les forces ennemies triplement supérieures en nombre, mais encore prendre l'offensive.

Le fort Oswego, bâti sur la rive droite du lac Ontario, fut assiégé, pris et rasé par Montcalm, dans le courant de juillet. Ce fait d'armes d'une excessive importance, accompli d'après les plans savamment combinés du gouverneur Vaudreuil, surprit Montcalm lui-même qui ne pouvait s'en expliquer la

(1) Ferland, vol. II, p. 243.

rapidité du succès. « C'est peut-être la première fois », écrivait-il, « qu'avec trois mille hommes et moins d'artillerie qu'eux, on a assiégé dix-huit cents qui pouvaient être promptement secourus par deux mille, et s'opposer à notre débarque ment,ayant une supériorité de marine sur le lac Ontario (1). »

Quatorze cents soldats, trois cents marins et ouvriers, quatre-vingts officiers, une centaine de femmes et d'enfants, se rendirent prisonniers. On prit sept brigantins de huit à dix-huit canons, deux cents bateaux de transport, plus de cent-vingt bouches à feu, une immense quantité d'armes, de munitions et de vivres, cinq drapeaux et la caisse militaire renfermant dix-huit mille francs (2).

Le colonel Washington fut battu dans l'Ohio, par M. de Roquetaillade. Le futur grand homme subissait défaite sur défaite. Il est vrai que ses coups de mousquet avaient une répercussion dans le passé lointain du moyen âge. Quand on tire ainsi sur les institutions vénérables de l'Europe chrétienne, il n'est pas étonnant qu'on n'obtienne que de piètres résultats en combattant des Canadiens et des sauvages (3).

Ces derniers, dont les balles avaient une portée beaucoup moindre, ne se contentèrent pas de vaincre l'immortel héros de l'Indépendance américaine, ils continuèrent de ravager la Pensylvanie, le Maryland et la Virginie, semant l'épouvante et la mort sur leur passage. Un petit détachement, envoyé par M. Dumas, eut l'audace d'aller enlever le fort Granville, à vingt lieues de Philadelphie.

Encore une fois, dans la campagne de 1756, les hasards de la guerre avaient favorisé la France en Amérique. « Avec moins de six mille hommes, on avait paralysé les mouvements de douze mille rassemblés entre l'Hudson et le lac Ontario, et on avait pris une forte place de guerre (4). »

Mais la gloire dont venaient de se couvrir les armes fran-

(1) Lettre du 28 août 1756 au ministre à Paris.

(2) Garneau, vol. II, p. 257.

(3) A propos de l'assassinat de Jumonville, voici comment s'exprime Bancroft : « Fire ! said Washington, and with his own musket gave the example. That word of command kindled the world into a flame. It was the signal for the first great war of revolution. There, in the western forest, began the battle which was to banish from the soil and the neighbourhood of our republic the institution of the middle age. » *History of the United States*, vol. IV, p. 18.

(4) Garneau.

çaises dissimulait à peine les sombres nuages qui s'accumulaient à l'horizon.

L'Angleterre, selon son habitude, allait redoubler d'efforts pour transformer ses défaites en triomphes et la France sacrifiait de plus en plus le Canada à la politique de Mme de Pompadour. « Pendant que ses finances s'abîmaient dans la guerre d'Allemagne et d'Italie, ses coffres restaient vides pour les dépenses que demandait la conservation de ses possessions américaines. » L'agiotage se mit aussi de la partie, et l'on vit des misérables spéculer sur la misère publique au Canada, sur l'approvisionnement de l'armée, et faire des fortunes scandaleuses quand le soldat, mal vêtu, mal nourri, sans solde, faisait des prodiges de valeur à la frontière et que la population de la colonie mourait de faim.

*
* *

Malgré tout, la campagne de 1757 fut encore brillante. Les flottes combinées de lord Loudoun et de l'amiral Holborn, qui portaient onze mille hommes, n'osèrent attaquer Louisbourg, et le fort Saint-George ou William Henry, construit par les Anglais à l'endroit même où Dieskau avait subi sa défaite, fut obligé de se rendre à Montcalm après une vive résistance. Ce brillant exploit fut malheureusement souillé par la conduite barbare des sauvages qui assaillirent la garnison anglaise, au moment où, sous l'escorte d'un détachement français, elle se retirait au fort Édouard. L'eau-de-vie laissée par les Anglais dans le fort, malgré les avertissements de Montcalm, le mécontentement de n'avoir pu se livrer au pillage, et enfin le souvenir de certaines cruautés exercées par les Anglais en Acadie et ailleurs, furent les causes du massacre qui suivit. Ce ne fut qu'avec les plus grandes peines, et grâce à l'intervention des officiers, que l'on prévint la destruction entière des colonnes anglaises et qu'on put les arracher des mains des barbares.

« Ces lamentables désordres laissèrent de vifs ressentiments dans le cœur des Anglais. Cependant les prisonniers eux-mêmes ont rendu cette justice à leurs vainqueurs qu'ils avaient fait tous leurs efforts pour les défendre et arrêter le massacre, et qu'ils avaient réussi à empêcher de plus grands malheurs. »

CHAPITRE XV

Campagne de 1758. — Forces respectives des belligérants. — Investissement de Louisbourg. — Le général Wolfe, digne émule de Montcalm. — La brillante victoire de Carillon. — Capitulation de Louisbourg. — Le fort Frontenac subit le même sort et le fort Duquesne évacué et brûlé. — La France ferme les yeux et se résigne lâchement à la perte de ses colonies. — Campagne de 1759. — Carillon et Saint-Frédéric évacués. — Niagara se rend après une héroïque résistance. — Victoire de Montmorency. — Bataille des plaines d'Abraham. — Capitulation de Québec. — Lévis se replie vers Montréal. — Campagne de 1760. — Le peuple canadien en arme. — Brillante victoire de Sainte-Foye. — Lévis assiège Québec. — La flotte anglaise paraît. — Lévis se retire à Montréal. — Le Canada devient possession britannique. — Le peuple canadien, loyal aux vainqueurs, reste français.

Ces victoires, toutefois, contre un ennemi dont chaque défaite augmentait le nombre, puisqu'elle devenait la cause de nouvelles levées et de nouveaux armements, ne laissaient pas d'affaiblir la Nouvelle-France où les renforts d'Europe n'arrivaient presque plus, où la famine était devenue si grande que « les trois mille barils de farine et de lard trouvés dans le fort William Henry et ramenés en triomphe à Carillon furent prisés dans toute la colonie à l'égal des plus glorieuses marques de la victoire ».

Au mois de mai 1758, les troupes françaises du Canada se composaient de huit bataillons de ligne, formant trois mille sept cent quatre-vingt-un hommes..... Les troupes de la marine et des colonies, maintenues à leur effectif de l'année précédente, se montaient à deux mille soldats, ce qui faisait en tout moins de six mille hommes de troupes réglées ; et l'on avait à défendre cinq cents lieues de frontières (1).

D'un autre côté, le général Abercromby, qui venait de remplacer lord Loudoun dans le commandement de l'armée

(1) Garneau, vol. IV, p. 277.

de terre, « se trouva à la tête d'environ cinquante mille hommes dont vingt-deux mille soldats, outre des réserves de milices nombreuses, qui portèrent, dit-on, le nombre des combattants, dans les provinces anglaises, à plus de quatre-vingt mille ».

Ce chiffre représentait alors la population entière de toutes les possessions françaises d'Amérique, hommes, femmes et enfants. Toutefois, après les succès inouïs des deux campagnes précédentes, il était encore permis d'espérer : car si les soldats anglais et américains avaient fait jusqu'ici leur devoir, leurs chefs n'avaient pas brillé par la capacité. Dans ces âges héroïques, lutter un contre dix ne semblait nullement téméraire à nos pères, et leurs audacieuses tentatives, comme l'histoire l'atteste, étaient très souvent couronnées de succès.

Malheureusement, le digne émule de Montcalm et de Lévis, le seul général vraiment digne de ce nom que l'Angleterre ait eu en Amérique, Wolfe, venait d'y arriver. Doué d'un génie et d'une audace extraordinaires, cet homme allait bientôt changer la face des affaires et ramener la victoire sous les drapeaux britanniques. Son premier fait d'armes qui ouvrit la campagne de 1758 fut l'investissement de Louisbourg, considéré comme son œuvre, bien que l'armée anglaise, dévolue à cette tâche, se trouvât sous les ordres du général Amherst.

Pendant que l'héroïque Drucourt se défendait dans cette forteresse, qui tombait en ruines avant le siège (1), avec deux mille six cents hommes, cinq vaisseaux et six frégates, contre des forces de terre et de mer qui formaient réunies plus de trente mille hommes, Montcalm repoussait l'invasion anglaise du côté du lac Champlain et remportait l'éclatante victoire de Carillon.

Dans cette journée mémorable, 8 juillet, les troupes de Montcalm, fortes de trois mille six cents hommes, soutinrent, pendant six heures, le choc d'une armée de quinze mille. Placés en arrière des retranchements en abatis, élevés

(1) « Faute d'argent, les fortifications n'avaient pas été réparées : elles tombaient partout en ruines. Le revêtement de la plupart des courtines était entièrement écroulé, et il n'y avait qu'une casemate et une poudrière à l'abri des bombes. » GARNEAU.

à la hâte en avant du fort Carillon, les soldats français commandés par Montcalm, de Lévis et Bourkamaque, virent au milieu du jour les colonnes ennemies s'avancer fièrement en masses compactes, baïonnette au bout du fusil, à l'assaut de leurs lignes de défense. « Dans ce moment-là même, une trentaine de berges se présentaient sur la rivière à la Chutte pour menacer la gauche des Français. Quelques coups de canon tirés du fort, qui en coulèrent deux, et quelques hommes envoyés sur le rivage, les mirent en fuite (1). » Les grenadiers anglais et l'élite choisis pour têtes avaient reçu l'ordre de s'élancer sur les retranchements, d'y pénétrer de vive force et de ne tirer que quand ils auraient sauté dedans. De leur côté, les troupes de Montcalm devaient laisser l'ennemi s'approcher et ne faire feu que quand il serait parvenu à quarante-cinq pas des retranchements. Il y eut une minute solennelle. Les régiments anglais, dont les colonnes continuaient d'émerger d'un bois voisin, descendaient dans la gorge en face des retranchements et s'avançaient avec une assurance et un ordre parfaits. Les uns marchaient vers le centre, les autres vers la gauche, et un troisième corps vers la droite où se tenait de Lévis avec ses milices canadiennes.

Tout à coup, une ligne de feu circule le long des remparts d'arbres renversés, un crépitement nourri et continu se produit et des nuages de fumée s'en dégagent. Assaillis par une mousqueterie terrible, les masses anglaises tressaillent, chancellent et tombent en désordre.

« Forcées de reculer un instant, elles se raffermissent et reviennent à la charge, mais, oubliant leur consigne, elles commencent à tirer. » Peine perdue, inutiles efforts : partout une résistance invincible les accueille et jonche la terre de cadavres et de blessés. C'est surtout contre la droite que s'acharnent le plus longtemps les colonnes ennemies. Les grenadiers et les montagnards écossais persévèrent de ce côté pendant trois heures consécutives, sans se rompre, ni se rebuter. Les derniers surtout, commandés par lord John Murray, se couvrent de gloire. Ils forment la tête d'une colonne presque en face des Canadiens. Leur costume léger

(1) Garneau.

et pittoresque se distingue entre tous les autres au milieu du feu et de la fumée. Ils perdent la moitié de leurs soldats et vingt-cinq officiers, tués ou grièvement blessés (1). Mais cette attaque est repoussée comme les autres et, non contents de soutenir cette lutte homérique en arrière des troncs d'arbres, les miliciens canadiens font plusieurs sorties sur les flancs de l'ennemi et recueillent des prisonniers.

Cependant, Abercromby, furieux d'une telle résistance, humilié de voir ses gros bataillons tenus en échec par une poignée de Français, fait reposer ses soldats dans les bois et se prépare en vue d'un suprême effort. Vers les six heures, ses troupes s'ébranlent de nouveau, et une attaque générale recommence contre la ligne entière des Français. Toute l'armée y prend part et il n'y a pas une seule compagnie qui ne vienne à l'assaut. Mais l'ardeur des assaillants se brise une dernière fois contre ces fatals retranchements qui ne cessent de vomir la mort et où tous les diables semblent s'être embusqués. Rien ne peut ébranler « l'intrépidité calme des troupes françaises qui se battent aux cris de : Vive le roi ! Vive notre général ! (2) »

Enfin, cette lutte héroïque, ce combat de géants se termine quand le soleil cesse d'éclairer la scène du carnage. A ce moment, l'armée anglaise bat précipitamment en retraite, laissant deux mille morts sur le terrain.

Les troupes de Montcalm, épuisées de fatigues, mais ivres de joie, passèrent la nuit dans leurs positions. On nettoya les armes, on répara les brèches, et l'on se tint prêt au combat pour le lendemain ; car chacun s'attendait de se réveiller au bruit du canon. Le 9 juillet, après quelques heures d'attente, ne voyant point paraître les ennemis, Montcalm envoya à la découverte. Les éclaireurs rapportèrent bientôt que l'armée anglaise avait disparu. « Dans cette nuit même qui avait suivi la bataille, le général anglais avait continué son mouvement rétrograde vers le lac. Cette retraite était devenue une véritable fuite. Il avait abandonné sur les chemins ses outils, une partie de ses bagages, un grand nombre de blessés, qui furent ramassés par M. de Lévis, et il s'était rembarqué à la

(1) FERLAND.
(2) FERLAND.

première lueur du jour, après avoir jeté ses vivres à l'eau (1). »

Cette victoire, l'un des plus glorieux épisodes de notre épopée nationale, fut malheureusement, pour la puissance française en Amérique, l'un des derniers reflets d'un astre sur son déclin. Quelques jours plus tard, 26 juillet, Louisbourg capitulait ; le fort Frontenac, dégarni de troupes, se rendait à son tour, le 25 août, au colonel Bradstreet, et le fort Duquesne, après une dernière victoire remportée sur les Anglais, par M. de Ligneris, était abandonné et brûlé.

Le général Forbes, qui en prit possession peu de temps après, donna à cet amas de cendres le nom de Pittsburg, qui est devenu depuis celui d'une ville riche et florissante.

Ces revers, dus à l'impéritie du gouvernement français, n'eurent pas même pour effet de faire ouvrir les yeux à ses ministres. C'est en vain que M. de Bougainville et Doreil représentèrent à la cour le triste état de la colonie et la nécessité de faire un grand effort pour épargner au pays le sort qui le menaçait. C'est en vain aussi que « le gouverneur général et même l'intendant avertirent, dès le mois d'octobre 1758, les ministres de France, que le projet des Anglais était d'assiéger Québec, l'année suivante, avec une armée formidable, et que si le Canada ne recevait point de secours, attaqué de toutes parts, il succomberait par la famine et par la guerre (2) ». A toutes les sollicitations, devant toutes les remontrances, ces traîtres à leur pays, car il faut les appeler par leur nom, répondaient par des subterfuges ou même par des grossièretés (3).

La France ne pouvait rien pour le Canada, tel était le refrain depuis cinq ans. Et pourtant, en 1758, ses flottes s'étaient emparées de Gondeloue, où dix frégates anglaises avaient été coulées ; elles avaient pris le fort David et la ville de Devi-Cotah, sur la côte de Coromandel ; elles avaient fait la conquête de la Nabadie d'Arcate, etc., preuve évidente qu'il y avait encore dans le royaume de Louis XIV

(1) Garneau.

(2) Garneau.

(3) Le ministre de la Marine, l'inepte Berryer, reçut fort mal M. de Bougainville, et lui dit : « Eh ! Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. » — « On ne dira pas, du moins, Monsieur, que vous parlez comme un cheval », répliqua Bougainville. — Dussieux.

assez de ressources, sinon pour faire de nouvelles conquêtes, du moins pour défendre noblement ses propres possessions. Tel était, du reste, l'aveuglement des détenteurs du pouvoir, à cette époque, qu'ils n'ont pas même soupçonné l'importance d'un pays qui devait plus tard étonner le monde par



LES RUINES DU FORT TICONDERAGA SUR LE LAC CHAMPLAIN — CARILLON

sa prospérité. D'ailleurs, le résultat était prévu à la cour de Versailles et l'on en prenait philosophiquement son parti. A la dernière lettre de Montcalm, adressée au ministre de la Guerre, ce dernier répondait qu'il ne devait pas espérer recevoir des troupes de renfort. « Outre, ajoutait-il, qu'elles augmenteraient la disette de vivres, que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage ; et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les An-

glais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent (1). »

Cette politique, qu'il nous répugne de qualifier, à cause du sang qui coule dans nos veines, équivalait à un acte de cession et déliait les Canadiens de la fidélité qu'ils devaient à la France. Cependant, personne, au Canada, ne parla de rendre les armes. « Le peuple héroïque de cette colonie avait encore du sang à verser et des sacrifices à faire pour cette patrie d'où sortaient ses premiers habitants ; s'il y eut des paroles de découragement, elles partirent plutôt des rangs de l'armée que des rangs des colons. »

Au printemps de 1759, les postes avancés qui restaient à la France sur le territoire américain étaient les forts Saint-Frédéric et Carillon, situés à la tête du lac Champlain ; le fort Machault, dans l'Ohio, sur l'Alleghany ; les forts Niagara, Détroit et Presqu'île, dans la région des lacs. Ainsi, à l'exception de la vallée supérieure de l'Ohio, le domaine de la France, peu avant la conquête, couvrait encore d'immenses régions, et ses deux grandes colonies, le Canada et la Louisiane, n'avaient pas cessé d'être rattachées l'une à l'autre.

Nous allons bientôt voir, hélas ! tout cet échafaudage colonial, maintenu jusqu'ici par l'héroïsme, s'écrouler comme un simple château de cartes, le travail d'un siècle et demi de colonisation, de découvertes, etc., anéanti en quelque sorte dans l'espace de quelques mois, et la France, qui avait fondé sur le territoire américain le plus bel empire qui fut jamais, céder le pas à l'Angleterre, sa rivale, replier son drapeau et repasser les mers, comme un mercenaire qui a fini sa tâche.

Devant l'invasion anglaise, qui eut lieu à trois endroits à la fois, en 1759, par le lac Champlain, Niagara et Québec, il fallut bientôt reculer. Bourlamaque évacua Carillon et Saint-Frédéric, à la fin de juillet, après en avoir fait sauter les fortifications, et Niagara dut se rendre vers le même temps, à la suite d'une longue et héroïque résistance.

(1) *Lettres du maréchal de Belle-Isle*, 19 février 1759.

Une première victoire remportée par Montcalm à Montmorency, près de Québec, vint un moment ranimer les espérances du peuple canadien. Mais la malheureuse bataille des plaines d'Abraham, — 13 septembre, — sur le plateau même où s'élevaient les murs de la capitale, fit évanouir les dernières illusions. Le 17 septembre, le commandant de la garnison, M. de Ramsay, avant même qu'un seul coup de canon eût été tiré contre la ville, proposait une capitulation dont les articles furent acceptés, et le lendemain les troupes anglaises entraient dans Québec. « Ainsi la faiblesse d'un conseil de guerre, composé d'officiers subalternes, rendit irréparables les suites d'un échec qui aurait pu se réparer (1). »

M. de Lévis, qui arrivait de Montréal à marches forcées pour prendre le commandement de l'armée et porter secours à la ville menacée, apprit, à Saint-Augustin, la honteuse capitulation de Québec. Il ne lui restait plus qu'à prendre ses quartiers d'hiver et à attendre les secours de la France.

« Malgré la perte de leur capitale, que les Canadiens attribuaient à la trahison, « ces braves gens », dit Sismondi, « aussi français de cœur que s'ils avaient vécu au milieu de la France », ne désespérèrent point. Quoique Québec eût été détruit par le bombardement ; quoique les côtes de Beaupré, l'île d'Orléans et, sur la rive droite du fleuve, trente-six lieues de pays établi, contenant dix-neuf paroisses, eussent été dévastées, que les habitants de ces campagnes eussent perdu leurs maisons, leurs meubles, presque tous leurs bestiaux, et qu'ils fussent obligés, en retournant sur leurs terres avec leurs femmes et leurs enfants, de s'y cabaner à la façon des sauvages ; quoiqu'un grand nombre de familles, faute de vivres, se vissent dans la nécessité d'émigrer vers les Trois-Rivières et Montréal, les Canadiens ne parlèrent point de poser les armes ; ils demandèrent à marcher encore au combat : c'était l'opiniâtreté vendéenne, c'était la détermination indomptable de cette race, à laquelle appartiennent une partie des Canadiens et dont Napoléon appréciait tant la bravoure, le caractère et le dévouement sans bornes (2). »

Ce patriotisme invincible qui fait le fond du caractère

(1) Garneau.
(2) Garneau, vol. 3, p. 221.

canadien, cet amour indestructible de sa race, de sa langue et de sa foi qui survivra à la conquête et que nulle puissance humaine ne saura arracher aux fils du Canada amenèrent au camp de Lévis tout ce qui restait d'hommes en état de porter les armes, dans la Nouvelle-France. Des enfants et des vieillards vinrent s'enrôler, et le général français se vit, au printemps de 1760, à la tête d'une armée de sept mille combattants. « Cette petite armée, composée en majeure partie de Canadiens, car on en avait fait entrer dans les régiments réguliers, faute de recrues européennes, c'était tout ce qui restait à la France, à part les faibles garnisons disséminées çà et là, dans ses vastes colonies en partie conquises. C'est sur elle que se concentraient alors toutes les espérances, pour elle que, de tous les coins du pays, montaient d'ardentes prières vers le ciel. »

D'ailleurs, telle était la vénération, le culte j'oserais dire, de la mère-patrie au Canada qu'on n'avait pas perdu l'espoir d'en être secouru. Le plan de la campagne de 1760 était simple : marcher sur Québec, battre les Anglais au lieu même de leur victoire de l'année précédente et attendre la flotte de secours que la France ne manquerait pas d'envoyer.

Le général de Lévis, après une proclamation adressée à ses troupes où il rappelait les glorieux souvenirs d'Oswégo, de William Henry et de Carillon, se mit en route, avec son armée, le 20 avril. Il s'avança au milieu des campagnes couvertes de neiges ou de glace de la Pointe-aux-Trembles et vint traverser la rivière du Cap-Rouge à Lorette, à deux lieues du fleuve. S'aventurant ensuite, à travers les marais de la Suède, il atteignit, le 26, les hauteurs de Saint-Foye où il trouva un fort détachement d'Anglais pour lui en disputer l'abord. Après de sérieuses escarmouches, sous une pluie battante, il réussit, le lendemain, à prendre position, aux environs du village Sainte-Foye, à une faible distance de Québec.

C'est là qu'eut lieu, le 28, le dernier triomphe de la France en Amérique. Cette célèbre journée vit la déroute complète du général Murray, qui perdit quinze cents hommes, son artillerie et ses munitions. Elle aurait pu se terminer par la prise de Québec si les soldats de Lévis eussent été moins exténués de fatigues et de privations. « La confusion des An-

glais fut telle, dit Knox, qu'ils oublièrent de garnir les remparts ; des sentinelles abandonnèrent leurs postes, les fuyards allèrent se réfugier jusque dans la basse ville et les portes mêmes restèrent quelques instants ouvertes. » Cette victoire, qui montrait une fois de plus la valeur française, n'eut d'autre résultat que de jeter un dernier reflet de gloire sur la bannière qui allait disparaître pour jamais des rives du Saint-Laurent, des plaines de l'Ouest et de la Louisiane.

Le siège de Québec, commencé par Lévis, au lendemain de la bataille de Sainte-Foye, traîna jusqu'au 8 mai. L'arrivée d'une flotte française ou anglaise devait décider du sort de la colonie. Aussi, de chaque côté, faisait-on des vœux pour que l'escadre attendue fût celle de sa nationalité. Le 9, une frégate entra dans le port. Son arrivée fut saluée par les cris de triomphe des assiégés : elle était anglaise. « Cependant la frégate qui venait d'arriver pouvait être un navire isolé, et les assiégeants ne voulurent pas perdre courage. Deux jours après, leurs batteries commencèrent à tirer contre la ville (1). » Mais, le 15, deux autres vaisseaux anglais firent leur apparition. Évidemment, la flotte de secours n'était pas celle de la France. Aussi, M. de Lévis décida-t-il, afin de ne pas se voir couper la retraite, de lever le siège. Dans la nuit du 16 au 17, après avoir jeté, du haut en bas de la falaise, les pièces d'artillerie qu'ils ne pouvaient emporter, les assiégeants reprenaient tristement le chemin de la rivière Jacques-Cartier, lieu où la plupart avaient hiverné. Dès ce moment, la cause française était perdue en Amérique et, le 8 septembre, la capitulation fut signée à Montréal pour la colonie entière.

« Ainsi tomba, dit Henri Martin, cette race d'hommes que l'habitude de vivre au sein de la nature sévère du Nord avait rendue forte et simple comme les anciens. Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes, ici ce fut tout un peuple qui fut grand. »

Cette capitulation, par laquelle tout un peuple était séparé de sa mère-patrie et soumis violemment au joug abhorré de l'ennemi séculaire de sa race, fut douloureuse au-delà de toute expression pour les Canadiens qui ne voyaient du reste dans leur pays que la ruine et la désolation. Toutefois, les

(1) GARNEAU, vol. 3, p. 261.

desseins de la Providence, si rigoureux qu'ils pussent sembler, les trouvèrent résignés et soumis. Ils n'eurent pas un moment de découragement. Quand, après le traité de Paris qui vint sanctionner, trois ans plus tard, le fait accompli, ils virent une partie de la noblesse, les personnages officiels suivre les régiments français et repasser les mers, ils se groupèrent autour de leurs clochers, sous la direction de leur clergé, et décidèrent de rester ce que Dieu les avait faits : Canadiens français et catholiques.

Plus tard, quand la domination d'Albion se fut adoucie, quand ils eurent fait, dans la politique, la conquête de leurs droits, ils finirent par comprendre que le changement de régime était peut-être pour leur bien, et qu'il vaut mieux, après tout, vivre avec Luther qui se révolte qu'avec Voltaire qui blasphème; sans compter que les erreurs d'un ennemi, devenu simple étranger, sont moins à craindre que les sophismes d'une puissance toujours chère.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Effet de la cession du Canada et de la Louisiane en France. — Voltaire s'en réjouit. — Un dernier mot sur les Abénakis. — Les Français de la vallée du Mississipi. — La Nouvelle-Orléans refuse de se soumettre à l'Espagne. — Le gouverneur O'Reilly. — Sa barbarie. — La Floride Occidentale et la province de l'Illinois. — Migration de la population française vers l'ouest du Mississipi. — Le communisme dans l'Illinois et plusieurs parties de la Louisiane. — Mœurs et usages sociaux qui tiennent du roman. — Population française de la vallée du Mississipi, de ses tributaires et au sud des grands Lacs, quelques années après la conquête. — La révolte de Ponthiac. — Caractère héroïque de cet Indien. — Sa mort.

La cession du Canada à l'Angleterre, qui eut un si triste retentissement dans le cœur de ses habitants, causa peu d'émotion en France, où l'on s'était habitué à prendre au sérieux l'ignorante boutade de Voltaire : « Que valent quelques arpents de neige ? » Quant au grand écrivain, il fut au comble de ses vœux. Cet homme étrange célébra le triomphe des Anglais à Québec par un banquet, une soirée dramatique et un feu d'artifice qui eut lieu au bruit d'une musique guerrière. Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il ne fut pas seul à donner un tel scandale. Les esprits étaient tellement dévoyés par les encyclopédistes et les idées révolutionnaires, qu'il se trouva des Français pour saluer de leurs applaudissements les malheurs de leur patrie qu'ils confondaient, dans leur aberration, avec un pouvoir discrédité. Aussi, n'est-il pas étonnant que, tout en éprouvant un vif sentiment de tristesse de voir son héroïsme ainsi méconnu, le peuple canadien ait accepté finalement le fait accompli de la séparation et se soit mis à l'œuvre, sans arrière-pensée, pour préparer ses futures destinées sous le nouveau régime.

Conformément au plan que nous nous sommes tracé, nous allons suivre afin d'en retracer l'histoire, les groupes épars de la colonie française qui se trouvaient, lors du traité de Paris,

dans le territoire actuel des États-Unis. Nous n'oublierons pas non plus de mettre en lumière le rôle de la France dans l'émancipation des colonies anglaises et le développement de la République américaine.

*
* *

Nous n'avons plus rien à dire de cette partie (1) de l'Acadie située maintenant dans le Maine. Le P. Rasle, assassiné, comme on sait, en 1726, fut le dernier missionnaire de la rivière Kénébec, « qui avait coûté tant de sacrifices aux Jésuites, mais leur avait donné, en retour, tant de consolations ». Cette région resta exposée aux courses des Abénakis jusqu'à la fin de la guerre de Sept ans, et ne semble pas avoir été alors habitée ni par les Français, ni par les Anglais. Ceux-ci n'en prirent définitivement possession qu'après la conquête du Canada. Les Abénakis, qui, pendant plus d'un demi-siècle, avaient été la terreur de la Nouvelle-Angleterre et contribuèrent si largement aux victoires de Lévis et de Montcalm, émigrèrent au Canada et au Nouveau-Brunswick. Seul un groupe de ces sauvages demeura dans le territoire de la tribu, à Old-Town, sur la rivière Penobscot. C'est là qu'on peut encore voir les restes de cette fière nation sur le sol américain. Quoi qu'il en soit, l'établissement des Français dans ce pays ne fut pas inutile, puisqu'il eut pour effet la conversion de tout un peuple.

*
* *

Après l'abandon des forts Carillon et Saint-Frédéric (Ticondéroga et Crown-Point), l'élément français disparaît également du bassin du lac Champlain et du nord de l'État de New-York, en deçà des montagnes. Seul, le souvenir de ses victoires continue de planer sur les eaux endormies du lac Georges et de la rivière à la Chutte. Aussi, pour retrouver les fils de la France, faut-il traverser la chaîne des hauteurs qui court, parallèlement à l'Atlantique, depuis la rive sud du Saint-

(1) Dans la troisième partie de cet ouvrage, nous verrons que cette région est redevenue française par l'immigration.

Laurent jusqu'à la Floride où se perdent ses dernières ramifications. De l'autre côté, commence cet incomparable plateau, le plus vaste et le plus fertile qui soit au monde, qui s'étend, entre le golfe du Mexique et les grands Lacs, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Le *Père des eaux,* le Mississipi, et ses innombrables affluents y forment comme un arbre gigantesque dont les rameaux semblent se multiplier à l'infini. C'est là, dans cette riche vallée, objet de la convoitise britannique depuis longtemps, que sont disséminés les quelque vingt mille colons français que la guerre a séparés de la mère-patrie. Leur pays n'a pas été troublé pendant les dernières années, et c'est à peine s'ils connaissent le triste dénoûment de la guerre, sanctionné par le traité de Paris.

A leur grande surprise, ils apprirent que la Louisiane était démembrée, que toute la partie située à l'est du Mississipi appartenait à l'Angleterre, et que l'autre, celle de l'ouest, revenait à l'Espagne.

M. d'Abbadie, dernier gouverneur français de cette province, reçut de Louis XV l'ordre de communiquer le traité de Paris aux colons ; il en fut si affligé qu'il mourut de chagrin.

Les Louisianais, outrés de ce que l'on avait ainsi disposé de leur pays, obligèrent à se rembarquer dom Antonio d'Ulloa, chef des Espagnols, qui se présenta pour en prendre possession. Le général O'Reilly, qui le remplaça en 1769, conduisit à la Nouvelle-Orléans trois mille hommes pour faire cesser la résistance. Cet homme, ennemi de la conciliation, « crut qu'on pouvait gouverner une colonie encore plus despotiquement qu'un pays conquis (1). » D'origine irlandaise (ses ancêtres avaient émigré en Espagne pour la cause de Jacques III), il aurait dû, semble-t-il, se rappeler qu'on doit des ménagements à des malheureux qui se voient injustement dépouillés de leur indépendance, et qu'il est permis, après tout, « à des amis, à des parents, de regretter ceux dont ils se séparent, et que les marques de leur douleur doivent être vues avec indulgence ». Il n'en fut rien ; ce descendant d'une race opprimée devint facilement un oppresseur, et « le barbare se permit des actes des violence et de

(1) Barbé-Marbois.

férocité qu'il confondait avec ceux d'une sage fermeté (1) ». « Il convoqua douze députés du peuple sous prétexte de fixer le code des lois. Ces délégués se réunirent chez lui ; ils l'attendaient pour commencer leurs délibérations ; les portes de la salle s'ouvrirent tout à coup, et O'Reilly parut à la tête d'une troupe de soldats qui saisirent les députés, les chargèrent de chaînes et les jetèrent dans les cachots (2). » Des échafauds furent dressés à la Nouvelle-Orléans, et six colons payèrent de leur tête le courage avec lequel ils avaient manifesté leur attachement à la France (3). La Fresnière, avant de subir son supplice, protesta de son innocence, et encouragea ses compagnons à mourir avec fermeté. Il chargea un parent d'envoyer son écharpe à sa femme afin qu'elle la remît à son fils quand il aurait vingt ans, et commanda lui-même le feu aux soldats, abandonnant à ses remords le perfide gouverneur, qui leur avait tendu un piège pour les perdre (4). Les autres prisonniers furent envoyés dans les donjons de Cuba. Cet événement tragique marqua le passage de la Louisiane sous la domination étrangère.

La Cour de Madrid désapprouva secrètement ces fureurs ; mais, craignant de compromettre l'autorité de ses gouverneurs, elle s'abstint de condamner et même de désavouer O'Reilly par un acte authentique.

Gayoso de Lemos, qui lui succéda, réforma de grands abus qui s'étaient introduits dans la concession des terres. On avait prodigué ces faveurs avec si peu de prudence que certaines personnes avaient obtenu des territoires d'une superficie de dix mille acres. « Les règlements de cet administrateur », dit Barbé-Marbois, dont nous acceptons le jugement sous ce rapport avec une certaine réserve, « n'auraient laissé rien à désirer s'ils n'eussent été entachés d'un violent esprit d'intolérance religieuse et de prosélytisme ».

La partie de la Louisiane cédée à l'Espagne, en apparence pour dédommager cette puissance des pertes que lui avait occasionnées son alliance avec la France dans la dernière

(1) Idem.

(2) Garneau.

(3) M. de la Fresnière, procureur de la colonie ; MM. de Noian, Caresse, Villeret, Marquiz, Millet, tous officiers, furent fusillés par ordre d'O'Reilly. (Note de Barbé-Marbois.)

(4) Garneau.

guerre, en réalité, parce que celle-ci se sentait impuissante à la conserver, se trouvait sur la limite de la Nouvelle-Espagne (le Mexique) dont elle devint l'agrandissement, et s'étendait du Mississipi jusqu'à ses tributaires occidentaux les plus éloignés. Elle comprenait, à l'est de ce fleuve, la seule île de la Nouvelle-Orléans, au sud du bayou Manchac.

*
* *

Le côté est du Mississipi fut annexé aux possessions anglaises et subdivisé, par décret du roi d'Angleterre, en deux provinces désignées sous le nom de Floride Occidentale et d'Illinois. La Floride Occidentale (West Florida) eut pour capitale Pensacola, et comprit dans ses limites tous les territoires qui se trouvent entre le golfe du Mexique, au sud, une ligne imaginaire s'étendant de la bouche de la rivière Yasoo (1) à la Chattahoochie, au nord, et cette dernière rivière, à l'est. L'Illinois, beaucoup plus étendu, comprenait toute la région septentrionale qui se trouve à l'est du Mississipi, depuis la Floride Occidentale jusqu'au Saint-Laurent. Le fort de Chartres devint le chef-lieu de ce vaste gouvernement.

*
* *

La Louisiane espagnole, de beaucoup plus peuplée que la partie anglaise, s'accrut considérablement à l'époque de la conquête du Canada. « Un grand nombre de Canadiens-Français, résolus à fuir la calamité qui les menaçait, c'est ainsi qu'ils envisageaient la domination anglaise, abandonnèrent leur pays et se joignirent à leurs compatriotes de la Louisiane. Plusieurs vinrent par les lacs, et de là, par l'Illinois ou le Wabash, s'engagèrent sur les eaux du Mississipi. Ceux qui atteignirent la basse Louisiane s'établirent surtout à l'ouest du Mississipi, sur les bayous et les prairies des Attackapas, des Oppelousas et des Avoyelles (2). »

Quelques années plus tard, la population française de la Louisiane espagnole augmenta encore par l'émigration des

(1) Nom moderne de la rivière Yasou.
(2) Martin : *Louisiana*, vol. I, p. 336.

colons de l'Illinois, comme nous le verrons bientôt. Croyant que cette contrée appartenait à la France, ils traversèrent le Mississipi et fondèrent successivement Saint-Louis, Saint-Ferdinand, Garondelet, Saint-Charles, Sainte-Geneviève, Nouvelle-Madrid et Gasconnade (1).

*
* *

Dans la partie est du Mississipi et même sur la rive occidentale, on semblait avoir retrouvé l'âge d'or. Sans s'en douter le moins du monde, les Canadiens-Français de ces régions avaient résolu le problème social qui allait, un siècle plus tard, agiter la plupart des peuples de l'Europe. Chez eux, en effet, la liberté, l'égalité, la fraternité surtout, régnaient en souveraines, mais sans révolution pour point de départ, sans philosophisme incrédule, par la seule force de l'esprit chrétien qui les animait et, aussi, par cette heureuse disposition du caractère français qui, dans les solitudes de l'Ouest, avait su emprunter aux enfants de la nature leur simplicité, leur insouciance des besoins de la vie, et, par suite, leur indifférence pour le luxe et la richesse.

« Les Français de l'Illinois, du Wabash et de la Louisiane adoptèrent de bonne heure une politique à la fois singulière et bienfaisante, destinée à leur assurer non seulement l'union et l'harmonie, mais encore le bon vouloir et l'amitié des nombreuses tribus qui les environnaient. Ils semblaient s'efforcer en toutes choses de conformer leurs coutumes et même leurs sentiments aux coutumes et aux sentiments des Indiens chez qui ils fixèrent leur séjour. Ils avaient, de plus, laissé bien loin en arrière d'eux, chez les colons des bords de l'Atlantique, l'avarice, cette passion dominante des Européens du Nouveau-Monde, qui trop souvent dépouilla les indigènes de leur patrimoine et des autres avantages de la vie sauvage. C'est pourquoi, à l'encontre des autres colonies, leurs villages furent constamment en paix avec les tribus de leur voisinage. »

« Dans tous leurs voyages aux rivières les plus éloignées, aux pays de chasse, ils s'associèrent aux sauvages et vécurent avec eux comme des frères ou, encore, comme les enfants du

(1) Tassé : *Les Canadiens de l'Ouest*, Introduction, p. XIII.

même Père qui est Là-Haut. Ignorant les principes de l'égoïsme qui portent les hommes à s'associer dans un but d'intérêt, afin d'exercer d'odieux monopoles, ils vivaient entre eux dans un espèce de communisme fraternel, mais qui n'excluait pas les Indiens, dont ils partageaient les souffrances, et à qui ils accordaient, au besoin, la plus généreuse hospitalité. La divine Providence dut voir avec complaisance cette union des hommes blancs de l'Europe avec les hommes rouges de la sauvage Amérique. »

« Non seulement les Français de l'Illinois s'ingénièrent à gagner la confiance des tribus belliqueuses de l'Ouest et y réussirent, mais ils ne tardèrent pas à s'assimiler les manières des sauvages, leurs coutumes, et contractèrent avec eux des mariages. Au lieu d'imiter la plupart des émigrants européens qui s'établissaient à des distances assez considérables les uns des autres, les Français manifestèrent à un haut degré des habitudes à la fois sociales et solitaires. Ils formèrent des villages assez compacts, il est vrai, mais isolés au sein de la barbarie et situés à des milliers de milles des établissements populeux du Canada. Là, sur le plateau verdoyant d'une immense prairie, aux bords d'une limpide rivière ou d'un bayou, leurs maisons s'alignaient en rues longues et étroites, si rapprochées les unes des autres que ces bons villageois pouvaient, sans sortir de leurs demeures, du balcon ou de la fenêtre, se livrer au plaisir de la conversation avec leurs voisins. »

« Les jeunes gens et les *voyageurs*, qui se glorifiaient à juste titre de leur ascendant sur les indigènes, aimaient passionnément les aventures et les voyages les plus lointains. Après plusieurs mois passés au milieu des Indiens, dans les forêts ou sur les rivières, ils revenaient au village, le cœur joyeux, leurs canots remplis de riches fourrures, prêts à raconter les nombreux incidents de leurs audacieuses excursions. Leur retour était un événement dans la bourgade. C'était la cause d'une joie qui se manifestait sur tous les visages et donnait lieu à des fêtes auxquelles tout le monde s'associait. Jeunes et vieux, hommes et femmes s'empressaient autour des héros du jour. Chacun voulait voir les grands voyageurs et entendre de leurs bouches le récit de leurs merveilleuses aventures. »

« Telle était, de 1720 à 1765, la vie des Canadiens-Français au *Vieux* Kaskaskia, à Cahokia, Prairie du Rocher et plusieurs autres endroits du haut Mississipi ; et, jusqu'à une époque plus rapprochée de nous, au village du fort de Chartres, à Sainte-Geneviève et à Saint-Louis. Il en fut de même à Saint-Vincent, sur le Wabash, en plusieurs bourgades du bas Mississipi, au poste des Naschitoches, sur la rivière Rouge, à la Fourche, à Fausse-Rivière, et sur la Côte du Mississipi, au-dessus de la Nouvelle-Orléans. »

Chacune de ces colonies ressemblait à une grande famille qui vivait sous la direction des vieillards ou patriarches du lieu. Les maisons, généralement d'un étage, y étaient fort simples et d'un plan uniforme. Une haie de pieux plantés en terre les entourait et les séparait, sur la droite et sur la gauche, des habitations voisines. Ces demeures avaient une structure des plus primitives ; leurs murs en charpente, ainsi que les cheminées, étaient revêtus de glaise que l'on transformait en mortier en y mêlant de la paille coupée.

Ce séjour de la paix et du bonheur, agréablement situé, comme nous l'avons dit, non loin d'une rivière, d'un ruisseau ou d'une prairie, était généralement dans le voisinage d'un excellent terrain d'alluvion où la colonie avait une *Commune* destinée à la culture et une autre réservée au pâturage. La « Commune » consacrée à la culture consistait en un vaste champ défriché de plusieurs centaines d'acres de superficie. Elle était entourée d'une haie ou clôture et servait à l'usage du village qui en était l'unique propriétaire. On divisait ce domaine en autant de portions qu'il y avait de chefs de familles et chacun recevait, pour *son bénéfice personnel*, l'étendue de terre qui lui était nécessaire, soit pour le jardinage, soit pour la culture du grain. L'étendue de ces lopins de terre était proportionnée au nombre des membres de chaque famille ; on donnait les plus grands aux familles plus nombreuses.

Nous ne sachons pas qu'on ait jamais poussé plus loin la pratique des théories communistes. Et, pourtant, à cette époque, le collectivisme et le socialisme étaient totalement inconnus. C'est à peine si les philosophes du XVIIIe siècle commençaient à émettre quelques idées sur le bouleversement, prétendu nécessaire, de l'ordre social. Seulement,

remarquons-le bien, les Canadiens de l'Illinois, après avoir devancé, en les réalisant, les fameuses utopies de Fourier, se sont bien donné garde de tomber dans les écarts qui rendent et rendront toujours ces dernières impraticables. Après avoir partagé le sol commun, ils en laissèrent l'usage, c'est-à-dire, le travail et le rendement, à l'effort individuel : « Chaque individu ou famille travaillait à ensemencer son champ, y faisait la moisson et employait les produits du sol à son propre avantage. »

« Si, par suite de la négligence d'une famille ou d'un individu, l'enceinte d'un terrain devenait, par sa destruction ou son mauvais état, une cause de dommage pour le reste de la communauté, la famille ou l'individu coupable de négligence perdait ses droits ; son champ lui était enlevé et confié à une personne plus diligente et plus soigneuse. Mais, aussi longtemps qu'un individu ou une famille se conformait aux règlements du village, il lui était loisible de conserver son lopin de terre, d'en disposer à sa guise, de le donner, de le vendre ou l'aliéner, pourvu, toutefois, que ce fût sans préjudice pour les droits de la communauté. »

« Les travaux de la terre, comme le labour, les semailles et la moisson, étaient sujets aux ordonnances du village qui fixait le temps où ils devaient avoir lieu. Il appartenait aussi au conseil ou sénat de ces singulières municipalités de statuer sur la tenue, la forme ou la dimension des cours des maisons, des basses-cours, des jardins, et, en général, sur tout ce qui pouvait contribuer au bien-être de la population. C'est ainsi que, souvent, il adoptait des mesures pour la défense et la protection du village, en prescrivant la construction d'une palissade ou d'un camp retranché. »

« Non loin de la bourgade, tout autour du vaste terrain cultivé dont nous avons parlé, il y avait le champ des pâturages désigné simplement sous le nom de « Commune ».

« Non seulement, on y faisait paître les bestiaux, mais on y coupait le bois de chauffage ou de construction. Ce champ, qui mesurait parfois des milliers d'acres, n'était pas enclos comme le précédent ; il appartenait tout de même au village. Généralement peu défriché, il devenait volontiers le refuge des indigents, des nouveaux venus et des jeunes mariés, et,

peu à peu, rentrait, pour ainsi parler, dans l'enclos commun qui s'agrandissait à ses dépens. »

Il est bon d'ajouter que ce champ de pacage avait son importance. Car non seulement il était la réserve territoriale de l'avenir pour la colonie, mais encore, son entrepôt et sa source d'approvisionnement où chacun puisait au besoin. Les immenses troupeaux de vaches, de chevaux, de moutons et d'animaux domestiques qui y paissaient en liberté donnaient aux colons le lait, le beurre, la viande, la laine, et procuraient, en plus, de magnifiques montures aux cavaliers. Ces animaux étaient aussi des auxiliaires du défricheur, soit en détruisant les jeunes pousses dans les endroits nouvellement défrichés, soit en dévorant, comme les porcs par exemple, les reptiles dont ces pays étaient infestés.

« Cette organisation primitive devint, par la suite, une institution permanente et les commandants nommés par le souverain, en faisant des concessions de terrain à un village, avaient toujours soin de stipuler une réserve pour l'*enclos commun* et la *commune*. Cette coutume fut observée plus tard à l'ouest du Mississipi par les autorités espagnoles, quand la domination du roi catholique s'étendit sur la Louisiane. »

« Rien n'était plus apte à procurer les bienfaits inappréciables de la paix, les avantages d'une véritable fraternité à ces natures simples, exemptes des passions d'une civilisation corrompue, que ces formes de la vie sociale et ces usages domestiques qui furent longtemps en honneur dans les villages français de la Louisiane et de l'Illinois. Grâce à eux, les habitants de ces bourgades vécurent non seulement dans une tranquillité profonde, mais goûtèrent une joie inaltérable, une gaîté facilement expansive qui se manifestait dans toutes leurs personnes et s'épanouissait sur tous les visages. L'abondance et même la richesse répandaient leurs dons dans chaque demeure. Le sol, d'une étonnante fertilité, ne se lassait pas de produire et ne demandait, en retour, qu'un léger travail qui ressemblait beaucoup moins à une pénible corvée qu'à une simple récréation (1). »

(1) Cette appréciation d'un régime communiste possible dans des circonstances toutes particulières ne confirme nullement les utopies socialistes et doit, du reste, n'être jugée qu'en faisant la part de la forte dose de poésie qui s'en dégage. (Note de l'auteur.)

« Et, d'ailleurs, n'avait-on pas les inépuisables ressources de la forêt qui regorgeait de gibier et les rivières toutes frétillantes de poissons?

« Dans ces conditions, auxquelles s'ajoutait la douceur d'un climat sain et tempéré, la région de l'Illinois, si éloignée des bruits du monde et des conflits d'intérêts de la soi-disant civilisation, n'avait-elle pas droit mille fois d'être désignée sous le nom de *Paradis terrestre*, comme La Salle l'avait lui-même appelée en 1682 ? »

« Pour nos heureux villageois, le temps s'écoulait rapidement, mais sans laisser après lui ces peines morales qui altèrent les santés, couvrent les visages de rides précoces et brisent les cœurs. La mort venait sans doute les chercher à son heure. Qui saurait, hélas! s'en défendre? Elle était néanmoins bien accueillie par ces chrétiens qui voyaient en elle, dans leur foi sincère, un ange qui devait les introduire dans un monde encore meilleur que celui auquel ils disaient un éternel adieu. »

Nous venons de toucher à la corde religieuse; hâtons-nous de dire que la foi chrétienne était le grand principe générateur de cet ordre social décrit plus haut, si merveilleux et si extraordinaire, qu'il ressemble plutôt aux conceptions de la poésie qu'à la réalité.

Les Français de l'Illinois et des autres lieux dont nous avons parlé étaient profondément religieux et, ce qui vaut mieux encore, de mœurs très pures. De là, leur désintéressement, leur charité fraternelle, leur commisération pour les sauvages, leur esprit de justice et leur respect pour les vieillards. Bien qu'illettrés, pour la plupart, ils possédaient la science véritable : celle qui se rapporte à Dieu et à sa religion. « Ils savaient, ce qu'ignorent de nos jours de prétendus savants, que l'Église est la société fondée par le Fils de Dieu; que le Pape, son chef visible, le vicaire de Jésus-Christ, tient dans ses mains les clefs du royaume du ciel; qu'il gouverne le troupeau confié à ses soins par le corps des évêques; et que les prêtres, ses émissaires pour paître les brebis du Christ, sont des hommes de Dieu qui, en dépit de leur faiblesse, méritent le respect et l'affection de leurs ouailles. »

« Aussi, se montraient-ils dociles à la voix du missionnaire, qu'ils révéraient comme un père, et observaient-ils avec une

grande fidélité les fêtes et les commandements de l'Église. »

« Cette piété, du reste, n'avait rien d'austère et de compassé. Elle n'enlevait pas à leur caractère l'urbanité et la jovialité qui en faisaient le fond. Suivant en cela le précepte de l'apôtre saint Paul qu'il faut se réjouir dans le Seigneur, ils consacraient le temps que le missionnaire voulait bien leur laisser, les dimanches et les fêtes, aux jeux et aux amusements toujours innocents. »

Aux protestants qui se montrèrent scandalisés outre mesure en les voyant jouer à la balle, au billard, aux cartes; se livrer au plaisir de la chasse pendant le jour du Seigneur, après avoir néanmoins assisté au préalable à tous les offices de leur petite église, ils répondaient, quand ils étaient questionnés à ce sujet : « que l'humeur chagrine, les pensées sombres, un discours sentencieux et les manières trop raides étaient à leurs yeux beaucoup plus les indices de l'hypocrisie que de la religion; qu'ils avaient aussi remarqué que ceux qui se livrent à ces singularités le jour du dimanche n'en sont que mieux disposés à tromper et à voler leurs voisins tout le reste de la semaine. »

« Tels étaient les sentiments religieux d'un peuple exempt de superstition, innocent dans ses plaisirs, hospitalier, affable et courtois dans ses manières, qui adressait chaque jour ses prières à Dieu avec beaucoup plus de confiance et de succès que le puritain le plus dévot de la chrétienté (1). »

Cette peinture des mœurs d'un certain nombre de colonies françaises nous est fournie par John W. Monette, dans son intéressant ouvrage intitulé : *Histoire de la vallée du Mississipi,* dont nous avons traduit quelques pages. Les sources auxquelles il a puisé sont différents auteurs anglais qui nous semblent bien renseignés et dignes de foi, comme Flint, Stoddard, l'écrivain anonyme du « Far West » et certains autres reconnus pour sérieux.

* * *

A l'époque de la conquête, ces colons furent bien surpris d'apprendre que leur pays était devenu anglais. Comment

(1) Voir Stoddard : *Sketches of Louisiana*, p. 316-317.

d'ailleurs se soumettre à la domination détestée de l'Angleterre, cette ennemie séculaire de leur race? Ne pouvant s'y résigner, plusieurs préférèrent abandonner leurs villages et aller de l'autre côté du Mississipi chercher l'indépendance ou ce qui leur semblait l'autorité du roi de France qui, de fait, ne cessa de régner à l'ouest du grand fleuve qu'en 1769. Les établissements français de l'Illinois commencèrent alors à décliner. Afin d'en prévenir l'abandon complet, le gouverneur anglais, selon les avis du gouvernement, donna aux colons l'assurance que leur religion serait respectée et que leurs propriétés resteraient inviolables sous le règne de la Grande-Bretagne. Plusieurs consentirent à rester en place, à ces conditions; mais un grand nombre s'éloignèrent et allèrent, comme nous l'avons dit, en Louisiane et s'établirent jusque dans le Missouri.

« Plus de la moitié de la population dut passer ainsi de l'autre côté du fleuve. Lorsque le recensement de 1768 fut fait, tous les anciens établissements français étaient dépeuplés. Le fort de Chartres, qui comptait trois cents habitants, en 1764, n'en avait plus que quinze, et Saint-Philippe avait vu sa population diminuer de 150 âmes à ce même chiffre. Kaskaskia avait neuf cent trois habitants (de deux ou trois mille en 1763); Cahokia, trois cents; Prairie-du-Rocher, cent vingt-cinq; soit un total de treize cent cinquante-huit Français restés sujets anglais dans les cinq villages. Il y avait, de plus, quatre cent vingt-sept Français à Vincennes et cent vingt-six à Ouatanon, deux établissements situés sur le Ouabache; et quatre-vingt-dix au poste de Saint-Joseph, au nord-est du lac Michigan (1). »

Après les colonies des Illinois, celle de Détroit était la plus importante. Le major Rogers, qui en prit posession en 1760, au nom du gouvernement anglais, affirme que les colons français étaient établis des deux côtés de la rivière, sur un parcours de huit milles, formant ainsi une population d'environ deux mille deux cents âmes, et qu'il fit prêter serment à cinq cents personnes qui avaient porté les armes. Ce nombre semble exagéré, puisqu'en 1769, on ne trouva à Détroit que cinq cent soixante-douze âmes. Il est possible,

(1) Tassé : *Les Canadiens de l'Ouest.*

toutefois, que l'émigration ait sévi, là comme ailleurs, et que la plus grande partie de la population se soit portée vers l'Ouest.

« Les établissements de Michillimakinac, dans le Michigan, de la Baie Verte et de la Prairie du Chien, dans le Wisconsin, avaient moins d'habitants, mais ils ont pris par la suite un certain développement. »

Il ne faut pas oublier non plus les forts Machault, sur l'Ohio, et Presqu'île, sur le bord du lac Érié, pour terminer cette nomenclature des principaux postes français disséminés dans cette vaste région, que l'on désignait alors sous le nom de pays des Illinois.

Certes, à cette époque, la population française ne devait guère dépasser, aux Illinois et dans la Louisiane, vingt-deux à vingt-cinq mille habitants. Ce nombre semble bien petit, quand on considère l'immensité du pays occupé; mais l'action de ces pionniers ne s'en est pas moins fait sentir dans toute cette partie des États-Unis qui s'étend vers l'occident jusqu'au-delà des Montagnes Rocheuses. Les premiers, ils envahirent le plateau où se trouvent maintenant les États du Missouri, du Kansas, du Minnesota, des Dakotas, etc.; les premiers, ils franchirent, par des passes connues des sauvages, la chaîne des Montagnes Rocheuses, et, par des migrations de de plus en plus lointaines, arrivèrent jusqu'aux plages de la Mer du Sud.

*
* *

Le premier événement qui marque les débuts de la domination anglaise dans la province des Illinois fut la révolte de Ponthiac, qui réussit à entraîner à sa suite la plupart des tribus indiennes, chez qui le souvenir de la France était toujours cher. Cet homme, brave, expérimenté, éloquent et ennemi mortel des Anglais qu'il appelait, dans la véhémence de son langage, « des chiens déguisés en hommes sous des habits toujours teints de sang », comprit que, l'antagonisme disparaissant de l'Amérique entre les deux grandes puissances qui se la disputaient, les sauvages n'auraient plus lieu d'être ménagés par l'une ou l'autre, et que c'en était fait de leur indépendance s'ils ne chassaient de leur pays les

Anglais, qui en étaient devenus les seuls maîtres. Le plan de l'illustre guerrier outaouais, ourdi dans le plus profond mystère, consistait à s'emparer par surprise de tous les postes anglais, d'en massacrer les garnisons, de faire main basse sur les armes et les munitions, dont on se servirait plus tard pour repousser les envahisseurs.

Cette conspiration, qui faillit avoir un succès complet, éclata en 1763. Détroit, où Ponthiac voulait mettre le siège d'une vaste confédération indigène, afin de contenir les blancs à Niagara et aux Apalaches, Détroit, dis-je, fut assiégé pendant plusieurs mois. Michillimakinac fut surpris et les soldats de la garnison massacrés ou faits prisonniers. « L'âme du mouvement secret qui ensanglanta ce poste fut un sauvage du nom de Minnavavana, guerrier redoutable que les Canadiens appelaient le *Grand Sauteux*. » Minnavavana était en rapport régulier avec Ponthiac, et, comme lui, brûlait d'assouvir sa haine contre les Anglais, qu'il détestait autant qu'il aimait les Français. Nous avons de lui cet étrange manifeste adressé à Alexander Henry, l'un des premiers traiteurs anglais qui se soient aventurés à Michillimakinac pour y faire le commerce des pelleteries :

« Anglais, vous savez que le roi français est notre père. Il nous a promis d'agir comme tel, et nous avons promis, en retour, d'être ses enfants..... Cette promesse nous l'avons tenue.

« Anglais, c'est vous qui avez fait la guerre à notre père. Vous êtes son ennemi, et comment pouvez-vous avoir l'audace de vous aventurer parmi nous, ses enfants ?..... Vous savez que ses ennemis sont les nôtres.

« Anglais, nous sommes informés que notre père le roi est vieux et infirme et que, las de faire la guerre avec votre nation, il s'est endormi. Vous avez profité de son repos pour vous emparer du Canada. Mais son sommeil tire à sa fin. Je crois que je le vois déjà se réveiller et que je l'entends demander ses enfants, les Indiens..... Qu'adviendra-t-il de vous lorsqu'il se réveillera ? Il vous détruira entièrement.

« Anglais, vous avez conquis les Français, mais vous ne nous avez pas conquis. Nous ne sommes pas vos esclaves. Ces lacs, ces bois et ces montagnes nous ont été donnés par nos ancêtres. Ils sont notre héritage, et nous ne les livrerons

à personne. Votre nation suppose que, comme les blancs, nous ne pouvons vivre sans pain, sans lard et sans bœuf. Mais vous devez savoir que lui, le Grand-Esprit, le maître de la vie, a pourvu à notre nourriture dans ces grands lacs et ces montagnes couvertes de bois. »

M. de Langlade, le héros canadien de la Monongahéla, où il commandait les sauvages, se trouvait alors à Michillimakinac. Il avait vainement averti le commandant du fort, le capitaine Etherington, du complot qui se tramait contre les Anglais. Le commandant ayant une foi aveugle dans la sincérité des protestations d'amitié qu'il avait reçues des sauvages, ne voulut rien entendre. « Monsieur de Langlade, lui dit-il, un jour que celui-ci revenait de nouveau à la charge, je suis las d'entendre les histoires que vous venez me raconter si souvent; elles sont inventées par de vieilles femmes qui ne sont pas dignes de foi. Les Indiens ne sont pas hostiles aux Anglais et n'ont aucun mauvais dessein contre eux; j'espère que vous ne reviendrez plus m'importuner à ce sujet. — C'est bien, répondit Langlade, mais vous regretterez avant longtemps de n'avoir pas suivi mes conseils (1). »

Quelques jours plus tard, ce même capitaine Etherington et son lieutenant Leslie étaient entraînés dans les bois, dépouillés de leurs habits et attachés au poteau pour y être brûlés, lorsque Langlade, instruit du sort terrible qui les menaçait, arriva en toute hâte à leur secours, à la tête d'un certain nombre d'Outaouais. Sans plus de formalités, il coupa les cordes qui liaient les captifs au poteau et dit aux sauvages ennemis des Anglais : « Si vous n'êtes pas contents de ce que j'ai fait, attaquez-moi si vous l'osez. » On ne releva pas le gant, ou plutôt, les Indiens ne voulurent pas se battre contre celui qui, tant de fois, les avait conduits dans les sentiers de la guerre. Réalisèrent-ils ce qu'il y avait de magnanime dans la conduite de cet officier qui, après avoir passé sa vie à lutter contre l'Angleterre, venait ainsi, au prix de son sang, défendre les conquérants de son pays et les arracher au supplice? Je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, ces farouches guerriers s'en laissèrent imposer par le courage et l'intrépidité de Langlade. Ils gardèrent le silence et,

(1) Tassé : *Les Canadiens de l'Ouest*, vol. I, p. 47.

sans faire un mouvement, le virent s'éloigner avec leurs prisonniers.

Après avoir mis Etherington et Leslie en liberté, Langlade apostropha ainsi le malheureux commandant : « Capitaine Etherington, si vous aviez écouté mes histoires de vieille femme, qui vous avertissaient à temps du péril, vous ne seriez pas aujourd'hui dans une position aussi humiliante, et la plupart de vos hommes ne seraient pas tués. »

Le traiteur Henry, qui avait reçu le manifeste de Minnavavana, quelque temps auparavant, sans en tenir compte, fut le témoin terrifié de l'affreux massacre de la garnison du fort. Il y assista blotti dans le grenier de la résidence de Langlade. Lui-même fut sur le point de subir le même sort. Les meurtriers envahirent le grenier, le casse-tête à la main, et ne l'auraient pas ménagé s'ils l'avaient aperçu. Ils étaient accompagnés de Langlade et lui énuméraient complaisamment le nombre de chevelures anglaises qu'ils avaient scalpées durant le jour. Heureusement qu'ils n'eurent pas l'idée de remuer un tas de vaisseaux faits d'écorces de bouleau où le traiteur se tenait caché, contenant sa respiration et regrettant de ne pouvoir réprimer les battements de son cœur, qui étaient si violents qu'il crut qu'ils allaient le trahir. Ce fut avec un immense soulagement qu'il entendit la porte du grenier se refermer et les barbares s'éloigner.

Le malheureux n'était pas au bout de ses épreuves. Les sauvages étant revenus en grand nombre et en état d'ivresse, Langlade dut livrer son hôte pour ne pas voir sa maison saccagée et sa famille immolée sous ses yeux. Henry, plus mort que vif, vit ces forcenés se jeter sur lui le couteau à la main, prêts à l'immoler. Toutefois, le chef, un véritable colosse, tout noirci de charbon, qui avait le premier saisi le traiteur au collet, se ravisant tout à coup, lui déclara qu'il prendrait la place de son frère Misinigon, tué à la guerre par les Anglais.

« Henry reçut l'ordre de Ouénion (c'était le nom de ce chef) de se rendre à sa loge, mais Langlade obtint la permission de le garder sous son toit quelques jours encore. Il était à peine rentré dans la maison de ce dernier qu'un sauvage vint lui ordonner de le suivre au camp des Sauteux. Durant le trajet, cette brute voulut l'entraîner vers un endroit écarté,

couvert de broussailles, en arrière du fort. Henry refusa d'aller plus loin. Le sauvage leva alors son couteau pour l'en frapper ; mais Henry para le coup et prit la fuite. Poursuivi par son agresseur, l'infortuné, auquel la frayeur donnait des ailes, se dirigea vers la maison de Langlade et alla se réfugier dans le grenier où, pour la seconde fois, il trouvait un lieu de sûreté contre ses ennemis. »

Henry put enfin s'évader et gagner le fort de Détroit, méditant sans doute, durant sa fuite, sur la gravité exceptionnelle d'un manifeste indien et l'attention qu'il faut parfois lui accorder.

« Sept ou huit postes anglais, Sandusky, Saint-Joseph, Miamis, Presqu'île, Venango, etc., tombèrent entre les mains des sauvages de Ponthiac, qui ravagèrent les frontières de la Pensylvanie et de la Virginie, et repoussèrent un détachement de troupes à Bloody-Bridge ; deux mille personnes furent tuées ou traînées en captivité ; un pareil nombre fut obligé d'abandonner les frontières et d'aller chercher un refuge dans l'intérieur. Mais le projet de Ponthiac était trop vaste pour ses forces (1). » D'ailleurs, il n'avait pu réussir à liguer toutes les tribus indiennes, et ceux de sa propre nation, les Outaouais, s'abstenaient de prendre part à la guerre. Ainsi « les confédérés, battus à Bushy-Run par le colonel Bouquet, éprouvèrent-ils d'autres échecs qui les obligèrent à faire la paix à Oswego, en 1766 ». Ponthiac se retira avec sa famille dans l'intérieur. « En 1769, il vint chez les Illinois. Il régnait alors beaucoup d'agitation parmi les aborigènes. Les Anglais trouvant suspectes les intentions de ce chef célèbre, un de leurs coureurs des bois, nommé Williamson, le fit assassiner dans la forêt de Cahokia (2). » Ainsi s'éteignit un incendie qui menaçait d'embraser tous les pays de l'Ouest (3). »

Le moyen employé pour se débarrasser d'un chef qui pouvait encore causer des ennuis était criminel et faisait peu d'honneur à ceux qui l'ont employé. La conduite de Ponthiac, si les efforts de ce chefs eussent été couronnés de succès, lui aurait valu, aux yeux de la postérité, l'auréole qu'on accorde

(1) GARNEAU.
(2) Francis PARKMAN : *History of the conspiracy of Ponthiac.*
(3) GARNEAU.

aux grands hommes. Sa gloire aurait été d'autant plus pure que, en combattant les Anglais, il défendait le pays de ses ancêtres. Vaincu, ce n'est plus qu'un barbare intrépide qui osa se mesurer à la marche envahissante de la civilisation et fut écrasé par ceux qui s'en proclament les flambeaux. O droits ! O jugements de l'histoire ! qu'êtes-vous donc devant la force triomphante et le fait accompli ?

CHAPITRE II

La révolution au sein des colonies anglaises. — Diplomatie américaine. — L'Angleterre et la France roulées par Jonathan. — La taxe du thé. — Double jeu du Congrès de Philadelphie. — Les Canadiens restent neutres. — La lutte armée. — Le Canada envahi. — La guerre de l'Indépendance. — Succès et revers des Américains. — L'indépendance proclamée. — A la jeune République, il faut un appui. — La France manque l'occasion de reprendre ses colonies perdues et prend fait et cause pour les États-Unis. — A cette époque critique on cherche en vain la race des assimilateurs. — Les exploits du colonel Clark dans l'Illinois. — L'Illinois devient américain. — L'Angleterre isolée. — Manière de combattre qui n'est pas dans ses habitudes. – L'Espagne, pour une fois, la remplace dans son rôle de puissance auxiliatrice. — Ce qu'il en coûte à la malheureuse Albion. — Un siècle de brigandage politique annulé en quelques mois.

Pendant que les colonies françaises de la Louisiane et de l'Illinois, semblables à de jeunes tiges que n'ombrage plus le tronc vigoureux qui leur a donné naissance, se développaient lentement sous la tutelle de deux puissances étrangères, il se préparait de grands événements dans les vieux établissements anglais des bords de l'Atlantique. Un vent de révolte soufflait sur les populations de la Nouvelle-Angleterre, de la Virginie et de la Pensylvanie. Une taxe imposée aux colonies par le gouvernement britannique, sous le nom de *loi des timbres*, devint une cause d'agitation et de mécontentements chez les Américains, pour qui la métropole avait fait de si grands sacrifices d'hommes et d'argent, pendant qu'elle était assez bien accueillie au Canada et dans la Nouvelle-Écosse. Cette taxe, établie en 1765, fut abolie l'année suivante.

Ce premier triomphe, dû uniquement à des intrigues de politiciens en Angleterre, fut de courte durée ; car, en 1767, le parlement anglais votait, pour les colonies, l'impôt sur le verre, le plomb, le thé et le papier, et suspendait l'assemblée représentative de la Nouvelle-York, qui refusait de recon-

naître, en matière de tribut, la toute-puissance de la Grande-Bretagne. Cette mesure éprouva en Amérique encore plus d'opposition que l'acte du timbre. « Les Américains résolurent de suspendre de nouveau (ce qu'ils avaient fait une première fois contre la taxe du timbre) leurs relations commerciales avec l'Angleterre » et de boycotter, comme nous dirions de nos jours, tous les articles venant de la métropole. « Ce résultat alarma encore une fois les marchands anglais et le ministère se vit contraint d'annoncer qu'il allait proposer l'abrogation de la nouvelle loi d'impôt, à la réserve de l'article relatif au thé, qui serait maintenu comme marque du droit de souveraineté (1). »

La nouvelle loi fut votée en 1770, mais ne calma pas les esprits ; car elle montrait, d'un côté, la faiblesse du gouvernement britannique et, de l'autre, laissait subsister le germe des discordes.

On dut comprendre en Angleterre combien les prévisions du général Murray, au lendemain de la conquête, étaient fondées :

« Croyez-vous que nous vous rendions le Canada ? » dit un jour ce général à M. de Malartic.

« Je ne suis pas assez versé dans la politique pour voir les choses de si loin », répondit celui-ci.

« Si nous sommes sages », repartit Murray, « nous ne le *garderons* pas. Il faut que la Nouvelle-Angleterre *ait un frein à ronger,* et nous lui en donnerons un qui l'occupera en ne gardant pas ce pays (2). »

Cette homme, comme Voltaire et quelques autres, avait le coup d'œil juste en prophétisant que l'acquisition du Canada par l'Angleterre amènerait la prochaine indépendance des États-Unis. On ne saurait en dire autant de Franklin, l'homme d'État le plus éminent des colonies anglaises, qui écrivait vers le même temps, en faisant allusion à leur indépendance dont il était alors question :

« J'ose dire que l'union entre elles pour un tel objet est non seulement improbable, mais impossible. »

La révolution n'était nullement impossible et, pour qui sait

(1) Garneau.
(2) *Journal de Malartic*, p. 331.

comprendre les événements, il est indubitable que l'Angleterre et la France, dans la période qui s'est écoulée entre le traité d'Aix-la-Chapelle et celui de Paris, furent habilement exploitées par les diplomates américains qui avaient, dès lors, leur ligne de conduite clairement arrêtée : Chasser la France, d'abord, de ses possessions qui enveloppaient leur pays ; agrandir celui-ci de tous les territoires conquis par l'Angleterre et se débarrasser ensuite de cette dernière par un soulèvement savamment combiné où la Gaule chevaleresque interviendrait, ne fût-ce que par hostilité ou esprit de représailles, contre sa rivale détestée : tel était leur programme.

D'ailleurs, on le croyait alors, il serait facile de soulever les colons de la Nouvelle-France, contre d'anciens ennemis devenus leurs maîtres, en faisant miroiter à leurs yeux les bienfaits de la liberté et, surtout, en montrant à ces preux l'étendard chéri de leur mère-patrie flottant sur les bataillons de la jeune République américaine.

Voilà ce que l'on pensait à Boston, à New-York et à Philadelphie, depuis nombre d'années, et surtout en 1770, quand on vit le gouvernement anglais revenir pour la troisième fois à la charge afin d'établir en Amérique le principe de sa souveraineté, tout en y prélevant des fonds qui devaient combler le gouffre béant de ses déficits. Il est vrai que la métropole effrayée avait retranché ses impôts sur le verre, le plomb et le papier ; mais il restait la taxe sur le thé. C'était plus qu'il n'en fallait pour rompre le lien colonial. Aussi, la révolution, sourde d'abord, mais tenace, commença-t-elle à se manifester sur plusieurs points du pays. « L'alarme gagnait toutes les provinces ; chacun jetait les yeux sur l'avenir avec inquiétude ; mais la plupart des colons étaient décidés à défendre leurs droits les armes à la main (1). »

En 1773, le parlement ayant autorisé la Compagnie des Indes orientales à transporter du thé en Amérique, à la condition de payer les droits imposés par la loi de 1767, ce fut le signal de la révolte. « Aussitôt, dans plusieurs provinces, on força les consignataires de cette denrée de renoncer à leurs entrepôts. A Boston, les entrepreneurs furent saisis, et les

(1) GARNEAU.

plus rebelles furent promenés dans les rues, le corps enduit de goudron et couverts de plumes ; trois cargaisons de thé furent détruites. Il y eut des désordres semblables dans d'autres villes (1). » Cette résistance à la métropole eut pour effet de faire adopter par la chambre anglaise différentes lois de coercition, dont l'une contre le Canada qui devait passer sous le régime de l'absolutisme et de l'arbitraire (2). Il est vrai que cette dernière mesure visait les Américains encore plus que les Canadiens. On fustigeait les Français du Canada afin d'inspirer une crainte salutaire aux colonies insubordonnées.

Cette crainte était d'autant mieux fondée que déjà le parlement britannique avait déclaré illégales toutes les assemblées publiques tenues dans le Massachusetts sans l'autorisation du gouverneur, et accordé une espèce d'inviolabilité aux officiers qui se serviraient de la force, jusqu'à tuer, pour apaiser les émeutes.

Afin de se mettre en état de se défendre contre les empiètements du pouvoir impérial, un congrès fut convoqué et douze provinces, contenant trois millions d'âmes, y furent représentées, le 26 octobre 1774. Cette étrange assemblée proclama les droits de l'homme, « préface obligée de toutes les révolutions », censura l'acte de Québec de 1774, non parce qu'il refusait aux Canadiens une chambre élective, comme cela eût semblé naturel, mais, bien parce qu'il reconnaissait le libre exercice de la religion catholique et l'usage des lois françaises. Après avoir reproché amèrement au gouvernement d'avoir « aboli l'équitable système des lois anglaises » au Canada, ce congrès ajoutait : « Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés qu'un parlement britannique ait consenti à donner une existence légale à une religion qui a inondé l'Angleterre de sang, et répandu l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde. »

« Il rédigea ensuite trois adresses, une au roi, une autre au peuple de la Grande-Bretagne, toutes deux faites pour justifier l'attitude qu'ils avaient prise, et une troisième au

(1) GARNEAU.
(2) GARNEAU, vol. II, p. 433.

peuple canadien. Par un étrange esprit de contradiction, les délégués de Philadelphie invitaient les Français du Canada à se joindre à eux pour défendre leurs droits communs, leur promettant la liberté religieuse la plus absolue. « Saisissez », disaient-ils, « l'occasion que la Providence elle-même vous présente. Osez être libres. Nous connaissons trop bien les sentiments généreux qui distinguent votre nation pour croire que la différence de religion vous détourne de faire alliance et amitié avec nous. Vous n'ignorez pas qu'il est de la nature de la liberté d'élever au-dessus de toute faiblesse ceux que son amour unit pour la même cause. Les cantons suisses fournissent une preuve mémorable de cette vérité ; ils sont composés de catholiques et de protestants, et cependant, ils jouissent d'une paix parfaite ; grâce à cette concorde, qui constitue et maintient leur liberté, ils sont en état de défier et même de détruire tout tyran qui voudrait la leur ravir. »

Cette dernière déclaration du congrès de Philadelphie était-elle plus sincère que l'autre? Nous le croyons. L'esprit de tolérance qui a presque toujours animé la République américaine depuis sa fondation nous fait supposer que l'allusion à l'acte de Québec, dans l'énumération des griefs des colonies contre la métropole, était moins l'expression des pensées de la délégation que le besoin de se montrer mécontent d'une puissance dont on voulait se débarrasser.

Quoi qu'il en soit, les Canadiens ne voulurent pas risquer leur destinée dans ce jeu double, et ils répondirent aux avances du congrès de Philadelphie par une fin de non-recevoir. Qui pourrait les en blâmer? Ils restèrent sourds également, à l'exception de quelques seigneurs, aux objurgations du gouverneur Carleton qui les invitait à prendre les armes contre les Américains. « Nous nous montrerons, disaient-ils, de loyaux et fidèles sujets par une conduite paisible et par notre soumission au gouvernement sous lequel nous nous trouvons; mais nous resterons neutres dans la lutte actuelle. »

Au printemps de 1775, la lutte armée éclata entre l'Angleterre et ses colonies américaines. Le sang coula à Lexington et à Concord, où les troupes royales perdirent près de trois cents hommes. Les rebelles coururent partout aux armes et

s'emparèrent des vivres, des arsenaux et des forts. Ticondéroga tomba en leur pouvoir avec cent dix-huit pièces de canon. Le colonel Warner prit Crown-Point et acheva de rendre les insurgents maîtres du lac Champlain, dès le début des hostilités, sans qu'ils eussent essuyé de pertes.

« Le Congrès, réuni de nouveau à Philadelphie le 10 juin 1775, fit mettre promptement toutes les provinces en état de défense. Il ordonna de bloquer l'armée anglaise à Boston et de former une armée continentale, dont le commandement en chef fut donné au général Washington. »

Presque en même temps, le Canada était envahi par Mongomery et, plus tard, par le général Arnold. Ce fut au début une marche triomphale; Saint-Jean se rendit après une faible résistance; Montréal, Sorel, Trois-Rivières, subirent le même sort, et le Canada tout entier aurait été facilement conquis, si le clergé n'eût empêché la population canadienne de se joindre aux insurgés dont les succès déjà obtenus n'étaient dus qu'à l'attitude sympathique des Canadiens et à leur refus de s'enrôler pour repousser l'invasion. Québec ne fut sauvé, au mois de décembre, que par les quelques bataillons canadiens que le gouverneur Carleton avait pu enfin recruter.

Ainsi, la fameuse guerre de l'Indépendance était ouverte. Il y eut des alternatives de succès et de revers. Vaincus à Long-Island et obligés d'évacuer New-York, les Américains furent plus heureux à Trenton et à Stony-Brook où le général Washington infligea une double défaite aux royalistes et fit dix-huit cents prisonniers. Ce brillant fait d'armes, ajouté à la délivrance de Boston et à la conquête de la Caroline, contre-balançait largement le triomphe des armes anglaises au Canada qui venait d'être rapidement reconquis par l'Angleterre. Aussi, le congrès de Philadelphie, confiant dans les promesses de l'avenir, enhardi surtout par les encouragements de la France, n'hésita-t-il pas à brusquer la situation et à franchir le Rubicon.

Il se constitua en chambre des représentants des États-Unis d'Amérique et, le 4 juillet 1776, publia sa déclaration d'indépendance, « consommant la séparation des treize anciennes provinces anglaises d'avec leur métropole ».

Sans l'attitude du clergé canadien, une quatorzième étoile,

celle du Canada, eût pris place sur le drapeau de la république naissante, et Dieu sait ce que serait devenue la Nouvelle-France dans cette confédération qui n'a cessé depuis lors de marcher à pas de géant dans la voie du progrès matériel. Le problème dut sans doute préoccuper les esprits sérieux de l'époque; mais la crainte des persécutions religieuses que ne faisait que trop présager l'adresse du premier congrès de Philadelphie, et le danger non imaginaire de voir l'élément français submergé, assimilé et peu à peu annihilé par la race anglo-saxonne, leur firent repousser les avances du P. Caroll, plus tard évêque de Baltimore, que le congrès leur avait délégué pour les rassurer et les convaincre.

L'indépendance proclamée, il fallait la maintenir contre une puissance formidable dont la ténacité bien connue mettrait tout en œuvre pour l'anéantir. Georges III était l'homme de son royaume le plus acharné contre les Américains. Il fallait une alliance effective à la République américaine qui n'avait pas été reconnue par les autres peuples; sans quoi, épuisée bientôt par une lutte inégale, il lui faudrait retomber sous le joug honni de l'Angleterre.

Vers quelle puissance le nouveau gouvernement va-t-il se tourner? Lequel de tous les pays de l'Europe consentira-t-il à des sacrifices d'argent et de soldats pour assurer une existence nationale à cette poignée de *settlers* qui font des rêves gigantesques, mais ne comptent encore pour rien dans le concert des nations? Un demi-siècle plus tard, on verra affluer de tous les coins du vieux monde des millions d'émigrants qui viendront chercher fortune aux États-Unis et seront, en quelques années, plus Américains que Washington lui-même. On les entendra s'identifier, dans leur langage, avec le pays qui les a reçus mourants de faim, au point de parler pour lui, d'agir pour lui et de s'arroger, au nom de ses plus chers intérêts, le droit d'exercer sur *des étrangers,* qui habitent le continent américain, de père en fils, depuis deux siècles, l'odieux système de la *dénationalisation;* mais maintenant qu'il s'agit, non de parler et de recueillir les avantages de la vie américaine, mais, bien, de lutter sur les champs de bataille et contre une flotte formidable, nous le répétons, à quelle nation l'Amérique ira-t-elle demander du secours?

A la France qui aurait mille raisons de refuser ; car, il y

a à peine quelques années, ce pays qui l'implore lui faisait une guerre acharnée et pressait l'Angleterre de lui ravir ses possessions. « Vers la fin de 1775, un agent du Congrès avait ouvert une correspondance secrète avec un négociant de La Haye, nommé Dumas; il avait vu ensuite à Londres l'ambassadeur français et Beaumarchais, lequel avait été chargé secrètement de lui déclarer que le gouvernement français était disposé à fournir des armes, des munitions et un secours d'argent de cinq millions de francs (1). »

La France allait-elle s'en tenir à supporter les rebelles en sous-mains? C'eût été suffisant, ce semble, pour punir l'Angleterre qui l'avait spoliée. Ou bien, profiterait-elle de l'occasion unique qui lui était offerte de reconquérir ses anciennes colonies d'Amérique? Son intérêt le lui demandait, et le général de Lévis, qui n'avait pas oublié le théâtre de ses exploits, s'offrait, ainsi que les anciens officiers du Canada, à reprendre les armes. « Une armée de dix mille hommes aurait suffi, suivant eux, pour remettre ces provinces sous la domination de la France, parce que tout Canadien, délié de son serment, reprenait le titre de Français que lui avait donné sa naissance, et trente mille fusils distribués entre eux auraient quadruplé l'armée et assuré le succès de l'expédition (2). »

Il n'en fut rien cependant; la France toujours chevaleresque, quand il s'agit des intérêts d'autrui, oublia l'idée de la revanche et ne sembla plus se préoccuper que des colonies en révolte qu'elle avait prises sous sa protection. « Un traité d'alliance fut signé entre l'ancien peuple et la jeune nation; et aussitôt des secours furent embarqués pour l'Amérique, dont la cause devint si populaire en France que l'on vit le jeune marquis de Lafayette et plusieurs autres seigneurs de son âge aller servir comme volontaires dans les armées du Congrès. Franklin, Deane et Arthur Lee furent nommés officiellement commissaires près de la Cour de Louis XVI. Les dispositions bienveillantes de ce prince et l'espérance de secours plus réels encouragèrent puissamment la jeune république (3). »

(1) Garneau.
(2) Garneau, vol. III, p. 22.
(3) Garneau.

Deux ans plus tard, pendant que le Canada gémissait sous l'odieuse tyrannie du Général Haldimand, peu de temps après l'humiliante défaite des Anglais à Saratoga, la France signait, en 1778, un nouveau traité d'alliance et de commerce avec la nouvelle République, dont l'indépendance fut ainsi reconnue par la première nation de l'Europe, qui, cette fois, allait jeter sa puissante épée dans le plateau de la balance.

*
* *

Mais, en attendant les derniers épisodes de cette guerre fameuse, il nous faut retourner au pays des Illinois où la révolution américaine va modifier encore une fois le sort des Français qui y sont établis. Comme on redoutait les hostilités des sauvages de l'Ouest qui, à l'exemple des Iroquois, pouvaient se laisser entraîner par les royalistes à se déclarer contre les Américains, il fut décidé, par le gouverneur de la Virginie, de mettre sur pied une petite troupe qui aurait pour mission de s'emparer de tous les postes anglais situés à l'est du Mississipi.

Le colonel George R. Clark en eut le commandement. A la tête de quatre compagnies de miliciens, cet officier s'embarqua sur l'Ohio qu'il descendit jusqu'à une quarantaine de lieues de son embouchure. Ayant obtenu des renseignements sur la condition des postes qu'il voulait attaquer, il laissa à cet endroit ses bateaux et se décida de faire le reste du trajet par terre afin de prendre l'ennemi par surprise. Il arriva, après plusieurs jours d'une marche pénible, dans le voisinage de Kaskaskia. Il traversa la rivière durant la nuit et pénétra sans obstacle dans le fort Gage pendant que le capitaine Helm opérait de la même façon dans le village. Les habitants et la garnison dormaient encore d'un profond sommeil quand, déjà, les deux places étaient au pouvoir de l'intrépide colonel qui n'eut qu'à réveiller ses prisonniers. Grande fut la surprise du Lieutenant-Gouverneur Rocheblave, qui sommeillait paisiblement à côté de sa femme, quand on vint le sommer de rendre le fort et ses défenseurs sans condition.

Les plus ahuris en toute cette affaire furent les braves villageois, qui n'y comprenaient absolument rien. Savaient-

ils seulement qu'on se battait depuis deux ans dans les vieilles provinces anglaises? Aussi, quel ne fut pas leur émoi quand, le matin, ils aperçurent des soldats étrangers montant silencieusement la garde à toutes les issues du village, presque à toutes les portes de leurs demeures, et qu'ils se virent bel et bien prisonniers. Leur consternation redoubla en apprenant que ces hommes étaient les redoutables *Bostonais*.

Le colonel avait fait conduire les soldats anglais sur une éminence, non loin du village, et défense avait été faite aux habitants de communiquer avec eux. Il leur fit savoir, en même temps, qu'il exigeait de tout le village la plus parfaite soumission à ses ordres. Inquiets de tous ces manèges, l'esprit rempli des plus noirs pressentiments, ceux-ci déléguèrent auprès de Clark le P. Gibault et six de leurs notables. Fort mal reçus par le terrible colonel, ces derniers s'acquittèrent tout de même de leur mission qui était de lui demander bien humblement de ne pas disperser la population de Kaskaskia sans lui permettre une dernière réunion à l'église. L'officier américain, sans rien lui répondre, le congédia. Ce résultat n'était pas de nature à calmer l'anxiété de ces pauvres gens. Aussi, résolurent-ils d'aller une seconde fois chercher à se disculper si, par hasard, on avait quelque chose à leur reprocher.

Mais, avant qu'ils eussent fini leur plaidoyer, le colonel américain les interrompit brusquement : « Nous prenez-vous pour des sauvages? » leur dit-il. « Assurément, à vous entendre, on croirait que nous sommes des ogres. Pensez-vous que les Américains sont capables de faire la guerre aux femmes et aux enfants? Nous sommes venus dans ce pays éloigné uniquement pour combattre les Indiens et la barbarie anglaise. Le roi de France vient de joindre ses armes puissantes à celles de l'Amérique, et la guerre sera bientôt finie. Vous êtes libres de vous joindre à nous si vous le désirez. Allez, et dites à vos compatriotes, que, aussi longtemps que nous serons les maîtres ici, ils ne seront molestés en aucune façon, qu'ils auront toute liberté de pratiquer leur religion et qu'ils peuvent faire ce qui leur plaît (1). »

Ce discours produisit son effet ; la cloche sonna joyeuse-

(1) Monette.

ment et l'église fut bientôt remplie de toute la population qui remercia Dieu de son heureuse délivrance. Cette tactique assez habile gagna tout Kaskaskia à la cause américaine.

Il en fut de même à Cahokia, sur le Mississipi, dès la nuit suivante. Mais les habitants de cet endroit, instruits par ceux de Kaskaskia, n'eurent pas à passer par les mêmes transes et se déclarèrent sans hésiter pour la cause de l'indépendance. Le haut Mississipi, conquis en deux nuits, sans brûler une cartouche, fut annexé au gouvernement de la Virginie. Les Français de cette région se réjouirent du changement survenu, beaucoup moins par amitié pour les nouveaux maîtres, quelles que fussent du reste leurs qualités, que parce qu'ils y voyaient la défaite de l'Angleterre, l'ennemie héréditaire de la France.

Quelques semaines plus tard (18 juillet 1778), les habitants de Vincennes, sur la recommandation du P. Gibault, se soumirent d'eux-mêmes à la nouvelle République, après avoir renoncé à toute allégance vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Le poste et le fort Saint-Vincent, sur la rivière Wabash, ne tardèrent pas à subir le même sort ; de sorte que, en octobre suivant, la juridiction de la Virginie s'étendait sur toutes les colonies du Wabash et du haut Mississipi qui formèrent le Comté de l'Illinois.

Ce nouveau Comté des États-Unis eut pour Commandant civil et militaire le lieutenant-colonel John Todd.

Toutefois, au mois de décembre, le gouverneur Hamilton, de Détroit, résolut de reprendre les postes conquis par les Américains. Il réussit à Vincennes, qui n'avait pour toute garnison que le capitaine Helm et cinq hommes ; mais il n'alla pas plus loin, à cause de la saison assez rigoureuse de l'hiver. Les colons de ce poste qui, évidemment, s'étaient trop pressés, durent évoluer encore une fois, en protestant de leur inviolable fidélité à la couronne britannique. Mais leur loyalisme fut de courte durée. En janvier (23), vers la fin du jour, pendant que le commandant anglais faisait sa partie de cartes avec le capitaine Helm, son prisonnier, des coups de feu éclatèrent soudain : « C'est Clark », s'écria ce dernier, « et nous serons faits prisonniers. » C'était l'audacieux colonel, en effet, qui, à la tête d'une petite troupe où l'on voyait figurer deux compagnies françaises de Kaskaskia, avait franchi cent

cinquante milles de forêts, inondées en plus d'un endroit, pendant que le reste de ses soldats remontait les rivières en canots avec les bagages, et venait ainsi s'offrir inopinément devant les murs du fort Sackville. Après une défense de dix-huit heures, le gouverneur de Détroit capitulait et se constituait prisonnier de guerre avec sa garnison. Les habitants de Vincennes, que Clark avait fait rassurer avant de commencer l'attaque, reçurent les vainqueurs en amis et n'eurent pas même à renouveler leur soumission à la République.

« Ainsi se termina pour toujours, sur les contrées de l'Illinois et du Wabash, la domination de la Grande-Bretagne, qui perdait en même temps les trois places fortes qui commandaient l'entrée des territoires de l'Ouest américain (1). »

L'Angleterre ne fut guère plus heureuse dans les deux Florides. Contrairement à toutes ses habitudes, cette puissance se vit obligée, pendant la guerre américaine, de lutter seule contre trois : les États-Unis, la France et l'Espagne. Aussi, sa diplomatie, qui avait réussi jusque-là à lui ménager un rôle beaucoup moins périlleux, se trouvait-elle tout à fait déroutée. Qu'ils étaient loin ces jours où, profitant des démêlés de la France avec l'Autriche ou la Prusse, ses habiles ministres n'avaient qu'à tendre la main pour lui filouter quelques possessions lointaines! Aujourd'hui, les choses sont bien changées. Au lieu d'écumer les mers ou d'agrandir son empire colonial comme autrefois, pendant que l'on se bat sur le continent pour une vaine fumée qui est la gloire, la malheureuse Albion doit concentrer ses efforts dans les vieilles provinces américaines, sans autre ambition, hélas! que de conserver les seuls territoires bien à elle du Nouveau-Monde. Et, pour comble de disgrâce, l'Espagne, devenue auxiliaire à son tour, dans le conflit, va la remplacer dignement en tirant les marrons du feu. Sa Majesté Catholique venait, en effet, de donner l'ordre de reconquérir la Floride. C'était une manière comme une autre d'aider la fille en révolte en dépouillant la mère.

Dom Bernard Galvez, colonel dans les armées d'Espagne et gouverneur de la Louisiane, porta d'abord son attention du côté ouest du Mississipi, dans la Floride occidentale. Le

(1) Monette.

fort Butte fut emporté après cinq jours ; celui de Bâton-Rouge, défendu par une garnison de quatre cents hommes, subit le même sort après deux heures et demie de bombardement. La reddition de cette forteresse était d'autant plus précieuse qu'elle comprenait celle du fort Panmure, à Natchez, et de deux autres petits forts, l'un sur la rivière Amite et l'autre à Thomson's Creek. Ainsi, en quelques jours, presque toute l'ancienne Louisiane française, moins le district de l'Illinois, se trouvait au pouvoir de l'Espagne. Il ne restait plus, pour compléter cette conquête, qu'à prendre Mobile et Pensacola. Le gouverneur fit ses préparatifs pendant l'hiver et, au printemps, de bonne heure, il arrivait, avec des forces imposantes, devant le fort Charlotte, à Mobile. Après une canonnade de quelques jours, le commandant anglais fut contraint de capituler. La forteresse de Pensacola, très bien fortifiée, offrit une résistance plus sérieuse. Il fallut s'y prendre en trois fois pour la réduire. Le dernier siège, qui eut lieu en 1781, dura trente jours, et ne fut terminé que par une catastrophe. La poudrière du fort, en sautant, démolit les travaux de la défense et mit la garnison à la merci des assiégeants. Le colonel Campbell, qui s'était jusque-là héroïquement défendu, fut obligé de se rendre.

Après cette importante capture, la Louisiane se trouvait encore une fois réunie, mais sous la domination de l'Espagne.

Afin de s'emparer de l'importante vallée du Mississipi, l'Angleterre avait répandu des flots de sang, dépensé des sommes énormes et lutté pendant soixante ans contre la France. A peine s'était-il écoulé quelques années qu'elle en fut chassée, par un pays qui n'avait rien à lui réclamer et par une colonie qui lui devait son existence et sa prodigieuse extension : telle est l'étrange destinée des nations qui voient le plus souvent leurs combinaisons les plus savamment combinées échouer devant les décrets de la Providence.

L'homme s'agite et Dieu le mène.

CHAPITRE III

Alliance défensive de la France avec les États-Unis. — La *Belle-Poule* et l'*Aréthuse*. — L'amiral d'Estaing et l'amiral d'Orvilliers en campagne. — Rochambeau. — Subside de la France. — Troisième flotte française sous le commandement de l'amiral de Grasse. — Capitulation de Cornwallis. — L'Angleterre reçoit les conditions que lui dicte la jeune République américaine. — Services inappréciables rendus par la France aux États-Unis. — N'en revient-il pas quelque chose aux Franco-Américains?

Pendant les années qui suivirent la fameuse reddition du général Burgoyne avec toute son armée, à Saratoga, la guerre se poursuivit avec des alternatives de succès et de revers entre l'Angleterre et ses colonies révoltées. Les armées de la République, recrutées tant bien que mal dans les campagnes et dans les villes, commençaient à faiblir. Sans solde ou à peu près, mal vêtus et nourris, à peine armés, les soldats américains allaient bientôt éprouver un sentiment d'inquiétude voisin du découragement, s'ils n'étaient promptement secourus par une puissance étrangère.

D'ailleurs, le gouvernement américain n'avait point de marine, et la métropole, devenue son antagoniste, possédait la plus puissante flotte qui fût au monde. Il fallait une alliance défensive avec une nation puissante, sans quoi le résultat était tout prévu. Cette nation était la France, nous l'avons dit déjà. L'alliance avait été signée le 6 février 1778, en même temps qu'un traité de commerce. Il ne manquait plus qu'un acte d'hostilité de l'Angleterre contre la France pour que cette dernière entrât en lice.

Une flotte, commandée par l'amiral d'Estaing, sortit le 13 avril du port de Toulon, et fit voile vers l'embouchure du Delaware. « Le dix-sept juin, une frégate française, la *Belle-Poule,* fut rencontrée par une frégate anglaise, l'*Aréthuse,* qui lui tira un coup de canon. Elle répondit en lâchant ses

bordées, et sortit avec honneur d'une action qui fut très meurtrière (1). »

L'acte d'hostilité attendu venant de se produire, la guerre se trouva déclarée entre l'Angleterre et la France ; et l'Amérique eut, dès lors, une alliée « qui s'était engagée à la secourir, à ne faire aucune paix séparée, et à ne poser les armes qu'après la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis ».

Pour montrer à la République américaine qu'elle n'entendait pas lui accorder un secours illusoire, la France, qui avait déjà équipé une seconde flotte plus puissante que la première dans le port de Brest, enjoignait à l'amiral d'Orvilliers de se mettre en campagne. Celui-ci sortit, le 8 juillet, de la rade bretonne, avec 32 vaisseaux, 15 frégates, et fut atteint, le 27, par la flotte anglaise, qui lui livra un combat dont l'issue fut douteuse.

Cette intervention de la France, qui allait déterminer celle de l'Espagne, changeait complètement la situation des Américains, qui se trouvaient dans la position d'un enfant en lutte avec un homme fort auquel on aurait lié les bras et les jambes.

Cette première campagne coûta cher à la France. Sans compter les frais d'armement et le maintien d'une armée de quelques mille soldats de marine, il lui fallut souffrir, dès la première année, des pertes énormes dans sa flotte marchande. « Nous fîmes, cette année, quarante-cinq millions de pertes maritimes ; les Anglais n'en éprouvèrent aucune (2). »

Eh bien, chose qui semblera étrange, quand d'Estaing, pour des raisons de tactique ou de force majeure, dut s'éloigner de New-York d'abord, des côtes du Rhode-Island ensuite, et se retirer à Boston, les Américains, qui auraient voulu déloger de suite leurs ennemis de ces deux endroits, crièrent à la trahison. « Car ils étaient indisciplinés, exigeants, comme toutes les milices, et toujours défiants à l'égard des Français, malgré l'alliance conclue... Washington, aidé de Lafayette, eut beaucoup de peine à calmer les

(1) M.-C. Dareste : *Histoire de France*, vol. VII, p. 54.

(2) Dareste.

esprits et à rétablir l'accord entre les Français et ses compatriotes (1). »

La France, qui n'avait envoyé à ses propres colonies en détresse, quelques années auparavant, que des secours insignifiants, ne se contenta pas de mettre sa flotte presqu'entière au service de la jeune Amérique et de lui prêter son or, elle lui expédia même un corps de troupes de 6.000 hommes sous les ordres de Rochambeau.

Il était temps, car « les Américains supportaient mal une situation que chaque jour aggravait. Leurs troupes ne parvenaient pas à se recruter et à se discipliner, malgré le concours des officiers venus d'Europe. Ils conservaient, d'ailleurs, une aversion instinctive si prononcée contre tout ce qui semblait armée régulière, que Washington dut lutter énergiquement contre les défiances du Congrès pour obtenir des engagements de plus d'un an et compléter l'organisation de ses forces. Si son absence d'ambition personnelle n'eût été au-dessus de tout soupçon, nul doute qu'il n'eût échoué; il était entouré de désertions et de trahisons (2). »

De plus, avec une générosité et une munificence que le Canada et la Louisiane ne lui avaient, hélas ! jamais connues, le gouvernement français accordait de nouveaux subsides à Washington, « qui regardait ce genre de secours comme le plus nécessaire, et mettait sur mer une troisième flotte de vingt et un vaisseaux de ligne, commandée par le comte de Grasse. Et, remarquons-le, ces sacrifices semblaient ne rien coûter, tant ils étaient faits allégrement et avec entrain par le bon peuple des Gaules. Finies, par conséquent, les lamentations sur les dépenses qu'entraînaient les guerres d'autrefois en Amérique; finie l'inepte boutade « des quelques arpents de neige » de Voltaire; finie aussi la politique de faux-fuyants et d'atermoiements. » Si l'on critiquait le ministère, c'était à cause de ses lenteurs, et parce qu'il ne faisait pas encore assez pour la *question américaine*, qui semblait absorber toutes les autres dans le pays de nos pères.

Enfin, le dénouement arriva. « En 1771, la lutte se con-

(1) Dareste.
(2) Idem.

centra à peu près dans la Virginie, province riche, importante, appelée, par cette raison et par sa position géographique, à décider des destinées du Sud. Washington y envoya Stenben, Lafayette et les milices de Pensylvanie, qui soutinrent contre Arnold et lord Cornwallis le même genre de lutte que Greene avait soutenue dans la Caroline. Dès qu'il put compter sur le concours de la flotte française, il y marcha lui-même avec Rochambeau. Grasse y débarqua un corps de troupes de 3.400 hommes et parvint à barrer le passage aux vaisseaux anglais. Cette opération fut décisive Cornwallis se trouva enfermé dans Yorktown et Gloucester, deux places fortes qu'il occupait aux deux côtés du James River, et qui, communiquant avec la mer, eussent été imprenables si la mer fût demeurée libre. »

« Il fut investi, le 30 septembre, par 8.000 Américains et 7.000 Français. Les vaisseaux français ayant apporté une nombreuse artillerie de siège, 76 bouches à feu furent dirigées contre ses batteries. C'étaient des officiers français du génie qui commandaient les travaux d'approche. Le 14 octobre, un assaut fut livré. Deux redoutes furent enlevées à la baïonnette, l'une par les Américains, que conduisaient Lafayette, Hamilton et Laurens, et l'autre par les Français, que conduisaient Vioménil, Saint-Simon et Noailles. Les Français eurent ainsi une grande part à l'honneur de la journée. Le 19, Cornwallis capitula; 8.000 Anglais mirent bas les armes et se rendirent prisonniers à Washington. Les bâtiments qui se trouvaient dans la rivière furent remis à l'amiral français (1). »

« Le général Cornwallis étant malade, le général O'Hara prit sa place et défila à la tête des troupes royales. Il voulut rendre son épée à Rochambeau; mais celui-ci lui dit, en montrant Washington, que l'armée française n'était qu'auxiliaire dans le pays, et que c'était au général américain de recevoir son épée et à lui donner des ordres (2). »

La cause de l'indépendance était bien gagnée cette fois. L'Angleterre, accablée par la nouvelle de la capitulation de Yorktown, fléchit sous les coups de l'orage et les négociations

(1) Dareste, p. 69-70.
(2) Garneau, vol. III, p. 46.

furent entamées, sous la médiation de l'empereur d'Allemagne, entre la nouvelle République et son ancienne métropole. « Le 3 septembre 1783, fut signé, à Paris, le traité mémorable par lequel l'Angleterre reconnut la pleine indépendance des États-Unis, et l'Europe, la première nation libre du Nouveau-Monde. »

« Le Canada, avec les postes de traite, livra aux États-Unis, sur les lacs, une grande partie du commerce profitable qu'il faisait avec les tribus sauvages de l'Ouest. Plus de la moitié des Canadiens, établis dans ces contrées, devinrent Américains, sans néanmoins cesser d'être Français; le Détroit, leur chef-lieu, fut rayé du nombre des villes britanniques (1). »

Ce résultat inespéré de la guerre américaine, qui permettait ainsi aux colonies victorieuses de dicter la loi à leur mère-patrie, était en grande partie l'œuvre de la France. Celle-ci n'aurait pu, sans aucun doute, émanciper par elle seule les provinces anglaises. Il lui fallut, pour coopérer efficacement à cette œuvre qui devait avoir une incalculable portée, le génie d'un Washington qui sut habilement diriger les énergies d'un peuple nouveau; mais Washington lui-même, sans la flotte et les soldats de la France, eût succombé à la tâche. Bref! la France ne pouvait rien sans l'Amérique, ni l'Amérique sans la France. La conclusion qui s'impose est celle-ci : Aussi longtemps que nous verrons flotter l'emblème de l'indépendance des États-Unis sur le continent américain, aussi longtemps que ce drapeau étoilé sera caressé par le souffle de la brise sur toutes les mers du globe, nous pourrons nous dire, et les vrais Américains le répéter avec nous : Voilà un pavillon parent du tricolore et, pour le moins, filleul de la France; car, s'il se déploie librement sur le sol hospitalier d'un pays prospère, c'est qu'un jour il naquit sur un champ de bataille où le sang des Français et des Américains se trouva confondu pour la même cause.

C'est pourquoi nous le répétons : les Franco-Américains qui ont à cœur de perpétuer, sur la libre terre d'Amérique, la langue et les nobles traditions de leur pays d'origine, ne sauraient, quoi qu'on puisse dire, être taxés de déloyauté, ni encore moins être considérés comme de simples étrangers,

(1) GARNEAU.

en rupture de ban avec le civisme américain. Ils représentent, voilà tout, au sein de la grande République, une race qui, au jour du danger, fut le plus ferme appui des institutions américaines et qui a contribué, dans une large mesure, à assurer à leur pays d'adoption son essor vers la liberté et le progrès.

CHAPITRE IV

Progrès de la Louisiane. — Recensement de la population en 1785. — Arrivée de plusieurs Acadiens. — Le clergé louisianais. — Les Irlandais en Louisiane. — Population en 1788. — Le commerce de la Nouvelle-Orléans. — Émissaire de la Révolution aux États-Unis. — Sa mission. — Audace de ce singulier ambassadeur. — Il est rappelé. — Guerre entre la France et les États-Unis. — Napoléon. — L'Espagne consent à rétrocéder la Louisiane à la France. — L'Angleterre s'effraye. — Napoléon brusque la situation. — Désastre de l'armée française à Saint-Domingue. — Napoléon persiste à prendre possession de la Louisiane. — Fonctionnaires nommés. — Le préfet seul se rend à destination. — Monroë part pour la France. — Objet de sa mission. — Napoléon forme de nouveaux projets. — Cession de la Louisiane aux États-Unis. — Sollicitude du Premier Consul pour les Français de la Louisiane.

Il nous reste maintenant à suivre du regard les groupes français disséminés en Louisiane et dans l'Ouest américain. Constater le mouvement progressif de leur population, noter les événements qui les concernent ou les changements politiques survenus dans leurs vastes territoires : tel est le but de ce chapitre.

Ceux qui étaient sous la domination espagnole s'accrurent rapidement. Le recensement fait, au printemps de 1785, par ordre du gouverneur Galvez, accusait dans la province de la Louisiane, y compris les districts des Natchez et de Bâton-Rouge, mais sans compter les Indiens, une population de 33.000 âmes, répartie comme suit : dans la basse Louisiane, 28.047 personnes ; dans la Floride occidentale, 3.477 ; dans la haute Louisiane, 1 491 ; la Nouvelle-Orléans comptait alors 4.980 âmes.

« Cette augmentation n'était pas due précisément à l'émigration de l'Espagne ou de ses colonies vers la Louisiane, mais à l'arrivée d'un bon nombre de Français, venus de France ou de ses possessions des Indes occidentales (1). »

(1) Monette.

Ces émigrants étaient attirés, sans doute, par certains avantages que le gouvernement espagnol leur accordait, comme, par exemple, de servir dans le régiment royal louisianais ou de remplir quelque poste dans l'administration civile ; mais, ils y venaient surtout parce que la vallée du Mississipi était toujours à leurs yeux, en dépit des bouleversements politiques, une terre française.

Cette même année (1785) vit encore la population de la Louisiane s'accroître par l'arrivée d'un grand nombre de familles acadiennes qui, sous les auspices du roi de France, vinrent rejoindre leurs amis et compatriotes, établis en cet endroit depuis leur déportation de 1755.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître quelle était à cette époque l'organisation religieuse de la Louisiane. D'après Martin, l'auteur d'une histoire de cette colonie, le clergé louisianais se composait alors de seize curés, quatre desservants et six religieuses, tous placés sous la juridiction de l'évêque de Santiago-de-Cuba, lequel était représenté à la Nouvelle-Orléans par un vicaire général. Ce ne fut qu'en 1793 que le Saint-Siège érigea la Louisiane et la Floride en évêché. Le premier évêque de ce vaste diocèse, connu sous le nom de Nouvelle-Orléans, fut Mgr Louis Ignace y Cardenas (1).

Il y avait, dès 1786, dans le canton de Natchez et au bayou Sara, un assez grand nombre d'émigrants irlandais. Le roi d'Espagne, qui savait de quelle importance est le clergé national pour le maintien de la foi chez un peuple étranger, ordonna qu'on fît venir d'Irlande des prêtres qui eussent la charge spirituelle de leurs nationaux. Ces prêtres arrivèrent au printemps suivant et furent de suite mis à la tête de petites missions qui ne tardèrent pas à prospérer.

Pendant l'année 1788, le gouvernement américain étendit sa domination sur tous les territoires compris entre le Mississipi et les grands Lacs, et, par une ordonnance, y abolit pour toujours la servitude involontaire, c'est-à-dire l'esclavage. Afin d'échapper à cette loi, plusieurs colons français de l'Illinois, qui avaient de nombreux esclaves, abandonnèrent leurs établissements et vinrent se fixer à l'ouest du Mississipi, dans les possessions espagnoles, où l'esclavage des nègres était toléré.

(1) John Gilmary Shea L. L. D. : *The Hierarchy of United States*, p. 118.

Comme on le voit, durant les années qui suivirent la guerre de l'Indépendance, la Louisiane française fut assez prospère sous la domination de l'Espagne. Aussi, trois ans ne s'étaient pas écoulés depuis le dernier recensement que le chiffre de sa population se trouvait porté de 33.000 à 42.611 âmes : soit 22.142 en basse Louisiane, dans vingt et un postes et cantons ; 2.093 en haute Louisiane, dans deux postes ; 6.976 en Floride occidentale, dans six postes.

Cette prospérité fut accélérée, non seulement par l'affluence de plus en plus grande des colons qui vinrent, durant les années qui suivirent, de la vallée de l'Ohio et des autres possessions américaines, du haut Mississipi, du Canada et d'ailleurs, mais par un accroissement considérable du commerce de la Nouvelle-Orléans qui bénéficia grandement de la liberté de navigation accordée par l'Espagne aux Américains établis sur les affluents du Mississipi.

*
* *

La révolution française, qui venait de bouleverser la France et d'offrir au monde l'ignoble spectacle de toutes ses horreurs, eut son contre-coup en Louisiane. L'une des rares idées patriotiques sorties du cerveau des forcenés, qui inondèrent le sol de leur patrie du sang de ses nobles enfants, fut de faire recouvrer à la France ses colonies perdues, surtout celle de la Louisiane.

Un ministre plénipotentiaire, du nom de Genet, arriva, en avril 1793, aux États-Unis, porteur, en apparence, d'une missive de la Convention au Congrès, en réalité, pour sonder les dispositions des Louisianais à l'égard de la République française. « Envoyé par une république naissante, il fut reçu avec des démonstrations d'une joie qu'il put croire universelle. Enivré d'un accueil dont il n'y avait eu d'exemple qu'à l'époque du traité d'alliance entre la France et les États-Unis, il n'attendit pas, pour déployer son caractère, qu'il eût été reconnu par le Congrès, et, à peine débarqué, il se permit des actes qui furent considérés... comme une véritable violation du droit des gens.

« Il autorisa des armements en course ; il institua même une juridiction d'amirauté consulaire et se crut en droit de conférer aux consuls français le pouvoir de prononcer con-

damnation des prises faites sur les Anglais et d'en ordonner la vente. »

Lorsque Genet eut été reçu par le gouvernement américain comme ministre de la République française, il redoubla de hardiesse et ne mit point de bornes aux droits qu'il attribuait à son caractère. A quinze cents lieues de la France, il se croyait aussi puissant que si, en Europe, il eût été envoyé vers un prince sans force, avec l'appui d'une armée française.

« Bientôt, averti par les rapports de ses correspondants et des aventuriers qui s'étaient avancés jusqu'au Mississipi, il se persuada, et avec beaucoup de raison, que s'il pouvait brusquer une entreprise contre les Florides et la Louisiane, il trouverait, non seulement parmi les habitants de l'Ouest, mais à la Nouvelle-Orléans même, un parti nombreux prêt à le seconder. On l'assurait que toute la Louisiane désirait rentrer sous la domination de la France et il se disposait sérieusement à en faire la conquête (1). »

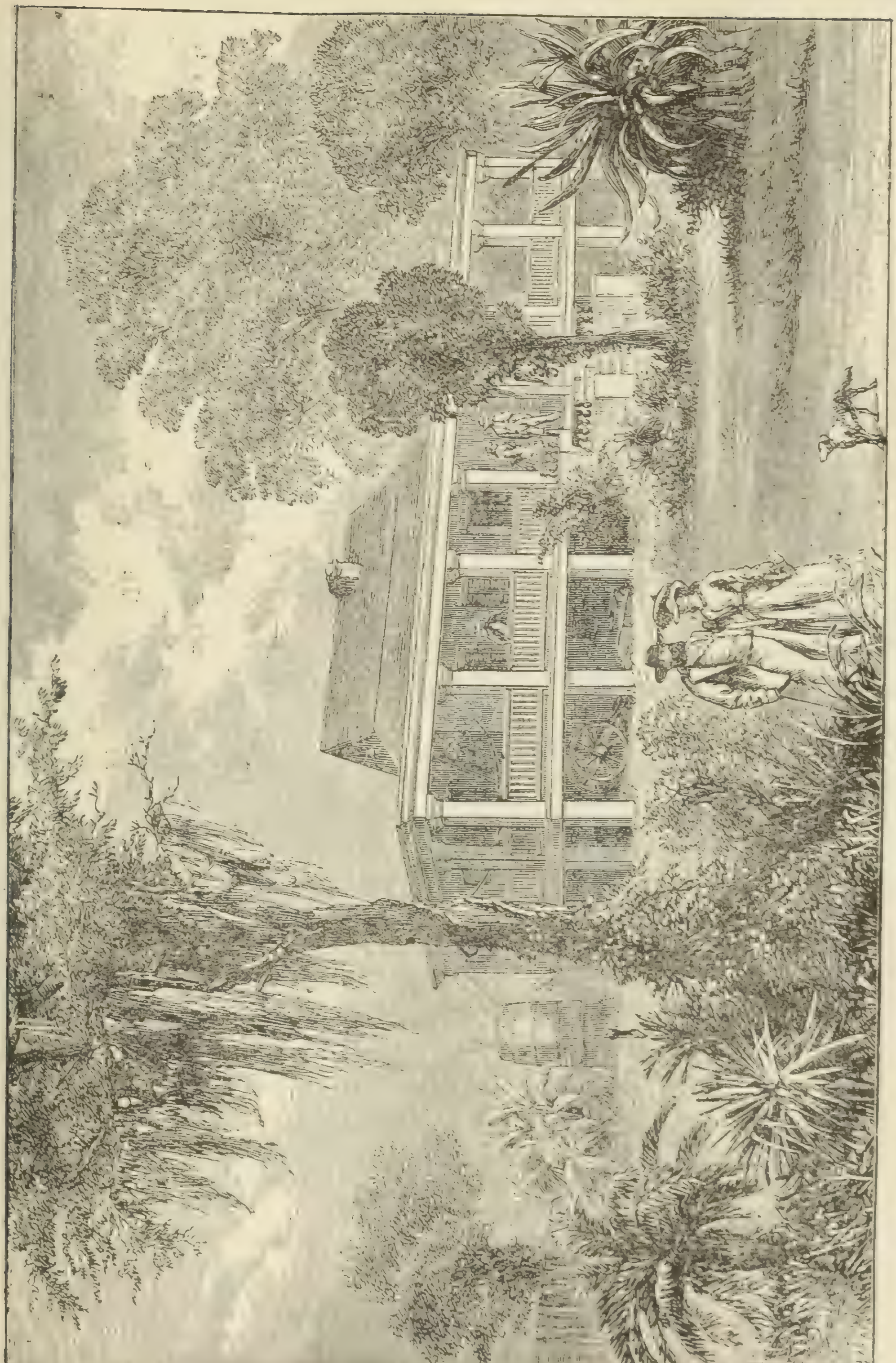
Évidemment, si les desseins de la Convention étaient louables, le moyen employé pour le faire réussir était des plus déplorables.

Le jeune diplomate, turbulent et plein d'audace, n'en resta pas là.

Il fit lever des troupes dans la Caroline du Sud et la Géorgie et il y reçut indistinctement des Français et des Américains. Il sut même si bien gagner à sa cause le gouverneur du Kentucky, que celui-ci, non content de le seconder dans ses projets de conquête, répondit aux ministres fédéraux qui le mettaient en garde contre les entreprises de Genet, « qu'il n'avait ni le pouvoir, ni l'intention d'empêcher les peuples de faire valoir des droits nécessaires à leur existence et qu'il était douteux que les auteurs de l'entreprise pussent être réprimés avant qu'ils l'eussent accomplie ».

Comme on voit, les doctrines de l'émissaire de la Révolution faisaient leur chemin. Mais, il n'est pas dans le tempérament américain de s'en laisser imposer par des mots. Une note, adressée au gouvernement français par les ministres de Washington, eut raison de l'encombrant plénipotentiaire,

(1) Barbé-Marbois : *Histoire de la Floride*, p. 168-169-170.



UNE MAISON DE PLANTEUR EN LOUISIANE

qui fut remplacé quelques mois seulement après son arrivée.

Toutefois, l'idée de la Convention ne fut pas complètement abandonnée. « Le Comité de Salut Public crut pouvoir tenter d'autres moyens pour rendre à la France la province qu'elle n'avait pu recouvrer au moyen des entreprises de Genet. »

En 1795, lors des négociations de Bâle, ce comité donna les instructions suivantes à M. Barthélemy, ambassadeur de la République : « demander la restitution de la Louisiane ou la cession de la partie espagnole de Saint-Domingue, ou la conservation de la province de Guipuzcoa, et nommément de Fontarabie et de Saint-Sébastien, conquêtes des armées françaises (1). » L'Espagne préféra céder ses possessions de Saint-Domingue et garda la Louisiane.

« Dans le même temps, par un traité conclu avec les États-Unis, en octobre 1795, l'Espagne avait cédé à cette république ce qu'elle possédait sur la rive gauche du Mississipi, ne se réservant que les Florides. Mais ensuite, étroitement alliée avec la France, prévoyant une rupture prochaine entre ce pays et les États-Unis, et craignant d'y être entraînée, elle avait regretté ce sacrifice. Elle refusait, sous toutes sortes de prétextes, de procéder à la démarcation des nouvelles limites et à l'évacuation des pays cédés (2). »

En 1798, la guerre éclata entre la France et les États-Unis, et se prolongea, sans grand préjudice pour les deux nations, jusqu'à l'avènement de Bonaparte. Celui-ci n'eut rien de plus pressé, après avoir dépouillé le Directoire de son autorité, que de chercher à faire la paix avec l'Angleterre, qui était en lutte avec la France depuis la Révolution. Ses avances n'ayant pas eu à Londres de succès immédiats, ce fut alors qu'il conçut le dessein de négocier avec Madrid et de réaliser les projets du Directoire relativement à la Louisiane. La rétrocession de cette colonie à la France lui semblait avantageuse au commerce des villes maritimes de la République et non moins profitable aux Antilles françaises.

En outre, cet étonnant génie, qui entrevoyait dans la puissance britannique l'antagoniste de son futur empire, voulait,

(1) Barbé-Marbois.
(2) Idem.

pour amoindrir cette rivale, assurer à la France la prépondérance en Amérique. Il songeait à cette ligue de toutes les puissances maritimes contre l'Angleterre, « et il espérait pouvoir ainsi faire cesser l'empire qu'elle s'était arrogé sur les mers (1) ».

Quoi qu'il en soit des savantes combinaisons politiques du Premier Consul, les négociations furent entamées avec le gouvernement espagnol. Profitant avec une grande habileté de l'ascendant que lui donnaient la victoire de Marengo et les événements heureux dont elle avait été suivie, il fut aisé au futur empereur de faire comprendre au ministre du roi d'Espagne que la Louisiane redevenue française serait un boulevard pour le Mexique et un garant de la tranquillité du Golfe (2).

Le gouvernement de Madrid céda au désir de Napoléon. La rétrocession de la Louisiane à la France fut promise, le 1er octobre 1800, dans un traité conclu à Saint-Ildefonse entre les deux pays. Cette promesse fut réitérée, le 21 mars 1801, par le traité de Madrid.

La paix ayant été conclue avec les États-Unis par Bonaparte, la veille du traité de Saint-Ildefonse, il ne lui restait plus qu'à s'accommoder avec l'Angleterre pour entrer en possession de la Louisiane. La paix d'Amiens fut heureusement signée, le 27 mars 1802. Cependant, les articles des traités de Saint-Ildefonse et de Madrid, relatifs à la Louisiane ne semblent pas avoir été connus en Angleterre avant la paix d'Amiens ; car l'opinion s'en émut peu de temps après les manifestations de joie qui, à Londres, avaient salué la fin de la guerre. Les Anglais, qui avaient dépouillé la France de ses colonies, et qui ne cessaient, depuis trente ans, d'établir leur domination dans le monde entier et, tout spécialement, dans les plus belles parties de l'Asie, ne pouvaient souffrir, ni même concevoir que les autres nations imitassent leur exemple. Tout pour nous, telle semblait être leur devise.

« Aussi, vit-on ces audacieux insulaires porter la jalousie jusqu'à vouloir faire la guerre à la France et à l'Espagne pour empêcher cette dernière puissance d'occuper quelques îles

(1) Barbé-Marbois.
(2) Idem.

entièrement désertes au voisinage du détroit de Magellan. »

L'adresse de la Chambre des Communes, à l'ouverture de la cession de mai 1802 contenait ces paroles remarquables : « La chambre compte sur la sollicitude de Votre Majesté pour empêcher toute usurpation de nos richesses, de notre grandeur et de notre puissance navales. »

C'était le désaveu de la rétrocession de la Louisiane à la France. Les clameurs au sujet de cette conquête diplomatique devinrent de plus en plus vives dans la brumeuse Angleterre. On en vint jusqu'à y voir des menaces pour le Canada, pour les États-Unis, devenus soudain l'objet des plus tendres sollicitudes, pour les possessions espagnoles, dans les deux Amériques, et... Dieu sait où l'imagination anglo-saxonne se serait arrêtée, si Napoléon, suivant son habitude, n'avait brusqué la situation. Cette explosion de mécontentement public en Angleterre lui fit comprendre qu'il avait jugé juste, et que la réoccupation de la Louisiane par la France était d'une importance majeure pour assurer à cette dernière « des prospérités commerciales en Amérique et lui créer de grands intérêts maritimes ».

Les mesures furent rapidement prises. Dix-huit mille hommes de troupes furent embarqués sur trente vaisseaux de ligne. D'autres détachements devaient suivre et furent, en effet, successivement envoyés. Le but de cette formidable expédition était, tout d'abord, de réprimer l'insurrection de Saint-Domingue qui avait jusque-là triomphé sous l'habile direction du fameux Toussaint Louverture, et, ensuite, de soumettre la Louisiane à la domination française.

Malheureusement, les plans du Premier Consul furent mal exécutés, et cette entreprise échoua misérablement. Le général Leclerc, qui avait le commandement de l'armée, commit fautes sur fautes. Ses troupes furent décimées par le terrible climat tropical et lui-même en devint victime, le 2 novembre 1802. Le général Rochambeau qui le remplaça ne fut pas plus heureux. Malgré la capture de Toussaint Louverture, embarqué quelques mois auparavant pour la France, l'insurrection noire releva bientôt la tête, et il se vit assiégé par les nègres, du côté de la terre, et bloqué, du côté de la mer, par une escadre anglaise. « Il capitula, le 18 novembre 1803, avec Dessalines, le successeur de Toussaint Louverture, pour

l'évacuation, et, le 29, avec les Anglais, pour leur livrer les vaisseaux et les bâtiments de guerre et de commerce. »

Ainsi finit, sans profit et sans gloire, la plus formidable expédition qui fut jamais entreprise, de l'autre côté de l'Atlantique, par une nation européenne.

Ce désastre ne détourna pas néanmoins le Premier Consul de son dessein d'occuper la Louisiane. Il destina d'abord au gouvernement de cette colonie le général Bernadotte, dont il craignait l'ambition et l'activité. « Celui-ci, connu ferme et hardi, sans témérité, crut devoir, avant d'accepter cette mission, préparer les moyens de ne point compromettre ses succès. Il mit pour condition à son départ : qu'il emmènerait, outre trois mille soldats, un pareil nombre de cultivateurs et qu'il serait d'ailleurs pourvu de tout ce qui était nécessaire dans un éloignement qui pouvait l'empêcher, pendant un temps plus ou moins long, de communiquer avec la métropole. Bonaparte répondit à ces propositions : « Je n'en ferais pas autant pour un de mes frères. » Et il nomma gouverneur le général Victor, en même temps que le préfet et le grand juge. »

Le préfet de la Louisiane était Laussat, et le grand juge, Jean-Jacques Aymé.

Mais l'Angleterre, toujours vigilante, ne pouvait, à aucun prix, permettre cette prise de possession qu'elle considérait comme préjudiciable à ses intérêts. Puissante sur la mer autant que Bonaparte sur le continent, n'ayant rien à redouter de la France, grâce à son isolement au sein des flots, aux premières rumeurs qui circulèrent qu'un gouverneur français allait partir pour la Louisiane, elle commença les hostilités, et le général Victor, dont les préparatifs étaient tout faits, ne partit pas. Laussat, qui ignorait cette rupture, fit voile, le 12 janvier 1803. Il fut reçu à la Nouvelle-Orléans avec cordialité et, dès le lendemain, annonça par une proclamation l'arrivée prochaine de ses deux collègues. Le gouverneur Victor, le seul qui eût caractère pour recevoir la colonie des mains des officiers espagnols, n'arrivant pas, le préfet français se trouva sans fonctions et sans autorité.

On peut se demander comment la cession de la Louisiane à la France était vue aux États-Unis. Avec inquiétude et appréhension. Toute la politique du gouvernement américain,

en effet, semblait s'être concentrée, dans ses rapports avec l'Espagne, à obtenir de cette dernière la liberté de commerce avec la Louisiane. « Les règlements sévères qui, dans les autres colonies espagnoles, maintenaient le privilège de la métropole et protégeaient son commerce exclusif, n'avaient pas été observés en Louisiane. » Ce relâchement cessa soudainement : M. Moralès, intendant de la colonie, déclara, par une proclamation du 16 octobre 1802, que le droit d'entrepôt n'existait plus, pour les Américains, à la Nouvelle-Orléans. « Cette mesure répandit une grande consternation parmi les habitants et les cultivateurs des contrées de l'Ouest. » Quand on apprit que la Louisiane allait bientôt redevenir française, on attribua à la France la suspension du privilège dont les États ou territoires limitrophes avaient joui depuis quelques années. De là, le malaise aux États-Unis et, ajoutons-le, le peu d'enthousiasme que souleva en Louisiane, même au sein de la population française, l'arrivée de M. Laussat.

« On s'étonnera, écrivait ce dernier, que des Français d'origine aient reçu, sans émotion et sans aucun témoignage d'intérêt, un magistrat français qui vient à eux entouré de sa jeune et belle famille et précédé de l'estime publique. Rien n'a pu diminuer les alarmes que cause sa mission. Ses proclamations ont été entendues par quelques-uns avec tristesse, et par le plus grand nombre, avec autant d'indifférence que l'aurait été l'annonce, au son du tambour, de la fuite d'un esclave ou d'une vente à l'encan (1). »

« Que d'actions de grâces, au contraire, auraient été rendues au Premier Consul, si, au lieu de lois prohibitives, son envoyé eût proclamé la liberté du commerce, et s'il eût annoncé que la France renonçait pour toujours au système qui, dans les temps modernes, a été suivi pour l'établissement des colonies (2)! »

A ces sentiments soulevés par des intérêts d'ordre économique venait s'ajouter celui de la convoitise. « La Louisiane nous revient de droit. Le Mississipi est à nous par la loi de la nature... Nos innombrables rivières le grossissent et cou-

(1) N° VII. Pièces justificatives.
(2) BARBÉ-MARBOIS, p. 227.

lent avec lui jusqu'à la mer du golfe. Son embouchure est la seule issue que la nature ait donnée à nos eaux, et nous voulons qu'elle puisse porter nos navires jusque-là. Nulle puissance au monde ne parviendra à nous priver de ce droit. »

Tel est le langage que prête aux Américains de l'Ouest Barbé-Marbois, l'historien de la Louisiane.

Toutefois, ces réclamations que les plus ardents, même au Congrès, voulaient appuyer par la force des armes ne semblaient pas devoir être facilement satisfaites. Car il n'était pas prudent de se heurter de front avec le génie de la guerre qui gouvernait alors la France. Un acte d'hostilité venant des États-Unis eût tout compromis. Il valait mieux négocier. C'est ce que comprit l'admirable homme d'État qui doit être considéré, après Washington, comme le plus grand des présidents des États-Unis, M. Jefferson.

Ce président, que l'on peut appeler sans crainte le second fondateur de la République américaine, confia à son ami, M. Monroë, la mission délicate d'aller à Paris réclamer auprès de Bonaparte la cession de la partie est de la Louisiane, y compris la Nouvelle-Orléans. Cette réclamation qui ne visait pas, remarquons-le, les vaste régions qui s'étendent à l'Ouest, s'appuyait de raisons solides et n'avait en vue que la paix et l'harmonie entre les deux pays intéressés.

Monroë partit, sans qu'on sût à Washington le but exact de son voyage. Pendant que cet envoyé traversait l'Océan, les événements marchaient en Europe. Napoléon, de plus en plus aigri contre l'Angleterre qui le heurtait sans cesse dans son ambition, en était arrivé à former de nouveaux desseins pour contre-balancer son odieux monopole maritime. Se voyant impuissant à dominer à la fois l'Europe et les Océans, on l'avait entendu s'écrier dans un de ces emportements qui lui étaient familiers : « Pour affranchir les peuples de la tyrannie commerciale de l'Angleterre, il faut la contrepoiser par une puissance maritime qui devienne un jour sa rivale : ce sont les États-Unis. Les Anglais aspirent à disposer de toutes les richesses du monde. Je serai utile à l'univers entier si je puis arriver à les empêcher de dominer l'Amérique, comme ils dominent l'Asie (1). »

(1) Barbé-Marbois.

Évidemment, M. Monroë allait arriver dans des circonstances on ne peut plus favorables pour atteindre et même dépasser le but de sa mission.

Il n'eut même pas le temps de se rendre, que le Premier Consul, poussé à bout par les exigences de la Grande-Bregne, faisait appeler M. Livingston pour négocier avec un de ses ministres la cession de la Louisiane tout entière aux États-Unis.

« Les conférences commencèrent le même jour entre MM. Livingston et Barbé-Marbois, à qui le Premier Consul confiait cette affaire. Mais le ministre américain n'avait pas les pouvoirs nécessaires. Il était à Paris depuis deux ans. Sa mission avait d'abord eu pour objet l'indemnité réclamée par ses compatriotes pour les prises faites par les Français dans un état de paix... Il reçut, sans une entière confiance l'ouverture qui lui fut faite par Marbois d'une cession de toute la province » et crut même devoir mettre en garde M. Monroë contre ce qu'il croyait être des artifices de diplomates.

Celui-ci, encore frappé des méfiances de son collègue, « n'entendit pas sans surprise les premières ouvertures franchement faites par M. de Marbois. Au lieu de la cession d'une ville et de son petit territoire, une vaste partie de l'Amérique était en quelque sorte offerte aux États-Unis. Ils demandaient un simple droit de navigation sur le Mississipi, et les plus grands fleuves du monde allaient accroître leur domaine. »

Comme on le pense bien, les négociateurs furent facilement d'accord. La France donnait tout. Les États-Unis n'avaient qu'à tendre la main et à recevoir. Quatre-vingt millions de francs, une bagatelle, exigés par Napoléon, comme remboursement des sommes dépensées par la France, dans la vallée du Mississipi, était la seule condition onéreuse de cette transaction qui allait faire de la République américaine l'un des plus grands pays du monde.

Toutefois, il faut le dire à sa louange, au moment de conclure cet arrangement, Napoléon se rappela la population française qui peuplait presque exclusivement le territoire destiné à devenir américain ; il inséra lui-même, à l'intention de cette dernière, l'article III du traité qui se lit comme suit : « Elles (les stipulations) assurent à tous l'incorporation dans l'Union, aussitôt qu'il sera possible, d'après les prin-

cipes de la constitution fédérale; et, en attendant, ils sont maintenus et protégés dans la jouissance de *leurs libertés*, propriétés, et dans l'exercice de la religion qu'ils professent. »

Ces libertés, dont il est question ici pour les Français de l'immense territoire, objet de la cession, qui n'avait d'autres limites, vers l'ouest, que l'Océan Pacifique, sont rendues plus explicites par les paroles dont Bonaparte se servit dans cette occasion. Ces paroles, notons-le, ne sont pas sorties des lèvres d'un vaincu à qui on dicte la loi, mais de celles d'un grand conquérant qui, ayant déjà l'Europe sous sa domination, voulait créer de l'autre côté des mers un contrepoids à la puissance britannique, et avait délibérément choisi la République américaine pour remplir cette glorieuse mission. Elles expriment donc les vœux, disons mieux, la volonté d'un insigne bienfaiteur et demeurent sacrées pour le pays favorisé, aussi longtemps que celui-ci jouira des bienfaits reçus. Les diplomates américains, Livingston et Monroë, le comprirent ainsi ; aussi, ces paroles qui méritent d'être conservées furent-elles insérées dans le journal des négociations ; les voici : « Que les Louisianais sachent que nous nous séparons d'eux à regret, que nous stipulons en leur faveur tout ce qu'ils peuvent désirer, et qu'à l'avenir, heureux de leur indépendance, il se souviennent qu'ils ont été *Français* et que la France, en les cédant, leur a assuré les avantages qu'ils n'auraient pu obtenir sous le gouvernement d'une métropole d'Europe, quelque paternel qu'il pût être. Qu'ils conservent donc pour nous des sentiments d'affection, et que *l'origine commune, la parenté, le langage, les mœurs,* perpétuent l'amitié. »

Le traité qui livrait la Louisiane aux États-Unis fut signé le 30 avril 1803.

Ainsi, la France qui avait découvert, évangélisé ou colonisé une bonne partie du Maine, de l'État de New-York et du Vermont, les vallées du Mississipi, de l'Ohio et du Wabash, les régions des Lacs ; la France qui fut la première nation du vieux monde à tendre la main aux colonies anglaises en révolution contre la Métropole, la première à lui offrir l'appui de sa puissante alliance ; la France qui vint donner à l'Angleterre, par sa flotte et son armée, le coup de grâce qui mit fin à la guerre de l'indépendance et contribua ainsi dans une

si large mesure à la naissance de la Républiqne américaine ; la France, dis-je, venait spontanément de consommer son œuvre. Elle assurait, en lui cédant la Louisiane, non seulement la prospérité des États-Unis, mais faisait passer d'un seul coup ce pays au rang des puissances qui jouent un rôle prépondérant dans les destinées du genre humain.

CHAPITRE V

La cession de la Lousiane range les États-Unis au nombre des grandes Puissances. — Toutefois l'Ouest reste à conquérir. — Le rôle des premiers Canadiens de l'Ouest américain. — La Baie Verte. — Charles Langlade, « le Père du Wisconsin ». — Prairie du Chien. — Ses premiers habitants. — Joseph Rolette. — Traité avec les sauvages. — Discours du Petit-Cerf. — Révolte des Indiens. — Black Hawk. — Salomon Juneau, premier habitant et fondateur de Milwaukee. — Un *boom* américain. — Juneau bienfaiteur de la ville et de l'Église. — Il meurt pauvre après avoir été le premier maire de l'une des métropoles de l'Ouest. — Dubuque. — Son ascendant sur les sauvages. — Sagesse de ses jugements. — Il devient propriétaire de mines de plomb. — Sa mort. — Origine de la ville qui porte son nom.

Par l'annexion de la Louisiane, la République américaine était devenue un immense pays qui recouvrait de son étendue les plus belles régions de l'Amérique septentrionale. Située dans la zone tempérée, à l'abri des grands froids et de l'extrême chaleur, elle pouvait se développer librement, d'un océan à l'autre, entre le Canada et le golfe du Mexique. Seules, la Floride et les autres possessions espagnoles, en resserrant son territoire, gênaient son expansion vers le sud ; mais, comme il y a un remède à tout, on pouvait dès lors prévoir qu'elle ne tarderait pas à tourner la difficulté, en les enclavant en tout ou en partie dans ses vastes domaines.

Oui, ils avaient raison de se réjouir, Livingston et Monroë rentrant dans leur patrie, de l'heureuse transaction qu'ils venaient de conclure ; ils avaient laissé, s'en allant vers la France, une petite confédération déjà à l'étroit en un territoire stérile ; à leur retour, ils retrouvaient un empire.

Seulement, au commencement du dix-neuvième siècle, tout juste après les largesses de Bonaparte, il s'en faut de beaucoup que les États-Unis eussent résolu tous les problèmes intimement liés à leur développement. A cette époque, la population américaine était encore massée, dans les treize

États, sur les côtes le l'Atlantique. Seules, les vallées de l'Ohio et du Wabash et l'est du Mississipi commençaient à se peupler. Au delà, l'Ouest, encore sauvage à peu d'exceptions près, restait enveloppé dans son imposante solitude. Des forêts sombres comme la nuit, des prairies, véritables océans de verdure, des lacs et des rivières, aux ramifications quasi infinies ; tout cela, rempli de fauves, de reptiles, servait de refuge aux peuplades farouches que la civilisation, dans sa marche envahissante, y avait refoulées. Ces fiers enfants de la nature, maîtres légitimes de l'Amérique, après tout, n'avaient pas reculé devant les blancs sans sentir remuer dans leurs cœurs la colère, la haine et les désirs de la vengeance contre ceux qui les dépossédaient de leurs droits. Ces villes qu'ils avaient vues surgir, ces campagnes cultivées qui avaient remplacé leurs grands bois étaient pour eux, non seulement la profanation du sol des aïeux, mais encore la destruction de leur pays de chasse et la fin, à brève échéance, d'une existence libre, mille fois plus précieuse à leurs yeux que tous les raffinements de la vie civilisée.

Aussi, en dépit des traités conclus à Paris, les territoires nouvellement annexés restaient à conquérir. Les desseins de Napoléon, pas plus que la Bulle d'Alexandre VI, ne s'imposaient à la volonté des sauvages. Tout semblait annoncer que les Américains ne viendraient à bout de s'établir dans les plaines de l'Ouest qu'au prix de mille difficultés et même par une guerre d'extermination contre les indigènes. Il n'en fut rien, néanmoins. Comment ? Pour quelle cause ? L'histoire de la race française aux États-Unis, que nous allons continuer, va nous en fournir la réponse. Et qu'on ne crie pas au chauvinisme ! Rien n'est mieux démontré par les faits, de l'aveu même des meilleurs historiens des États-Unis, que l'invasion pacifique de l'Ouest américain par les pionniers canadiens.

Afin de compléter l'œuvre que nous avons entreprise, il nous reste à retracer brièvement la marche de la civilisation, de l'Orient à l'Occident, dans les différents États de la confédération américaine, à l'ouest du Mississipi et des grands Lacs. Dans cette conquête par la race blanche d'un empire plus grand que celui d'Alexandre, nous verrons la race française marcher à l'avant-garde, frayer le chemin, servir de guide à toutes les autres, négocier avec les tribus indiennes

l'achat de leurs réserves, et jeter enfin la fondation de la plupart des grandes villes de l'Ouest dont s'enorgueillissent avec raison les Américains de l'heure présente.

Plusieurs années avant l'annexion de la Louisiane aux États-Unis, le Wisconsin, qui s'étend de l'autre côté du lac Michigan, avait vu s'établir, au milieu des sombres forêts de la Baie Verte, ses premiers colons. Ces hardis pionniers du sol étaient des familles canadiennes françaises du nom de Langlade. Les deux Langlade, Augustin et Charles, le père et le fils, avaient joué un rôle important dans la guerre qui aboutit à la conquête du Canada par l'Angleterre. Charles fut le héros dont les exploits ont été racontés par M. Tassé, dans ses *Canadiens de l'Ouest*. Il décida par sa bravoure du sort de plus d'une bataille, celle entre autres qui a immortalisé de Beaujeu à la Monongahéla.

« Les Langlade s'établirent les premiers sur les bords de la rivière aux Renards et devinrent ainsi les principaux propriétaires du sol avoisinant, alors couvert de noires forêts, qui s'étendaient à perte de vue... Tel fut le berceau du Wisconsin... (1) »

Un forgeron du nom d'Amiot vint peu de temps après les rejoindre et fut assassiné par un sauvage. En 1785, la colonie de la Baie Verte (2) contenait environ cinquante-six âmes. Ce nombre s'accrut par l'arrivée de nouveaux colons, et, en 1812, il y avait, dans la future ville de Green Bay, 250 personnes, toutes de race française.

Charles Langlade, décédé en 1800, laissa une mémoire intacte qui vit encore dans l'État qu'il ouvrit à la civilisation.

« Le seul titre de Langlade, aux yeux de la postérité, ne sera pas d'avoir été un militaire habile et intrépide. Il pourra encore réclamer la gloire moins bruyante, peut-être, mais non moins méritoire, d'avoir été l'un des plus intrépides pionniers de l'Ouest, l'un des premiers à braver les dangers qu'y offraient les farouches indigènes de ces contrées, en jetant au milieu du désert les humbles bases d'établissements aujourd'hui prospères et pleins d'avenir. C'est ce que la

(1) Tassé : *Les Canadiens de l'Ouest*, vol. I, p. 8.

(2) Cette baie qui se trouve à l'embouchure de la rivière aux Renards a donné son nom à la ville qui fut fondée sur ses bords.

population américaine a su déjà reconnaître en lui décernant le glorieux surnom de fondateur du Wisconsin — *Father of the Wisconsin.* »

*
* *

Un autre établissement important du même État, une ville maintenant, qui doit son origine aux Canadiens-Français, est la Prairie-du-Chien dont le nom un peu prosaïque vient d'une tribu indienne qui y habitait (1).

A l'époque où le Wisconsin n'était encore qu'un désert, les coureurs des bois et les traiteurs du Canada avaient déjà l'habitude de s'y rendre par la rivière aux Renards et la rivière Wisconsin, et là, sur un plateau situé à deux milles du confluent de cette dernière rivière avec le Mississipi, ils se livraient au commerce avec les sauvages. Charles Langlade, dont nous avons parlé, avait, en ce lieu, un comptoir, ou mieux un entrepôt de pelleteries, en 1780 (2).

Les colons vinrent s'y établirent plusieurs années avant la fin du dix-huitième siècle, peu de temps après la fondation de la Baie Verte, qui eut lieu en 1763. Quoi qu'il en soit, il y avait plusieurs familles françaises résidentes à la Prairie-du-Chien, en 1798; car M. Tassé parle, dans son intéressant ouvrage que nous avons signalé, d'un certain Gauthier de Verville qui, cette année-là, quitta Michillimakinac, « pour aller passer ses derniers jours chez son gendre, Michel Brisebois, à La Prairie-du-Chien ». « Celui-ci », ajoute-t-il, « comptait à cette époque parmi les citoyens les plus importants de l'endroit. »

Cette colonie s'accrut assez rapidement; les Anglais y construisirent un fort qui fut pris par les Américains et repris par eux, durant la guerre de 1812. Par le traité de Gand, qui mit fin aux hostilités, La Prairie-du-Chien, la Baie Verte et tous les territoires actuels du Wisconsin furent définitivement cédés aux États-Unis. Quelques années plus tard, les titres de propriété furent contestés aux habitants de La Prairie-du-Chien par les autorités américaines. Une commission fut

(1) La tribu des Chiens.

(2) J. Long : *Voyages chez les différentes nations de l'Amérique septentrionale.*

nommée, siégea à Détroit et rendit son verdict en cette affaire en 1820.

Voici le nom des Canadiens dont les titres furent ratifiés : Denis Comptois, les héritiers de Félix Mercier, Charles Ménard, Magdeleine Comptois, Magdeleine Gautier, Benjamin Cadot, Michel Brisebois, les héritiers de Claude Gasnier (au nombre de 6), François Chènevert, Auguste Hébert, Jean-Baptiste Albert, Antoine Lachapelle, Pierre Larivière, Jean-Marie Quéret, André Bazin, Strange ?, Posé, François Prévost, Pierre Lessard, François Lapointe, Barthélemy Montplaisir, Nicolas Brisebois, Jean-Baptiste Caron, Nicolas Boivin, François Bouthilier, Pierre Chalifoux, François Vertefeuille, Alexandre Dumont et Augustin Hébert.

La Commission refusa la même justice aux Canadiens suivants : Joseph Rivard, Pierre Gendron, Jean-M. Cardinal, Michel Périllard, Pierre Lapointe, Benjamin Roy, François Galerneau, Joseph Crète, Olivier Chénier, Augustin Roy, Pierre Lessard, Étienne Dionne, Théodore Lupien, Pierre Courville, Michel Lapointe, Joseph Lemery.

Comme on le voit, il ne devait y avoir à cette époque que des Français à la Prairie-du-Chien. Ceci est d'autant plus concluant que la population totale de cette colonie n'était, trois ans plus tard, que de 150 âmes (1).

L'un des personnages les plus influents de la colonie était, sans contredit, Joseph Rolette dont le nom ne figure pas sur la liste que nous venons de signaler, parce que ses droits n'avaient pas été contestés. Cet homme originaire de Québec, doué d'une bonne instruction, devint, en 1820, membre et agent principal de la compagnie de traite fondée par le célèbre Astor, le Crésus américain. « Comme l'un des postes les plus importants de la compagnie était la Prairie-du-Chien, il dut entreprendre des opérations énormes, où il lui fallut déployer toute son activité et son intelligence des affaires. Il fit bâtir de vastes hangars de pierre, dans lesquels s'entassèrent d'immenses quantités de marchandises, que des milliers de sauvages venaient sans cesse échanger contre le produit de leur chasse (2). »

(1) M. W. H. Keating : *Narrative of an Expedition to the Source of Saint-Peter's River*, vol. I, p. 245.

(2) Tassé.

Les indigènes lui avaient donné, dans leur langage pittoresque, un sobriquet qui voulait dire « cinq de plus »; parce que, disaient-ils, offrez-lui n'importe quel nombre de peaux en échange de ses marchandises, il en demandera toujours cinq de plus.

Doué d'une énergie à toute épreuve, il aimait à être obéi sur-le-champ par ses employés qui se montraient pour lui, non seulement très dociles, mais aussi très dévoués; car il pourvoyait à tous leurs besoins et s'intéressait à leur sort comme s'ils eussent été ses enfants. « Il se faisait aussi remarquer par son esprit d'entreprise, étant toujours au premier rang, lorsqu'il s'agissait de faire progresser la Prairie-du-Chien, d'en activer le commerce, ou d'y introduire quelque utile amélioration. »

On raconte de Rolette l'anecdote suivante : Après les terribles inondations de la rivière Rouge, en 1826, plusieurs familles du Manitoba vinrent chercher un refuge dans le Wisconsin. Quelques-unes se fixèrent à la Prairie-du-Chien. Or, parmi les émigrés se trouvait un orfèvre suisse du nom de Stram. Le malheureux n'avait d'autre ressource, pour lui et sa famille, que d'aller offrir ses services à Rolette qui, à cette époque, personnifiait toute l'industrie et toutes les affaires de l'endroit. Celui-ci, en écoutant l'humble requête de l'ouvrier, se laissa aller à l'un des brusques mouvements d'impatience qui lui étaient habituels : « Vous êtes orfèvre », lui dit-il, « et il n'y a peut-être pas une montre d'ici à Saint-Louis; vraiment, vous avez choisi une bonne localité pour exercer votre industrie. » Mais le bon naturel reprenant le dessus : « Vous avez un fils et deux filles suffisamment âgés; eh bien, je veux qu'ils vous aident dans le commerce du lait. Pour cela, je vous donnerai un cheval, une charette, vingt vaches, et les étables nécessaires, puis vous vendrez le lait au fort. Je vous donnerai, de plus, une maison pour y demeurer, ainsi que les vivres et les vêtements nécessaires à vos besoins les plus pressants. Le produit de la vente du lait vous appartiendra exclusivement, tant que vous ne trouverez pas moyen de subsister autrement. »

Rolette tint parole, et laissa ainsi cette famille exercer cette industrie à ses dépens, pendant deux ans, sans réclamer un seul sou d'indemnité.

« Les autorités américaines négocièrent plusieurs traités, en 1828, avec les sauvages de la Prairie-du-Chien, dans le but d'acquérir des étendues de terre considérables. Le premier eut lieu, le 29 juillet, avec les Sauteux, les Outaouais et les Pouteouatamis, et l'autre, le 1er août, avec les Ouinebagons. » Parmi les commissaires américains, on remarquait le colonel Ménard ; Antoine Leclerc, Jacques Mathé, Pierre Paquet et Michel Brisebois agirent comme truchements (1).

Pour mieux inspirer le respect aux sauvages, les négociations se firent avee beaucoup de pompe. Les commissaires américains étaient entourés d'un brillant état-major d'agents, de sous-agents, d'interprètes, et d'un grand nombre de soldats armés de pied en cap. Beaucoup de dames, entre autres Mme Rolette et ses filles, vêtues de leurs plus riches atours, ajoutaient encore à l'éclat de la cérémonie.

Les indigènes n'étaient pas moins imposants. Les principaux chefs portaient leurs costumes d'apparat, leurs plus brillants plumages et leurs armes de guerre traditionnelles; leurs femmes étalaient fièrement leurs plus belles étoffes, leurs broderies les plus fines, les plus étincelantes (2). Avant de conclure le traité, le chef des Ouinebagons, appelé le Petit-Cerf, prononça un discours où le souvenir de la France était évoqué en termes touchants, où sa conduite, toute de bienveillance à l'égard des sauvages, était d'autant plus appréciée qu'elle contrastait avec les procédés trop souvent arbitraires des États-Unis.

Voici, du reste, ses propres paroles, telles que recueillies par M. Atwater, l'un des commissaires américains :

« Pères ! le premier homme blanc que nous connûmes était un Français. Il véeut au milieu de nous, et à notre façon. Il se peignit, fuma sa pipe avec nous, et épousa une de nos femmes ; mais il ne nous demanda pas d'acheter nos terres. L'habit rouge (l'Anglais) vint ensuite ; il nous donna de beaux habits, des couteaux, des fusils, des trappes, des couvertures et des joyaux ; il fit asseoir nos chefs et nos guerriers à sa table, leur fit porter l'épaulette, leur donna des commissions, et suspendit des médailles sur leurs poi-

(1) TASSÉ.
(2) IDEM.

trines; mais il ne nous demanda jamais de lui vendre notre pays! Il fut suivi de l'habit bleu (l'Américain), qui avait à peine parcouru une petite partie de notre pays qu'il désira voir une carte de tout le reste, et il l'avait à peine vu qu'il nous demanda de le lui vendre en entier! »

L'orateur continuait en conjurant les envahisseurs d'arrêter leurs conquêtes et d'avoir pitié « d'un peuple faible en nombre, pauvre et sans secours ».

Y a-t-il un sentiment capable d'émouvoir la froide cupidité d'une nation qui n'a en vue que les seuls intérêts de cette vie?...

Le marché fut signé, et les tribus sauvages durent reculer, reculer encore vers les montagnes de l'Ouest. Ces traités, arrachés trop souvent par les menaces, les promesses ou l'influence de l'eau-de-vie, n'avaient pas toujours pour effet une paix durable. Aussi, il n'y avait pas longtemps que les traités de la Prairie-du-Chien étaient signés que, déjà, les Indiens déterraient la hache de guerre. Ils avaient à leur tête un jeune guerrier surnommé le Hibou Noir (black hawk) qui, à l'exemple de Ponthiac, de Tecumseh, de King Philipp et de tant d'autres, s'était levé pour défendre les droits sacrés de sa race. Beau, intrépide, fort comme un Hercule, sans même avoir l'espoir du triomphe, il voulait du moins lutter contre la force brutale et la tyrannie des blancs, et s'immoler, suivant la formule civilisée, sur l'autel de la patrie. Il y eut des combats, des batailles, des massacres. D'innocents colons furent souvent les victimes de ces hordes furieuses qui, sous l'empire de la haine, frappaient un peu au hasard. Finalement, après avoir résisté longtemps aux troupes américaines, de plus en plus nombreuses, Black Hawk fut défait et livré quelques semaines plus tard au général Street, le 27 août 1832, à la rivière du Chien.

Black Hawk personnifiait la race indienne qui, depuis deux siècles, voyait grandir cette puissance nouvelle venue du VieuxMonde. Des bords de l'Atlantique, où l'avaient déposée des vaisseaux d'outre-mer, celle-ci s'était avancée lentement, mais sûrement, vers l'intérieur du continent. De temps en temps, un soulèvement se produisait parmi les indigènes pour s'opposer au flots envahissseur. Une lutte s'ensuivait entre l'obstacle passager et la vague européenne; mais,

sous l'irrésistible poussée d'une force lente et invincible, les Indiens révoltés tombaient les uns après les autres comme ces grands arbres des rives du Mississipi, sous la crue des eaux du printemps.

Cet intrépide guerrier s'attendait à la mort, aussi avait-il composé son chant funèbre, qui se terminait ainsi : « Adieu ! ma nation ! Black Hawk a essayé de te sauver et de te venger. Il a bu le sang de quelques-uns des blancs. Il a été fait prisonnier et il a vu ses plans échouer. Il n'a pu faire davantage. Il est près de sa fin. Son soleil va se coucher et ne se lèvera jamais. Adieu à Black Hawk. »

Mais il ne fut pas condamné. Après avoir été enfermé pendant quelque temps, on le conduisit à Washington où il eut une entrevue avec le Président. Promené ensuite de ville en ville, il fut partout fêté et acclamé par un immense concours de population. Il fut enfin rendu à la liberté après avoir promis de vivre en paix avec les blancs dont il reconnut la puissance.

En 1837, la Prairie-du-Chien était devenue un village de 1.000 habitants, presque tous d'origine française. Mgr Laras, évêque de Dubuque, qui la visita à cette époque, y bénit la première pierre d'une église. L'abbé Crétin, le premier prêtre résidant, reçut de Rolette la somme de mille piastres pour l'érection de cette église, qui est aujourd'hui un superbe édifice.

***

Pendant que la Baie-Verte et la Prairie-du-Chien se transformaient peu à peu en villages, en attendant qu'elles devinssent des villes, un Canadien du nom de Salomon Juneau se fixait, dans l'automne de 1818, sur les bords de la rivière Milwaukee. Il commença sans délai la rude tâche du pionnier, abattit les premiers arbres et, peu de temps après, s'installa avec sa femme, Josephte Viau, et son premier enfant, dans une pauvre cabane de troncs d'arbres. Cette humble habitation fut le berceau d'une opulente cité, connue maintenant sous le nom de Milwaukee. Durant quinze ans, le courageux défricheur vécut dans l'isolement. « A défaut de colons, il pouvait voir rôder autour de sa demeure les animaux

de la forêt, dont parfois les cris aigus n'étaient rien moins que rassurants. »

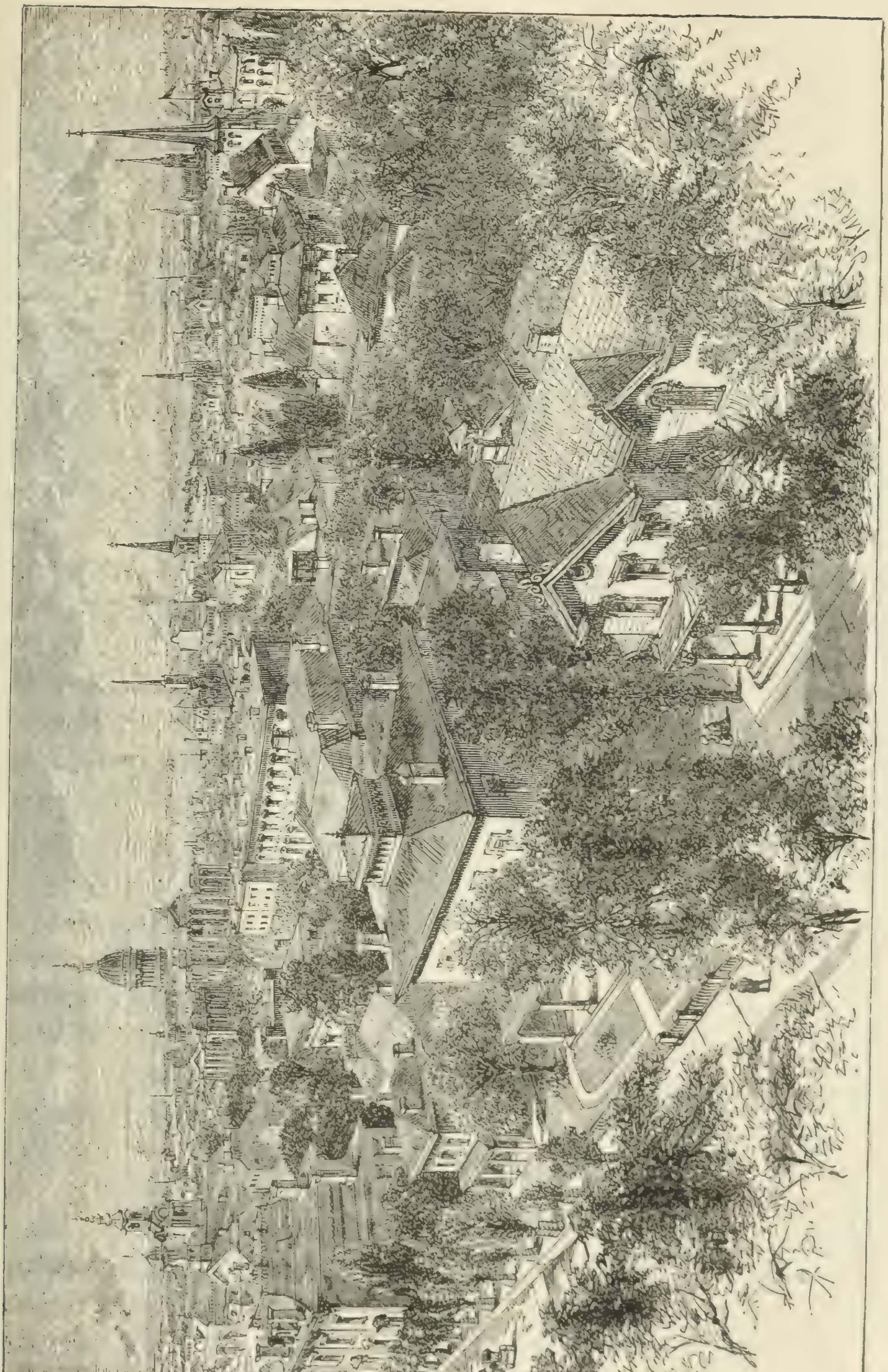
« Juneau sut mériter la confiance des tribus environnantes en se montrant envers elles bon, généreux, hospitalier et en les traitant toujours avec justice et douceur. Le soir, les sauvages se réunissaient autour de son habitation et lui apportaient du gibier. En échange, il leur donnait du pain et les choses les plus nécessaires à leur subsistance. »

Au printemps de 1835, George W. Walker, émigrant de la Virginie, et Byron Kilburn, du Connecticut, vinrent s'établir à ses côtés. Ces trois pionniers possédaient alors presque tout le territoire de la ville actuelle. La cabane de Juneau se trouvait précisément à l'endroit où s'élève maintenant un magnifique édifice du nom de *Ludington Block*. « Tout autour, il y avait quelques huttes où logeaient des Métis et des Français, mariés à des sauvagesses. » Cet humble hameau, qui allait bientôt se transformer en métropole, était situé sur une petite élévation à deux milles du lac Michigan. « A l'est et au sud s'étendaient de vastes terrains couverts de fourrés, de buissons, de hautes herbes et en partie marécageux ; à l'ouest coulait la rivière Milwaukee, sur laquelle glissait le frêle esquif du sauvage. »

Les aventuriers et les travailleurs commencèrent, au printemps de 1835, à affluer en grand nombre, et tous se mirent à l'œuvre. Nouveau Romulus, Juneau traça lui-même les rues et distribua le travail. Sur tous les points s'élevèrent des habitations, qui formèrent un contraste saisissant avec les huttes des premiers colons. Bref, la ville de Juneau, comme on l'appelait alors, se développait avec une rapidité étonnante (1). »

Que s'était-il donc passé? Pourquoi cette affluence subite d'une population, hier dispersée aux quatre coins des États-Unis, aujourd'hui réunie en un lieu désert pour fonder une ville? Il ne s'était rien passé. C'était un simple phénomène de spéculation ou d'agiotage, qui allait se renouveler souvent par la suite. D'ailleurs, l'endroit était bien choisi pour l'emplacement d'une grande ville.

(1) Tassé.



LA VILLE DE MILWAUKEE

« En quelques mois, la propriété de Juneau avait changé totalement d'aspect. Il n'était plus seul maintenant. Une animation extraordinaire régnait autour de lui. La fièvre de la spéculation s'était emparée de tous les esprits. On improvisait des magasins. Un commerçant arrivait un jour avec une certaine quantité de marchandises, et le lendemain son installation était terminée. »

Pour Juneau, de pauvre colon qu'il était, il devenait un homme important. Il avait vu sa bourse gonfler d'une manière inespérée. Dans les quelques mois de cette vie ardente, il avait réalisé une fortune de cent mille piastres.

Après une couple d'années de réaction dans les affaires, c'est-à-dire vers 1838, Milwaukee reprit son essor qui ne s'est pas arrêté depuis.

La première messe fut célébrée en cette ville dans la maison de Juneau, par l'abbé Blondel. « Lorsque les prêtres s'établirent en permanence à Milwaukee, ils le trouvèrent prêt à seconder leurs efforts pour l'avancement moral et religieux de la population. Comme les instituteurs étaient rares alors, il consacra plusieurs heures, le dimanche, à l'enseignement de la jeunesse. »

Milwaukee devint le siège d'un diocèse en 1845, avec Mgr Henri pour premier pasteur. Juneau donna le terrain sur lequel s'est élevée l'ancienne cathédrale. Il fit aussi construire le Palais de Justice, à ses frais, sur un terrain spacieux qui lui appartenait. Il gratifia de plus Milwaukee d'un autre morceau de terre d'une grande valeur que l'on a converti en une magnifique place publique, du côté est de la ville.

Qui le croirait? Ce fondateur d'une ville qui a maintenant une population de 400.000 habitants mourut pauvre! Étranger aux roueries de la spéculation, il devint la victime d'adroits fripons qui exploitèrent sa bonne foi et sa trop grande confiance dans l'honnêteté d'autrui. Ruiné, mais non découragé, il quitta cette cité qui était son œuvre, et alla s'établir à Théresa où il se livra au commerce des fourrures. C'est là que la mort le surprit, au moment où il manifestait le désir de retourner dans sa ville « où, disait-il, je ne pense pas avoir un seul ennemi ».

Les citoyens de Milwaukee firent à ses dépouilles mortelles

les plus magnifiques funérailles. Un jour, il faut l'espérer, une statue s'élèvera sur l'une des places de la grande ville industrielle et commerciale, à la mémoire de celui qui en fut le fondateur et le premier maire.

*
* *

Un autre Canadien, dont le souvenir et même le nom sont intimement liés à la fondation d'une ville de l'ouest américain, est Julien Dubuque. Cet homme fut l'un des premiers habitants de la Prairie-du-Chien. Il ne tarda pas à acquérir sur l'esprit des Indiens un ascendant extraordinaire. « Telle était la confiance des sauvages en Dubuque qu'ils le choisissaient comme leur arbitre dans tous leurs différends. Ses décisions étaient pour eux des oracles, dont il n'était pas permis de discuter la sagesse. »

Un jour, raconte M. Tassé, des indigènes en état d'ivresse s'emparent d'un cheval errant. Deux d'entre eux l'enfourchent et commencent une course effrénée à travers la prairie. Épuisé, hors d'haleine, le coursier s'affaisse tout à coup, et l'un des deux cavaliers est écrasé à mort par l'animal qui roule sur lui.

Les parents de la victime crient vengeance et veulent massacrer son compagnon, ou quelqu'un des siens, afin d'apaiser les mânes du défunt. La famille de l'autre sauvage se défend, alléguant que cette mort est le résultat d'un accident.

Finalement, on décide, de part et d'autre, de s'en rapporter à Dubuque. Celui-ci, après avoir entendu les deux partis, avec le calme et l'attention d'un mandarin, prononce d'une voix grave et solennelle la sentence suivante : « Œil pour œil! dent pour dent! rien est plus juste. Quiconque verse le sang est digne de mort. J'ordonne donc que deux sauvages, désignés par chacune des familles, montent le même cheval, puis le mènent à toute vitesse, à travers la prairie, jusqu'à ce qu'un des deux périsse. »

Cette décision fit comprendre que le cheval était la seule cause de l'accident et mit fin au litige (1). C'est grâce à son

(1) TASSÉ.

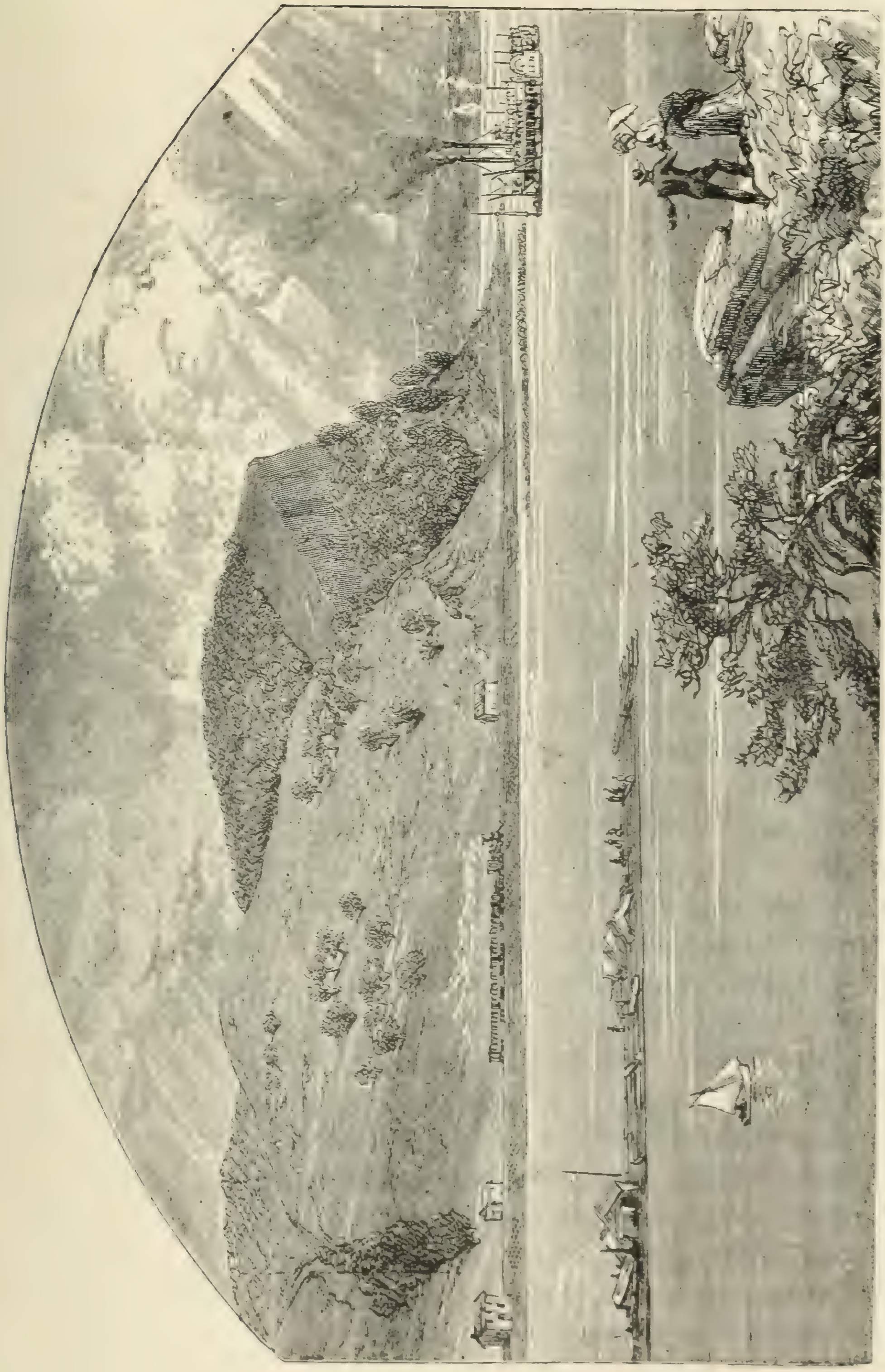
influence sur les Indiens que Dubuque est devenu la cause déterminante, sinon le fondateur, d'une grande et belle ville qui porte son nom.

Voilà comment cela eut lieu : « En 1780, la femme de Péosta, chef de la tribu des Renards, découvrit une mine de plomb sur la rive ouest du Mississipi, à quelque cent milles en aval de la rivière Wisconsin. Cette découverte fut suivie peu de temps après, d'autres plus importantes encore dans les régions environnantes. Généralement les sauvages refusaient obstinément d'indiquer aux blancs les mines dont ils connaissaient le gisement, dans la crainte, sans doute, d'éveiller leur cupidité et de se voir ensuite dépouiller de leurs territoires. Ils n'en permettaient surtout à aucun prix l'exploitation. Néanmoins, telle était la confiance, j'oserais dire la vénération, que Dubuque leur inspirait que, non seulement ils lui confièrent leur secret, mais encore lui accordèrent, dans un grand conseil tenu à la Prairie-du-Chien, le 22 septembre 1788, une concession de sept lieues de front sur le Mississipi, et de trois lieues de profondeur, comprenant tous les terrains où se trouvaient les gisements de plomb, avec, bien entendu, le droit d'exploiter le précieux minerai.

L'acte de concession des sauvages en faveur de Dubuque nous a été conservé : voici le texte même de ce curieux document (1) : « Copie du Conseil tenu par MM. les Renards, c'est-à-dire, le chef et les braves de cinq villages, avec l'approbation du reste de leurs gens, expliqué par M. Quinantotaye, député par eux, en leur présence et en la nôtre, nous soussignés, savoir que MM. les Renards permettent à Julien Dubuque, appelé par eux la Petite-Nuit, de travailler à la mine jusqu'à ce qu'il lui plaira de s'en retirer sans... lui aucun terme. »

« De plus qui lui vendent et abandonnent toute la côte, et contenu de la mine trouvée par la femme de Péosta, sans qu'aucun blanc ni sauvage ne puisse y prétendre sans le consentement de M. Julien Dubuque; et, si dans ce cas, il ne trouve rien dedans, il sera maître de chercher où bon lui semblera et de travailler tranquillement sans qu'aucun ne puisse le nuire ni porter aucun préjudice dans ses travaux. Aussi,

(1) *American State Papers, Public Lands,* vol. III, p. 168.



LE MISSISSIPI PRÈS DE DUBUQUE

nous, chefs et braves, nous sommes convenus avec Julien Dubuque, lui vendant et livrant de ce jourd'hui, comme il est mentionné ci-dessus, en présence des Français, qui nous entendent et qui sont les témoins de cette pièce. »

« A la Prairie-du-Chien, en plein conseil, le 22 septembre 1788.

« Papt. Pierré, sa X marque, témoin.

« A La Austin, sa X marque, témoin.

« Blondon De Quieneau, marque X de sa bague.

« Antagna.

« Joseph Fontigny, témoin. »

Dubuque fit prudemment ratifier cette donation par le gouverneur espagnol de la Louisiane, dans laquelle se trouvait son nouveau domaine.

Le gouverneur Garondelet, en se rendant au désir du donataire, n'y mit qu'une condition : « Celle qu'il ne se fît pas de commerce avec les sauvages sans la permission de M. Andrew Todd à qui appartenait le monopole de la traite sur le Mississipi. »

Après la cession de la Louisiane aux États-Unis, les Sacs et les Renards, ayant vendu au gouvernement américain, pour quelques milliers de piastres, cinquante et un millions d'acres de terre dans l'Iowa et le Missouri, le gouverneur Harrison ajouta un article à ce traité pour déclarer qu'on n'avait pas voulu léser les droits de ceux qui avaient obtenu des concessions des autorités espagnoles, de l'assentiment des sauvages. Le gouverneur Harrison affirma plus tard, par un écrit signé de son nom, que cet article avait eu spécialement pour but de reconnaître les droits de Dubuque (1).

Dubuque, c'est évident, était bel et bien propriétaire de la région minière que lui avaient concédée ses amis, les Renards. Il en poursuivit l'exploitation d'une manière active jusqu'en 1810, et, déjà, il pouvait compter sur un succès complet, quand la mort le surprit, laissant seul son associé, un nommé Chouteau, à qui il avait vendu la moitié de son domaine.

Les sauvages accoururent en grand nombre à ses obsèques. Les chefs les plus éloquents vinrent tour à tour payer leur

(1) *American State Papers, Public Lands*, vol. III, p. 678.

tribut d'éloge et d'admiration à sa mémoire. « Après avoir exalté sa gloire, ils entonnèrent le chant de mort du brave ; puis, lorsque le vent eut emporté la dernière note de ces accents mâles et solennels, ils reprirent, mornes et silencieux, le chemin de leurs villages. »

Les années ont passé depuis lors, et l'ancienne propriété de Dubuque, grâce aux riches gisements de plomb et de zinc qu'elle renferme, s'est peu à peu transformée en une ville qui porte son nom. C'est aujourd'hui la plus ancienne comme la plus considérable de l'État de l'Iowa. L'industrie moderne, aidée des capitaux américains, a déjà fait sortir des millions de l'ancien champ d'opération du mineur canadien, et tout porte à croire que les fameuses mines n'ont pas encore réalisé toutes leurs promesses.

CHAPITRE VI

Les traités conclus entre les Indiens et le gouvernement américain. — La critique qu'on peut en faire. — Les prétendus droits de la civilisation. — Difficultés qu'offraient ces sortes de transactions. — Précieux concours des Canadiens. — L'Ouest américain obtenu des sauvages par leur influence. — Services signalés rendus à la République par ses agents. — Services non moins grands rendus aux indigènes. — Leçons données par l'histoire aux patriotes officieux d'importation récente. — Le Minnesota et les pionniers canadiens. — Joseph Rainville. — Jean-Baptiste Faribault. — Aventure d'un Canadien qui s'établit sur la propriété d'un Irlandais. — Les premiers habitants de Saint-Paul. — Des noms français qui méritent de passer à la postérité. — Les missionnaires français du Minnesota et de l'Ouest. — Mgr Crétin, premier évêque de Saint-Paul.

Plus d'une fois déjà nous avons fait mention des traités conclus entre les sauvages et le gouvernement américain. Invariablement, ces traités ou contrats avaient pour objet l'achat de territoires immenses où, par la suite, des États entiers ont été taillés. On a critiqué, et non sans raison, ces sortes de transactions qui, par la persuasion ou les menaces, dépouillaient des peuplades ignorantes, faciles à tromper ou à intimider. Il est vrai que ces barbares ne savaient pas exploiter, comme nous, les plaines par la culture, ni construire des usines, ni lancer de grands navires sur les lacs et les rivières, ni même extraire des entrailles de la terre des minéraux précieux ; mais, malgré leurs mœurs primitives, en dépit de leur peu d'industrie, ils n'en trouvaient pas moins leur subsistance dans ces sauvages contrées par la chasse, la pêche et la culture restreinte du maïs. La forêt vierge, la prairie, immense océan de verdure, les rivières et les lacs : telles avaient été de tout temps leurs réserves alimentaires.

Ils étaient peu nombreux, soit ; leur pays, soumis au régime de la civilisation, pouvait subvenir aux besoins d'une population cent fois, mille fois plus considérable que tous les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, passe encore. Seule-

ment si cette raison avait quelque valeur contre les indigènes de l'Ouest américain, on peut se demander si elle n'est pas également applicable aux landlords d'Angleterre et aux milliardaires de tous les pays.

Enfin, pourrait-on ajouter, les Indiens étaient des barbares, et la barbarie doit céder le pas à la civilisation... La barbarie ? C'est-à-dire la faiblesse ?... doit s'incliner devant la civilisation armée de gros canons ?... Soit ! Nous y sommes. Je ne discute plus. Il y a longtemps que La Fontaine l'a proclamé : « La raison du plus fort est toujours la meilleure. » Les sauvages avaient tort évidemment, et le gouvernement américain, mille fois raison de leur proposer d'échanger leur patrie contre quelques menus bibelots.

Dans leur insouciance enfantine, les sauvages étaient malheureusement trop disposés à troquer pour un tonneau de rhum des millions d'acres de terre ; aussi les traités se multiplièrent d'une manière alarmante dans les années qui suivirent la cession de la Louisiane.

« Néanmoins, chaque nouveau traité offrait de plus sérieux obstacles, car les États-Unis devenaient de plus en plus exigeants. Ils ne réclamaient plus, comme autrefois, quelques petits coins de terres ; c'étaient de vastes territoires. »

« Il fallait alors bien de la diplomatie, bien des séductions, bien des promesses alléchantes, pour amener des tribus entières à renoncer à la possession de leurs beaux pays, avec leurs prairies d'une inépuisable fertilité, leurs forêts à perte de vue, leurs montagnes altières, leurs lacs immenses, leurs rivières magnifiques. »

« Depuis des siècles, elles chassaient le daim et le buffle dans ces solitudes ; depuis des siècles, elles y avaient trouvé d'amples moyens de subsistance. Ce sol ne renfermait-il pas, de plus, les cendres chéries de leurs ancêtres dont elles avaient si bien perpétué le souvenir dans leurs touchantes traditions (1)? »

Les autorités américaines connaissaient l'influence des Canadiens sur les sauvages. Elles savaient quelles relations fraternelles s'étaient établies depuis deux siècles entre les Français et les peuplades indigènes. Aussi, « il ne s'est proba-

(1) Tassé, vol. I, p. 264.

blement pas conclu un traité dans l'Ouest où ne figurent des Canadiens comme commissaires, agents ou interprètes ».

C'est une triste gloire que nous eussions préféré, pour notre part, n'être pas échue à nos compatriotes. Mais ce n'en est pas moins un fait officiellement constaté par les archives du département des terres publiques de Washington, que la conquête de l'Ouest a été accomplie par des Canadiens qui, en guise de canons, maniaient des traités bien autrement redoutables aux pauvres sauvages.

L'un d'eux, du nom de Antoine Leclerc, s'est particulièrement signalé dans ce genre d'exploits. Allié à la famille d'un chef de la tribu des Sacs (1), Leclerc, outre l'anglais et le français, qu'il parlait indifféremment, pouvait facilement s'exprimer dans plus de quatorze dialectes indiens. Leclerc négocia plusieurs traités, au nom du gouvernement américain, avec les Sacs et les Renards, qui n'eurent bientôt plus rien à céder, et mourut après avoir fondé une colonie canadienne, près de Rocky-Island, qui devint la ville de Davenport.

« Leclerc ne fut pas étranger à cette transformation de son ancienne solitude. Il fit preuve de beaucoup d'esprit public et de libéralité. Lorsque les catholiques de Davenport se mirent à l'œuvre pour ériger une belle église catholique et une école sous la direction de l'abbé J.-A.-M. Palemourges, — devenu plus tard vicaire général du diocèse de Dubuque — il donna un beau morceau de terre pour y construire ces édifices (2). »

Voici la liste des noms canadiens-français que l'on trouve inscrits, outre celui de Leclerc, au bas de ces traités conclus entre les États-Unis et les différentes tribus sauvages : Joseph Tremblay, Jean-Baptiste Tremblay, Léon Tremblay, Pierre André, Baptiste Mongrain, J. Deroin, Jean Roy, Nicolas Boisvin, Antoine Grignon, J.-B. Dubé, Martin Dorion, François Labossière, Joseph Baron, Pierre Baron, E.-V. Sicotte, Antoine Saint-Clair, Jacques Mathé, J. Dorion, Charles A. Grignon, Augustin Hamelin fils, Louis Moran, J.-B. Dauray, F. Comparet, A.-L. Papin, Louis Lachapelle, François

(1) Ou Sakis.
(2) Tassé.

Mouton, Joseph Bertrand fils, J.-D. Blanchard, Joseph Duchène, Pierre Cadieux, J.-B. Bourré, H. Laselle, Lambert Cauchois, Michel Brisebois, Pierre Paquet, Michel Bourdeau, Toussaint Charbonneau, Antoine Gareau, J.-B. Dorion, L.-T. Honoré, Maurice Blondeau, Noël Dagenais, Michel Brouillet, Louis Beaufort, E. Duchouquet, T. Julien, Joseph Laflèche, P. Provancher, Samuel Solomon, Michel Brouillet, Henri Deslauriers, Baptiste Renault, Pierre Lapointe, J.-B. Caron, Louis Dorion, J.-B. Massac, Louis Bufet, Antoine Bondi, Louis Decouagne, Antoine Maréchal, M. Morin, Baptiste Sans-Crainte, Jacques Laselle (1).

Ces noms qui ne sont pas les seuls, furent apposés à des documents qui valurent à la République américaine des millions et des millions d'acres de terre. La plupart des États de l'Ouest furent ainsi achetés aux sauvages par l'entremise de ces Canadiens qui y trouvaient, sans doute, leur profit, mais qui n'en restent pas moins les bienfaiteurs insignes du pays qui a su les employer. Sans leur humble et précieux concours, le gouvernement des États-Unis eût eu à dégaîner beaucoup plus souvent contre les Indiens, et la guerre d'extermination eût sévi partout sans pitié contre leurs malheureuses et intéressantes peuplades. De sorte que, étant donné la détermination du pouvoir central de s'emparer des réserves indiennes par tous les moyens, le rôle de ces intermédiaires devient presque un service humanitaire rendu aux sauvages qui devaient quand même être dépouillés de leurs possessions.

Voilà encore un de ces titres, inscrit dans l'histoire, au crédit de la race française, que nous pouvons invoquer contre les nouveaux venus qui, forts de leur nombre, fiers de leur influence nouvellement acquise, confortablement installés dans des positions honorables et lucratives, laissent tomber de leurs lèvres dédaigneuses le mot *étrangers* à notre adresse et ne songent qu'à une chose : nous écraser afin de profiter de nos dépouilles.

Mais poursuivons, car nous avons encore d'autres faits à signaler avant de terminer ce chapitre.

(1) Nous avons emprunté cette liste à M. Tassé dans les *Canadiens de l'Ouest*.

Il nous faut maintenant remonter le Missisipi et nous transporter dans les plaines du Minnesota pour suivre la course aventureuse des Canadiens. Les premiers, ils ont pénétré chez les Sioux, puissante et farouche peuplade dont les nombreux villages se dressaient jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses ; les premiers, ils ont réussi à capter la confiance de ces barbares et, les premiers aussi, ils ont commencé ces établissements dont les noms bien connus désignent, à l'heure présente, de grandes et prospères cités. D'ailleurs, ils ne faisaient que marcher sur les traces de leurs devanciers, les anciens coureurs des bois qui, plus d'un siècle auparavant, avaient exploré ces régions et donné des noms français à presque tous les lacs et rivières qu'on y voit en si grand nombre.

Le nom de Joseph Rainville, qui sert maintenant à désigner l'un des comtés du Minnesota, rappelle un de ces hardis voyageurs qui ont joué dans cet État un rôle prépondérant dès la première moitié du siècle dernier. Certes, il ne fut pas le premier, puisqu'il naquit en pleine solitude, un peu plus bas que Saint-Paul (qui alors n'existait pas), vers 1779, durant la guerre de la révolution américaine. Fils d'un Français ou d'une mère siouse ou dakota, il grandit en véritable enfant du désert, et ses habitudes s'assimilèrent à celles des indigènes.

Il usa de son influence sur les Sioux, dont il était devenu une espèce de monarque, pour leur enseigner la culture. « Il sema, le premier, du blé sur les hauts plateaux du haut Missisipi, et il fut aussi le premier à s'adonner à l'élevage du bétail. Ses moutons et autres animaux erraient par centaines dans les prairies du Lac-Qui-Parle. »

Le lac dont il est ici question se trouve, à peu de distance du lac Saint-Pierre, dans le haut d'une belle grande rivière, connue maintenant sous le nom de Minnesota, mais qui s'appelait autrefois la rivière Saint-Pierre.

Un autre pionnier canadien, qui a aussi donné son nom à l'un des comtés du Minnesota, est Jean-Baptiste Faribault. Il fut le premier à défricher le sol à l'ouest du Missisipi et au nord de la rivière des Moines. « Bien plus, il fit venir de Saint-Louis un grand nombre d'instruments aratoires, tant pour son propre usage que pour celui des sauvages des alen-

tours, auxquels il réussit à inculquer le goût de la culture, malgré leur répugnance traditionnelle pour tout travail manuel. » Il fut bientôt entouré d'un certain nombre de compatriotes, et quand il mourut, en 1860, à un âge très avancé, il avait eu le bonheur « de voir se réaliser ses rêves les plus chers et assisté au merveilleux développement d'un pays qu'il avait trouvé à l'état vierge ».

*
* *

Les Canadiens affluèrent en grand nombre vers le Minnesota, qui leur doit non seulement ses premiers établissements, mais encore son rapide progrès. Vers 1838, un traiteur du nom de Guérin vint s'établir sur une étendue de terre considérable qu'un nommé Phelan avait abandonnée. Il s'y construisit une modeste cabane de troncs d'arbres et commença le défrichement. Il y était depuis deux années, quand Phelan, qui sortait de la prison de Crawford, revint à son ancien domaine. Il fut bien surpris d'y voir Guérin tranquillement installé.

Une sommation eut lieu en présence d'un témoin, et Guérin fut invité à vider les lieux, sans quoi Phelan, qui était d'une force athlétique, lui ferait un mauvais parti. Guérin refusa péremptoirement de déguerpir. Phelan s'emporta et lui dit avec force jurons que, s'il ne quittait pas la place dans les trois jours suivants, il irait le jeter au bas de la côte voisine.

Guérin n'était pas homme à se laisser vaincre sans résistance. Il suppléa à sa faiblesse physique par le nombre de ses défenseurs. Il fit connaître à quelques voyageurs canadiens de Mendota la position critique dans laquelle il se trouvait, et trois ou quatre accoururent à sa rescousse.

Phelan revint, au jour dit, et somma de nouveau Guérin de s'en aller et, sur son refus, entra dans un véritable accès de fureur. « Ce diable de petit Français, s'écria-t-il, je vais le mettre sous mon bras et le jeter au bas de la côte ! »

Armé d'une hache, les manches de chemise retroussées, proférant d'affreux blasphèmes, l'Irlandais semblait vouloir recourir aux moyens extrêmes, quand les amis de Guérin entrèrent en scène.

Ils n'avaient pas l'air doux, non plus, ces aventuriers qui se portaient ainsi au secours de leur compatriote menacé. En un instant, ils eurent ôté leurs habits et prirent une attitude tellement belliqueuse que l'irritable Phelan jugea prudent de battre en retraite; mais, si tôt qu'il s'éloignât, il put parfaitement saisir cet énergique avertissement : « Si jamais tu touches à Guérin, nous te pendrons comme un chien au premier arbre voisin ! »

Il se le tint pour dit; car il savait que ces hommes déterminés ne reculeraient pas au besoin devant de telles représailles.

Croyant que les tribunaux lui seraient plus favorables, il intenta une action contre Guérin devant le major T. Brown, juge de paix de l'île Gray-Cloud ; mais ce dernier déclara que ses droits étaient périmés, parce qu'il avait abandonné sa propriété plus de six mois. De guerre lasse, Phelan quitta les lieux et alla habiter les bords du lac qui porte aujourd'hui son nom.

Eh bien, cette propriété solitaire, si vivement contestée, devint le centre de Saint-Paul, l'une des plus belles villes de l'Ouest. La cabane de Guérin a cédé la place à un superbe édifice qui est connu sous le nom de *Ingersoll's Block*.

« Guérin n'est pas le premier Canadien qui ait habité Saint-Paul. Il avait été devancé dans la solitude par Pierre Parent, Abraham Perret, Benjamin Gervais... Pierre Gervais. D'autres colons vinrent grossir leur nombre en 1839,... Charles Mousseau... Guillaume Beaumette et Denis Cherrier; mais ils étaient presque tous établis à une grande distance de Guérin, et ils ne demeuraient pas en permanence sur les lieux. »

C'est contre un certain nombre de ces pauvres gens, ruinés pour la plupart par les inondations de la rivière Rouge, que le major Plympton, commandant du Snelling, se rendit coupable d'une indignité sans nom. Les soldats du fort ayant acheté des spiritueux de quelques-uns des colons, ce qui avait occasionné certains désordres, le commandant fit « détruire les maisons disséminées sur un parcours de cinq milles, contraignant leurs habitants, déjà éprouvés par tant de revers, à se trouver de nouveaux foyers ».

Le premier qui déchira avec la charrue le sol vierge de

Saint-Paul fut Guérin. « Une année, il récolta beaucoup de grain ; mais faute d'acheteur, il dut le laisser pourrir au grenier. Le premier moulin à farine du Minnesota fut construit, en 1845, par un Canadien du nom de Samuel Bolles. »

La vie de ces premiers colons de Saint-Paul n'était pas toujours en sûreté. « Un jour, neuf ou dix sauvages, sous l'influence de la boisson, firent une attaque en règle contre la maison de Guérin, menaçant de tuer les habitants. Ils brisèrent une fenêtre, voulurent pénétrer dans la maison par cette ouverture. Folle de peur, la femme de Guérin se cacha sous un lit, avec son premier enfant, âgé seulement de deux mois, s'attendant à être scalpée à chaque instant par ces barbares. »

« Guérin saisit une hache, et se préparait à briser le premier crâne qui paraîtrait à travers la fenêtre, lorsque survint heureusement un chef ami, Bec-de-Faucon, qui traita les agresseurs de brutes enivrées, et leur ordonna de quitter l'endroit. »

La petite colonie se développa fort lentement à ses débuts. Un seul Canadien, Joseph Rondeau, arriva à Saint-Paul en 1840 et fut suivi, l'année suivante, par Pierre et Sévère Bottineau. De 1842 à 1848, le nombre des colons s'accrut dans une proportion un peu plus forte (1).

Les nouveaux venus, en cette dernière période, peuvent être considérés, ainsi que leurs devanciers, comme les pères ou fondateurs de la capitale du Minnesota. Ils méritent donc que nous léguions leurs noms à la postérité. Étrange destinée, ces voyageurs qui vécurent dans de pauvres cabanes, sans souci du lendemain, traçaient, sans le savoir, la marche lumineuse de la civilisation et en fixaient les étapes !

Voici ces noms que M. Paul Bourget, tout aux émotions que lui causait la prospérité américaine de l'heure présente, a oublié de lire sur les premières assises de la métropole du grand plateau de l'Ouest : Un nommé Pilon, Joseph Labossière, François Désiré (1842), Alexis Cloutier, François Maret, Antonin Pépin, Joseph Desmarais, Louis Larivière, Xavier Delonais, Joseph Gobin (1843), Louis Robert, Guillaume

(1) Tassé.

Dugas, Charles Bazile (1844), Léonard H. Laroche, François Chènevert, David Benoit, François Robert, Antoine Robert, Charles Chevalier (1845), David Faribault, Charles Rouleau, Louis Desnoyers, Joseph Montour (1846), Fred Olivier, G.-A. Fournier (1847), André Godefroy, David Hébert, Olivier Rousseau (1848), Marsille Couturier et un nommé Archambault (date inconnue).

« Il serait facile de continuer cette liste des premiers Canadiens qui ont bien mérité de cette ville, si elle ne devait pas nous entraîner dans de trop longs développements (1). »

En 1837, l'évêque de Dubuque, Mgr Loras, se rendit en France dans le but d'obtenir des prêtres pour son diocèse, qui comprenait alors l'extrême Ouest. A sa demande, de véritables apôtres s'inscrivirent. Citons les abbés P. Crétin, A. Palamourgues, Galtier et Ravoux.

L'abbé Galtier fut le premier missionnaire de Saint-Paul et de tous les établissements supérieurs du Mississipi, « où la bonne nouvelle n'avait probablement pas été annoncée depuis le départ des premiers Jésuites ». Il fixa l'emplacement de la première église de Saint-Paul, dès 1840, sur un terrain que lui donnèrent conjointement Benjamin Gervais et Vital Guérin. « Au mois d'octobre 1841 », écrivait-il, « je fis préparer des pièces de bois grossières, et je fis construire une église si pauvre, qu'elle me rappelait bien l'étable de Bethléem. Elle était destinée, cependant, à devenir le noyau d'une grande ville. Le premier novembre de la même année, je fis la bénédiction de la nouvelle basilique (?), et je la dédiai à saint Paul, l'apôtre des nations. »

L'abbé Galtier ne resta pas en permanence à Saint-Paul; il y venait, cependant, à intervalles réguliers, pour célébrer la messe, prêcher et administrer les sacrements. L'abbé Ravoux, qui devint plus tard grand vicaire du diocèse de Saint-Paul, le remplaça et commença à visiter les Canadiens de cette mission tous les quinze jours.

L'abbé Ravoux fut l'un des plus zélés missionnaires de l'Ouest, qui était desservi à cette époque par quelques prêtres français.

(1) Tassé.

« Après avoir exercé le saint ministère à la Prairie-du-Chien, jusqu'au mois de septembre 1841, il alla évangéliser les Sioux, dans le haut Mississipi. Il se rendit en canot d'écorce à Traverse-des-Sioux, où il fut reçu avec tous les égards possibles par un brave et respectable traiteur, Louis Provençal. Il passa quelques mois à cet endroit, à Little-Rock et au Lac-qui-Parle, puis vint passer l'été à Mendota, en la compagnie de son ami, l'abbé Galtier. « Les Canadiens et les sauvages des autres parties du Minnesota furent aussi l'objet de ses soins les plus assidus, et, à la demande de la famille Faribault, il fonda une mission à Little-Prairie (maintenant Chaska), où il passa quelque temps. »

En 1849, Saint-Paul devenait la capitale du territoire du Minnesota, nouvellement séparé de l'État du Wisconsin. Cet événement décidait des destinées de la ville.

« Saint-Paul avait alors une population de 253 âmes ; on y voyait un hôtel, quelques magasins tenus sur un bon pied, et les humbles cabanes des premiers colons commençaient à faire place à des maisons confortables. La majorité de cette population se composait de Canadiens et de Métis, et on n'y entendait guère autre chose que des accents du français (1). »

Quelque temps auparavant, le gouvernement américain, méconnaissant les titres de propriété des premiers colons de cette localité, avait fait mettre en vente tous leurs terrains. Ceux-ci, craignant la concurrence des spéculateurs et d'être dépossédés des *claims* qu'ils avaient occupés les premiers, se rendirent en grand nombre au lieu où l'on procédait publiquement à cette vente. « Comme la plupart ne comprenaient pas l'anglais, le général H.-H. Sibley, qui avait leur confiance absolue, fut autorisé à faire les offres en leur nom.

« Je fus choisi », raconte le général, « par les colons pour faire des offres en leur nom, et, l'heure de la vente arrivée, mon siège fut entouré par une bande d'hommes munis de gourdins. Ce que cela signifiait, je ne puis que le présumer, mais je n'aurais pas envié le sort de l'individu qui aurait osé me faire concurrence (2). »

(1) Tassé.
(2) *Réminiscences of the Early Days of Wisconsin.*

Saint-Paul devint le siège d'un diocèse en 1851, et son premier évêque fut l'un de ces rares missionnaires, tous français, qui avaient les premiers, depuis les Jésuites, évangélisé le Wisconsin, l'Iowa et le Minnesota, en attendant que d'autres, toujours de la même race, continuassent l'œuvre commencée en s'éloignant de plus en plus jusqu'au Pacifique.

Mgr Crétin, qui fut sacré en France, arriva à Saint-Paul, le 2 juillet 1851, accompagné de deux prêtres et de trois séminaristes.

Tels furent les humbles commencements de Saint-Paul, de Milwaukee, de Dubuque, de Greenbay, etc., etc., et de ces grands États de l'Ouest, devenus, depuis, si prospères. Les premiers sillons y furent tracés par des Français du Canada, et la plupart des villes, qui y ont surgi comme par enchantement, les eurent pour premiers habitants ou fondateurs.

C'est ainsi que ces infatigables pionniers complétaient l'œuvre civilisatrice commencée par la France deux siècles plus tôt. Et n'allons pas croire que ces courses lointaines avaient épuisé leurs efforts ou calmé leur humeur voyageuse.

Quelques années plus tard, on les voit s'enfoncer dans les solitudes des Dakotas, franchir les Montagnes Rocheuses par des passes jusque-là inconnues, et, à peine le dix-neuvième siècle a-t-il dépassé la moitié de son cours, que déjà on les trouve en grand nombre sur les bords du Pacifique, dans l'Orégon, le territoire de Washington et jusque dans les régions de la Californie.

CHAPITRE VII

L'Orégon. — Les premiers missionnaires français dans cette région. — Mgr Norbert Blanchet. — Le P. de Smet. — Conversion rapide des sauvages. — Trois diocèses nouveaux. — Leurs premiers titulaires sont des prêtres canadiens. — Les origines d'une des plus grandes villes du monde. — Ses premiers habitants. — Un traité avec les indigènes. — Progrès étonnants. — Deux millions d'habitants ont remplacé les wigwams indiens. — La hausse des terrains ne profite guère aux Canadiens. — Une balance de compte chez un boulanger. — L'histoire des Canadiens de l'Ouest américain, une œuvre difficile. — Un tableau des groupements français des États-Unis. — L'auteur y a commis des erreurs de détails. — Il est tout de même avec nous. — Conclusion.

Les premiers missionnaires qui ont évangélisé les sauvages de l'Orégon furent deux prêtres du Canada, MM. François-Norbert Blanchet et Modeste Demers, envoyés tout deux par Mgr l'archevêque de Québec, dont la juridiction s'étendait alors jusqu'au Pacifique. Le second de ces missionnaires quitta le Canada pour la Rivière Rouge (celle du nord canadien, qu'il ne faut pas confondre avec la rivière du même nom en Louisiane), en 1837 ; le premier partit de Montréal le 3 mai 1838. Ils se rendirent ensemble, le 10 juillet, des bords de la Rivière Rouge au fort Vancouver, où ils arrivèrent le 24 novembre 1838. Ils avaient franchi les sommets des Montagnes Rocheuses, le 18 octobre, par le 52° de latitude.

Le R. P. de Smet, de la Compagnie de Jésus, inaugura les missions à l'est des Montagnes Rocheuses, chez les Têtes-Plates, en 1840.

Ces courageux missionnaires furent bientôt suivis par trois autres prêtres canadiens, MM. Jean-Baptiste Bolduc, A. Langlois et Magloire Blanchet, et par deux Jésuites, les PP. N. Point et Mengarini, qui arrivèrent en Orégon en 1841.

Cette petite troupe apostolique s'accrut de nouvelles et précieuses recrues ; car les moissonneurs ne pouvaient suffire

à la tâche. Outre les Canadiens répartis dans les différents postes de la Compagnie de la baie d'Hudson, les sauvages devenaient, par leurs conversions, l'objet d'un ministère très actif pour les ouvriers évangéliques. Des tribus entières demandaient à recevoir le baptême, et les lettres des missionnaires de cette époque relatent certains faits qui rappelient les temps de la primitive Église.

Les progrès du catholicisme furent si rapides parmi les indigènes et les colons que le territoire de l'Orégon fut érigé en vicariat apostolique, le 1er décembre 1843. Mgr Blanchet, qui en fut le premier évêque, reçut sa consécration à Montréal, le 25 juillet 1845.

Six mille sauvages ramenés dans le giron de l'Église : tels avaient été les fruits d'un apostolat de cinq années par un nombre restreint de prêtres obligés de lutter contre toutes sortes de difficultés. Il n'était guère question de *Chapel-car* à cette époque, et les déplacements, dans un pays trois ou quatre fois grand comme la France, ne se faisaient pas sans fatigues, sans dangers et surtout sans perdre un temps précieux.

En 1846, un autre diocèse, celui de Walla-Walla, était créé à son tour. Mgr Norbert Blanchet devint archevêque d'Orégon-City, et son frère, Mgr Magloire Blanchet, le titulaire du nouveau diocèse. En même temps, Mgr Modeste Demers fut nommé au nouveau siège de l'île de Vancouver, devenant ainsi le deuxième suffragant de son ancien compagnon de voyages et d'apostolat. Le siège de Walla-Walla fut supprimé ensuite, et l'évêque transféré à Nesqually (1), le 31 mai 1850.

Comme on le voit, les choses allaient leur train dans ce pays. Il n'y eut pas jusqu'aux religieuses qui vinrent prendre part aux labeurs des missions de l'Orégon. Dès 1845, les Sœurs de Notre-Dame de Namur, conduites par l'infatigable P. Smet, arrivèrent au nombre de cinq et s'établirent à Villamette, où elles ouvrirent un pensionnat.

Depuis, les Sœurs de la Providence de Montréal ont fondé plusieurs maisons importantes dans ces régions lointaines. Les premières qui s'y rendirent eurent à endurer les fatigues d'un pénible trajet de plusieurs mois à travers des con-

(1) Ce diocèse est devenu celui de Seattle en 1907.

trées sauvages ; mais, tel était l'enthousiasme pour ces missions que la plupart des religieuses de cette admirable congrégation souhaitaient ardemment s'en aller partager les travaux de celles qui étaient parties.

Il y avait dans l'Orégon, en 1845, six mille Indiens convertis et quinze cents colons catholiques, la plupart canadiens, dont un bon nombre se trouvaient groupés à Saint-Paul.

En 1875, la province ecclésiastique, comprenant les diocèses d'Orégon-City, de Nesqually, de l'île de Vancouver, ainsi que les vicariats apostoliques d'Idaho et de la Colombie anglaise, comptait environ 34.000 catholiques. Il faut dire que la découverte des mines d'or de la Californie et les soulèvements des Indiens, survenus à peu près dans le même temps, occasionnèrent chez les colons un exode qui paralysa, pendant un certain temps, les progrès religieux de cette partie des États-Unis.

Quoi qu'il en soit, la race française avait, là comme ailleurs, fait son œuvre bienfaisante et civilisatrice. Pendant que ses missionnaires traçaient dans ce champ presque inculte du Père de famille le sillon destiné à recevoir le bon grain de la parole de Dieu, et qu'ils l'y répandaient même à pleines mains, les colons, les traiteurs et les simples aventuriers canadiens ouvraient toutes grandes les portes par où le flot pressé de l'émigration européenne devait pénétrer pour inonder les extrémités du vaste domaine américain.

Toutefois, ce sommaire aperçu des différentes migrations des Canadiens-Français dans l'Ouest américain resterait bien incomplet si, non content de passer sous silence leurs établissements dans le Kansas, leurs courses dans le Nouveau-Mexique, le Texas et la Californie, nous allions omettre de signaler la plus étonnante de leurs fondations, celle de Chicago, la reine de l'Ouest.

*
* *

Cette immense cité qui brille, le soir, de milliers de feux électriques formant, presqu'au niveau du lac Michigan, une ligne scintillante de trente milles de longueur, et qui, le jour, vous assourdit par l'incroyable activité de son commerce,

cette ville, dis-je, fut tout d'abord un petit village canadien-français.

En 1825, Chicago ne comprenait encore que quelques cabanes basses et misérables d'aspect. M. John H. Fonda en fait la description suivante : « Chicago n'était alors qu'une agence de traite ; il comptait quatorze maisons et pas plus de soixante-quinze ou cent habitants. Les principaux et l'agent de la compagnie étaient M. Hibbard, un Français, du nom de Ouilmette, et Jean-Baptiste Beaubien. Je ne pensais nullement, à cette époque, qu'une grande ville surgirait à cet endroit (1). »

Rien, en effet, ne laissait alors pressentir que l'on pût songer plus tard à construire une ville dans cette plaine humide, marécageuse même, exposée à toute la fureur des vents du nord auxquels l'immense lac Michigan sert d'entonnoir.

Jean-Baptiste Beaubien, le colonel, comme on l'appelait, fut, avec un nommé Kinsie, le premier blanc qui ait habité les bords de la rivière Chicago. Il y était en 1821 (2).

En 1829, la petite bourgade s'accrut par l'arrivée d'un certain nombre d'émigrants attirés par la perspective de la construction du grand canal qui relie la rivière Illinois au lac Michigan. Deux frères de Beaubien, Marc et Médard, vinrent, cette même année, le rejoindre à Chicago. « Des commissaires furent autorisés à diviser en lots la future ville, dont l'avenir commençait à se dessiner sous un aspect plus brillant. »

Un historien de la métropole de l'Ouest en parle, à la date de 1831, dans les termes suivants : « Sur la côte est de la rivière Chicago, résidait Marc Beaubien, frère du général J.-B. Beaubien ; il tenait une auberge. Son habitation avait pris, en 1831, les proportions d'une maison à deux étages, bien peinturée, qui fut bientôt connue sous le nom de Sagonash Hotel... Plus loin, sur le bras sud de la rivière, s'élevait la demeure d'un traiteur français du nom de Bourassa. La maison de traite de Médard Beaubien, une très modeste cabane, était située dans cette partie de la ville appelée

(1) *Early Reminiscences of Wisconsin. — Collections of the Historical Society of Wisconsin*, vol. V, p. 216.

(2) *Chicago : its past, present and future* by James W. Sheahan and George Upton, p. 23.

sixième division. Le colonel Beaubien résidait sur les bords du lac, à une petite distance au sud du fort, dans la maison qu'il avait achetée de la compagnie américaine de pelleteries en 1817, et que les colons désignaient sous le nom de « Ouigouam ». Près de sa demeure se trouvait son magasin, où il tenait pour la compagnie américaine de pelleteries un assortiment d'articles pour la traite. »

« A la session de la cour du comté, tenue au mois de juin 1832, on voit que Marc Beaubien obtint une licence comme marchand en même temps que Nicolas Boivin et un nommé Joseph Laframboise, dont le nom est défiguré par un historien (1) au point qu'il l'appelle *Leflenboys.* » Cette même année, une humble chapelle fut construite avec des troncs d'arbres bruts. Les taxes de la ville en embryon produisirent la modeste somme de cent cinquante piastres.

« Quoique sa population fût encore très faible, Chicago fut constitué l'année suivante en village. Cinq syndics devaient être chargés de l'administration de la nouvelle municipalité. Leur élection eut lieu à la résidence de Marc Beaubien, le 10 août 1833. Médard Beaubien, ayant brigué les suffrages des électeurs, réussit à obtenir vingt-trois votes sur vingt-huit. Il eut ainsi l'honneur de siéger dans le premier conseil de Chicago (2). »

Au mois de septembre 1833, fut conclu entre les autorités américaines et les Sauteux, les Outaouais et les Pouteouatamis, un grand traité par lequel ces tribus cédaient aux États-Unis cinq millions d'acres de terre « qui comprenaient notamment tout le vaste territoire situé sur la rive ouest du lac Michigan. Les noms canadiens suivants figurent au bas de ce traité : J.-B. Beaubien, Gabriel Godefroy, Joseph Chaunier, J.-B. Kercheval, Pierre Ménard, fils. Le gouvernement américain s'engageait par ce traité à payer les réclamations très considérables d'un certain nombre d'individus, la plupart des Canadiens, envers lesquels ces tribus étaient endettées. »

« Au mois de septembre 1833, sept mille Peaux-Rouges, assemblés dans Chicago, échangeaient contre des marchan-

(1) *The railroads, History and Commerce of Chicago.*

(2) Tassé.

dises sans valeur un territoire de 4 à 5.000 lieues carrées. L'acte de vente stipulait que les sauvages se retireraient vers l'ouest, au-delà du Mississipi. Une semaine plus tard, quarante chariots attelés chacun de quatre bœufs transportaient à travers la plaine les enfants des Pouteouatamis et leur misérable bagage; les hommes et les femmes suivaient à pied. Au bout de vingt jours, la tribu arriva sur les bords du grand fleuve; elle le franchit et poursuivit, pendant vingt autres jours, la marche qui l'éloignait à jamais du pays de ses ancêtres. Quand on se promène aujourd'hui dans les rues de Chicago, on a peine à se figurer qu'il y a trente-quatre ans, les Peaux-Rouges étaient encore les maîtres du sol sur lequel est bâtie la ville (1). »

Telle est la loi en ce monde, rien ne s'y fait sans holocauste et sans victime, et l'avènement d'une puissance ou l'ascension d'un peuple, comme ces édifices construits dans les grandes villes, reposent le plus souvent sur des démolitions ou des ruines.

La métropole de l'Ouest qui, en 1836, n'inspirait qu'une médiocre confiance, au point de se voir refuser un emprunt de 25.000 piastres par la banque de l'État, fut constituée en ville en 1847, et ne tarda pas à donner de sanglants démentis aux prophètes de malheur qui avaient douté de son avenir.

« Sept ans plus tard, elle avait doublé le chiffre de sa population; il était, en 1850, de 28.269 âmes; en 1860, de 109.000; en 1866, de 200.000 et de 298.977 en 1870. » Aujourd'hui, la population de Chicago est estimée à près de deux millions d'habitants.

« Quels bonds prodigieux! Il a suffi de quelques années pour que cette ville prenne un développement que plusieurs siècles souvent n'ont pu réussir à donner à maintes grandes cités du Vieux-Monde (2). »

Quant aux Canadiens qui furent les premiers occupants d'une très grande partie, sinon la plus grande, du territoire où sont maintenant les principales rues de l'opulente cité, ils n'ont guère retiré de bénéfices de leurs terrains, bien que ceux-ci vaillent actuellement des millions.

(1) *L'Amérique actuelle*, par Émile Gouveau, p. 5.
(2) Tassé.

Le colonel Beaubien fut dépossédé d'une grande étendue de terre qu'il avait achetée, au cœur même de Chicago. A la vente aux enchères qui eut lieu, les habitants de la ville s'étaient entendus pour ne pas lui faire de concurrence.

Un avocat du nom de Collins ne fut pas aussi généreux. Profitant de l'absence des amis de Beaubien, il offrit des prix supérieurs à ceux de notre malheureux compatriote et devint, grâce à cette supercherie, l'acquéreur de propriétés qui prirent, quelques années plus tard, une valeur énorme. Les autres ne furent pas plus heureux. Profitant de la première hausse, ils vendirent pour des prix relativement insignifiants, et se contentèrent de profits de quelques milliers de piastres, quand ils auraient pu, avec le temps, réaliser de belles fortunes.

« Voyez-vous, Monsieur, me disait un jour un Canadien du nom de Rodier, aujourd'hui établi dans l'Iowa : voyez-vous ces deux beaux blocs de marbre, ces superbes magasins, en face du Sherman House, qui s'étendent jusqu'à la rue State? Eh bien, tout le terrain sur lequel ils sont construits m'a appartenu.

« — Oui? Vous devez être bien riche alors?

« — Hélas! Monsieur, vous avez connu M. Dowling?

« — J'en ai entendu parler.

« — Eh bien! il était boulanger à cette époque. Il me fournissait du pain. Je partais pour le Far West ; je lui laissai le tout pour un vieux cheval et une balance de compte. Aujourd'hui, ces lots se vendent deux mille piastres le pied. Mon boulanger est mort millionnaire (1). »

*
* *

Nous pourrions continuer longtemps encore à retracer les travaux des Canadiens de l'Ouest américain. Leur histoire est à peine ébauchée. Pour la connaître un tant soit peu, il faudrait parcourir, le carnet à la main, plus de quinze États ayant chacun un territoire aussi vaste que la France. L'étude

(1) *Étude sur Chicago*, par L.-H. Frechette, publiée dans l'*Opinion publique* du 19 octobre 1871.

des archives dans les villes et les villages d'origine canadienne demanderait à elle seule un temps considérable.

Bref, nous laissons à d'autres ce travail qui ne manquera pas d'intérêt. Mais avant de clore ce chapitre, nous tenons à mettre sous les yeux du lecteur le tableau suivant des groupements français ou canadiens des États-Unis que nous trouvons dans un ouvrage intitulé : « Les Prêtres français émigrés aux États-Unis », par M.-C. Moreau : « Leurs descendants (il s'agit des Canadiens) habitaient encore, en 1789, divers pays qui, aujourd'hui, ne dépendent pas moins de onze États de la Confédération américaine. Ils tenaient une large place parmi la population de Burlington, de Vergennes et des rives du lac Champlain dans le Vermont. On en trouvait à Buffalo, dans l'État de New-York, où ils formaient encore à peu près la moitié des habitants, aux bords des lacs Érié, Ontario, et sur la rive droite du Saint-Laurent. Dans le Michigan, ils étaient au Sault-Sainte-Marie, au-dessous du lac Supérieur, à l'île de Mackinac dans le lac Huron, à Saint-Joseph sur la rivière du même nom, au point où elle se jette dans le lac Michigan, à Détroit, entre les lacs Ontario et Érié. Dans la vallée du Mississipi, sur la rive droite du fleuve, un peu au-dessous de l'endroit où ses eaux se grossissent de celles du Missouri, ils avaient Saint-Louis, et aux environs de cette ville, Saint-Charles sur le Missouri, le Portage des Sioux au lieu où les sauvages transportaient leurs canots de la rivière dans le fleuve, Sainte-Marie-des-Barrens, que Mgr Dubourg choisit, en 1818, pour l'emplacement de son Séminaire, et Saint-Ferdinand ou Florissant, dont il donna une ferme aux Jésuites. Tous ces centres de population appartiennent à l'État de Missouri, aussi bien que Sainte-Geneviève, le cap Girardeau, la Nouvelle-Madrid et la Petite-Prairie, toujours sur la rive droite du Mississipi, en suivant le cours du grand fleuve. Puis, plus bas, c'est Arkansas, sur la rivière et dans l'État du même nom ; c'est Providence, Saint-Joseph, la Pointe-Coupée et Bâton-Rouge, dans la Louisiane ; enfin, à l'ouest de ce dernier État, Vermillonville, le Grand-Coteau, les Opelousas et Naschitoches. Mobile, que d'Iberville fonda en 1701, et où, peu de temps après, de Bienville, son frère, transporta les survivants de Biloxi, est dans l'Alabama, sur le golfe du Mexique ; et, tout auprès, le Bayon-la-Battrai. »

« Remontons maintenant le Mississipi par la rive gauche. Nous trouverons d'abord la Nouvelle-Orléans et Iberville, qui sont de la Louisiane ; Natchez ensuite dans l'État du Mississipi ; et nous arriverons dans l'Illinois par Kaskaskias, la Prairie-du-Rocher et Cahokia, presque en face de Saint-Louis. Il y avait autrefois dans ce canton deux autres paroisses dont les débordements du fleuve et l'action des eaux sur les terres ont fait disparaître les églises : c'étaient Saint-Philippe et Sainte-Anne. A l'est de Kaskaskias, au lieu même où le chevalier de Vincennes, tombé au pouvoir des Indiens, fut brûlé avec un Père Jésuite qui l'accompagnait, il y avait un fort qui est devenu une ville ; c'est Vincennes dans l'Indiana sur la rive gauche de la Wabash... Enfin, au sud-est de Vincennes, sur la rive gauche de l'Ohio, dans le Kentucky, c'est Louisville. Nous ne pouvons indiquer, on le comprend, que les lieux qui ont conservé assez d'importance pour retenir un nom sur les cartes des États-Unis... »

« A ce principal noyau de la population française, il faut ajouter les descendants des malheureux Acadiens, déportés en 1755. Nous avons dit au premier chapitre qu'il y en avait dans la capitale du Maryland (1). On en rencontrait également à New-York, à Philadelphie et dans la plupart des villes du littoral. D'autres Français encore se joignirent au peuple catholique de l'Union peu de temps après l'érection de l'évêché de Baltimore : c'étaient des émigrés de Saint-Domingue et des émigrés de France. Les premiers s'établirent surtout dans les États du Midi. Charlestown, dans la Caroline du Sud, en reçut quelques-uns ; un plus grand nombre se fixa à Augusta et à Savannah dans la Géorgie... Des émigrés de France, les uns s'arrêtèrent à New-York : « La cathédrale a été bâtie lors de l'érection du siège, dit Mgr Dubois dans une lettre datée de Rome, le 16 mars 1830, au moyen des efforts incroyables de la population catholique, aidée par un certain nombre de bons Français que la Révolution avait jetés sur ces rivages. Malheureusement pour la religion, la plupart de ces bons Français sont retournés dans leur patrie depuis la Restauration. » Les autres gagnèrent la Pensylvanie et fondèrent Frenchtown, dans le comté de Bradford, ou se dispersèrent dans celui de Clearfield.

(1) Baltimore.

D'autres encore poussèrent plus loin ; ils arrivèrent après bien des fatigues sur la rive droite de l'Ohio, dans l'État de ce nom, et ils formèrent un comté auquel ils donnèrent, en souvenir de la patrie absente, le nom de Gallia. Le chef-lieu fut appelé Gallipolis. Mais victimes d'une spéculation odieuse, les pauvres Français durent abandonner le pays pour la plupart ; toutefois Gallipolis subsiste encore. C'était, en 1840, un village de 600 âmes ; on y voyait alors les remparts dont ses fondateurs l'avaient entouré. »

Cette nomenclature des postes français dans les différents États de la Confédération américaine renferme, comme nous avons pu le remarquer, des erreurs géographiques. Elle met aussi en regard, à la même date, des villes qui n'existaient pas en 1789, bien qu'elles soient d'origine française. Nous avons tenu tout de même à la citer telle quelle, afin de montrer au lecteur que l'importance du rôle joué par la race française aux États-Unis n'est pas l'effet de l'imagination, ni encore moins le corollaire d'appréciations partiales ou intéressées, mais bien la conclusion qui se dégage de faits historiques parfaitement établis.

Nous allions justement clore cette partie de notre ouvrage, quand nous nous sommes aperçu d'une lacune qui s'était glissée dans notre travail — il y en a bien d'autres, — nous voulons parler du clergé français émigré à l'époque de la Révolution.

L'action de la France en Amérique a été si multiple, s'est exercée sous tant de rapports, qu'on nous pardonnera d'avoir, pour une fois, dérogé quelque peu à l'ordre chronologique que nous nous sommes efforcé de suivre jusqu'ici.

CHAPITRE VIII

Comment il se fait que les vieilles provinces anglaises de l'Amérique sont devenues tolérantes. — La France, par son alliance offensive et défensive avec l'Union américaine, détruit les préventions du protestantisme américain contre le papisme. — La Révolution française donne à l'Église américaine ses premiers apôtres. — L'abbé Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, et Mgr Carroll. — Arrivée des missionnaires français à Baltimore. — Comme les Apôtres au sortir du Cénacle, ils se dispersent dans toutes les directions. — M. Flaget à Vincennes. — M. Richard au Michigan. — MM. Matignon et de Cheverus à Boston. — Sept prêtres français évêques aux États-Unis. — L'œuvre de la race française aux États-Unis est du domaine du passé. — Elle subsiste néanmoins. — Le peuple américain ne saurait renier sa dette. — Un rameau de la France sur le territoire de la république. — Il veut vivre et perpétuer le souvenir des héros français.

L'histoire de la race française aux États-Unis resterait incomplète si nous allions omettre de signaler l'influence que la France chrétienne a exercée sur ce pays dans la période qui a suivi la guerre de l'Indépendance.

Cette action salutaire de la Fille aînée de l'Église sur les populations américaines, on en parle peu d'ordinaire; mais elle n'en a pas moins existé. Que dis-je? elle subsiste encore par ses conséquences ou ses effets.

S'est-on jamais demandé comment il se faisait que les vieilles provinces anglaises de l'Amérique, si renommées par leur intolérance religieuse, à l'exception du Maryland, si antipapistes, en un mot, soient entrées, peu après leur émancipation, dans des dispositions à peu près convenables à l'égard des catholiques?

Nous disons à peu près, car les traces du puritanisme subsistèrent assez longtemps aux États-Unis après le triomphe de la révolution. Pour ne citer que quelques exemples : Jusqu'en 1806, l'État de New-York a exigé, pour admettre les catholiques à la condition de citoyen, « qu'ils abjurassent

solennellement toute obéissance, spirituelle ou non, à un pouvoir ecclésiastique établi sur une terre étrangère ». La Caroline a imposé jusqu'en 1836, à quiconque voulait être électeur et éligible, un serment par lequel le protestantisme était reconnu comme la véritable religion de Jésus-Christ. Ce n'est que depuis 1844 que les catholiques de New-Jersey ont accès aux emplois publics; et ceux du New-Hampshire ont attendu encore plus longtemps avant de voir disparaître la législation qui les ostracisait des charges officielles. Toutefois, à partir de l'indépendance américaine, la religion catholique, sans être reconnue dans toute l'étendue de l'Union, fut tolérée et placée même, dans certains États, sur le pied d'une parfaite égalité avec les autres cultes.

Encore une fois, comment se fait-il que le fanatisme intransigeant des puritains, des quakers et des protestants de toutes nuances, qui avait dicté des lois draconiennes contre le catholicisme, faiblit tout à coup, s'émoussa au point de laisser aux fils de Satan, aux enfants de la grande Prostituée — ainsi désignait-on les catholiques romains — une liberté relative, quand leurs droits n'étaient pas parfaitement reconnus?

Cet heureux changement qui fit passer nos coreligionnaires américains, nous parlons de ceux de l'Est, de l'état d'ilotes à celui de citoyens libres, est dû, tout d'abord, à l'alliance offensive et défensive de la France catholique avec les États-Unis; puis à la présence, au milieu des troupes américaines, de Lafayette et d'un grand nombre d'officiers français, aussi solides dans leur foi qu'ils étaient braves sur le champ de bataille; à celle surtout d'un corps d'armée de six mille hommes, tous également français, de la religion de Rome; enfin, à la vue de ces fières escadres qui tenaient en respect les flottes anglaises et portaient aux grands mâts de leurs navires les couleurs fleurdelisées de la France de saint Louis.

Comment les Américains d'alors, si endoctrinés qu'ils fussent par les discours de leurs prédicants, auraient-ils pu voir dans leurs intrépides défenseurs « un impur ramas d'imposteurs et de dupes, de corrupteurs et de corrompus, d'hypocrites, de superstitieux, d'idolâtres, etc., et, dans leur religion, la Nouvelle Babylone décrite dans l'Apocalypse » ?

« Si irrité et si impatient que pùt être le fanatisme de la Nouvelle-Angleterre, il était obligé de se contenir. Les régiments de l'armée que commandait Rochambeau avaient tous leurs aumôniers. Or, il est arrivé souvent que, dans leurs marches à travers le territoire de l'Union, on leur avait dit la messe dans les maisons d'assemblées des autres dénominations chrétiennes. « La célébration du Saint-Sacrifice avait lieu quelquefois avec une pompe inusitée. Les officiers et les soldats y assistaient en grand uniforme, et la musique des régiments s'y faisait entendre à plusieurs reprises pendant l'office. Un nombreux concours de peuples accourait d'ordinaire à ces solennités. » Pendant tout le temps que la flotte du comte d'Estaing demeura dans le port de Boston, du 25 août 1787 au 3 novembre, la messe fut célébrée régulièrement à bord des vaisseaux. Les plus respectables citoyens eurent ainsi plusieurs fois l'occasion d'être présents au service divin. « Et toujours, dit le « Boston Catholic Observer », ils retournèrent dans leurs maisons tout à fait édifiés de la piété générale de l'assistance, et disposés à penser plus favorablement du culte catholique. » Les relations amicales qui s'établirent entre les officiers et les habitants eurent une influence heureuse pour la religion. Il s'ensuivit qu'après le départ de la flotte plusieurs catholiques fixèrent à Boston leur résidence. C'étaient quelques Français, quelques Espagnols, et deux ou trois douzaines d'Irlandais. D'autres les suivirent à la fin de la guerre. »

« En 1783, après le traité de paix, le ministre de France fit chanter un *Te Deum* dans la chapelle de Saint-Joseph, à Philadelphie ; et Washington prit place dans l'auditoire à côté de Lafayette. Après ces exemples d'une tolérance que commandait la politique, la persécution, au nom d'une opinion ou d'une passion religieuse, ne pouvait plus être qu'impuissante et ridicule (1). »

Ainsi, faire tomber une bonne partie des préjugés du peuple américain contre les catholiques, inspirer à ce peuple un vif sentiment d'admiration pour la France, la Fille aînée de l'Église, qui eut une si large part à ses triomphes, et, par

(1) M.-G. Moreau : *Les Prêtres français émigrés aux États-Unis*, pp. 91 et suiv.

là, lui enseigner le respect de la religion qu'elle professe : tels furent, dans le domaine strictement religieux, les résultats de l'alliance franco-américaine de 1778 aux États-Unis.

Mais cette influence qui s'est produite incidemment, par la seule association de deux peuples à une fin commune, par contact, disons le mot, n'est pas la seule que la France chrétienne ait exercée sur la confédération américaine. Cette nation, qui accomplira toujours, en dépit de ses égarements, les « Gestes de Dieu », vint en aide aux catholiques de la république naissante, quand elle-même était en proie aux horreurs de la révolution, en leur fournissant des apôtres.

Afin d'apprécier davantage l'importance d'un tel secours, dans un temps où il était le plus urgent, nous allons brièvement passer en revue les prêtres français émigrés aux États-Unis, lors de la grande tourmente, et faire connaître un tant soit peu les principaux actes de leur apostolat. Nous y verrons que, là encore, dans ce pays véritablement destiné à naître et à grandir sous sa tutelle, la France a marché au premier rang et qu'elle a jeté les fondements de cette Église américaine qui figure si avantageusement aujourd'hui dans le monde catholique.

Quand Mgr Carroll monta sur le premier siège épiscopal américain, le 6 novembre 1789, il y avait probablement, dans son vaste diocèse qui comprenait alors les treize États de l'Union, quelques prêtres français parmi les ecclésiastiques chargés de desservir les 24.500 âmes (1) qui composaient, à ce qu'on croyait, la population catholique des États-Unis. Les annales ecclésiastiques de l'époque nous ont conservé les noms des abbés Vina, Lemercier, de Lamothe, Whelan, Nugent, La Valinière, de la Potherie et Rousselet, qui ont exercé le saint ministère quelques années avant l'érection du diocèse de Baltimore. L'abbé Lemercier fonda la première paroisse de Savannah, et l'abbé de la Potherie, la première congrégation de l'archidiocèse de Boston, dont la cathédrale actuelle porte le nom.

Quoi qu'il en soit, le mouvement qui allait transporter un clergé français (relativement nombreux) sur le sol américain

(1) Ce chiffre ne comprenait pas, évidemment, les catholiques de langue française, du moins ceux de l'Ouest.

et donner de véritables apôtres aux catholiques de ce pays si délaissés jusque-là, remonte à la Révolution française, qui devint, certainement à l'insu de ses chefs, un véritable bienfait pour l'Église des États-Unis. Le diable se prend assez souvent à ses propres filets.

« La Révolution annonçait déjà tout ce qu'elle a montré plus tard de folle audace et d'injuste violence. L'Église de France se sentait menacée, non seulement dans sa liberté, mais dans son existence même. Prévoyant les malheurs qui devaient la frapper, le supérieur général de Saint-Sulpice, l'abbé Émery, avait conçu le projet d'établir quelques prêtres de sa compagnie sur le sol américain, dans la double vue de mettre à l'abri des tempêtes révolutionnaires au moins un débris de cette grande institution, et d'aider à former la hiérarchie naissante dans l'Église des États-Unis. Il envoya en conséquence l'abbé Nagot auprès de Mgr Carroll, avec mission de s'informer si son plan entrerait dans l'intention de l'illustre prélat. Aucune proposition ne pouvait être plus agréable à l'évêque pauvre et dénué de Baltimore. Celle de M. Émery fut acceptée avec joie ; mais Mgr Carroll ne put faire d'autre promesse que de choisir dans sa ville épiscopale une maison pour la pieuse colonie. L'accord ainsi conclu, quatre membres de la société furent désignés pour se rendre en Amérique : MM. Charles Nagot, Michel Levadoux, Jean Tessier et Antoine Garnier. Ils s'embarquèrent le 8 avril 1791, à Saint-Malo, sur un navire frété pour eux. Ils étaient accompagnés de cinq séminaristes, MM. Tulloh, Floyd, Mondésir, Périnault et Caldwell, et d'un ami de l'abbé Nagot, M. Delavau, chanoine de Saint-Martin de Tours, qui mourut à Baltimore, en 1795. » Chateaubriand était du nombre des passagers.

Après une traversée de trois mois, le navire entra dans la baie de Chesapeake. Le temps était superbe, et le spectacle de la nature, ravissant. Chateaubriand a décrit, en ces termes, les magnificences du couchant dont jouirent en ce lieu les émigrés français : « Le globe du soleil prêt à se plonger dans les flots apparaissait entre les cordages du navire au milieu des espaces sans bornes. On eût dit, par les balancements de la poupe, que l'astre radieux changeait à chaque instant d'horizon. Quelques nuages étaient jetés sans ordre dans

l'Orient où la lune montait avec lenteur. Le reste du ciel était pur. Vers le nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe brillante, des couleurs du prisme, s'élevait de la mer comme un pilier de cristal supportant la voûte du ciel (1). »

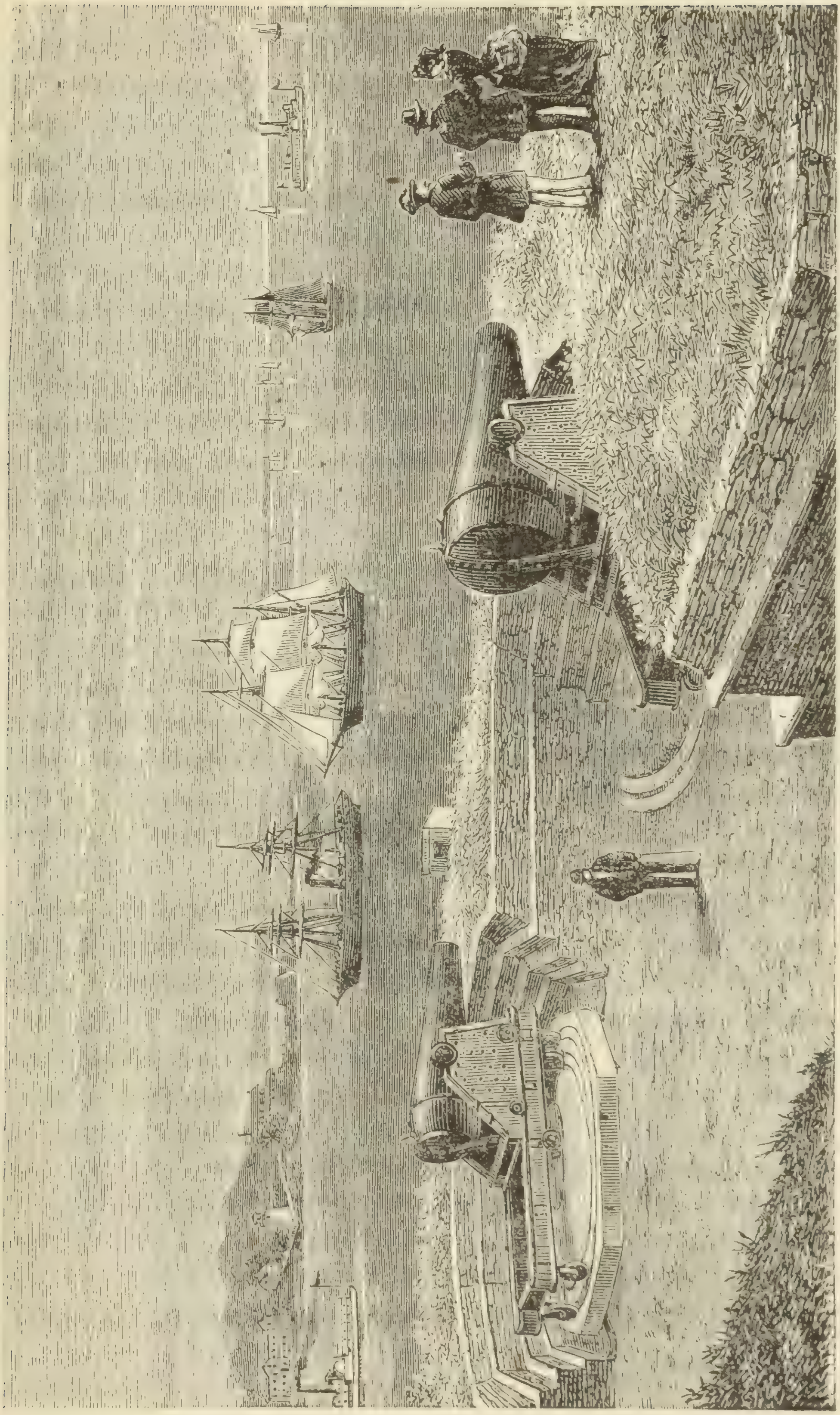
« C'est le 10 juillet que la petite colonie de Sulpiciens débarqua sur le rivage de Baltimore.

« De 1791 à 1799, vingt-trois prêtres français, outre les compagnons de M. Nagot, prirent rang parmi les membres du clergé des États-Unis. »

Voici leurs noms, d'après l'ordre de leur arrivée : l'abbé Jean Dubois; trois Sulpiciens, MM. Chicoineau, Flaget, David, et un jeune diacre, M. Théodore Badin ; l'abbé François Matignon, qui vint d'Angleterre aux États-Unis; deux autres prêtres envoyés par la société de Saint-Sulpice, M. Ambroise Maréchal et M. Gabriel Richard; l'abbé Ciquard, auparavant supérieur du séminaire de Bourges ; Jean-François Moranvillé, missionnaire du Saint-Esprit, venant de la Guyane, d'où il s'était enfui pour échapper aux persécutions révolutionnaires ; deux de ses collègues, MM. Hérard et Duhamel, de la mission française de Cayenne ; l'abbé Pierre Babad, Sulpicien ; Louis-Valentin-Guillaume Dubourg, qui vint aux États-Unis après avoir émigré en Espagne ; M. de Cheverus, qui se joignit à l'abbé Matignon, établi à Boston, le 8 octobre 1796, après avoir passé trois ans en Angleterre ; M. Dilhet, « le dernier Sulpicien qui se soit dirigé sur l'Amérique avant la fin du siècle » ; enfin six autres prêtres français que nous trouvons sous la conduite de Mgr Carroll, de 1797 à 1799 : MM. Barrière, Rivet, Donatien Ollivier, Salmon, Fournier et Sibourd.

« Six de ces prêtres ont porté glorieusement le fardeau de l'épiscopat : M. Flaget, à Bardstown d'abord, puis à Louisville ; M. de Cheverus à Boston ; M. Dubourg à la Nouvelle-Orléans. M. Maréchal a été le troisième archevêque de Baltimore, et M. Dubois le troisième évêque de New-York ; M. David a exercé pendant plus de quinze ans les fonctions de coadjuteur de Bardstown et de Louisville, sous le titre d'évêque de Mauricastre (2). »

(1) *Génie du christianisme.*
(2) Moreau.



ENTRÉE DU HAVRE DE BALTIMORE

Comme les Apôtres au sortir du Cénacle, ces prêtres, exceptionnellement distingués par le savoir et la vertu, se répandirent dans toutes les directions du vaste domaine confié à leur zèle. Ils allèrent, sous la gouverne de Mgr Carroll, les uns à l'ouest, les autres au nord ou au sud, entreprendre l'édification de l'Église américaine, qui commençait à s'accroître, à cette époque, par l'arrivée de nombreux émigrants catholiques.

« La terre que devaient cultiver les nouveaux apôtres était bien préparée ; elle l'était surtout pour les prêtres français, qui, par leur présence, réveillaient dans la plupart des états et des territoires de l'Union des souvenirs de la patrie absente, dont le seul nom rappelait les grands bienfaits du catholicisme en Amérique et que recommandaient auprès de la nation entière les services rendus par la France à la cause de l'indépendance (1). »

M. Maréchal alla dans le Comté Sainte-Marie, en attendant d'être nommé professeur à Georgetown, puis à Sainte-Marie de Baltimore. C'est après avoir passé quelques années en France qu'il devint deuxième successeur de Mgr Carroll.

M. David reçut la charge de plusieurs congrégations dans le Maryland et fut le premier à établir aux États-Unis la salutaire pratique des retraites spirituelles. M. Ciquard avait été donné aux Indiens de Passamaquoddy (2). Il resta parmi ces pieux enfants des Abénakis jusqu'en 1797.

M. Flaget fut appelé au poste de Vincennes, dans l'Indiana, en même temps que M. Richard et M. Levadoux partaient pour l'Illinois. Les trois missionnaires firent ensemble le voyage d'abord jusqu'à Pittsburg, en Pensylvanie ; puis jusqu'à Louisville, qui n'était alors qu'un pauvre village du Kentucky. MM. Levadoux et Richard continuèrent à descendre l'Ohio pour remonter ensuite le Mississipi, pendant que M. Flaget prenait le chemin de Vincennes à travers les plaines de l'Illinois. Il y trouva 1.300 Canadiens et un petit nombre d'Indiens qui campaient dans la prairie, à l'extrémité de la ville. M. Levadoux desservit pendant quelque temps la congrégation de Cahokia, revint au séminaire de Baltimore et

(1) Moreau.
(2) Dans l'État du Maine.

passa ensuite dans le Michigan, en 1798. M. Richard fut l'apôtre de cet État qu'il remplit de son nom pendant plusieurs années.

Il eut pour l'aider dans son apostolat M. Levadoux, M. Dilhet et, plus tard, MM. Vincent et Théodore Badin, M. Vijean et un prêtre dalmate. Il publia un journal français l' « Essais du Michigan » et siégea même, pendant tout un terme, au Congrès des États-Unis.

L'abbé Matignon fut placé à Boston, en 1792, et eut la charge de la Nouvelle-Angleterre. M. de Cheverus lui fut adjoint, en 1796, et eut pour mission spéciale la desserte des sauvages du Maine. Ces deux hommes, dont l'un, M. de Cheverus, devint évêque de Boston et cardinal de la sainte Église, firent un bien immense dans la capitale du puritanisme. Par leur science, la pureté de leurs mœurs, leurs vertus sacerdotales, leur éducation vraiment française, ils firent non seulement tomber les préjugés de la population contre le catholicisme, mais surtout concilièrent à la véritable religion de Jésus-Christ l'estime et le respect.

L'abbé Charles Duhamel fut pourvu de la charge pastorale d'Hagerstown dans le Maryland, sur la frontière de la Pensylvanie. M. Dubourg, après avoir tenté vainement d'établir un Séminaire à la Havane, revint à Baltimore où il jeta les fondements du célèbre collège de Sainte-Marie, dont il devint directeur, en attendant qu'il fût appelé au siège épiscopal de la Nouvelle-Orléans. L'abbé Dubois fut chargé du ministère des âmes à Frederikstown, dans le Maryland. Au milieu des labeurs d'un apostolat qui s'exerçait à Montgommery, Winchester, Emmitsburg et Hagerstown, il réussit à fonder le collège Mont-Sainte-Marie d'Emmitsburg, et devint le troisième évêque de New-York, le 23 mai 1826.

M. Moranvillé, qui débuta à Baltimore par des leçons de français et de géographie dans un pensionnat, eut d'abord la charge des émigrés français de cette ville. Comme la musique religieuse, le chant surtout, laissait beaucoup à désirer dans l'Église américaine, il fut nommé maître de chapelle à la cathédrale. « L'abbé Moranvillé, qui avait de la science et du goût, qui, surtout, avait fait de la musique sacrée une étude particulière, entreprit de former les chœurs, et il y réussit au-delà de ses espérances. »

Après un voyage qu'il fit en France, en 1801, il fut nommé curé de la paroisse Saint-Patrick de Baltimore, où il a laissé la réputation d'un saint.

A ces courtes biographies des prêtres français émigrés du temps de la Révolution, il faut ajouter celle de Mgr Bruté, qui fut associé à Mgr Dubois, en 1812, dans son collège de Mont-Sainte-Marie, reçut le titre de docteur, avec les abbés Louis-Régis Deluol et Édouard Pamphoux, de l'Université Sainte-Marie de Baltimore, nouvellement érigée par Pie VII, et fut sacré, le 28 octobre 1834, premier évêque de Vincennes.

Mgr Chanche devint évêque de Natchez en 1841.

A part les prêtres français dont les noms figurent dans ce chapitre, il en est plusieurs autres qui arrivèrent aux États-Unis après le commencement du dix-neuvième siècle et qui, sans être aussi illustres que ceux que nous avons mentionnés, y furent de précieux ouvriers évangéliques, tout spécialement dans l'Ouest. Des Sulpiciens vinrent aussi de France augmenter le personnel enseignant du collège et du Séminaire de Baltimore.

Cette institution à elle seule a rendu d'immenses services aux États-Unis, pour lesquels elle n'a cessé d'être, depuis sa fondation, une pépinière de pieux ecclésiastiques. « Une courte statistique du Séminaire de Baltimore fera connaître assez exactement les services que les Sulpiciens des États-Unis ont rendus au catholicisme de 1791 à 1850. On a compté quatre supérieurs, tous Français : M. Nagot, M. Tessier, M. Deluol et M. Lhomme; 42 directeurs et professeurs, dont 31 français, 10 américains et 1 irlandais. 230 jeunes gens y ont été élevés et il en est sorti 117 prêtres. Les évêques ont été au nombre de 8, savoir : 7 français..... (1), et 1 américain, Mgr Samuel Eccleton, cinquième archevêque de Baltimore. Quatre de ces évêques ont été les véritables créateurs de leur diocèse : ce sont NN. SS. Flaget, Dubourg, Bruté et Chanche. Nous pourrions en dire autant d'un cinquième, Mgr Dubois, qui, en 1826, trouva le diocèse de New-York dans une sorte d'abandon et de confusion (2). »

(1) Ces évêques ont déjà été nommés dans ce chapitre.

(2) MOREAU, p. 189.

Ce court aperçu de l'apostolat des prêtres français émigrés, et d'un certain nombre de leurs vénérables compatriotes aux États-Unis, nous montre amplement que la France fut partout et toujours, jusque dans ses plus mauvais jours, l'insigne bienfaitrice de l'Union américaine. Il est impossible de remuer quelque part dans ce vaste pays sans retrouver les traces de ses pionniers, de ses explorateurs et de ses apôtres.

*
* *

Nous avons terminé, à proprement parler, l'histoire de la race française et de ses œuvres aux États-Unis. Les faits, les travaux, les découvertes, les conquêtes et les luttes sanglantes que nous avons vus se succéder ou se dérouler sur le sol américain soumis à la France ou à son influence, ne sont plus maintenant qu'un souvenir du passé.

Sur ce passé glorieux, mais disparu pour jamais, le temps, ce fleuve qui entraîne tout, est venu déposer son limon, épandre l'alluvion des âges. C'est à peine si l'on peut distinguer l'humble sillon tracé par les pionniers français sur cette terre, qui a vu se réaliser les progrès les plus gigantesques. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de la première heure subsiste, bien qu'elle semble disparaître sous la luxuriante moisson dont elle fut la semence. Elle subsiste comme ces premières assises ensevelies sous le sol qui, néanmoins, supportent l'édifice dont elles sont le fondement.

Ah ! oui, quelle que soit l'indifférence des générations présentes, venues pour la plupart après coup, quelles que puissent être les dispositions de celles de l'avenir, les services rendus par la France et ses enfants à la cause américaine, le précieux concours de ses armes, sa prodigalité même à l'égard de la jeune Amérique, sont à jamais inscrits en lettres d'or, au crédit du nom français, dans le grand-livre du peuple américain.

Ce peuple, qui connaît l'histoire de ses origines, n'oublie pas, dans l'enivrement de sa puissance, quels furent les ouvriers de sa grandeur. Il sait facilement les discerner des amis officieux qui lui sont venus dans la prospérité. C'est pourquoi il ne souffrira pas que la faible tige détachée du Canada français et de la France, qui vit encore sur son terri-

toire ou s'y est implantée, soit déracinée, étouffée et foulée aux pieds.

Ce rameau, qui émerge à peine au milieu de cette efflorescence de peuples accourus du vieux monde, s'intitule de nos jours, en terme composé, les Franco-Américains.

Habitants du sol annexé ou émigrés, ces Français, dont nous allons nous occuper dans la troisième partie de notre ouvrage, s'efforcent de conserver sur la terre américaine la langue et les traditions de la France.

Entreprise héroïque, s'il en fut jamais, qui ne tend rien moins qu'à faire subsister, grandir et triompher, partout où elles se trouvent, la race et l'idée françaises.

C'est folie, dira-t-on. Non, c'est raison.

Les Franco-Américains, malgré les égards auxquels ils auraient droit, par leur histoire, ne demandent pas de privilège. Les travaux de leurs ancêtres, si glorieux qu'ils puissent être, sont déjà loin dans le passé, et ils savent parfaitement que dans un pays neuf, tout au présent, courant à pas de géant vers la conquête de l'avenir, les morts sont vite oubliés ; mais ils veulent vivre. Rien n'est plus légitime quand on est jeune. Leur désir, qu'aucun Américain sensé ne songe à contrarier ni à contester, c'est que dans ce pays qui doit tant à la France, leur foi, leur langue et leurs traditions ancestrales soient paisiblement transmises à leurs descendants ; afin que, dans la grande république, il y ait au moins quelqu'un qui puisse rappeler aux générations de l'avenir les Marquette, les Lasalle, les Rochambeau, les Lafayette, les Bonaparte et ces obscurs pionniers qui ont conquis l'Ouest à la civilisation.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

La période dite de l'émigration canadienne aux États-Unis. — Elle remonte à la guerre de l'Indépendance. — Les patriotes de 1837. — Le flot de l'émigration de 1865 à 1890. — La province de Québec menacée. — Cris d'alarme. — L'équilibre se rétablit. — Les causes de l'émigration canadienne. — Elles sont multiples et d'un ordre purement économique. — L'industrie américaine. — Les millions à l'œuvre. — L'ouvrier canadien bienvenu. — Ses éminentes qualités appréciées. — Le territoire envahi par l'émigration canadienne. — Circonstances heureuses de sa situation. — Le groupement des nôtres. — Condition précaire des Canadiens à leur arrivée aux États-Unis. — Danger pour eux de perdre la foi. — Le salut.

La République américaine, ou mieux son territoire, fut de tous temps un centre d'attraction, une véritable terre promise, pour les peuples opprimés. Les Canadiens-Français, devenus sujets anglais, éprouvèrent de bonne heure le besoin de fuir le régime odieux que leur avaient imposé leurs nouveaux maîtres et commencèrent à émigrer dans la Nouvelle-Angleterre quelques années avant la guerre de l'Indépendance.

Beaucoup d'entre eux s'engagèrent dans les armées de Washington, et firent bravement les différentes campagnes qui eurent pour résultat la conquète des libertés américaines. Ce fait, qu'il est bon de signaler en passant, est commémoré par une concession de terrains, dans l'État de New-York, désignée sous le nom de « Refuges Tract ». Par cet acte du gouvernement fédéral américain, un grand nombre de Canadiens, coupables de haute trahison, parce qu'ils avaient combattu contre l'Angleterre, lors de la révolte de ses colonies, reçurent des terres sur les bords du lac Champlain et s'y établirent. Telle fut l'origine du Corbeau et de quelques autres paroisses canadiennes de l'État de New-York.

Les soulèvements qui eurent lieu au Canada, en 1837, conduisirent aussi aux États-Unis un certain nombre de patriotes qui, après avoir fait le coup de feu à Saint-Eustache ou

ailleurs, fuyaient la déportation ou l'échafaud que Lord Colborne n'aurait pas manqué de leur infliger, s'ils étaient restés au pays.

Toutefois, le véritable flot de l'émigration ne commença à couler qu'après la guerre de Sécession. De 1865 à 1890, la province de Québec se dépeupla au profit des États de la Nouvelle-Angleterre. Ce fut un lamentable exode de la population rurale. Nos vieilles paroisses, arrosées jadis des sueurs et du sang des ancêtres, diminuèrent de moitié, et l'on vit des *rangs* entiers, délaissés par leurs habitants, n'offrir que des maisons closes et des fenêtres garnies de planches. Durant cette période critique, les trains de chemins de fer, allant de Montréal vers les lignes, regorgèrent de nos pauvres compatriotes qui, accompagnés de leurs femmes et de leurs nombreux enfants, s'en allaient tenter fortune dans les villes industrielles américaines.

Il y eut des cris d'alarme ; d'éminents orateurs et des écrivains de talent tentèrent d'enrayer ce que l'on appelait alors le fléau de l'émigration ; des évêques même s'efforcèrent de le conjurer. Rien n'y fit. Il eût été aussi facile d'arrêter le Saint-Laurent dans sa course vers l'Océan.

Il vint un temps, néanmoins, où le mouvement *migrateur* se ralentit. Vers la fin du dix-huitième siècle, l'équilibre commença à se rétablir, et, bientôt, il devint évident que l'industrie yankee avait assez de bras. Le gouffre créé de l'autre côté des frontières par l'activité américaine s'était peu à peu rempli. Le Canada, du reste, se réveillait enfin de sa longue léthargie, et réclamait à son tour une population plus nombreuse. L'industrie venait d'y naître, et l'Ouest, que traversait maintenant son premier transcontinental, le « Canadien Pacifique », ouvrait au peuple du Dominion de nouveaux horizons, en attendant qu'il attirât dans ses vastes plaines, à titre de compensation, quelque cent mille citoyens de la république voisine.

Il est d'usage, quand un écrivain canadien aborde cette question de l'émigration, de rechercher les causes qui ont amené l'expatriation d'au moins un million des nôtres. Les économistes ne manquent pas, en l'occurrence, de faire de profondes considérations afin d'expliquer comment il se fait que Pierre, Jean ou Jacques, issus de parents canadiens-

français, se soient, un jour, décidés à vendre ou louer leurs fermes du Canada pour aller demander au travail, dans les usines américaines, le pain de chaque jour.

Il peut, certes, y avoir un vaste champ d'étude sociale dans ce phénomène demi-séculaire, qui a divisé nos forces et menacé grandement l'existence de notre nationalité. Le luxe, l'inconduite, le défaut d'ordre ou le manque de connaissances agronomiques ont pu, il est vrai, être pour quelque chose dans cette calamité ; mais, pour nous qui avons vécu au milieu des Franco-Américains durant de longues années, qui avons interrogé les chefs des familles émigrées et fait, de la sorte, une enquête sur place, le problème n'est pas, ou ne semble pas très compliqué.

Il se résume tout simplement dans une question d'intérêt.

Parmi les émigrants canadiens, il en est qui ont fui la misère, la pauvreté ou, du moins, la gêne. C'est le petit nombre. D'autres, et ils sont légion, ont recherché, en s'expatriant, un champ d'action plus avantageux, des salaires élevés, un milieu qui s'adaptât davantage à leur activité ou à leurs talents. Nous en avons trouvé plusieurs qui ont émigré à cause de l'attrait qu'offrait à leurs yeux un pays étranger et, par conséquent, pour le simple plaisir de voir de nouveaux horizons. D'ailleurs, il pourrait se faire que cette migration de notre race fût, en grande partie, la conséquence de cette soif de l'inconnu, de ce besoin d'aventures et d'imprévu qui sommeille plus ou moins chez les descendants des pionniers de l'Amérique du Nord.

Ce qui est incontestable, et ce que nous tenons à signaler, c'est que, à part quelques rares exceptions, nul, parmi cette foule d'expatriés, n'est venu cacher, dans le grand tout américain, une existence déshonorée ou, comme il arrive si souvent de nos jours, exercer le métier de fripons dans la terre classique de la liberté.

Les émigrants canadiens, nous pouvons l'affirmer sans forfanterie, furent tous, ou presque tous, de fort honnêtes gens qui vinrent aux États-Unis demander au travail l'aisance ou la fortune. Le travail auquel ils venaient se livrer était généralement celui des usines, bien qu'un certain nombre aient exercé aux États-Unis des métiers ou des professions.

Afin de comprendre le rôle social qu'ils allaient jouer dans

leur patrie adoptive, il est bon de se rappeler le grand mouvement industriel qui se produisit, après la guerre de Sécession, dans les États du Nord et surtout de l'Est de la République américaine. Jamais, peut-être, on ne vit la fièvre des affaires s'emparer de la sorte de tout un peuple. Partout, en guise de réjouissance, on célébrait, par une recrudescence d'activité commerciale et industrielle, le triomphe sur les Séparatistes et la fin d'une lutte fratricide.

D'ailleurs, l'admirable disposition géographique d'un immense pays qui renferme dans son sein tous les éléments qui sont la matière première de la production ; sa variété de climat ; ses mines inépuisables de houille, de fer, de cuivre, de zinc, de plomb, etc. ; ses fertiles régions cotonnières de quelques milliers de lieues d'étendue : tout favorisait chez un peuple jeune, intelligent, laborieux, entreprenant, ces entreprises gigantesques qui allaient bientôt placer les États-Unis dans une position telle que les pays producteurs de l'Europe, malgré leur civilisation plusieurs fois séculaire, devraient, à brève échéance, lui céder le pas.

On vit alors surgir, aux alentours des villes, le long des rivières, dans les vallons jusque-là solitaires, des usines et des manufactures les plus variées. Les capitaux affluèrent de toutes parts, et les millions américains, décuplés, centuplés par les trusts, commencèrent cette danse fantastique qui devait transformer l'aride patrie des puritains de la Nouvelle-Angleterre en un vaste atelier de toutes les branches de l'industrie humaine.

A l'époque de l'émigration, la démagogie exotique n'existait pas encore aux États-Unis, et les grands syndicats financiers évoluaient librement sans être, comme de nos jours, l'objet des taquineries gouvernementales. Aussi les salaires étaient généralement plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui, et les ouvriers plus heureux. Les Canadiens ne tardèrent pas à être appréciés, grâce à leur habileté, leur bon esprit et leur amour du travail, dans les usines et surtout dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre.

Issus d'une race forte, endurcis aux rudes travaux de la ferme, accoutumés aux rigueurs d'un climat glacial, ces fils de défricheurs furent de précieuses recrues pour la grande armée des travailleurs américains. Doués, du reste, d'un

esprit inventif, débrouillards par nature, ils ne tardèrent pas à devenir de véritables artisans, chacun dans sa sphère, et à doter l'industrie américaine d'une foule d'inventions utiles.

Bref ! leur arrivée aux États-Unis fut un immense bienfait dans l'ordre purement économique. Les fortunes que ces émigrants ont édifiées par leur travail, depuis cinquante ans, sont incalculables. Aussi, l'Américain, qui sait mieux que qui ce soit apprécier les choses par leur côté pratique, n'a cessé, pendant plusieurs années, de favoriser le courant de l'émigration canadienne vers son pays, et d'en accélérer le mouvement par la réclame et le concours d'agents spéciaux. Les principaux centres américains qui ont le plus bénéficié des labeurs des nôtres sont, pour la plupart, situés dans les six États de la Nouvelle-Angleterre : le Vermont, le New-Hampshire, le Maine, le Massachusetts, le Rhode-Island et le Connecticut.

A vrai dire, il y a partout aux États-Unis des émigrés ou des fils d'émigrés canadiens. Comme nous l'avons vu dans le cours de cet ouvrage, l'Ouest américain fut en grande partie colonisé par ces hardis pionniers qui n'ont guère cessé, dans la première période du dix-neuvième siècle, de fréquenter les anciennes possessions de la France. Le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota continuèrent depuis lors à recevoir de forts contingents du Canada, et l'on peut dire que les forêts séculaires de la région des Lacs sont tombées sous la cognée de nos robustes bûcherons. Toutefois, le gros de l'armée émigrante s'est surtout porté vers les États de l'Est que nous avons désignés et dans le nord-est de celui de New-York.

Ainsi, la Nouvelle-France de l'Amérique, actuellement protégée par deux drapeaux, occupe le nord-est du continent. La province française de Québec s'est dilatée : voilà tout !

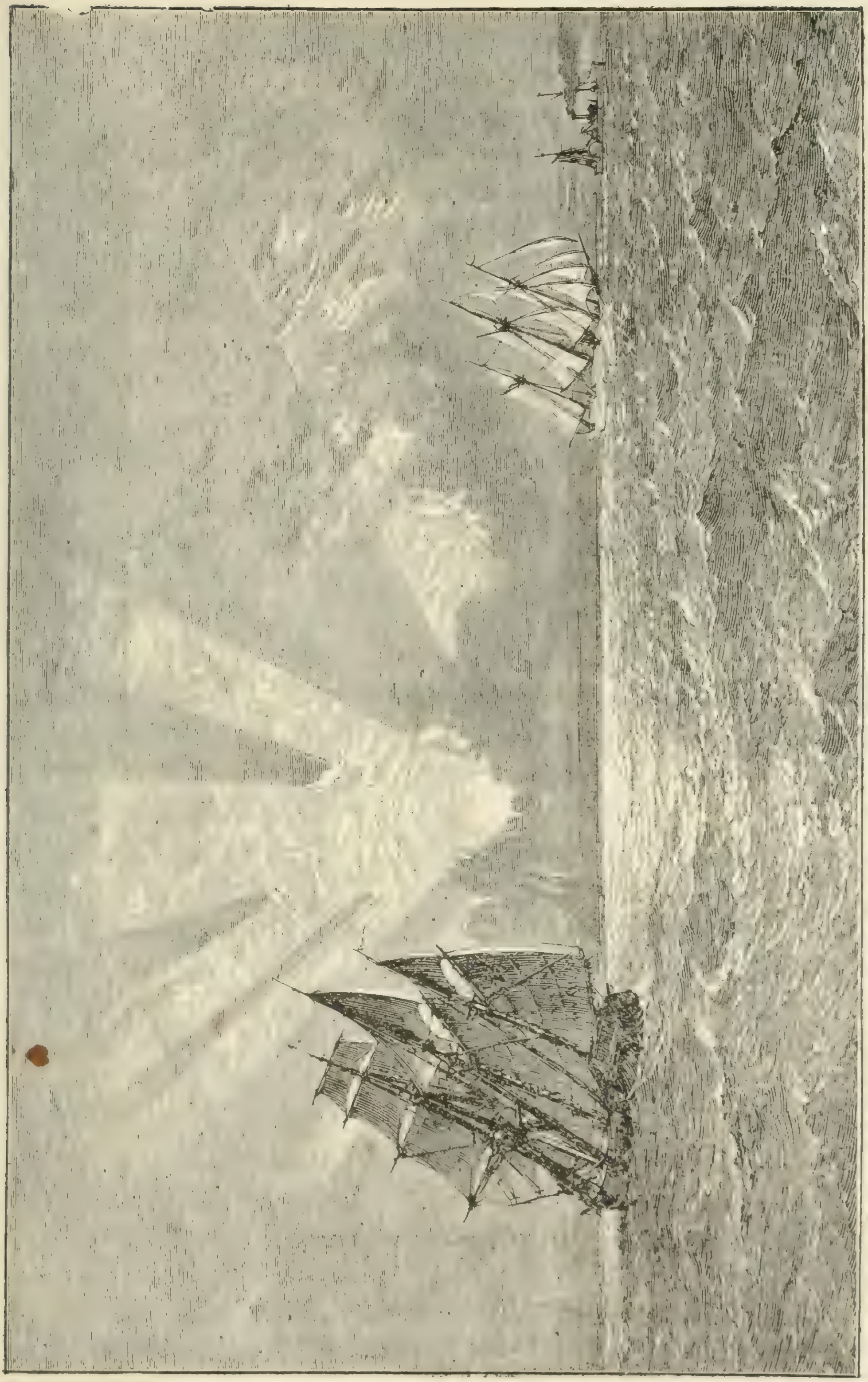
Circonstance heureuse : car les Franco-Américains se trouvent alors dans le voisinage de leur pays d'origine, tout près du château fort de leur nationalité. Aussi, il est facile de comprendre tout l'avantage qu'ils retirent d'un tel rapprochement. Québec, en effet, la bonne vieille province, le Canada pour nous, ne cesse, par ses journaux, les relations amicales qu'elle entretient avec ses fils expatriés, les liens

de parenté qui la rattachent à la plupart d'entre eux, ses prètres surtout, de raviver dans le cœur des Canadiens émigrés l'amour des traditions nationales, de favoriser ce que nous appelons l'épanouissement de la race et de rester, pour tout dire en un mot, son foyer d'alimentation.

Un autre fait à noter, parce qu'il est d'une importance majeure dans les circonstances présentes, c'est le groupement des nòtres aux États-Unis et, tout particulièrement, dans la Nouvelle-Angleterre.

Sans être dirigé, en vertu d'une certaine cohésion naturelle, disons mieux, par une disposition de la Providence, l'élément français émigré s'est concentré en groupes compacts dans la plupart des villes industrielles du Nord-Est américain. Il n'est pas une seule des nombreuses cités de cette région, ou peu s'en faut, qui n'ait son quartier français, son *petit Canada*, comme on le désigne communément; où la belle langue de Bossuet, articulée dans un accent quelque peu démodé de nos jours, mais français tout de même, ne caresse nos oreilles sur les places et dans les rues, comme en pays conquis. Signalons en passant Fall-River, New-Bedford, Taunton, Salem, Lowell, Holyoke, Worcester, Southbridge, Lynn, North Adams, Adams, Gardner et Spencer dans l'État du Massachusetts, Manchester, Berlin-Fall, Nashua, Rochester, Suncook dans le New-Hampshire, Woosoncket, Central-Fall, Pawtucket, Centreville et Providence dans l'État du Rhode-Island, Lewiston, Biddeford, Waterville dans le Maine, Waterbury, Willimantic, Putnam dans le Connecticut, Burlington, Winoski, et Saint-Johnsbury dans le Vermont, et Cohoes dans l'État de New-York.

Les débuts des Canadiens aux États-Unis furent généralement pénibles. Ignorant la langue anglaise, peu au courant des coutumes et des usages du pays, sans autres professions, pour la plupart, que la culture du sol, ils furent contraints d'accepter tous les genres de travaux, souvent à des salaires disproportionnés avec les exigences de la vie américaine. Ils connurent par l'expérience qu'un peu d'argent gagné chaque jour est bien peu de chose quand il faut payer jusqu'à l'air que l'on respire, et qu'une famille n'ayant pas au moins trois membres qui travaillent ne saurait vivre convenablement aux États-Unis.



LE LAC MICHIGAN
qui fut le centre d'opération de nos missionnaires et de nos explorateurs, et autour duquel sont disséminés la plupart des Canadiens de l'Ouest.

C'est pourquoi les quartiers les plus pauvres des villes où ils allèrent se fixer reçurent nos compatriotes exilés, et les plus sombres taudis fréquemment devinrent leurs demeures.

Si l'inégalité des fortunes constitue les différents degrés de l'échelle sociale, ce que nous ne croyons pas, il est certain que l'élément canadien fraîchement importé occupa pendant quelque temps l'un des derniers échelons de la démocratie américaine. Il fut ce que sont maintenant ces groupes de Portugais, d'Italiens, de Polonais et d'autres peuples qui, tous les jours, arrivent à New-York ou à Boston dans les entreponts des paquebots transatlantiques.

En cela, nul déshonneur, nulle honte à avoir! Les millionnaires américains d'aujourd'hui, qui ont palais, wagons spéciaux, yachts princiers, dont les héritières ont facilement le choix entre un duc et un marquis, ont commencé de la sorte, eux ou leurs ancêtres. L'Amérique depuis l'époque de sa découverte et, tout particulièrement, les États-Unis n'ont reçu sur leurs bords que des miséreux qui n'eurent pas toujours, en y débarquant, les cinquante dollars maintenant requis par la loi américaine. Les titres de noblesse des quatre cents de l'aristocratie financière de New-York se confondent, en remontant deux ou trois générations tout au plus, avec les loques sordides de l'émigrant. Cela n'empêche pas, encore une fois, les héritières de cette caste privilégiée d'être recherchées par les rejetons des plus illustres familles du vieux monde.

Bien plus à plaindre furent encore, dans le domaine religieux, les émigrés du Canada en arrivant aux États-Unis. Habitués dans leurs pays à l'organisation paroissiale qui en est la base ou, si l'on veut, la cellule constituante, les Canadiens se trouvèrent tout à fait désorientés dans leur nouvelle patrie, au milieu d'une agglomération de peuples en grande majorité incrédules ou protestants. L'Église catholique commençait à peine alors à s'élaborer dans cette partie de l'Union. La plupart des diocèses nouvellement créés comptaient peu de véritables congrégations, et le clergé, un nombre insuffisant de prêtres. Les Cheverus, les Matignon, avaient disparu pour faire place à un certain nombre de pasteurs venus d'Irlande. Ces prêtres avaient suivi leurs compatriotes qui émigraient par milliers, depuis quelques années, en Amérique.

Mais la plupart ignoraient le français et n'entendaient pas grand'chose aux coutumes et aux traditions de leurs nouvelles ouailles, *les French*, comme on les appelait. Aussi furent-ils peu en état de s'occuper efficacement de ces milliers de catholiques qui leur arrivaient chaque année du Canada. Un certain nombre de ces prêtres les ignorèrent, comme on oublie malheureusement trop souvent les Italiens, les Portugais et les Polonais de nos jours ; d'autres, animés sans doute de bonnes intentions, crurent devoir user à leur égard des mesures de rigueur dont le bon peuple d'Irlande s'accommode si facilement. Se voyant méconnus, traités haut la main, méprisés parfois, du moins en apparence, nos compatriotes pleins de foi, mais susceptibles et fiers comme des Spartiates, prirent le parti de rester en dehors de ce qu'ils appelaient les églises irlandaises.

Les choses en vinrent à un tel point, que le simple fait de traverser les lignes (1) signifiait ne plus faire de religion. Les prêtres un peu âgés du Canada se rappellent encore la douloureuse surprise qu'ils éprouvaient quand, de retour au pays, après quelques années d'absence, leurs anciens paroissiens leur faisaient le triste aveu de plusieurs années passées en terre étrangère sans fréquentation des sacrements.

La Providence veillait néanmoins sur les descendants émigrés des pionniers de la foi en Amérique. Les morts parlent, a dit un illustre écrivain français ; il y a l'atavisme du bien comme il en est un pour le mal ; la voix des ancêtres disparus continue de se faire entendre aux générations nouvelles issues de leur sang. Aussi, la Nouvelle-France d'Amérique, désormais séparée en deux tronçons, ne pouvait voir le naufrage se produire, dans le grand tout américain, pour les milliers de ses enfants qui s'y étaient aventurés.

Le salut, comme nous l'allons voir, vint du clergé du Canada qui émigra à son tour, dans un certain nombre de ses membres, pour aller reconstituer sur la terre étrangère la paroisse canadienne, cette forteresse inexpugnable de notre nationalité dans le passé, et partout et toujours le boulevard de notre foi.

(1) Nom que l'on donne à la frontière, au Canada.

CHAPITRE II

Mgr L. de Goesbriand, évêque de Burlington. — Les démarches de ce digne évêque, infructueuses au Canada, réussissent en Bretagne. — Il revient à la charge en 1869. — Le « Protecteur Canadien ». — Extraits d'une lettre ouverte — Le bon Pasteur ne voit que ses brebis. — Arguments décisifs en faveur des paroisses nationales aux États-Unis. — Futilité des objections qu'on oppose à la thèse. — Un tableau peu en harmonie avec les vues trop flatteuses d'un haut personnage ecclésiastique. — Heureuses dispositions des émigrants canadiens si abandonnés qu'ils puissent être. — Leur foi se ravive au premier souffle d'En-haut. — Plymouth. — Un exemple entre mille. — Des brebis sans pasteur.

Le cri d'appel au clergé du Canada fut poussé par le premier évêque de Burlington, Mgr Louis de Goesbriand. « Né à Saint-Urbain, dans la vieille Bretagne, en l'année 1816, il fut d'abord vicaire général de Mgr Rapp, à Cleveland, puis, en 1853, il quitta ce poste pour venir prendre possession de son siège à Burlington. La connaissance qu'il avait de la langue française, les sympathies de cœur qui l'attiraient déjà vers les enfants du Canada, ses vertus apostoliques, son zèle ardent secondé par une santé vigoureuse, tout l'avait préparé à merveille pour la rude mais fructueuse mission qu'il allait entreprendre (1). »

Cet homme de Dieu, qui sentait peser sur ses épaules la responsabilité des âmes commises à sa charge, ne crut pas se contenter d'un rôle passif. « Un an après son sacre, il fit un premier voyage au Canada, afin de trouver des auxiliaires, mais ses démarches furent infructueuses. »

N'ayant pas réussi de ce côté, le digne évêque songea à sa patrie, à cette catholique Bretagne, qui de tout temps a fourni des prêtres à l'Église et des apôtres au monde entier. Son espérance, cette fois, ne fut pas déçue. En 1855, « une bande de vaillants auxiliaires, qui allaient l'aider à sauver

(1) E. Hamond, S. J. : *Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre*, 1.

les pauvres catholiques du Vermont », revinrent avec lui de son pays natal. C'étaient MM. Sabin, Picard, Dugué, Cloarec, Clam et Clavier.

Puis, en 1869, « voyant ces milliers de catholiques (canadiens) envahir la Nouvelle-Angleterre, sans que les prêtres de leur pays songeassent encore à les accompagner, Mgr de Goesbriand résolut de recommencer une fois de plus la campagne apostolique qu'il avait déjà tentée, au début de son épiscopat. Il s'en alla demander des prêtres pour les pauvres émigrés (1). »

Il eut d'abord recours à la plume, et, dans une lettre publiée dans le « Protecteur Canadien » de Saint-Albans, le 13 mai 1866, il posait nettement à l'attention du peuple et surtout du clergé canadien le problème des missions canadiennes aux États-Unis. Nous tenons à signaler quelques extraits de cet important document qui contribua dans une large mesure à déterminer bon nombre de prêtres du Canada à venir exercer leur saint ministère au milieu de leurs compatriotes émigrés. D'ailleurs, il importe de lui donner toute la publicité possible, à cause des excellentes raisons qu'il renferme en faveur des paroisses séparées et d'un clergé national pour les Canadiens des États-Unis.

Mgr de Goesbriand n'avait pas sur ce point, on pourra le constater, les mêmes vues que plusieurs de ses collègues américains. En devenant évêque, je ne sais s'il faut l'en blâmer, le zélé missionnaire semblait avoir oublié toute autre considération que le salut des âmes : « Sauvons d'abord celles qui nous sont confiées, et le monde s'arrangera comme il voudra quand nous n'y serons plus », telle était sa devise.

Quel prélat à courtes vues ! dira-t-on. Quel homme terre à terre ! Ne vaut-il pas mieux planer dans l'espace, quand on est revêtu de l'autorité suprême, embrasser d'un regard d'aigle les temps et les lieux et préparer, par une sage et ferme direction, les glorieuses destinées de l'Église américaine ?...

Devant les affirmations du savoir et, nous n'en doutons pas, de la vertu, nous voudrions incliner notre faible jugement ; mais malgré nous, quand nous cherchons à imposer

(1) Hamond.

silence au sentiment, si ce n'est la raison qui proteste, une voix qui semble être celle de la foi nous dit : « Qu'une âme immortelle secourue, instruite, ramenée au bercail et sauvée pour l'éternité, vaut infiniment mieux qu'une théorie, fût-elle sortie du cerveau de Bossuet » ; et, toujours malgré nous, en dépit du profond respect éprouvé pour les éminentissimes penseurs qui veulent bâtir grand sur les débris des nationalités expirantes, nous nous rappelons, qu'on nous pardonne ce qu'elle a de vulgaire, l'histoire de ce pasteur érudit, en discussion théologique avec un confrère :

Bellarmin, Suarez, de Lugo, les Théologiens de Salamanque et je ne sais combien d'autres vénérables auteurs jonchaient la modeste salle du presbytère, où avait lieu le débat, de leurs savants in-folios, quand le bedeau arrive tout essoufflé :

— « Monsieur le Curé, un baptême, et ça presse ! »

— « Oui, oui, j'y vais à l'instant. »

Puis, la discussion de reprendre avec un nouvel entrain. Il s'agissait d'un de ces cas épineux où les docteurs, d'ordinaire, sont divisés... Les arguments pleuvaient drus et serrés, et chacun des deux jouteurs secouait d'une main fébrile quelque poudreux volume cueilli au hasard d'où jaillissaient de spécieuses raisons ou de formidables opinions.

Bref, l'ardeur des combattants devint telle que la grande affaire, l'unique affaire du moment, l'enfant mourant réclamant le baptême, fut oubliée.

« Dérangez-vous pas », disait quelques minutes plus tard le sacristain au curé, « l'enfant est mort ! »

Mgr de Goesbriand, nous l'allons voir, alla au plus pressé et ne vit dans le problème national américain, ni un prestige à conquérir aux yeux des non-catholiques, ni un projet soi-disant patriotique à réaliser, mais un certain nombre de pauvres émigrants en grand danger de se perdre éternellement.

Il oublia, sans doute, qu'il était le citoyen mitré d'un grand pays pour se rappeler qu'il fallait avant tout conserver la foi à des milliers de chrétiens qu'apportait chaque année le flot de l'émigration.

Cet homme prévoyait-il qu'un jour un de ses collègues (1)

(1) Mgr Mc Faul, évêque de Trenton.

poserait aux américanisateurs à outrance, à tous les chantres épiques des progrès du catholicisme aux États-Unis, cette question embarrassante : « Que sont devenus les 40.000.000 de catholiques que nous devrions avoir dans la République américaine, si nous avions seulement conservé à la foi ceux que la Providence y a conduits ? »

Quoi qu'il en soit, se recueillant devant Dieu, qui l'a vu comparaître à son tribunal, il y a à peine quelques années, il écrivait ces lignes : « La Providence qui gouverne le monde a, dans cette émigration qui nous étonne, des vues qui nous sont inconnues. Laissons-la faire. Elle saura tirer le bien de ce qui nous semble un mal. »

« Ces émigrés (canadiens), nous le croyons, sont appelés par Dieu à coopérer à la conversion de l'Amérique comme leurs ancêtres furent appelés à planter la foi sur les bords du Saint-Laurent. Quoi qu'il en soit des vues de la Providence, il faut voler au secours de nos chers émigrés, puisqu'il s'agit d'un peuple nombreux, établi hors de sa patrie. »

« Les émigrés ont-ils besoin de missionnaires?

« A cette question, mes frères, je suis à même de répondre d'une manière satisfaisante. Depuis 16 ans, je vis à Burlington, dans l'État du Vermont, sur les limites du Canada. Pendant tout ce temps, j'ai été et suis encore en rapport constant avec leurs émigrés ou leurs descendants. Eh bien ! parmi ces hommes qu'on appelle Canadiens, il y en a beaucoup qui n'ont jamais vu le Canada. Ils aiment pourtant ce Canada, parce que leurs parents leur en parlent. Mais ils sont venus au monde aux États-Unis, voilà 20, 25, 30 ans. Où étaient alors les paroisses canadiennes ? Il n'y en avait pas. D'églises catholiques même, il y en avait fort peu. Ainsi ces milliers de descendants des premiers émigrés ont été élevés dans une ignorance complète de la religion ; et quand nous les interrogeons, nous apprenons avec douleur qu'ils n'ont jamais été à confesse, n'ont point fait leur première communion, ont été mariés par des ministres, souvent d'une manière invalide, heureux s'ils ne sont point séparés de leurs épouses légitimes. Je vous demande si cette classe très nombreuse, si ces pauvres gens plus malheureux que coupables, n'ont pas besoin du ministère d'un bon missionnaire qui saura sympathiser avec eux, les traiter avec bonté ? »

« Dieu, dans sa Providence, veut que les nations soient évangélisées, au moins généralement, par des apôtres qui parlent leurs langues, qui connaissent leurs habitudes, leurs dispositions ; que les nations soient *évangélisées par des prêtres de leur nation.* »

L'évêque de Burlington, prévoyant l'objection qu'on ne manquerait pas de lui faire : « Mais il y a des prêtres, des églises catholiques aux États-Unis ; que ne vont-ils pas, ces émigrés canadiens, se fixer là où ils peuvent pratiquer leur religion ? » aborde résolument la question des paroisses séparées ou nationales.

« Mais ces émigrés, vous me direz, vont se diriger sur les localités où il y a des églises catholiques ?

« Je réponds, pas toujours, il s'en faut... Mais, je le veux bien : voici deux, vingt familles qui se dirigent vers une grande ville, et le premier objet qui frappe leurs yeux en sortant des chars, c'est la croix qui domine le clocher catholique : car maintenant, Dieu merci, nous voyons presque partout briller le signe du salut ! Je vous le dis après une longue et triste expérience : Si l'on ne vole au secours de ces émigrés, même à l'ombre de la croix, ils vont perdre la foi et déshonorer leur nation ? »

Le digne évêque donne ensuite certaines raisons qui éloignaient les émigrants canadiens des églises de l'époque : l'exiguïté de ces édifices, les droits acquis par ceux qui les avaient construits et la langue anglaise parlée dans ces églises. Puis, il conclut en ces termes : « Les Canadiens ont besoin de missionnaires de leur nation, ils ont besoin d'églises séparées. »

« Ah ! mes frères, vous seriez remplis de douleur si vous aviez connu comme moi l'étendue des misères spirituelles des émigrés. Comment peut-il en être autrement, puisqu'ils n'entendent point la parole de Dieu, puisqu'ils ne reçoivent pas le pain, encore plus nécessaire, des sacrements de Jésus-Christ qui purifient l'âme et fortifient contre toutes les tentations. »

« Qu'il est triste de voir un peuple de 500.000 hommes vivre ainsi exposé à oublier son Créateur ! Et pourtant ces âmes ont reçu le caractère du Baptême. Ces hommes sont les enfants de la foi. »

Ce tableau, comme on le voit, est sombre et ne confirme

pas précisément l'assertion flatteuse mais malheureusement peu fondée d'un haut dignitaire de l'Église qui disait dans un entretien avec un prêtre franco-américain : « Vos Canadiens si bien pétris dans la foi peuvent s'américaniser, perdre leur langue et rester catholiques. »

Remarquons aussi en passant qu'en 1869, c'est-à-dire au début de la grande émigration, il y avait, de l'aveu d'un évêque américain très à même d'être renseigné sur ce sujet, un demi-million des nôtres aux États-Unis, ou mieux dans la Nouvelle-Angleterre. Cet important témoignage nous permettra plus loin de fixer le chiffre actuel de la population franco-américaine.

Puis, le saint prélat termine par cet exposé touchant des dispositions religieuses des émigrants canadiens, lesquelles n'ont guère changé depuis lors : « La Providence a voulu, mes frères, que j'aie été souvent en rapport, depuis bientôt 29 ans, avec beaucoup de catholiques qui avaient été depuis longtemps privés des sacrements. J'ai toujours remarqué parmi eux une grande avidité d'entendre la parole de Dieu et de profiter du ministère du prêtre quand ils reçoivent la visite ; et, puisque je vous parle ici des Canadiens émigrés, ce n'est pas sans une profonde émotion que je me rappelle combien de fois et à quel degré ils m'ont touché, par le zèle qu'ils mettaient à profiter de mon ministère. Apprennent-ils qu'un prêtre canadien-français ou irlandais va leur prêcher dans leur langue, ils laissent là leur ouvrage, et font les plus grands sacrifices pour venir entendre la parole de Dieu. Rien de plus édifiant que leur conduite pendant les retraites surtout, quand on peut leur en donner ; et ici, si mon témoignage ne suffisait pas, je vous dirais : Questionnez les Pères Oblats, les Jésuites, les Prêtres séculiers qui ont travaillé parmi eux. On a dit quelquefois que les émigrés canadiens n'étaient point généreux pour construire des églises et pour entretenir leurs Pasteurs. Mes frères, s'ils ont autrefois mérité ce reproche, je puis vous dire que ce temps est passé. Je connais trop d'exemples et des faits trop remarquables pour ne pas reconnaître la fausseté de cette accusation. Qu'on donne des *missionnaires canadiens aux Canadiens*, et vous serez vous-mêmes étonnés de la libéralité de ces pauvres émigrés. »

L'évêque de Burlington ne se contenta pas d'écrire, il se

rendit au Canada et plaida de vive voix la cause des enfants du pays, qui réclamaient là-bas le ministère des prêtres de leur langue et de leur nationalité.

« La mission de l'évêque en Canada eut un plein succès. Sa parole émue et chaleureuse, exempte de toute exagération, retentit profondément dans tout le pays. L'on connut enfin, d'une manière précise, la triste situation religieuse des émigrés canadiens, et, partout, des cœurs généreux s'offrirent pour leur venir en aide.

« A partir de cette époque, évêques et prêtres rivalisèrent de zèle pour voler au secours de leurs compatriotes émigrés et, bientôt, nombre de paroisses canadiennes, avec des prêtres canadiens, furent établies dans les diocèses de la Nouvelle-Angleterre (1). »

Le tableau esquissé par l'évêque de Burlington sur la triste condition religieuse de nos compatriotes des États-Unis privés de leurs prêtres et, en même temps, sur les bonnes dispositions qu'ils savaient conserver dans leurs cœurs, n'a pas cessé d'être vrai de nos jours, ai-je dit, et nous pourrions signaler plus d'un endroit, plus d'une paroisse mixte où les Franco-Américains restent croyants et bien disposés, bien qu'ils ressemblent à des brebis qui n'ont pas de pasteurs.

Un trait entre mille. Il y a cinq ans, je me rendais, sur l'invitation du bureau général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, dans une petite ville de la presqu'île de *Cape-Cod*, restée célèbre parce qu'elle fut le berceau de la Nouvelle-Angleterre, le lieu du débarquement des premiers *Pèlerins :* Plymouth, tel est son nom.

L'on m'avait dit : « Il y a là quelques familles canadiennes plus ou moins noyées dans une population anglaise ou cosmopolite ; nous y avons un conseil ; une petite conférence y fera peut-être quelque bien. »

Dès mon arrivée à la gare, je fus conduit, par une des plus magnifiques tempêtes de neige qui se puissent voir, à une salle qu'on avait louée pour la circonstance. A ma grande surprise, je me trouvai en présence d'une foule compacte de quatre ou cinq cents personnes. On n'avait pu en admettre davantage. Et, le plus singulier de l'affaire, c'est

(1) HAMOND, p. 177.

que les officiers du conseil semblaient tout ahuris et ne pouvaient s'expliquer d'où sortaient tous ces Canadiens qu'ils avaient crus Américains jusque-là ou dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence. Je connus bientôt le mot de l'énigme : la colonie canadienne, assez nombreuse à Plymouth, ne fréquentait que faiblement l'église, dont le curé ignorait le français.

Le cœur navré, je parlai à ces pauvres gens le langage d'un frère à des frères ; je remuai quelque peu la corde patriotique dans la poitrine de ces compatriotes délaissés et, finalement, je fis appel à leurs sentiments de foi.

Jamais, dans toute ma carrière cléricale, je n'avais été écouté avec plus d'attention. Chacune de mes paroles, je le sentais bien, allait s'imprimer dans l'esprit et le cœur de mes auditeurs. Bref, cette assemblée canadienne de Plymouth me faisait l'effet d'un sol desséché qui reçoit enfin une pluie bienfaisante.

Et pourtant les missionnaires parcourent les contrées sauvages de l'Afrique et de l'Asie pour convertir des barbares qui n'ont, le plus souvent, que le martyre à leur offrir en échange de leur zèle apostolique !

CHAPITRE III

Quelques paroisses canadiennes, avant 1859, dans le Vermont. — Une requête des Canadiens de Burlington. — Opposition irlandaise. — Modération des Canadiens. — La paroisse Saint-Joseph. — Un exemple contagieux. — Saint-François-Xavier de Winooski. — Générosité admirable des Canadiens de cette localité. — « Pour réussir avec les Canadiens, il faut leur donner des prêtres canadiens. » — Multiplication des congrégations canadiennes dans la Nouvelle-Angleterre, de 1859 à 1890. — Les obstacles surgissent et une opposition se forme. — Notre-Dame de Lourdes de Fall-River devient le point d'attaque. — Résistance invincible de cette paroisse. — Appel à Rome. — Décision du préfet de la Propagande. — Les effets probables du *Statu quo*. — La réponse de Rome, favorable, en somme, aux émigrants, ouvre une ère de prospérité à l'élément franco-américain.

A l'époque où Mgr Goesbriand adressait au clergé du Canada son chaleureux appel, il y avait déjà dans son diocèse quelques paroisses canadiennes. L'une, fondée, en 1851, par l'abbé Joseph Quevillon, la paroisse Saint-Joseph de Burlington ; une autre à peine naissante, Saint-François-Xavier de Winooski ; une troisième établie à Swanton, en 1856, par le P. Clam, de sainte mémoire, et celle de Notre-Dame-des-Victoires de Saint-Johnsbury.

L'établissement de la première paroisse canadienne permanente du Vermont et de la Nouvelle-Angleterre est dû à l'initiative de l'abbé Mignault, curé de Chambly et vicaire général du diocèse de Boston, qui comprenait alors toute la Nouvelle-Angleterre, à l'exception du diocèse de Hartford. C'est lui qui, le 28 avril 1850, présida une assemblée de trois cents Canadiens réunis à Burlington pour demander à l'évêque de Boston une église séparée. Une requête, rédigée séance tenante, se terminait par les considérants qui suivent :

« 1° Qu'il est expédient d'avoir un temple pour y célébrer les offices divins, pour le plus grand avantage de la congrégation française-canadienne.

« 2° Qu'un bon nombre parmi eux, ignorant la langue anglaise, se trouvent gênés et, pour mieux dire, incapables de remplir leurs devoirs religieux, dans une langue différente de la langue de leurs mères, la langue française. En conséquence, ils se voient obligés d'aviser aux moyens de se séparer de la congrégation des Irlandais, pour remplir plus facilement et plus avantageusement les devoirs que leur prescrit notre sainte religion et notre sainte mère l'Église romaine. »

Toutefois, les choses n'allèrent pas si facilement qu'on aurait pu le supposer. La séparation des Canadiens de la congrégation irlandaise privait cette dernière d'un précieux support. Aussi, faisait-il peine de laisser partir un groupe si considérable de familles qui, malgré leur ignorance de la langue d'Albion, contribuaient, pour leur quote-part, à l'entretien du culte.

Bref, les catholiques irlandais, pris tout à coup d'une affection extraordinaire pour les « French people », s'opposèrent de toutes leurs forces au départ de nos compatriotes. Ils protestèrent contre le projet d'une paroisse canadienne et réclamèrent le terrain où le grand vicaire Mignault avait désigné l'emplacement du nouveau temple.

Ce coin de terre était pourtant bien aux Canadiens, puisqu'ils y avaient eu une chapelle quelques années auparavant dans une première tentative de division qui avait duré de 1837 à 1845. D'ailleurs, n'avaient-ils pas contribué de leurs deniers aux constructions et à toutes les œuvres de la paroisse irlandaise?

L'évêque de Boston fut saisi de la chose et entendit le capitaine Tucker, un Américain converti, lui exposer la cause des Canadiens de Burlington. Celui-ci rapporta de Boston la permission de fonder une nouvelle paroisse. Quant au choix du terrain, l'évêque n'avait rien voulu décider.

« Qu'à cela ne tienne! nous saurons nous en passer », dirent les séparatistes, et, dans une nouvelle assemblée tenue le 21 juillet 1850, il fut résolu que, « vu l'opposition des Irlandais de cette ville aux Canadiens de bâtir sur l'ancien terrain donné à la congrégation catholique romaine pour la bâtisse d'une église, par le colonel Hyde, il était expédient, pour le maintien de la paix entre les deux congrégations, de céder ce droit, à la vérité bien dû, mais qui pouvait être plus tard

un sujet de désordre et de scandale pour la religion et pour nos frères séparés ».

« En conséquence, il fallait aviser aux moyens d'acquérir un nouveau terrain pour y bâtir une église. »

Signé, Jos. QUEVILLON, prêtre.

(*Extrait des registres de la paroisse Saint-Joseph.*)

« Un peu en dehors de la ville, à mi-chemin entre Burlington et Winooski, où se trouvaient bon nombre de Canadiens, l'on acheta sur une colline un vaste terrain et l'on résolut d'y élever la nouvelle paroisse sous le vocable de Saint-Joseph, patron de la Nouvelle-France. »

« La bénédiction de la première pierre eut lieu le 22 août 1850, en présence de MM. J. Gravel, prêtre, B.-J. Leclaire, Gédéon Huberdault, J. Laroque, Jos. Quevillon et P.-M. Mignault, curé de Chambly et vicaire général de Boston. » (*Extrait des registres.*)

« Le premier juin 1851, l'église Saint-Joseph était bénite. Les Canadiens-Français prenaient possession de la première paroisse établie parmi eux dans la Nouvelle Angleterre (1). »

Cette première victoire ouvrit les yeux aux Canadiens des autres localités. Ceux de Saint-Johnsbury, du même diocèse, suivirent de près leurs compatriotes de Burlington. Dès 1858, ils avaient un curé résident, l'abbé S. Danielou, l'un des prêtres bretons venus au Vermont avec Mgr de Goesbriand, une église et bientôt une école pour les garçons. Déjà les Sœurs de la Merci y avaient un couvent pour les filles.

Le R. P. Clam, l'un des prêtres les mieux connus et les plus vénérés de tout le Vermont, un autre Breton appartenant à une riche famille du Finistère, avait dressé sa tente deux ans auparavant (1856) dans le village de Swanton, au milieu des Canadiens, qui s'y trouvaient en assez grand nombre. Il mit généreusement sa bourse au service des pauvres catholiques qui lui furent confiés. « Il fournit, en grande partie, les fonds nécessaires pour bâtir une jolie église à Swanton. Après l'église, vint le couvent. Le P. Clam donnait, donnait tou-

(1) HAMOND, p. 186.

jours, et si libéralement qu'il fallut enfin fixer des limites à cette générosité qui ne voulait pas en connaître (1). »

L'établissement de la paroisse de Saint-François-Xavier, qui eut lieu quelques années plus tard, fut marqué d'un événement qui ouvrit les yeux de l'évêque de Burlington et mit en relief la générosité des pauvres émigrants canadiens. Je laisse la parole au P. Hamond : « Le 4 mars 1868, du haut de la colline de Saint-Joseph, Mgr de Goesbriand montrait à M. Audet le village de Winooski : « Mon cher curé, lui dit-il, voilà le champ d'action de vos travaux. J'ai loué une salle pour y dire la messe. J'y ai fait placer cent bancs, vous commencerez dimanche prochain. Faites de votre mieux, travaillez, débrouillez-vous. — Très bien, Monseigneur, mais pour louer les bancs, quel sera le tarif? — Mon tarif? Mais je n'en ai pas ; faites comme vous pourrez. Les Canadiens sont pauvres et peu donnants, vous le savez. Si vous pouvez avoir $ 250 pour vos bancs, ce sera très beau. Cela couvrira à peu près le prix de la location et les frais du culte. En attendant, logez-vous à l'évêché. »

« Le dimanche suivant, le jeune curé était au milieu de ses ouailles. La salle venant à peine d'être finie, l'on n'avait pas encore eu le temps d'enlever les barriques de plâtre et les boîtes à chaux qui avaient servi aux travaux. M. Audet prend une de ces boîtes, la dresse debout et pose en travers une planche propre, ce fut l'autel. Les chandeliers faisant défaut, il colle les chandelles sur la planche et la messe commence. La salle était comble, il y avait là plus de 400 Canadiens. »

« A la fin de la messe, Monseigneur arriva, et jetant un coup d'œil rapide sur l'installation : « C'est bien, mes enfants, voilà un bon commencement ; prenez soin de votre curé, Dieu vous bénira. »

« Le temps était venu de frapper un grand coup, c'est-à-dire de louer les bancs. Ce début devait avoir des résultats importants, non seulement pour la paroisse nouvelle, mais aussi pour bon nombre d'autres centres, qui songeaient dès lors à se séparer. »

« Les Canadiens étaient-ils capables de fonder des paroisses

(1) Hamond, p. 195.

à eux et de faire vivre leurs prêtres? Telle était la question qui allait se résoudre à Winooski. »

« M. Audet avait préparé d'avance tout son plan de bataille. La messe finie, il adresse à ses Canadiens une chaleureuse allocution, leur exposant la situation et les exhortant à faire leur devoir avec générosité. Puis, selon ses propres expressions, quand il les eut bien dans sa main et qu'il vit les yeux leur flamber dans la tête, il mit les bancs à l'enchère. Le résultat dépassa toutes les espérances. »

« Le soir, de retour à l'évêché, Monseigneur lui demanda : « Eh bien, Monsieur Audet, vos bancs se sont-ils loués 200 piastres ? — Mieux que cela, Monseigneur. — Comment, mieux que cela? Avez-vous eu 300? — Encore mieux que cela, devinez. — Êtes-vous allé à 4 ou 500 piastres ? — Tenez, Monseigneur, reprit M. Audet, regardez, et il lui montra un énorme rouleau de billets : mes bancs pour l'année sont loués 1.600 piastres, et voici le paiement du premier quartier. Vous le voyez, l'affaire marchera. »

« Le bon évêque n'en revenait pas de surprise et de joie; il dit au jeune prêtre : « Mon cher curé, vous venez de m'apprendre un grand secret, *c'est que pour réussir avec les Canadiens, il faut leur donner des prêtres canadiens.* »

Tel fut désormais le programme de l'évêque de Burlington. L'année suivante, il écrivit la lettre touchante dont nous avons parlé et s'en alla faire une campagne au Canada pour recruter des prêtres.

A partir de cette époque, on voit surgir des paroisses canadiennes un peu partout dans la Nouvelle-Angleterre. Le tableau suivant indique le mouvement progressif des nouvelles congrégations franco-américaines :

Année de la fondation.		Curé fondateur.	Nombre de familles en 1891.
1868	Saint-Joseph, Cohoes, N.-Y.	Jos. Saugon,	300
1868	Notre-Dame, Pittsfield, Mass.,	Ant. Derbuel,	260
1869	Sacré-Cœur de Marie, East Rutland, Vt.,	L. Gagnier,	556
»	Saint-Louis, Fairhaven, Vermont,	»	169

Année de la fondation.		Curé fondateur.	Nombre de familles en 1891.
1869	Précieux-Sang, Holyoke, Mass.,	A. Dufresne,	2.410
»	Notre-Dame, Southbridge, Mass.,	N. Lebreton,	649
»	Saint-Joseph, Lowell, Mass.,	Le P. Garin, O. M. I.,	
»	Saint-François, Waterville, Me,	F. Picard,	690
1870	Notre-Dame-des-Canadiens, Worcester, Mass.,	J.-B. Primeau,	1.848
»	Saint-Louis, Webster, Mass.,	M. Cosson,	578
»	Sainte-Anne, Fall-River, Mass.,	M. de Montaubricq,	1.426
1871	Saints-Anges, Saint-Albans, Vermont,	G. Caissey,	416
»	Notre-Dame du Sacré-Cœur, North Adams, Mass.,	Ch. Crevier,	750
»	Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Ware et Gilbertville, Mass.,	L. Gagnier,	400
»	Saint-Denis, East Douglass et Manchaug, Mass.,	L. Gagnier,	231
»	Saint-Joseph, Haverhill, Mass.,	Le P. Garin,	802
»	Saint-Pierre, Lewiston, Mass.,	P. Hévey,	1.850
1872	Saint-Amédée, île Lamothe, Vermont,	Mgr Rapp,	187
»	N.-D.-de-Lourdes, Fall-River, Mass.,	P. G. Bédard,	1.075
»	Saint-Jacques, Manville, Rhode-Island,	Rev. Fitzsimons,	391
»	Sainte-Marie, Marlboro, Mass.,	Rev. Gouesse,	572
»	Saint-Joseph, Biddeford, Maine,	J. Ponsardin,	1.621
»	Saint-Augustin, Manchester, N.-H.,	J. A. Chevalier,	1.621
»	Saint-Louis-de-Gonzague, Nashua, N. H..	Mgr H. Milette,	662
1873	Saint-Louis, Indian Orchard, Mass.,	L. Gagnier,	474
»	Saint-Joseph, Springfield, Mass.,	L. Gagnier,	622
»	Précieux-Sang, Woonsocket, R. I.,	Ch. Dauray,	1.542
»	Saint-Jean-Baptiste, Centreville, R. I.,	H. Spruyt,	709
»	Sainte-Anne, Lawrence, Mass.,	Le P. Garin,	1.160

Année de la fondation.		Curé fondateur.	Nombre de familles en 1891.
1873	Saint-Joseph, Salem, Mass.,	Mgr M. Harkins,	292
»	Saint-Jean-Baptiste, Suncook, N.-H.,	M. Richer,	277
1874	Saint-Jean-Baptiste, Central Falls. R. I.,	Ch. Dauray,	752
1875	L'Étoile-de-la-Mer, Newport, Vt.	Mgr J. Michaud,	180
1876	L'Assomption, Chicopee et Chicopee Falls, Mass.,	A. Dufresne,	273
1877	Sacré-Cœur, New-Bedford, Mass.,	G. Pagé,	1.206
1878	Saint-Charles, Providence, R. I.,	Ch. Gaboury,	326
1880	Saint-Laurent, Meriden, Conn.,	Van Oppen,	290
»	Sainte-Marie, Manchester, N.-H.,	D. Halde,	993
»	Saint-Martin, Great Falls, N.-H.,	G. Pagé,	382
1881	Notre-Dame-des-Victoires, Boston, Mass.,	A.-L. Bouland,	2.207
»	Sainte-Anne, Berlin Falls, N.-H.,	J. Gorman,	300
1882	Saint-Jean-Baptiste, Warren, R. I.,	N. Nobert,	155
1883	Saint-Antoine, Three Rivers, Mass.,	A. Lamy,	201
1884	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, South Adams, Mass.,	J.-A. Charbonneau,	351
»	Saint-Guillaume, Mittineague, Mass.,	L. Gagnier,	104
»	Sainte-Anne, Turners Falls, Mass.,	Jos. Perreault,	265
»	Sainte-Anne Waterbury, Conn.,	J. W. Fones,	600
»	Saint-François-Xavier, Nashua, N.-H.,	H. Lessard,	339
»	Saint-Rosaire, Rochester, N. H.,	V. Lamy,	196
1885	Sacré-Cœur, Northampton, Mass.,	J. Rainville,	206
»	L'Assomption, Milbury, Mass.,	J.-A. Charland,	260

Année de la fondation.		Curé fondateur.	Nombre de familles en 1891.
1885	Notre-Dame-du-Rosaire, West Gardner, Mass.,	F.-X. Soly,	352
1886	Sainte-Marie, Spencer, Mass.,	Ch. Viens,	573
»	L'Immaculée-Conception, Fitchburg, Mass.,	Ch. Beauvais,	750
1887	Saint-Jean-Baptiste, Lynn, Mass.,	J.-B. Parent,	215
1888	Saint-Louis, New-Haven, Conn.,	E. Bourret,	
»	Saint-Augustin, Augusta, Maine,	E.-G. Plante,	500
1889	Saint-Jean-Baptiste, Lowell, Mass.,	Le P. Garin,	2.000
1890	Saint-Joseph, Fitchburg, Mass.,	C. Jeannotte,	
»	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Holyoke, Mass.,	C.-E. Bruneault,	
»	Saint-Hyacinthe, New-Bedford, Mass.,	A. Bérubé,	
»	Sainte-Anne, Woonsocket, R. I.,	N. Leclerc,	
»	Saint-Zéphirin, Cochituate, Maine,	G.-A. Rainville,	120
»	Cœur-Immaculé-de-Marie, Fairfield, Me,	M. Bergeron,	
»	Saint-Georges, Manchester, N.-H.,	V. Lamy.	

Cette organisation religieuse des nôtres aux États-Unis ne put pas toujours s'accomplir sans obstacles. Qui le croirait? l'augmentation en nombre des paroisses franco-américaines, leur accroissement rapide, l'ascendant de plus en plus grand du clergé canadien sur ses nationaux, déterminèrent chez les catholiques de langue anglaise un sentiment d'hostilité assez prononcé contre ce qu'ils appelèrent le nationalisme de nos compatriotes émigrés.

Arrivés aux États-Unis depuis quelques années, les Irlandais, parce qu'ils en parlaient la langue, s'étaient habitués à regarder ce pays comme le leur, et le catholicisme qui y est pratiqué comme un champ d'action précieux dont ils avaient le monopole. A la rigueur, ils toléraient que les Canadiens

eussent, pour un temps, leurs congrégations, pourvu que le concours de ces derniers ne fût pas requis au soutien d'une paroisse de langue anglaise. Mais, quant à perpétuer ce système polyglotte au-delà d'une génération ou deux, dans un pays anglais, il ne fallait pas y songer. Tant pis pour les retardataires qui n'auraient pas réussi à s'anglifier dans l'intervalle. On est américain ou on ne l'est pas.

L'abbé Bédard, le curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Fall-River, ne fut pas de cet avis. Convaincu de la nécessité qu'il y avait pour ses compatriotes de conserver leur langue, leurs traditions, en un mot, leur nationalité, pour garder la foi de leurs pères « il entreprit de stimuler partout le zèle des Canadiens émigrés ».

« Il les pressa de s'unir pour se donner plus de consistance et les poussa à fonder des sociétés nationales. » De concert avec Ferdinand Cagnon, l'habile rédacteur du « Travailleur » de Worcester, il organisa des conventions dont le but était de rallier les forces canadiennes des États-Unis autour d'un programme ou, si l'on veut, d'un drapeau dont la devise était : « Nos traditions, notre langue et notre foi. »

Les autorités religieuses d'alors, qui ne voyaient pas sans inquiétude se tenir de simples réunions de prêtres canadiens, s'émurent des agissements et des paroles du curé patriote. Une coalition se forma dans le diocèse de Providence et l'on réussit à aliéner l'esprit de Mgr Hendricken, jusqu'alors assez sympathique aux Canadiens. « L'on en vint jusqu'à dire publiquement que le « French priest », M. Bédard, serait le premier et le dernier curé canadien de Notre-Dame-de-Lourdes. »

Sur les entrefaites, l'abbé Bédard mourut subitement, en 1884, après une retraite de huit jours chez les RR. PP. Jésuites, au Sault-au-Récollet, Canada. Ses ennemis tentèrent vainement de souiller sa mémoire, mais leur haine francophobe ne réussit qu'à le grandir dans l'estime de ses paroissiens et de ses compatriotes.

Les adversaires de l'abbé Bédard s'étaient vantés, avons-nous dit, d'imposer aux Canadiens de Fall-River un curé de leur choix. Ceux-ci se préparèrent à résister. Mgr Hendricken ayant nommé le R. S. Mc Gee administrateur de Notre-Dame-de-Lourdes, les fidèles de cette paroisse refusèrent obstiné-

ment de reconnaître le nouveau pasteur. Ils remirent leurs bancs et s'abstinrent en masse d'aller à l'église. L'évêque fit enlever le Saint-Sacrement de l'église et jeta l'interdit sur la congrégation canadienne de Fall-River. La cause fut immédiatement portée à Rome.

« Bientôt l'ordre arriva de lever l'interdit, mais les Canadiens, persistant dans leur résolution, continuèrent à ne pas vouloir venir à l'église. »

Au bout d'un an, M. Mc Gee donna sa démission et fut remplacé par M. Clark qui n'eut pas plus de succès et dut céder devant l'orage. Un troisième prêtre irlandais, le R. M. Ferron, lui succéda et crut calmer l'opinion en s'adjoignant un vicaire canadien, M. Laflamme, du diocèse de Saint-Hyacinthe. Rien n'y fit; la disposition des esprits demeura la même, et l'abbé Ferron dut se retirer à son tour.

« Enfin, après deux ans de lutte et de changements répétés, arriva la décision du Préfet de la Propagande.

« Sans trancher la question, Rome invitait l'évêque de Providence, dans l'intérêt de la paix et pour le bien des âmes, à donner aux Canadiens des prêtres de leur nationalité (1). »

En 1886, l'abbé Laflamme devint curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Fall-River et eut pour assistant un vicaire canadien, l'abbé Payan.

La joie de la population canadienne fut intense, non seulement à Fall-River, mais dans toute la Nouvelle-Angleterre. Le cas de « la Flint », comme on l'appelait, avait intéressé tous les Franco-Américains qui en avaient suivi le développement avec la plus vive anxiété.

Il y eut un soupir de soulagement quand on sut que l'Église, cette porte du ciel, ne serait pas nécessairement, aux États-Unis, un lieu de persécution où il faudrait apostasier sa nationalité, renier ses traditions, oublier sa langue maternelle, pour sauver son âme. A Notre-Dame-de-Lourdes, tout rentra dans le calme le plus complet.

« Les nombreuses confréries fondées par M. Bédard reprirent leurs exercices de dévotion, les Canadiens, la pratique de leur religion, et cette violente tempête qui avait

(1) Hamond, S. J. : *Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre*, p. 319.

agité les esprits des catholiques dans toute la Nouvelle-Angleterre et au Canada ne parut pas avoir laissé la moindre trace dans la belle paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes (1). »

Maintenant, que serait-il arrivé si, persévérant dans sa ligne de conduite assimilatrice, l'autorité épiscopale avait maintenu, coûte que coûte, sa première décision? Que serait-il advenu, surtout, si le pasteur de langue anglaise avait voulu, comme cela s'est fait et comme cela se pratique encore en plus d'un endroit, mettre à exécution le programme de l'anglicisation à outrance dans cette paroisse de Fall-River?

Au lieu d'une congrégation florissante dont les propriétés approchent du million, où six prêtres zélés suffisent à peine à l'administration des sacrements, où près de deux mille enfants fréquentent habituellement la Sainte Table, nous aurions le triste spectacle, qui s'est produit, hélas! assez souvent dans des circonstances analogues, d'une paroisse ravagée par l'apostasie, l'indifférence religieuse ou l'éloignement des offices de l'église.

Cette lutte, qui s'est manifestée plus bruyamment qu'ailleurs à Notre-Dame-de-Lourdes de Fall-River, parce qu'il y a eu résistance, combat et victoire, ne fut pas, malheureusement, circonscrite dans cette localité. Elle eut lieu un peu partout. Heureusement, par-ci, par-là, Dieu ménagea à nos compatriotes des jours propices dont ils profitèrent grandement. Ainsi, sous Mgr O' Reilly, dans le diocèse de Springfield, Mc Mahon, dans Hartford, Healy dans Portland, Bradley dans Manchester et Harkins dans Providence, les prêtres canadiens furent bien accueillis, et les paroisses franco-américaines assez facilement établies.

Quoi qu'il en soit, la décision obtenue de Rome relativement à l'affaire de Fall-River eut pour effet de procurer aux Canadiens des États-Unis un certain répit. La campagne assimilatrice fut momentanément suspendue, sinon interrompue, et nos compatriotes américains, profitant du calme rétabli, purent se développer librement et multiplier partout leurs organisations paroissiales. Grâce à l'affluence des différents peuples catholiques de l'Europe qui vinrent à cette époque

(1) Hamond, p. 300.

grossir les diocèses américains, l'on put croire que les paroles de l'Apocalypse : *Vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus* (1) », allaient s'appliquer définitivement à l'Église catholique des États-Unis.

(1) « J'ai vu une grande multitude de toutes les races que personne ne pouvait compter. »

CHAPITRE IV

Progrès numérique de la race française dans le passé. — Une population stupéfiante pour l'avenir. — Les chiffres de la population franco-américaine de 1891. — Ils doivent être exacts. — Ceux de 1908. — Un cercueil préparé trop tôt. — Progrès des établissements religieux. — Trois congrégations dont les immeubles sont évalués à 2.400.000 dollars. — Saint-Antoine de New-Bedford. — Les deux Attleboro. — Saint-Jacques de Taunton. — Une paroisse mieux dotée qu'un diocèse. — Saint-Georges et Saint-Augustin de Manchester. — Encore des chiffres, mais combien éloquents. — Progrès spirituels. — Charité bien ordonnée commence par soi-même. — Les Canadiens vont à l'église. — Leur langue dans la chaire de vérité. — Les prêtres pas en nombre suffisant dans nos paroisses. Tout de même, de nombreux convives vont à la Table Sainte. — Les sociétés religieuses. — Vertus chrétiennes des Canadiens des États-Unis. — Conclusion.

La propagation de la race française en Amérique tient du prodige. Malgré la conquête qui fit cesser naturellement le courant de l'émigration venant de la mère-patrie, le chiffre de la population canadienne et louisianaise, qui n'était, en 1763, que de 80.000, est devenu 3.000.000.

Et, remarquons-le, nous avons subi, surtout dans la vallée du Mississipi, des pertes considérables. Un grand nombre des nôtres ont été noyés dans l'élément anglais ou sont disparus dans la Babel américaine.

La proportion est donc, entre la population française d'il y a un siècle et demi et celle d'aujourd'hui, de 1 à 37. Ceci revient à dire que le nombre des Français d'origine, tant du Canada que des États-Unis, a doublé dans les 27 ou 28 ans.

Ces trois millions de Canadiens restés français, dont la moitié habite les États-Unis, comme nous le verrons plus tard, sont tous catholiques pratiquants. On ne saurait en dire autant de ceux qui ont renié leur nationalité.

Si donc l'augmentation numérique de la race se continue dans les mêmes proportions, il y a peut-être lieu d'en douter ; mais enfin, après tout, pourquoi pas ? nos descendants seront, en l'an de grâce 2059, la bagatelle de 96.000.000 !

Ces calculs, qui peuvent sembler fantaisistes, surtout ceux faits à l'avance, nous aideront à comprendre les progrès réalisés par les nôtres sur le sol américain dans les vingt dernières années, de 1891 à 1911.

Il en est des races comme des individus ; on juge mieux de leur conduite présente par leurs antécédents.

Le R. P. Hamond, après de laborieuses recherches, déclare, dans son ouvrage déjà cité, qu'il y avait aux États-Unis, en 1871, une population canadienne de 393.380 répartie comme suit : 306.440 dans les six États de la Nouvelle-Angleterre, et 86.940 dans l'État de New-York.

Ces chiffres doivent être à peu près exacts ; car ils représentent les populations de paroisses où le recensement est fait soigneusement une ou deux fois chaque année par le clergé. Le P. Hamond, qui a longtemps fait la mission aux États-Unis, n'a eu, comme on voit, qu'à inscrire dans son calepin les statistiques paroissiales franco-américaines recueillies aux presbytères mêmes et... à faire une simple addition : d'où les 393.380 Canadiens pour l'année 1891.

Dix-sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1908, la population française, dans le même territoire, était de 792.768, un peu plus du double.

Ces derniers chiffres nous sont fournis par la *Catholic Encyclopedia* (vol. VII, p. 273), actuellement en voie de publication à New-York.

MM. Favreau, secrétaire de la « Société Historique » de Boston, Laflamme et Lavigne, deux journalistes qui ont préparé ces dernières statistiques, n'ont certainement pas dépassé la mesure. Je serais même porté à croire qu'ils ne l'ont pas atteinte, du moins pour la population française de l'État de New-York.

Qu'on en juge. Les 69.236 Canadiens qu'ils attribuent à ce vaste territoire partagé en six diocèses, dont quatre assez peuplés par les nôtres, pourraient, ce nous semble, assez facilement trouver place dans celui-là seul d'Ogdensburg.

Nous avons devant nous le recensement de ce diocèse fait

par un prêtre qui y réside depuis plusieurs années. Eh bien! dans les quatre comtés qui constituent ce domaine épiscopal, où l'on trouve un grand nombre de paroisses séparées, mixtes, et de simples missions, il y avait, l'an dernier (1910), 62.770 Canadiens, sans compter les bûcherons ou voyageurs, qui forment en outre une population flottante de 1.500 à 2.000 âmes. Il y a, de plus, de fortes congrégations canadiennes dans le diocèse d'Albany et beaucoup de nos compatriotes dans celui de Syracuse. La seule ville de New-York renferme à coup sûr plusieurs milliers d'habitants d'origine française.

Ainsi, on le voit, les statisticiens de la « Catholic Encyclopedia » se sont montrés un peu chiches vis-à-vis du roi des États de l'Union, en ne lui reconnaissant pas au moins 100.000 Canadiens.

Mais, soyons accommodant et admettons, pour un moment, les chiffres de l'encyclopédie américaine ; ne sont-ils pas satisfaisants ?

Comment ne pas admirer cette race étonnante qui, pressée de toutes parts par des éléments étrangers, sait défendre sa place au soleil et, fidèle à la loi de Dieu, donne l'exemple d'une fécondité extraordinaire dans un pays où le malthusianisme est partout en usage ?

Cette augmentation constante de la population canadienne aux États-Unis montre bien qu'ils se sont trompés grandement ceux qui, il y a vingt-cinq ou trente ans, annonçaient que le français allait bientôt disparaître du sol américain. Le cercueil préparé depuis un quart de siècle et plus pour notre nationalité attend encore son prétendu moribond qui se porte comme un charme.

Après l'accroissement numérique, le progrès matériel dans les établissements religieux.

Une simple course dans la Nouvelle-Angleterre nous convaincra amplement des efforts prodigieux faits par les nôtres, des sacrifices immenses qu'ils se sont imposés pour la splendeur du culte divin et l'œuvre souverainement importante de l'éducation chrétienne. Partout, dans nos paroisses, c'est une efflorescence d'édifices sacrés qui rappelle les siècles bénis qui ont vu surgir les grandes cathédrales du moyen âge. Qu'on en juge : nous cueillons au hasard. Dans le diocèse de

Fall-River, une division de celui de Providence, où les Canadiens sont près de 60.000, c'est-à-dire le groupe national le plus nombreux, l'étranger peut admirer trois monuments qui ne le cèdent en rien aux plus magnifiques de l'Amérique du Nord : les églises Sainte-Anne, Notre-Dame de Lourdes, de Fall-River, et Saint-Antoine de New-Bedford. Les pro-



ÉGLISE SAINT-ANTOINE, NEW BEDFORD, MASS.

priétés de ces trois paroisses ont une valeur d'à peu près 2.400.000 piastres. Si l'on déduit de cette somme la dette collective des trois congrégations, qui est aux environs de 400.000, il reste, en chiffres ronds, pour 2.000.000 de dollars de propriétés immobilières non grevées.

Ces chiffres sont d'une souveraine éloquence, quand on songe à la population ouvrière qui, nonobstant les grèves, les chômages, les exigences de la vie américaine, a su pré-

lever sur sa maigre épargne les fonds qui constituent cette somme colossale.

Saint-Antoine de New-Bedford, dont le nom vient d'être signalé, mérite une mention spéciale. Sous la direction d'un prêtre zélé, le R. H. Deslauriers, elle n'a cessé de prospérer et de grandir. Au début de son existence, cette congrégation comptait à peine 300 familles. Maintenant, malgré la formation de deux nouvelles paroisses détachées en tout ou en partie de son territoire, elle se compose de 2.000 familles



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE

et renferme dans ses limites une population franco-américaine de 10.000 âmes ! Son église, qui sera bientôt terminée, est d'une architecture remarquable ; on y admire des décorations en stuc et en plâtre d'une grande richesse artistique. Ses revenus annuels se chiffrent dans les 50.000 dollars ou, si l'on veut, 250.000 francs.

Dans le même diocèse, il y a deux petites congrégations qui, pendant des années, poussèrent sans bruit sous la houlette de curés de langue anglaise. De temps en temps, une délégation se rendait en leur nom auprès de l'évêque de Providence, dont elles dépendaient alors, pour lui demander.

comme une faveur insigne, la séparation et des pasteurs canadiens. Mgr Harkins, malgré son bon vouloir, ne pouvait raisonnablement admettre que les requérants, si peu nombreux en apparence, fussent en état de subvenir aux dépenses qu'entraîne l'établissement d'une paroisse et à l'entretien d'un prêtre. Survint alors la division du diocèse de Fall-

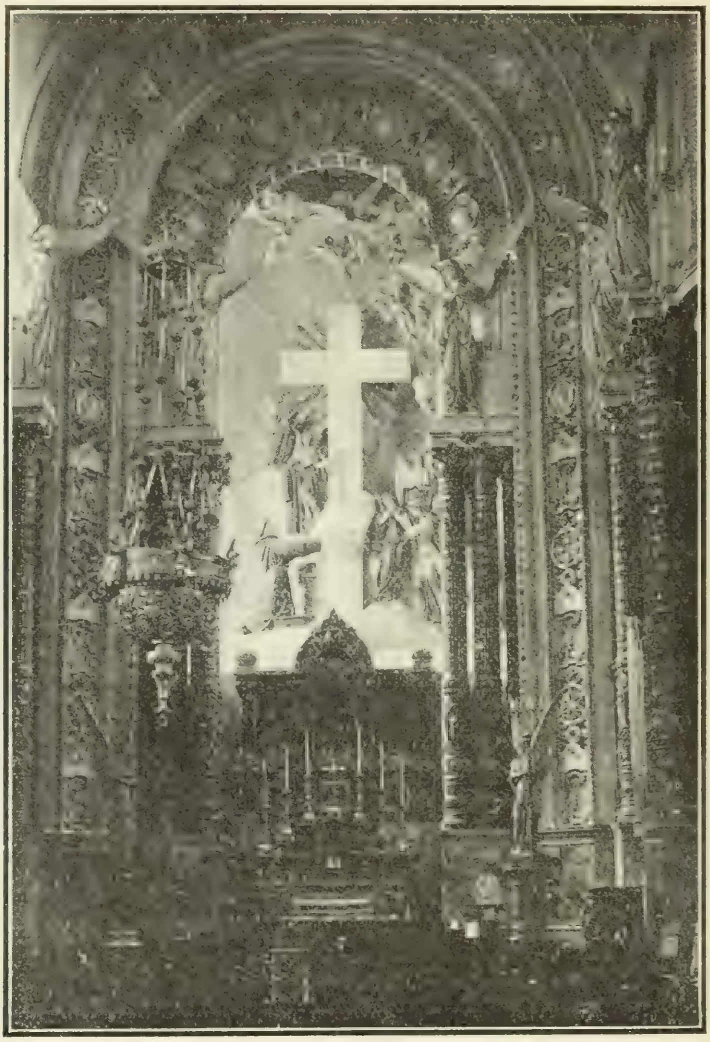


LA CHAIRE

River, dont Mgr Stang, de sainte mémoire, fut le premier titulaire. Cet homme de Dieu, qui joignait le savoir à la vertu, se laissa toucher par les humbles requêtes de ces Canadiens, et deux nouvelles congrégations furent créées, l'une à Attleboro et l'autre à North-Attleboro.

Deux jeunes prêtres d'une habileté reconnue, les abbés D. De Villandré et A. Messier, furent chargés des nouvelles paroisses. — Cinq ou six années se sont à peine écoulées

depuis lors, et déjà, les deux Attleboro, comme on les appelle, sont devenus des congrégations modèles, des bijoux de paroisses. Tout n'était pourtant pas rose au début; une notable partie de la population française de ces deux villes avait désappris le chemin de l'église; la jeunesse, ins-



VISION DE SAINT ANTOINE

truite aux écoles publiques, fréquentait à peine les sacrements; les mariages civiques ou hérétiques y étaient en honneur; bref, le relâchement des vertus chrétiennes y avait marché de pair avec la dénationalisation. Mais, grâce au zèle admirable qu'ils déployèrent, les deux pasteurs purent, Dieu aidant, réparer les ruines du passé, ramener leurs ouailles à l'église et refaire chez les jeunes la mentalité catholique.

Même succès à Taunton, dans la nouvelle paroisse de Saint-Jacques, dont la désagrégation d'avec une paroisse irlandaise, celle de l'Immaculée-Conception, remonte également à Mgr Stang. Cette congrégation, qui essaima comme les abeilles, sans recevoir de la ruche mère le moindre rayon de miel, réussit à se pourvoir, sur une des rues principales, d'un soubassement en granit, d'un presbytère magnifique en brique solide et d'un terrain assez vaste pour les futures constructions, et cela, tout en supportant ses écoles paroissiales.

Une école vient d'y être bâtie, du coût de 25.000 dollars.

Aussi cette paroisse qui n'a que 500 familles et quelques années d'existence a déjà des propriétés d'une valeur de $ 95.000.

A Manchester, N.-H., il y a un autre merveilleux témoignage de la générosité franco-américaine pour les œuvres paroissiales. Une église spacieuse, d'un style irréprochable, un hôpital, deux orphelinats, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, deux écoles fréquentées par au-delà de 1.800 enfants, une résidence pour les Frères, une autre pour les Sœurs, un hospice et enfin un somptueux presbytère à peine terminé : voilà, n'est-il pas vrai, un établissement complet qu'on ne trouve pas toujours, pas souvent même, dans les diocèses les mieux organisés. Ces édifices, évalués à 525.000 dollars, sont, néanmoins, la propriété ou l'œuvre d'une seule paroisse canadienne, qui n'a que 31 ans d'existence. Cette congrégation, dont le nom mérite d'être inscrit en lettres d'or dans l'histoire de la race française aux États-Unis, est Sainte-Marie de Manchester.

Et n'allons pas croire que nos centres franco-américains soient sous le régime de la féodalité ; que de grandes familles seigneuriales, généreuses par tradition, s'y permettent des largesses semblables à celles qui, aux siècles de foi, ont fait surgir dans les solitudes ou dans les villes les monastères, les abbayes et les cathédrales du moyen âge. Non, telle n'est pas la condition des Canadiens aux États-Unis. Le grand levier, la cheville ouvrière de nos œuvres paroissiales n'est pas même la contribution de la classe aisée, mais l'esprit de foi de la masse du peuple, en définitive : l'obole du pauvre.

Puisque nous sommes à Manchester, allons à Saint-Augus-

tin et à Saint-Georges. Nous y verrons deux églises très convenables en briques rouges; dans Saint-Augustin, deux écoles: l'une pour les garçons et l'autre pour les filles, double résidence à l'usage des Religieuses et des Frères enseignants, et une superbe salle paroissiale ; à Saint-Georges, une école magnifique et une maison pour les Sœurs qui, à elle seule, a coûté 55.000 dollars.

Nous n'en finirions pas si nous voulions mentionner toutes les congrégations franco-américaines qui ont accompli de tels prodiges de charité.

Qu'il nous suffise, pour faire toucher du doigt ce progrès matériel dans son ensemble, de dire que, en 1891, il y avait, dans toute la Nouvelle-Angleterre, 86 paroisses franco-américaines, 53 écoles paroissiales fréquentées par 26.050 enfants de race française, 4 orphelinats, 1 hôpital et 1 hospice ; maintenant, tout compte fait, d'après l' « Ecclesiastical Directory » de Wiltzius, autant que nous avons pu en juger, il y a dans la même région 207 paroisses, 130 écoles fréquentées par 61.443 enfants, 8 hôpitaux, 12 orphelinats et 2 hospices (1).

Supposons que le coût de ces établissements paroissiaux soit, en moyenne, de 100.000 dollars ; il résulte que nos compatriotes ont ajouté aux propriétés immobilières de l'Église américaine, dans les seuls diocèses de la Nouvelle-Angleterre, pour une valeur de 20.700.000 dollars ! Or, comme la valeur moyenne de nos immeubles paroissiaux a certainement augmenté depuis vingt ans, nous pouvons dire, sans crainte d'exagération, que les Canadiens de l'Est américain ont, dans cette courte période, triplé leur avoir dans le domaine des biens ecclésiastiques.

Nous ferons remarquer au lecteur le nombre des petits Canadiens de nos écoles paroissiales : 61.443, quand les enfants de toutes les écoles catholiques de la Nouvelle-Angleterre ne sont que 154.436. C'est donc plus du tiers ; et, cependant, ce chiffre, si élevé qu'il puisse être, représente à peine la moitié de la jeunesse studieuse des paroisses dont nous venons de parler. Ceci est admis par tous ceux qui sont au courant de l'éducation religieuse aux États-Unis. Il s'ensuit

(1) Nous pouvons affirmer sans crainte que l'école paroissiale, c'est-à-dire catholique, aux États-Unis, est en très grande partie l'œuvre des Canadiens. Ce sont eux qui en furent les promoteurs.

que nous avons, dans la seule province ecclésiastique de Boston, 122.886 enfants de 6 à 14 ans. Voilà qui promet pour l'avenir. Si l'œuvre néfaste de l'assimilation ne vient pas détruire la foi dans ces jeunes âmes, il y a lieu d'espérer pour notre race un développement plus merveilleux encore dans les vingt prochaines années.

*
* *

Le tableau de l'épanouissement de notre race émigrante aux États-Unis serait inachevé si nous allions oublier de mettre en relief les progrès réalisés dans l'ordre spirituel. Ici, il n'y a pas lieu de s'attendre à des conquêtes en dehors de notre nationalité, par voie de propagande, de controverse ou d'apostolat. Notre position nous force à nous tenir sur la défensive. Dans un pays d'un chauvinisme reconnu, qui s'imagine naïvement que la véritable civilisation a commencé avec lui, il est bien pardonnable à quelques pauvres émigrants, appréciés surtout pour leur travail, de n'avoir pas entrepris plus tôt la croisade évangélique.

Des mœurs pures, une forte dose d'honnêteté et de vertus sociales jointe à une piété éclairée : voilà tout ce que les Franco-Américains ont employé jusqu'ici pour convertir les non-catholiques de leur patrie adoptive. Faut-il les en blâmer ?... Cette méthode, du reste, toute passive qu'elle puisse sembler, n'est pas sans efficacité ; car le calme et la sérénité d'une conscience éclairée par la foi qui traverse sans défaillir les embûches de la vie et ne vacille pas surtout aux approches de l'éternité, auront toujours plus d'effet, sur les âmes droites égarées dans l'erreur, que toutes les disputes de la controverse.

Bref, les Canadiens des États-Unis devaient, du moins leurs prêtres l'ont compris ainsi, commencer par ne pas se perdre eux-mêmes. Ce premier point gagné, et c'était beaucoup, il leur fallait reprendre, sur cette terre de confort et de matérialisme, les habitudes éminemment religieuses de nos paroisses du Canada. Ce faisant, ils allumaient partout des flambeaux au milieu des ténèbres de la nuit et des foyers de chaleur dans une région glacée. Or, voilà précisément ce qu'ils ont fait. Au sein d'un pays peuplé d'éléments disparates, où 60.000.000

d'individus n'appartiennent à aucun culte, la vie religieuse circule à pleins bords dans nos paroisses franco-américaines (1).

Content de retrouver sur la terre étrangère le clocher qui lui rappelle le sol natal ou le pays des ancêtres, le Canadien aime à se rendre à l'église le dimanche et les jours de fêtes. Il savoure, dans son enceinte, les joies d'un enfant bien né sous le toit paternel. Ses compatriotes qui l'entourent et se prosternent avec lui devant l'autel du Dieu vivant le soutiennent et l'entraînent, par leurs pieux exemples, dans la voie qui mène au ciel.

Puis, le prêtre qui offre le divin sacrifice est un frère pour l'émigré, mais un frère qui, par sa sainte vocation, personnifie les traditions séculaires qui ont fait du Canada français le château fort du catholicisme en Amérique. La parole sainte qu'il prêche à l'Évangile, dans un idiome connu, caresse l'oreille du Canadien comme ces ballades qui ont endormi son enfance et semble évoquer en son âme et à ses yeux les souvenirs ineffables du premier âge et l'image chérie d'une mère chrétienne. L'homme est ainsi fait qu'il faut souvent passer par son cœur pour arriver à sa tête.

Rien d'étonnant si les églises franco-américaines, généralement vastes, sont remplies d'une foule pieuse à toutes les messes du dimanche. Il faut voir avec quelle religieuse avidité les missions annuelles sont suivies.

Quant aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, si importants dans la vie chrétienne, leur fréquentation dépend entièrement du nombre de prêtres préposés à la desserte des ouvriers pour la recueillir.

C'est, à notre humble avis, une grave erreur de supposer que le ministère paroissial puisse être fait convenablement par les prêtres strictement requis pour les offices du dimanche.

Les fidèles, il est vrai, ne se plaignent pas d'ordinaire de

(1) « La pompe dans les solennités religieuse est, aux États-Unis, d'origine canadienne. Jusqu'à leur arrivée dans la Nouvelle-Angleterre, les prêtres de langue anglaise simplifiaient les offices du dimanche. Il n'y avait que des messes basses, peu ou point de sermons, et les vêpres étaient totalement inconnues. » Voilà ce que nous disait, il n'y a pas longtemps, l'un des plus éminents et des plus anciens prêtres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

la pénurie de ministres sacrés : mais ils se lassent bientôt de faire queue au confessionnal, les hommes surtout, et finissent par n'y plus aller qu'à de rares intervalles.

Nonobstant le manque de prêtres, grâce au zèle de ceux



LES MONTAGNES BLANCHES, VUES DES PRAIRIES DE CONWAY DANS L'ÉTAT DU NEW-HAMPSHIRE

Les Franco-Américains sont en majorité dans le diocèse de Manchester qui comprend cet État.
L'évêque actuel de ce diocèse, Mgr Guertin, est de leur nationalité.

qui en ont la charge, nos congrégations offrent le spectacle édifiant de grandes familles religieuses qui, chaque dimanche et souvent la semaine, viennent s'asseoir au banquet eucharistique. Elles sont nombreuses les églises franco-américaines où l'on distribue, dans le cours d'une année, 55, 80,

100.000 communions, et ces chiffres pourraient être facilement doublés, si les ouvriers évangéliques y étaient plus nombreux.

Dans la plupart de nos paroisses, des sociétés ou confréries religieuses pour les dames, les jeunes filles, et parfois pour les hommes et les jeunes gens, jouent un rôle important. Elles sont les plus fermes appuis du pasteur et ne manquent pas de coopérer à tous ses louables efforts. Une fois par mois, chacune d'elles est appelée, à son tour, à s'approcher des Sacrements. Dans une réunion qui a lieu le jour de la communion, le directeur donne à chaque société des instructions et des avis appropriés (1).

La vie religieuse de nos compatriotes américains se manifeste encore au foyer domestique. Les images saintes, les statues, les rameaux, l'eau et les cierges bénits y sont partout en honneur. C'est une prise de possession de la demeure familiale par la religion du divin Crucifié. La prière jaillit spontanément des lèvres et du cœur de ceux qui les habitent, comme le parfum de la corolle des fleurs. L'enfance y est bercée sur les genoux de mères chrétiennes, les plus admirables qui existent à la surface du globe, qui apprennent, avant tout le reste, à leurs tendres rejetons à bégayer les doux noms de Jésus et de Marie.

Très bien ! mais cette vie surnaturelle, qui se manifeste à l'église et à la maison, a-t-elle produit chez les Canadiens des États-Unis ces qualités du chrétien désignées, dans le langage ascétique, sous le nom de vertus ? Qu'on juge. La résignation à la volonté de Dieu, l'esprit de foi, la patience dans les épreuves, le pardon des injures, la charité envers les malheureux et une grande pureté de mœurs sont le partage d'un grand nombre. Nous voyons des jeunes gens et la plupart des jeunes filles traverser sans la moindre souillure la période critique d'un âge exposé à toutes les séductions.

Que dire de ces centaines d'ouvrières de 14 à 20 ans qu'une dure nécessité oblige de travailler dans les filatures, au milieu de compagnes et de compagnons corrompus ! Munies du pain des forts, elles savent conserver, malgré cette atmosphère

(1) Dans les chapitres huitième et neuvième, nous fournirons par des statistiques de plus amples renseignements sur la situation religieuse de la paroisse franco américaine.

délétère, dans leurs allures, leurs regards et surtout dans leurs âmes, la sainte modestie, ce nimbe radieux de la vierge chrétienne.

C'est parfait, dira-t-on, les Canadiens des États-Unis sont généralement de bons chrétiens, et ce serait grand dommage de les exposer à déchoir en dérangeant leur organisation religieuse actuelle; mais ils ne sont pas seulement des individus, des familles, des paroisses, ils sont un peuple. Or, un peuple chrétien se doit aux œuvres sociales. Que sont-ils donc, socialement parlant?

Les Franco-Américains, je réponds par un aveu, sont encore au début de ce que nous pourrions appeler leur coopération sociale catholique. Leurs forces n'ont pas encore été suffisamment groupées ou disciplinées. Comme cette matière doit revenir sous notre plume, nous n'en dirons pas davantage pour le moment.

En attendant, nous nous plaisons à constater que l'élément français des États-Unis offre tous les signes d'une vitalité surprenante. Le diagnostic le plus minutieux ne saurait découvrir chez lui le moindre symptôme alarmant.

CHAPITRE V

Sociétés franco-américaines, ce qu'elles furent au début. — Une société nationale sous le nom d'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. — Progrès numérique de cette société et superbe élan vers l'action sociale catholique. — Une conjuration organisée contre ses officiers généraux. — Le congrès de Manchester. — L'administration de l'Union dénoncée à la commission des Assurances dans l'État de New-York et du Massachusetts. — Verdict des commissaires. — Une surprise. — Le Rhode-Island entre en scène. — Deux liquidateurs d'un règne éphémère. — Conclusion. — Les autres sociétés nationales. — Services éminents qu'on peut en attendre. — La Presse dans le monde. — Le journalisme franco-américain, un témoignage d'orthodoxie pour notre nationalité. — Ses écarts dus à des circonstances particulières. — Les Canadiens et la politique américaine. — Pourquoi sont-ils républicains. — Leurs doctrines économiques. — Le socialisme et l'anarchie en sont pour leurs frais avec nos compatriotes. — Qui pourrait contester leur civisme ? — Le rang des Canadiens des États-Unis dans l'échelle financière. — L'idéal américain sous la forme d'un veau d'or. — Celui du Canadien, moins tangible, est la cause d'une éducation plus spéculative. — *Aurea mediocritas.* — Effet délétère de la richesse sur quelques-uns de nos compatriotes.

Afin de maintenir l'union entre les différents groupes franco-américains disséminés dans la grande république, il fallait des sociétés nationales. Ces associations furent établies dès le début. Elles ont même précédé assez souvent la fondation des paroisses. Sous le vocable du patron des Canadiens-Français, saint Jean-Baptiste, elles devinrent des points de ralliement pour les émigrants du Canada dans les différentes villes où ils allèrent se fixer.

Ces sociétés nationales, franchement religieuses, ont rendu et rendent encore d'immenses services à notre nationalité aux États-Unis. Elles ont, du reste, préservé jusqu'ici nos compatriotes des sociétés maçonniques, si nombreuses en ce pays, et les ont protégés contre l'influence plus dangereuse encore des sociétés neutres qui sont le plus souvent les vestibules de la secte pernicieuse.

Pendant plusieurs années, ces différentes associations, bien qu'elles eussent partout le même nom, furent isolées ou locales. Sans ramification les unes avec les autres, elles ne pouvaient exercer qu'une action sociale assez restreinte sur l'élément franco-américain.

Des hommes intelligents et pleins d'énergie, que l'on ne saurait assez louer, comprirent la lacune qu'il y avait à combattre et se mirent résolument à l'œuvre. Après des luttes assez vives, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fut fondée.

Essentiellement catholique et française, cette société devait, dans l'esprit de ses fondateurs, en outre de la mutualité, s'occuper des œuvres d'action sociale catholique recommandées par les souverains pontifes.

Ses débuts furent brillants. Dans une période de dix années, le nombre de ses membres atteignit le chiffre respectable de 25.000.

A chacune de ces conventions, qui avaient lieu tous les deux ans, l'entente et l'harmonie régnaient au milieu de ses nombreux délégués, et le programme de la société nationale allait se dessinant de plus en plus dans la bonne direction. L'œuvre du Denier de Saint-Pierre venait de naître sous son patronage et promettait beaucoup pour l'avenir. Dix sous par membre, collectés dans tous les conseils, devaient, à brève échéance, rapporter annuellement, pour le soutien du Père commun des fidèles, cinq à dix mille dollars. Une petite feuille, parfaitement rédigée, répandait gratuitement chaque semaine de saines idées chez nos 25.000 associés. Enfin, dans un dernier congrès tenu à Manchester, N.-H., une caisse dite des orphelins et une autre pour les étudiants pauvres avaient été unanimement établies.

Bref, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique devenait de jour en jour l'idéal rêvé par ses fondateurs et promettait d'être avant peu le grand facteur de l'action sociale catholique franco-américaine.

L'œuvre eût été trop belle, le succès trop assuré. L'ennemi du bien qui se trouva être celui du nom canadien veillait, et notre belle société nationale devint tout à coup l'objet des attaques les plus furieuses.

Profitant de quelques irrégularités commises dans l'administration des finances de l'association, un des membres de

l'Union dénonça la société aux commissionnaires d'assurances des États de New-York et de Massachusetts.

La dernière convention de Manchester qui avait eu la chose en main ne s'était pas émue outre mesure. Elle avait réélu, presque à l'unanimité, les mêmes officiers du bureau de direction dont elle connaissait l'intégrité, tout en adoptant des mesures qui devaient prévenir les abus qu'on lui avait signalés. Les quelques mille dollars qui manquaient à la caisse mortuaire, tel était le délit, ayant été dépensés dans l'intérêt de la société, avaient en définitive tourné à son avantage en lui amenant des milliers de nouveaux membres. La société étant superlativement solvable, il ne fallait pas lésiner sur les chiffres quand ses rivales de langue anglaise ont absolument carte blanche à ce sujet.

Cette décision, dictée par la modération et aussi, disons-le, par un certain besoin de résister à la pression venue du dehors, ne put satisfaire les ennemis personnels de quelques-uns des membres du bureau général. De là, l'appel à la commission des assurances dans les deux États dont nous avons parlé.

Une enquête eut lieu.

Durant quelques semaines, l'œil des auditeurs de compte nommés par les deux commissaires se promena sur les livres du trésorier et du secrétaire de l'Union. Mis sous l'impression, par un aviseur haut placé, qu'ils avaient devant leur tribunal des gens à conscience élastique, les commissaires se comportèrent au début, à l'égard des officiers de l'Union, comme s'ils eussent eu affaire à de vulgaires escrocs. Peu à peu les préventions tombèrent ; mais, ne pouvant admettre, au nom de la loi, les œuvres sociales catholiques, en véritables yankees de descendance puritaine, ils supprimèrent le denier de Saint-Pierre, la revue hebdomadaire catholique, et firent table rase de tout ce qui n'était pas strictement du ressort de la mutualité. Le secrétaire général, sur qui retombaient, officiellement du moins, les irrégularités commises, démissionna dans l'intérêt de la paix, sur la demande des commissaires. Des réformes analogues à celles adoptées par la dernière convention de Manchester furent suggérées, et tout sembla rentrer dans l'ordre.

Au grand étonnement de tous les membres de la société,

deux liquidateurs, choisis parmi les ennemis les plus acharnés du bureau de direction, furent soudain substitués par la cour du Rhode-Island aux officiers élus par la convention de Manchester et chargés de l'administration de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Un recours eut lieu et, après quelques jours de débats judiciaires, à la suite d'un compromis entre les partis intéressés, un commissaire enquêteur fut adjoint au bureau de direction avec mandat de faire un relevé des livres de la société depuis sa fondation, et de convoquer une nouvelle convention quand son rapport serait terminé.

Heureusement, l'état financier de la société, toutes ces enquêtes ont du moins servi à le démontrer, est des plus satisfaisants. Il n'y a pas à douter que l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ne reprenne avec plus d'entrain qu'auparavant sa marche ascensionnelle. Instruits par l'expérience du passé, ses directeurs, quels qu'ils puissent être, sauront éviter les écueils légaux et continuer, en les développant, les œuvres sociales commencées.

Une leçon, du reste, se dégage de cet imbroglio malheureusement survenu : c'est qu'on ne saurait trop éviter les dissensions et les luttes fratricides qui, le plus souvent, sont dues à la jalousie, l'ambition, l'orgueil ou l'entêtement.

*
* *

Outre l'Union Saint-Jean-Baptiste, il y a, aux États-Unis, d'autres sociétés franco-américaines comme l'Association Canado-Américaine, les Artisans Canadiens-Français, l'Assomption, les Francs-Tireurs et l'Ordre des Chevaliers de Jacques-Cartier.

Ces différentes sociétés réunies renferment, y compris l'Union Saint-Jean-Baptiste, au-delà de 60.000 membres. Leur fédération, décidée en principe, n'attend que le règlement définitif des difficultés de l'Union pour devenir effective.

On peut se faire une idée, par avance, des immenses services que rendra aux Canadiens des États-Unis cette vaste confédération de leurs sociétés nationales. 100.000 et bientôt 200.000 compatriotes étroitement unis dans l'intérêt général de leur nationalité, obéissant à la voix de chefs reconnus,

conférant ensemble par leurs délégués, sans rompre néanmoins l'autonomie de leurs associations respectives : voilà un rêve qui sera bientôt une réalité.

Alors, comme il sera facile de réorganiser la caisse du denier de Saint-Pierre, de venir au secours des orphelins, de propager par la bonne presse les idées chrétiennes au sein de notre élément et, surtout, de s'assurer des prêtres de notre nationalité par l'entretien d'une caisse permanente pour les fins de l'éducation !

*
* *

A l'époque où nous vivons, il n'y a pas à se le dissimuler, la presse ou le journalisme est le grand véhicule des idées chez le peuple. C'est aussi le miroir réflecteur des goûts et de la mentalité d'une nation. Comme le commerce, l'industrie, la mode, elle subit l'influence du public, heureuse quand elle ne flatte pas ses passions ou ses instincts dépravés.

C'est pourquoi il y a tant de nuances dans les journaux européens, depuis l'ignoble feuille pornographique, libertine, anarchiste, socialiste, radicale, jusqu'au quotidien franchement chrétien qui se fait l'apôtre de la vérité, de la morale et du droit.

La République américaine, étant avant tout un pays de négoce où les questions spéculatives sont reléguées à l'arrière-plan, n'a guère que des gazettes incolores ou de teinte jaune dont la réclame, l'information, le sport et les crimes sensationnels se disputent les innombrables colonnes. Ces monceaux de papier, parlant aux yeux beaucoup plus qu'à l'esprit, sont généralement remplis de gravures.

S'il en est ainsi, si la presse est plus ou moins le reflet de l'opinion, nous avons une preuve tangible de l'orthodoxie des Canadiens américains ; car les 30 journaux français publiés pour eux aux États-Unis sont tous catholiques.

En dépit du « Catholic Directory » qui, cette année, n'a inscrit dans la liste des feuilles catholiques américaines que les noms de trois ou quatre d'entre eux, nous le répétons, la presse canadienne des États de l'Union est franchement religieuse.

Il s'y commet des écarts de langage ; des écrivains empor-

tés par l'ardeur n'y mesurent pas toujours la portée de leurs écrits : mais je ne sache pas que la foi ou la morale y aient jamais subi d'atteintes graves.

Quand nous aurons exposé les luttes qu'il y a à soutenir, les persécutions auxquelles notre élément est en butte en certains endroits, on excusera peut-être chez les laïques, animés, du reste, de bonnes intentions, des articles de journaux qui, s'ils sont regrettables, sont parfois provoqués par ceux-là contre lesquels ils sont dirigés.

Toutefois, ces excès sont rares ; deux ou trois rédacteurs tout au plus ont, à notre connaissance, trempé leurs plumes dans autre chose que l'eau de rose, pour parler de certains personnages que leur caractère ou leur position auraient dû protéger contre de telles attaques. Encore, faut-il ajouter que leurs feuilles étaient publiées, en temps de conflits, sur le théâtre même des hostilités.

Bref ! tout en déplorant qu'il n'y ait pas chez nos journalistes franco-américains, nous parlons des exceptions, une douceur et une patience plus héroïques, nous persistons à soutenir que la presse canadienne des États-Unis est, dans son ensemble, sincèrement catholique, et qu'elle a fait jusqu'ici de louables efforts pour empêcher nos compatriotes américains, non seulement de renier leur origine, mais encore de laisser s'affaiblir en eux leurs principes religieux.

*
* *

Les Franco-Américains tiennent énormément à rester ce que la Providence les a faits : Catholiques et Français, et nulle puissance au monde ne leur fera apostasier l'un ou l'autre de ces titres glorieux ; mais, pour être fidèles à leurs traditions, il ne s'ensuit pas qu'ils se désintéressent de la chose publique.

Au contraire, la politique de leur pays adoptif a pour eux un attrait puissant. Dans toutes les villes où ils sont en nombre, ils se font naturaliser afin de jouir des droits du citoyen américain. Leur influence est considérable dans le Rhode-Island, le Maine, le New-Hampshire et le Vermont.

Le parti politique auquel ils sont d'ordinaire inféodés est celui désigné sous le nom de républicain. Pourquoi ? Je n'ai

jamais pu découvrir une autre raison de cette alliance des Canadiens avec les « torys » américains que leur peu de sympathie pour certain groupe du parti démocratique.

Il peut aussi se faire que le programme républicain, j'entends le vrai et non celui des « insurgés », ait eu le don de leur plaire, parce qu'il représente, par son conservatisme, l'ordre et le maintien des vieilles institutions qui ont fait la grandeur des États-Unis.

Quoi qu'il en soit, nos compatriotes fixés aux États-Unis considèrent le pays comme le leur et s'efforcent de contribuer à sa prospérité, non seulement par la soumission à ses lois, mais encore en professant de saines doctrines économiques qui sont la base d'un édifice social.

Aussi, les apôtres du socialisme et de l'anarchie, d'importation exotique, qui cherchent à propager leurs idées chez un peuple qui, n'ayant rien à réclamer, est néanmoins susceptible de haine ou d'envie, n'ont qu'un médiocre succès auprès de l'ouvrier canadien. Ce dernier, grâce aux enseignements de la foi, sait distinguer entre le droit et le devoir. Il comprend que l'inégalité des classes est voulue de Dieu comme la diversité des qualités individuelles ; que la richesse, d'après l'ordre établi dans le monde, n'est le partage que d'un petit nombre et qu'elle est très souvent aux antipodes du bonheur ; que, fût-elle, du reste, l'Éden réservé aux privilégiés de la terre, il n'y a pas lieu de se désespérer d'en être privé, quand la vie présente n'est qu'un éclair comparée à l'éternité.

Il faut avouer que ces principes, solides comme le roc divin de la religion sur laquelle ils s'appuient, donnent aux tirades révolutionnaires les mieux débitées une apparence d'illogisme, un ton de vaines déclamations, un air de charlatanisme, qui les empêchent d'être dangereuses.

Ainsi, quand les modernes libérateurs de l'humanité souffrante pérorent quelque part, dans les salles d'unions, dans les clubs, aux coins des rues ou ailleurs, notre ouvrier canadien, que n'émeut en aucune façon leur creux verbiage, secoue la tête, hausse les épaules et murmure, en faisant de la main le geste d'un homme qui ne s'en laisse pas imposer : « A d'autres ! Va-t'en voir si j'y suis. »

Voilà bien le véritable citoyen américain, ou nous n'y

entendons rien : celui-là seul qui fera contrepoids à la tourbe envahissante armée de bombes, que le flot troublé de la vieille Europe jette annuellement sur nos rivages.

Qu'on ne vienne pas dire que son langage est un obstacle au civisme qu'il doit à son pays adoptif. Son langage ? Mais il en a deux. L'un pour son église et son foyer, l'autre pour sa nouvelle patrie. C'est précisément ce que les véritables Yankees s'efforcent de posséder. Car il n'est pas de familles un peu distinguées, dans la haute société américaine, qui ne tiennent à confier leurs jeunes enfants à des gouvernantes françaises.

Non, ce qui fait le vrai, l'honnête citoyen d'un pays, ce ne sont pas les déclarations pompeuses, la morgue ou l'outrecuidance d'un parvenu, mais tout simplement la pratique des vertus civiques.

Qu'on se le tienne pour dit ; nous n'avons pas besoin de subir le moule des assimilateurs quels qu'ils puissent être pour devenir de loyaux sujets américains : nous le sommes déjà, et si, un jour, la patrie a besoin du sang de nos enfants, ces petits-fils de chevaleresques ancêtres sauront se rappeler certains champs de bataille où les aigles de la République n'eurent pour allié que l'étendard de la France et feront, nous n'en doutons pas, leur devoir devant l'ennemi.

*
* *

Voilà qui est parfait, mais en attendant le grondement du canon et les appels du clairon, nous pouvons bien nous demander quel rang occupent les Franco-Américains, financièrement parlant, dans l'échelle sociale américaine.

Sous le rapport de la fortune, nos compatriotes émigrés ne peuvent évidemment rivaliser avec ceux qui sont arrivés avant eux au pays des millions. Il y a un stage à faire aux États-Unis comme dans tout autre pays. D'ailleurs notre éducation à nous, Canadiens, n'est pas adaptée aux affaires comme celle des jeunes et même des vieux Américains Yankees.

Que voulez-vous, chaque peuple a son idéal.

Pour le descendant des « Settlers », le rêve qui l'a bercé sur les genoux de sa mère, le but qu'on lui a laissé entrevoir dès ses jeunes années, c'est la fortune miroitante des éclats

du fauve métal, la possession de grands biens ou de sommes fabuleuses. Non que le peuple dont il provient soit avare et stupide à la façon du vieil Harpagon de Molière, mais parce que dans la richesse il y a, en outre de l'indispensable confort, la puissance et ce fameux levier d'Archimède capable de soulever le monde.

Ainsi, pour le fils de l'Américain, point n'est besoin d'un savoir qui orne le cerveau d'idées abstraites ou de connaissances purement spéculatives. Ce qu'il lui faut, c'est l'outillage scientifique qui lui permettra dans le commerce, l'industrie ou la finance de bâtir en peu d'années l'édifice de sa glorieuse opulence.

Tout est là : mort ou vivant, ses compatriotes l'apprécieront d'après le chiffre de sa fortune.

Tout autre est l'idéal des peuples catholiques. L'argent, pour eux, n'est qu'un moyen et non une fin. Y attacher son cœur est un vice : s'en détacher tout à fait, l'héroïsme d'une vertu.

La recherche d'une honnête aisance y est, pour la masse, une mesure de prudence et même un devoir social. Les Canadiens sont dans cette catégorie. Qui saurait les en blâmer? Du reste, ils sont de race latine, et l'on sait que le génie de cette branche de la famille humaine tend à s'élever au-dessus du monde matériel pour embrasser ces sublimes abstractions qui peuplent les musées de chefs-d'œuvre, reculent les bornes du savoir humain et enfantent les plus nobles actions.

De là une éducation particulière où l'âpre et froid calcul n'a qu'une place restreinte.

Bref, il arrive que le Canadien, qui a traduit du grec et du latin, qui possède un peu de littérature et pourrait au besoin traiter avec une certaine aisance des questions philosophiques ou sociales, échoue dans une entreprise où l'Américain madré ferait aisément fortune. Un fait digne de remarque et qui confirme la thèse énoncée, c'est que les Canadiens qui réussissent sont assez souvent illettrés ou d'une instruction très rudimentaire.

Ainsi donc, si nous avons aux États-Unis des milliers de petits bourgeois qui ont su, par leur travail et leur économie, se procurer l' « aurea mediocritas » dont parle Horace; si

nous en avons même un assez grand nombre qui occupent des positions lucratives dans le négoce ou l'industrie, il en est peu qui aient réussi jusqu'ici à gravir la cime où trônent, avec tant de savoir-faire, les milliardaires yankees.

Il n'y a pas à le regretter, car la richesse n'exerce pas toujours une influence salutaire sur nos compatriotes américains. Il arrive que le succès les grise et que l'opulence leur tourne la tête. Comme le savetier de La Fontaine, le Canadien cesse d'être lui-même quand il passe trop brusquement de la pauvreté à la richesse. Ce n'est pas qu'il oublie de chanter; loin de là. Sa figure resplendit alors d'un vif contentement. Mais, joyeux de vivre, flatté dans sa vanité d'un avoir qui le grandit, il ne sait pas toujours rester le chrétien qu'il était, quand, obligé de se livrer à un pénible travail, il lui fallait dire à Dieu avec un grand besoin d'être exaucé : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. »

CHAPITRE VI

Comment l'Église américaine s'est développée dans le passé. — Les progrès dus à l'immigration. — Les principales nationalités catholiques qui la composent. — Recensement de 1906. — Population totale des catholiques américains. — Ceux de langue anglaise. — Ceux des langues étrangères. — Le recensement de 1906 complet, mais nécessairement inexact. — Principaux groupes catholiques non anglais. — Leur nombre l'emporte de beaucoup sur les statistiques officielles. — Ceci est tout spécialement vrai pour les Franco-Américains. — Une méthode erronée de dénombrement. — Une différence de 42,3 pour 100. — 1.651.651 Américains de langue française. — Quelques centaines de milliers des nôtres manquent à l'appel. — L'esprit national chez nos Canadiens des États-Unis. — Que sera l'avenir? — Considérations rassurantes. — Les communautés religieuses franco-américaines. — La Sœur canadienne ou française.

L'Église américaine, comme on se plaît à l'appeler, naquit dans les forêts du Maine et de l'État de New-York, quand les premiers Indiens convertis y reçurent le baptême des mains de nos missionnaires français. Depuis lors, elle s'est développée par l'immigration catholique du Maryland, l'annexion des provinces françaises de la Louisiane, en 1802, de la Floride, en 1819, du Texas, en 1845, de la Californie et du Nouveau-Mexique, en 1848. Ces territoires annexés renfermaient une population de plus de 200.000 habitants, presque tous catholiques.

Toutefois, l'accroissement numérique du catholicisme aux États-Unis ne devint considérable que dans la seconde partie du siècle dernier.

L'affluence des émigrants catholiques y fut telle que les diocèses devinrent aussi nombreux, je crois, que les paroisses de l'époque antérieure.

La population catholique américaine, de 24.500 du temps de Mgr Caroll, se trouva transformée, vers 1836, d'après l'estimation de Mgr England, évêque de Charleston, en 1.200.000.

Elle est aujourd'hui, ce sont les chiffres du « Catholic Directory », de 14.618.761.

Cette population catholique, due exclusivement à l'immigration, où les conversions compensent à peine les défections, ce qui, du reste, est un progrès sur le passé, se divise en groupes parfaitement distincts, dont les principaux sont les Irlandais, les Allemands, les Canadiens, les Polonais, les Italiens et les Portugais.

Il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir par des chiffres l'exacte proportion qui existe entre ces différentes nationalités.

Il y a eu, à la vérité, en 1906, un recensement des « religions » aux États-Unis, où la race des membres ou adeptes est mentionnée ; mais comme on s'est basé, dans ce dénombrement que nous appellerions ethnique, sur la langue usitée dans les églises, et que bien souvent cette langue n'est pas celle des catholiques qui les fréquentent, il résulte que la population des catholiques non anglais est bien inférieure à ce qu'elle devrait être en réalité.

Quoi qu'il en soit, à défaut de statistiques plus véridiques, nous allons nous servir des chiffres que renferme le rapport spécial du bureau des recensements de Washington, intitulé « Religious Bodies 1906 », afin de montrer quelle est à peu près la place que les Franco-Américains occupent numériquement dans la grande famille chrétienne de leur pays adoptif. D'après ce recensement fait, pour la partie catholique, sous la direction de Mgr Glennens, archevêque de Saint-Louis, la population totale des catholiques américains s'élevait, en 1906, à 12.070.142 sur 32.936.445 adeptes d'une religion quelconque.

Ce nombre se divise en deux parties. Les catholiques pour lesquels la langue anglaise est exclusivement employée dans les églises sont 6.159.822. Ceux desservis, soit dans une langue étrangère, soit dans deux ou plusieurs langues y compris l'anglais, sont 5.342.023.

« Sur les 186 dénominations religieuses, 91 ont fait un rapport complet, en indiquant le langage employé dans les offices de l'église ; 83 ont répondu à ce sujet pour 90 pour 100 de leurs organisations religieuses ; 8 pour moins de 90 pour 100. Le nombre total des organisations rapportées,

relativement au langage en usage dans leurs églises, fut de 96,2 pour cent. Ceux qui n'ont pas fait le rapport demandé nous ont laissé supposer que la langue usitée dans leurs églises est l'anglais. » L'auteur du rapport « Religious Bodies of 1906 » conclut en disant : « Le recensement, quant au langage employé dans les églises, est complet. »

Aussi complet qu'il était possible de le faire, nous en sommes parfaitement convaincu : mais complet dans le sens de l'exacte et stricte vérité, du moins pour la partie qui regarde les catholiques de ce pays, nous ne le croyons pas :

1° Parce que la langue anglaise a bénéficié de toutes les lacunes et de toutes les négligences qui se sont glissées dans les rapports.

2° Parce que, supposant que ce recensement soit absolument correct et qu'il nous indique le nombre exact des catholiques américains qui entendent des sermons en anglais dans leurs églises, cela ne signifie pas que tous soient de langue anglaise. Nous connaissons un grand nombre de paroisses, ici, dans la Nouvelle-Angleterre, composées en tout ou en grande partie de familles canadiennes, où néanmoins l'anglais est la seule langue en usage à l'église.

Bref, ce recensement nous dit assez exactement le nombre de catholiques irlandais, allemands, italiens, canadiens, etc., qui vont dans les églises dont les pasteurs parlent l'anglais, mais laisse sans réponses satisfaisantes les questions qu'on aime parfois à se poser : Combien de Canadiens, d'Allemands, d'Italiens, etc., aux États-Unis ?

Ceci étant dit, continuons.

Les 5.342.023 catholiques qui ont ce que l'on est convenu d'appeler des paroisses nationales ou mixtes, où ils reçoivent l'enseignement religieux en tout ou en partie dans un idiome différent de l'anglais, se subdivisent comme il suit pour les principaux groupes :

Les Allemands	1.519.978
Les Canadiens (Français)	1.160.420
Les Italiens	938.994
Les Polonais	867.865

Les Allemands catholiques sont au moins trois millions (1). Les Polonais semblent aussi devoir dépasser le nombre qui leur est attribué. Si l'on en juge par l'immigration polonaise qui se continue depuis plusieurs années aux États-Unis, ils doivent y être au-delà d'un million et demi. L'année qui



ÉGLISE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, BALTIC, CONN.

a suivi ce recensement en a vu arriver 138.033. Nous pouvons dire la même chose des Italiens qui, en une seule année, sont débarqués sur nos côtes au nombre de 293.061.

Quant aux Franco-Américains, et, sous cette dénomination, nous comprenons tous ceux qui, d'origine française, parlent encore la langue de leurs aïeux quel que soit le nombre

(1) Page 330 de cet ouvrage.

des générations qui les précèdent sur le sol américain, nous ne craignons pas d'affirmer qu'ils sont au moins un million et demi.

En voulons-nous quelques preuves?

Dans le diocèse de Portland, qui comprend l'État entier du Maine, nous voyons, d'après le recensement de 1906, que les habitants parlant une langue autre que l'anglais, catholiques ou non catholiques, y sont au nombre de 75.631.

Sur ce nombre, il faut naturellement déduire les Grecs, les Syriens, les Portugais, les Polonais, les Allemands, les Italiens, et Dieu sait combien d'autres nationalités qui y sont plus ou moins largement représentées. Alors, que reste-t-il dans ce diocèse pour la race française? Un nombre évidemment inférieur de beaucoup à 75.631... 55.000 peut-être? Peut-être moins.

Or, d'après la « Catholic Encyclopedia », qui se base sur un recensement soigneusement fait, il y avait dans le diocèse de Portland ou l'État du Maine 91.567 catholiques de langue française en 1908.

« *Ab uno disce omnes.* »

Je sais bien que, lors de la nomination du dernier évêque de Portland, des chiffres bien inférieurs à ce nombre furent envoyés aux congrégations romaines et que ceux qui les avaient préparés n'avaient pas précisément falsifié les statistiques; mais ils considérèrent comme étant de langue anglaise tous nos Canadiens issus de parents nés aux États-Unis. C'était biffer du coup 50 pour 100 de nos compatriotes du Maine qui, bien qu'américains natifs de père en fils, n'en sont pas moins français de cœur et de langue. Si cette méthode est appliquée dans cinquante ans, notre élément, toujours le même comme race, mais triplé ou quadruplé quant au nombre, sera nécessairement réduit à zéro.

Nous pouvons constater dans presque tous les autres États où sont fixés les Canadiens les mêmes écarts entre les statistiques officielles et celles recueillies, soit par le clergé, soit par nos sociétés nationales.

Cette différence serait, d'après la « Catholic Encyclopedia », de 42,3 pour 100 en plus, dans la Nouvelle-Angleterre, pour la population catholique de langue française.

C'est-à-dire que là où le recensement officiel, qui diffère

peu de celui de 1906, dit 100, la réalité, telle que reconnue par ceux qui ont à cœur de la mettre au jour, dit 142,3.

Si la même disproportion existe, dans les autres États de l'Union, entre la population canadienne et le cens américain — et pourquoi pas? étant moins groupés que dans l'Est, les Canadiens y sont plus difficiles à compter — il s'ensuit que, au chiffre de 1.160.420 habitants de langue française reconnu par le recensement de 1906, nous pouvons ajouter 42,3 pour 100 ou 491.231. Ce qui donne un total, en négligeant les fractions, de 1.651.651 Franco-Américains.

Certes, les Canadiens tiennent, abstraction faite d'un passé on ne peut plus glorieux, une place des plus honorables dans l'Église américaine.

Y a-t-il lieu de s'en alarmer? Non, car ils ne veulent de mal à personne. Seulement, une toute petite place au soleil du bon Dieu leur est indispensable.

1 651.651, mais c'est un chiffre qui ne peut s'évanouir comme un simple brouillard, quand on songe qu'il représente par chacune de ses unités autant de rejetons de cette race vigoureuse, issue de la noble France, qui a la bonne ou mauvaise habitude de se multiplier par deux tous les vingt-six ans.

Maintenant, nous pouvons bien nous le demander, y a-t-il eu déperdition appréciable de notre élément depuis qu'il s'est répandu comme un flot envahisseur sur le territoire des États-Unis? N'y a-t-il pas eu, comment dirais-je, des fuites par où ce flot merveilleux, n'étant plus retenu par ses digues naturelles, s'est échappé pour se mêler ensuite ou mieux se perdre dans le grand tout américain?

Hélas! oui. Qui pourrait le nier? Il y a des milliers des nôtres, dont les noms plus ou moins travestis rappellent vaguement l'origine gauloise, qui ont oublié l'idiome de leurs ancêtres. Il s'en trouve même, nous l'avouons avec regret, qui semblent rougir de leur nationalité. Ce phénomène bizarre autant que monstrueux est heureusement une très rare exception et s'explique généralement par l'ignorance ou le stupide engouement de quelques vaniteuses médiocrités, pour les maîtres du pays.

L'assimilation ou, si l'on veut, l'anglicisation, autant que nous pouvons en juger, nous a enlevé jusqu'ici quelque cent

mille des nôtres. Ces pertes nationales ont été subies dans les grandes villes, dans les endroits où nos compatriotes sont peu nombreux, dans l'Ouest surtout et la Louisiane.

Toutefois, le chiffre actuel de la population franco-américaine dit suffisamment que l'élément français s'est bien comporté aux États-Unis et qu'il n'a été que médiocrement entamé par l'influence du milieu.

Somme toute, le gros de l'armée, pour parler le langage militaire, a échappé au désastre et, grâce aux nouvelles recrues venues du Canada, ses pertes ont été amplement réparées.

Il est vraiment étonnant de voir comme l'esprit national se maintient à un haut degré chez nos compatriotes même nés aux États-Unis. Soumis pendant des années à une pression systématique qui s'exerce un peu partout, à l'école, au catéchisme, à l'église, dans les usines, par les relations sociales, et ne tend rien moins qu'à leur *inoculer* de gré ou de force le virus saxon sous l'étiquette américaine, on les retrouve plus tard canadiens de cœur, le langage un peu écorché, mais français quand même, absolument comme s'ils n'avaient laissé que d'hier les bords du Saint-Laurent où, pourtant, ils ne sont pas nés.

La voix du sang est bien difficile à étouffer ; il n'y a pas à dire.

Mais ce sentiment patriotique qu'il n'est pas étonnant de retrouver chez ceux qui viennent du Canada français, qui peut même s'expliquer dans leurs fils, n'ira-t-il pas diminuant de plus en plus dans les générations lointaines de l'avenir, pour se perdre complètement après une période plus ou moins longue? Car enfin, c'est un principe de physique : « L'action d'un foyer s'affaiblit en raison du carré des distances. »

Nous ne le croyons pas. L'Ouest américain nous offre des exemples nombreux de la ténacité de cet esprit national qui s'est conservé intact en des groupes franco-américains remontant au dix-huitième siècle.

Le foyer du patriotisme ! Mais nous l'avons aux États-Unis, tout aussi bien qu'au Canada, dans nos paroisses nationales. Depuis l'époque de la conquête, qu'on le sache bien, l'âme de la nationalité française au Canada s'est réfugiée sous les

voûtes de nos temples, à l'ombre de la croix de nos clochers. L'église, voilà la source mystérieuse de cette vitalité extraordinaire qui circule dans nos veines et se manifeste par un invincible amour de nos traditions.

Aussi, comme ils connaissent bien notre histoire et le secret de notre force, ceux qui, pour nous anéantir, veulent dénationaliser nos paroisses ! Tout est là, en effet.

Mais comme nous avons foi dans la Providence et confiance absolue dans la sagesse de l'Église, notre mère, nous croyons fermement que la race française a vu ses plus mauvais jours dans la grande république et que le xxe siècle ne se terminera pas sans voir notre élément devenu le plus ferme appui de l'Église américaine.

* * *

Afin de comprendre davantage quelle position occupe le peuple canadien au milieu des catholiques des États-Unis, il ne sera pas hors de propos, outre ce que nous avons dit des établissements religieux de nos paroisses franco-américaines, de faire connaître en peu de mots les communautés ou congrégations qui se livrent à l'enseignement ou s'occupent des œuvres de charité.

Il y avait, en 1908, 1.985 religieuses de langue française appartenant à 30 congrégations différentes, dans la Nouvelle-Angleterre seulement.

Voici les noms de ces congrégations : « Celle de Notre-Dame de Montréal, les Filles de Marie, Sœurs de Sainte-Croix de Montréal, Sœurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, Sœurs Grises de Montréal, Sœurs de la Merci, Sœurs Grises d'Ottawa, Sœurs de l'Assomption, Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, Sœurs Dominicaines, Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, Sœurs de Jésus-Marie de Sillery, Ursulines de Trois-Rivières, Congrégation Notre-Dame (Villa-Maria), Sœurs de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, Sœurs du Saint-Esprit, Sœurs du Saint-Rosaire, Filles de la Sagesse, Petites Sœurs des Pauvres, Sœurs de Saint-Joseph (Chambéry), Sœurs de Saint-Joseph (Le Puy), Sœurs du Sacré-Cœur, Sœurs Servantes du Cœur Immaculée de Marie,

les Fidèles Compagnes de Jésus, Sœurs du Bon-Pasteur (Angers), Petites-Sœurs Franciscaines de Marie (La Baie Saint-Paul), Dames de Sion, Sœurs de la Sainte-Famille (Sherbrooke).

« Les plus importantes de ces communautés sont les Sœurs de Sainte-Croix, avec 21 couvents et 191 religieuses ; les Sœurs Grises, avec 17 couvents et 268 religieuses ; les Sœurs de la Présentation de Marie avec 16 couvents et 103 religieuses ; les Sœurs de Jésus-Marie, avec 19 couvents et 171 religieuses. »

Les congrégations de Frères sont peu nombreuses : « Les Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 27 membres ; les Frères Maristes d'Iberville, 47 ; les Frères de Saint-Gabriel, 7 ; les Frères du Sacré-Cœur, 31, formant un total de 119 religieux (1). »

Nous pourrions presque ajouter, à cette nomenclature des congrégations françaises ou canadiennes des États de l'Est américain, la communauté des « Sœurs de Charité Servantes des Pauvres » fondée par Mme E. Seton, une convertie de Mgr de Cheverus.

Cette communauté, en effet, dont l'existence est due, en grande partie, à des prêtres français, les abbés Matignon, Dubourg, Moranvillé, Flaget, etc., fut affiliée à l'ordre de la Charité de France, en 1849. Elle en prit l'habit, le 8 décembre 1851, comme elle en avait déjà suivi les règles depuis le mois d'août 1810.

Cet institut, qui fit briller, sur le sol américain, les vertus des filles de Saint-Vincent de Paul, comptait déjà plus de 40 maisons en 1845.

La sœur canadienne, comme celle de France, est l'ange gardien de l'enfance. On reconnaît, partout où elle se trouve, sa salutaire influence. Dans nos écoles, non seulement elle réussit à inculquer aux enfants des connaissances utiles, les notions de l'enseignement religieux, mais encore à leur donner cette gentillesse, ces bonnes manières qui sont l'apanage d'une éducation chrétienne.

(1) *Catholic Encyclopedia*, vol. VI, page 275.

CHAPITRE VII

L'assimilation dans son sens le plus large. — Celle qui opère dans le domaine religieux. — Deux voix autorisées de l'épiscopat américain. — La pratique de l'Église américaine. — Interview par M. Paul Bourget. — Les vues de Mgr Ireland. — Un danger réel à conjurer. — Les raisons alléguées sont d'un ordre élevé. — Le bruit des assimilateurs est noble sans doute. — Toutefois, c'est une question de faits. — Les effets de l'assimilation. — Désastres spirituels produits chez les Irlandais des États-Unis. — 20.000.000 d'apostasies en temps de paix. — Ce peuple admirable empoisonné par l'ambiance. — Les conséquences de l'anglicisation plus terribles encore pour les nôtres. — Les Canadiens de l'État de New-York et du Connecticut. — Ce que pensent de l'assimilation les 500 prêtres canadiens des États-Unis. — Opinion de l'auteur. — Un parallèle entre deux peuples. — L'héroïque Irlande. — Elle a suivi les pas du lion britannique à travers le monde le flambeau de la foi à la main. — Caractère irlandais légèrement déformé par le succès. — Le Canadien, un produit du grand siècle de Louis XIV. — Son passé glorieux l'a rendu fier, et fier il est resté. — Malgré tout, il conserve de vastes aspirations. — Lui parler d'anglicisation l'horripile. — Scène de Notre-Dame de Montréal. — Mgr Bourne, archevêque de Westminster, fait une déclaration sur la brûlante question des langues. — Réponse magistrale de M. Henri Bourassa. — Un Mirabeau chrétien.

Il nous est arrivé plusieurs fois de parler d'assimilation en termes défavorables dans le cours de cet ouvrage. Le temps est venu d'aborder franchement le problème qui s'y rattache.

Et d'abord, quel est, ici, aux États-Unis, le sens exact de cette expression?

D'une manière générale, l'assimilation peut signifier l'action absorbante d'un groupe ethnique dominant sur des races étrangères en vue de les fondre et les fusionner peu à peu en un tout homogène.

C'est ainsi que la grande république est considérée à bon droit comme un vaste creuset où s'élabore graduellement la race américaine de l'avenir.

Cette assimilation qui procède sans violence, sans persécution, par la seule force des choses, nul ne la condamne, pas plus que l'on ne songe à se révolter contre le climat ou les conditions sociales d'un pays d'adoption. D'ailleurs, il nous est toujours permis de nous en préserver; car le seul engin d'assimilation dont l'autorité publique dispose aux États-Unis est l'école que tous les citoyens supportent également de leurs deniers. Quant au reste : pleine et entière liberté.

L'électeur est tenu de lire l'anglais : voilà tout.

Les écoles libres, nullement prohibées, si l'on fait abstraction de l'impôt surérogatoire qu'elles nécessitent, permettent aux parents qui le désirent de soustraire leurs enfants à cette influence américanisatrice et de les faire élever comme bon leur semble.

Tout autre est l'assimilation particulière dont les Franco-Américains, les Polonais, les Allemands, les Italiens, etc., se plaignent quelquefois. Celle-là a son champ d'action beaucoup plus restreint et opère par des méthodes oppressives ou, du moins, qui tendent à restreindre la liberté.

Son but est d'établir l'uniformité de langue au milieu des catholiques des États-Unis. L'unité, qui est l'un des caractères du catholicisme, est le mot que l'on invoque pour démontrer que, sans la fusion des races catholiques américaines, il ne peut y avoir que des fragments d'Église et non une grande et forte société de fidèles qui imposera au pays tout entier le respect et l'admiration.

Afin de mettre nos lecteurs à même de saisir les tendances de cette école, car c'en est une, nous allons lui mettre sous les yeux les déclarations de deux des membres les plus éminents de l'épiscopat américain.

« La conduite générale de l'épiscopat, depuis le commencement, a été de prévenir les conflits provenant de la diversité des races, des langages et de l'éducation. Afin d'atteindre ce but, il se fit un effort pour réunir *dans les mêmes églises les catholiques ne parlant pas l'anglais avec ceux de langue anglaise dont l'esprit était entièrement américain*. Néanmoins, comme l'immigration augmentait, il devint urgent de nommer les prêtres de même origine que les fidèles, familiers avec la langue et les coutumes de ces derniers. — C'est ainsi qu'il fallut en agir avec les Irlandais, les Allemands, les

Français et les Slaves. — L'église de la Sainte-Trinité, érigée à Philadelphie pour les Allemands, en 1789, fut le premier pas dans cette voie, et, depuis lors, on a pourvu, en général (1), aux besoins immédiats de ces populations étrangères par la nomination de prêtres de même nationalité, bien que la pratique générale de l'Église ait été de favoriser (2), autant que possible, l'usage de la langue anglaise (3). »

Cette déclaration, due sans doute à Mgr Glennens, archevêque de Saint-Louis, qui eut la haute direction du recensement de 1906, ne laisse pas d'équivoque. L'épiscopat américain s'est, de tout temps, arrogé la mission d'unifier, en les anglicisant, les catholiques de races diverses soumis à sa juridiction. Il a bien fallu se plier aux circonstances, pourvoir aux besoins immédiats, mais temporaires, des groupes nationaux les plus considérables, en négligeant, par conséquent, ceux de moindre importance; toutefois, tout en cédant aux pressantes réclamations des populations étrangères (?), la pratique (4) générale de l'Église américaine fut d'étendre autant que possible l'usage de la langue anglaise.

« Étendre l'usage de la langue anglaise... étendre... en réunissant dans les mêmes églises les catholiques ne parlant pas l'anglais avec ceux de langue anglaise dont l'esprit était entièrement américain... mais c'est de l'assimilation, il n'y a pas à en douter. »

Un autre prélat des États-Unis, reconnu à juste titre comme l'un des organes attitrés de l'Église américaine, a cru devoir, dans une interview à M. Paul Bourget, exprimer son sentiment à ce sujet : « Cet immense pays est si neuf et si dépourvu de préjugé, et il éprouve de plus en plus le besoin de cet *ordre dans l'unité*, la marque propre de l'Église catholique. Le grand problème, pour que cette unité se manifeste, c'est qu'il y ait vraiment une Église catholique américaine, et d'abord *unité de langue*. Les Allemands ont adressé une pétition à Rome pour obtenir qu'il y eût des évêques de langues différentes et dans un nombre proportionné à la langue des émigrants. »

(1) *In the main.*
(2) *To extend.*
(3) *Religious Bodies*, vol. II, p. 602.
(4) *Policy.*

« Or, sur des milliers de catholiques, plus de trois millions sont allemands. Un tiers des évêques eût été allemand. *C'en était fait de l'unité de notre Église.* Heureusement, les pétitionnaires ont mêlé la politique à leur demande. Ils ont insisté sur l'intérêt des puissances européennes à ce partage. C'était toucher au patriotisme des Américains qui se sont inquiétés, et *nous* avons vaincu... Or, beaucoup de nos fidèles sont des émigrants : des Allemands, des Polonais, des Canadiens-Français. Ils nous arrivent ne parlant que leur propre langue, et avec des prêtres qui ne parlent, eux aussi, que cette langue. *Le danger est réel.* Si nous imposons l'anglais dans nos diocèses, ces prêtres risquent d'être sans fidèles et ces fidèles sans prêtres. Il faut pourtant *forcer les uns et les autres à l'apprendre, cet anglais,* pour que *notre* église ne se disperse pas en une série de chapelles locales, et aussi pour que nous ne puissions pas être accusés d'être des *étrangers* dans le pays (1). »

Celui que nous venons d'entendre est l'illustre archevêque de Saint-Paul, Mgr Ireland.

Nous n'avons que faire de scruter les raisons invoquées par les tenants de l'unification des races catholiques aux États-Unis, ni d'apprécier les motifs sur lesquels ils s'appuient.

Nous présumons que ces raisons et ces motifs sont d'un ordre élevé.

Nous savons également que le but poursuivi en haut lieu dans l'Église américaine est la conquête de ces millions d'âmes qui n'ont jamais été régénérées par le baptême, ou, l'ayant été, sont plongées dans l'indifférence ou l'hérésie.

Si l'on en croit les statistiques du recensement de 1906, 85.000.000 d'Américains restent ainsi en dehors du bercail commis à la garde de ses illustres Pasteurs.

Mais, quel que soit notre respect pour ceux qui rêvent l'unité de langue chez tous les membres de la famille chrétienne des États-Unis, il nous sera permis, sans doute, de nous demander quels pourront être les effets de la transformation ethnique proposée sur nos compatriotes américains.

Comme il s'agit d'une question dont la solution repose

(1) *Outre-Mer*, vol. I, p. 241.

presque exclusivement sur des faits, nous n'hésitons pas à émettre notre humble opinion.

Au lieu d'accroître les forces catholiques de l'Église américaine, l'anglicisation des nôtres aux États-Unis aura plutôt pour effet de les diminuer.

Procédons d'abord par analogie.

L'histoire du peuple irlandais en Amérique, si édifiante qu'elle puisse être, renferme des pages qui nous donnent à réfléchir. Les émigrants venus d'Irlande ont subi de bonne heure et presque sans résistance l'assimilation américaine. Sans renier précisément leur origine, ils se sont trouvés incorporés au peuple des États-Unis, dont ils parlaient la langue au point de s'identifier avec lui, de partager ses goûts, ses amusements et bien souvent ses idées.

Qu'en est-il résulté ? Matériellement, civilement, « *américainement* », tout fut pour le mieux. Leurs hommes de quelque valeur ont pu se faufiler, dans l'échelle sociale, aux positions les plus élevées. On peut à peine les discerner des véritables Yankees. La masse même de la nation irlandaise a bénéficié de l'espèce d'amalgame social qui le rattache au peuple américain en s'élevant avec lui, dans l'ordre économique s'entend.

Bref, l'Irlandais américain, grâce à l'habit de Jonathan qu'il sait parfaitement revêtir, peut arriver à tout, et je ne serais nullement surpris de le voir installé, quelques-uns de ces jours, à la Maison-Blanche.

Mais, au point de vue religieux?... Hélas ! les héroïques enfants de la verte Érin n'ont guère résisté aux séductions du Nouveau-Monde : un grand nombre ont apostasié ou sont sans religion.

C'est le triste aveu qui a échappé à Mgr Mc Faul, évêque de Trenton, dans une allocution à la 49e assemblée annuelle du catholique « Centralverein » allemand à Saint-Louis, le 10 septembre 1904 : « Les catholiques aux États-Unis devraient être actuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité ils ne sont que de 12 à 15 millions (1). »

Ces 25 ou 28 millions d'apostasies n'ont pas, que nous sachions, éclairci les rangs des Canadiens, ni ceux des Alle-

(1) « The Review » de Saint-Louis, sept. 22, 1904, p. 576.

mands, ni ceux des Polonais : d'où viennent-elles donc, si ce n'est, en grande partie, de l'immigration irlandaise ?

M. Henri de Nevers, après avoir compulsé les statistiques de l'immigration américaine relativement à la nationalité irlandaise, s'être inspiré des opinions d'un grand nombre d'écrivains qui ont traité cette question, n'hésite pas à dire que, en 1900, il y avait aux États-Unis 26.000.000 d'Irlandais ou de descendants d'Irlandais (1).

Combien sont-ils maintenant dans le giron de l'Église ? Le recensement de 1906 accuse une population catholique de langue anglaise aux États-Unis de 6.159.822 dont nous pouvons sans scrupule retrancher 42,3 pour 100, à cause de l'écart qui existe entre la population réelle de la nationalité canadienne et les statistiques officielles, écart qui doit être plus considérable encore pour les autres races.

Défalcation faite de cette proportion usurpée par les catholiques anglais-américains, et nous sommes généreux, il reste sur le sol de la république 4.693.198 catholiques qui peuvent être Irlandais. Le quart n'y est pas.

« Il y a 63 ans, Mgr England évaluait les pertes de l'Église des États-Unis à 3.750.000. »

L'archevêque Spalding, cité par Murray (2), estimait que, pendant l'époque écoulée entre 1780 et 1876, l'Église des États-Unis avait perdu beaucoup plus qu'elle n'avait gagné.

M. Ford, que Murray déclare, en le citant, être très versé dans les statistiques, affirme que, en 1870, il aurait dû y avoir 24 millions de catholiques aux États-Unis sur une population de 38.000.000. Plus du double ! mais, encore une fois, où sont donc allés ces millions de chrétiens ou ces fils de chrétiens qui devraient, à l'heure présente, constituer plus de la moitié de la population totale de la fédération américaine ?

A l'appel, s'il avait lieu, du chef de l'Église, les émigrants polonais, canadiens, allemands, italiens, lithuaniens, portugais, etc., fixés aux États-Unis, répondraient presque tous : Nous voici. Mais alors ? Ce sont les Irlandais qui, en dépit d'un groupe important échappé au désastre, ont déserté l'Église américaine et sont passés à l'ennemi.

(1) *Ame américaine*, vol. I, p. 341.

(2) « A popular history of the Catholic Church in the United States », p. 583.

Que s'est-il donc passé aux États-Unis? Avons-nous eu un schisme? Un nouveau Luther y a-t-il soufflé dans les âmes la révolte contre Rome? Nullement. Les catholiques n'ont cessé d'y jouir de la tranquillité la plus complète. L'américanisme, seul, promptement réprimé par Léon XIII, a troublé pour un temps quelques esprits fatigués de marcher dans les sentiers battus de la vieille foi ; mais il n'a guère eu d'effet sur la masse du peuple.

Ce qui est arrivé, le voici : l'Irlandais-Américain est mort à la vie de la grâce, empoisonné par l'air vicié qu'on respire aux États-Unis. Lui, ce champion de la foi, qui a bravé la mort dans son propre pays pour rester fidèle à sa religion, s'est trouvé faible quand il est devenu partie intégrante d'une nation matérialiste, hérétique, libre penseuse ou athée, sans la moindre barrière pour protéger sa foi.

L'organisation paroissiale, les efforts de son clergé sont venus, il est vrai, enrayer le mal ; mais cela n'empêche pas que, même de nos jours, la funeste influence du milieu continue d'exercer ses ravages au milieu des familles irlandaises qui, plus que toutes autres, sont admises dans l'intimité de la race dominante.

En pourrait-il être autrement? L'Irlandais, que son langage et l'oubli de ses traditions nationales mettent en rapports constants avec un peuple infidèle ou hérétique, absorbe le poison, subit la contagion incroyablement maligne qui se dégage et s'exhale de ces millions d'âmes malades de matérialisme et d'athéisme. Puis, la soif de s'enrichir, contractée dans une atmosphère d'avarice et de convoitise, lui fait oublier les biens de l'autre vie et le pousse souvent à s'enrôler dans l'une ou l'autre de ces sociétés maçonniques qui pullulent aux États-Unis. Ajoutons les écoles publiques sans Dieu, que ses idées américaines le portent à admirer, où, de préférence, il envoie ses enfants, et le mariage mixte, auquel il est exposé plus que tout autre, qui est, comme l'expérience l'a prouvé, le vestibule de la famille sans religion.

L'assimilation, qui eut pour les Irlandais de si désastreuses conséquences, n'a guère mieux valu pour les Canadiens. On peut dire même que, proportion gardée, elle eut pour eux de plus tristes résultats. Car sur les deux ou trois cent

mille Franco-Américains devenus Américains tout courts, c'est à peine si un sur dix a échappé au naufrage spirituel.

Nous disons un sur dix, à tout hasard, pour faire comprendre que la proportion des Canadiens anglicisés restés catholiques pratiquants est bien infime.

Il peut y avoir des exceptions, et nous connaissons certains curés irlandais qui ont réussi à opérer la transformation ethnique des nôtres sans pertes trop considérables, encore y en a-t-il eu ; mais, règle générale, l'anglicisation des Canadiens se s'accomplit qu'à prix d'âmes, sans compter les dangers que réserve l'avenir, pour eux et leurs descendants, à ceux qui sont restés religieux après avoir perdu leur nationalité.

Il y a quelques années, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fit faire, dans l'État de New-York, un travail de recrutement au milieu des populations canadiennes qui y sont établies. L'espèce de recensement fait par ses agents, en cette occasion, permit de constater l'anglicisation de 10.000 des nôtres dans cette région. Sur ce nombre, un sur dix à peine restait fidèle à l'Église. Le même triste état de choses fut découvert dans le Connecticut et le Vermont.

Il y a actuellement plus de 500 prêtres canadiens occupés au ministère paroissial dans les diocèses américains. Tous ont l'expérience, le savoir, l'abnégation et les vertus de leur saint état. Ils ont de plus une connaissance approfondie des besoins spirituels de leurs ouailles et savent, mieux que qui que ce soit, les causes les plus fréquentes des défections qui se produisent au milieu des leurs.

Or, il n'est pas un seul de ces prêtres qui ne sache parfaitement à quoi s'en tenir sur les tristes effets de l'assimilation. « La langue est la sauvegarde de la foi », ou « qui perd sa langue perd sa foi », sont devenus, dans ce vénérable corps clérical, des axiomes confirmés, du reste, par une expérience de chaque jour (1). Nous avons été nous-même, durant quinze

(1) Mgr Latulippe, vicaire apostolique de Témiscamingue, dans une lettre à ses diocésains, écrivait au mois d'octobre dernier : « Sans doute, nous voulons que nos enfants apprennent l'anglais ; cette langue leur est nécessaire pour qu'ils puissent réussir plus parfaitement dans les affaires, mais nous voulons aussi, *afin qu'ils n'échouent pas dans la seule affaire véritablement importante*, que nos enfants canadiens-français conservent leur

années, mêlé aux Canadiens des États-Unis, soit dans l'Est, soit dans l'Ouest. Eh bien, nous n'hésitons pas à le proclamer bien haut, si le programme assimilateur est appliqué violemment ou graduellement dans nos paroisses, on réussira probablement à l'imposer, mais en sacrifiant des milliers d'âmes. La race française, privée de ses supports naturels, disparaîtra peu à peu comme nation, engloutie lentement et sûrement par la vague assimilatrice ; toutefois, quand l'œuvre de l'engloutissement sera terminée, il est à peu près certain qu'on ne verra qu'un petit nombre de catholiques d'origine française surnager au naufrage de leur nationalité.

*
* *

Il ne sera peut-être pas hors de propos, afin de mieux faire comprendre la situation religieuse des Canadiens aux États-Unis et les obstacles qui s'opposent à leur anglicisation, d'établir un rapprochement entre leur mentalité et celle qui semble exister chez nos coreligionnaires de langue anglaise.

L'Irlandais qui est, inutile de le dire, ce catholique de langue anglaise dont nous voulons parler, descend d'une race persécutée pour sa foi. Soumis, pendant des siècles, à un odieux système d'anglicisation, il n'a pu résister à la violence et s'est tristement dépouillé de sa langue maternelle, le gaélique. Toutefois, comme il était dans son propre pays, la nationalité chez lui a survécu à l'idiome.

La Providence, qui avait ses vues, en laissant peser le joug de l'Angleterre sur sa malheureuse patrie, s'est servie de cette noble victime pour promener le flambeau de la foi à travers le monde.

La nation irlandaise, en effet, honnie, écrasée, ruinée, mais retenue quand même dans les liens de l'empire britannique, a suivi son maître cruel partout dans ses immenses

mentalité et qu'ils n'oublient pas la langue dans laquelle ils ont appris à prier, *car l'expérience l'a démontré partout, la langue est l'une des plus fidèles gardiennes de la foi.* »

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, disait aux Canadiens de Central-Falls, États-Unis : « Il ne fait aucun doute, et l'expérience est là pour le prouver, que de *la conservation de votre langue dépend en grande partie la conservation de votre foi.* »

possessions « où le soleil ne se couche jamais ». Grâce à elle, le catholicisme s'est implanté en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, en Afrique, quelque peu aux Indes orientales et dans l'Amérique du Nord.

Chose extraordinaire, ce peuple vaincu et opprimé est devenu, grâce aux conquêtes du lion britannique, l'un des plus fermes appuis de l'Église. Il aura bientôt cinq représentants dans le Sacré Collège des cardinaux, et ses évêques ne se comptent plus.

Comment ne pas admirer l'indéfectible vitalité de l'Église, qui se sert même de ses ennemis pour étendre ses conquêtes et, comme son divin Maître, sait tirer le bien du mal !

Seulement, pourquoi faut-il ajouter que l'Irlandais contracte parfois les défauts de ceux, en général, qui sont favorisés trop subitement des biens de la fortune ? De faible devenu fort presque sans aucune transition, il n'offre pas toujours, dit-on, dans son caractère les qualités qui sont généralement l'apanage d'une puissance reposant sur des épaules habituées à la porter.

Le Canadien, lui, descend d'une race puissante. Ses pères émigrèrent au Canada quand la France était à l'apogée de sa gloire. C'est pourquoi il a conservé, dans ses idées et ses aspirations, quelque chose du règne de Louis XIV. Aussi, voyons-nous les premiers colons de la Nouvelle-France, à peine débarqués, courir à la conquête de l'Amérique du Nord. C'est tout au plus si les Anglais avaient eu le temps de dresser leurs tentes le long de l'Atlantique que, déjà, nos pères jetaient les bases d'un empire plus grand que celui des Romains.

Puis, est venue cette sanglante épopée, cette lutte d'un siècle, où les Français de l'Amérique succombèrent beaucoup moins sous les balles de l'ennemi que sous le poids des lauriers !

Victorieux toujours, victorieux jusqu'à la dernière bataille, n'étaient-ils pas justifiables de conserver, même sous le joug, l'orgueil national qui n'est, après tout, que le fond du caractère français ?

Vraiment, si nous sommes un peu fiers, c'est la faute des événements !

Cette fierté atavique, déplacée, comme il vous plaira, a survécu à toutes les persécutions, à tous les empiètements dirigés contre lui, chez ce peuple canadien qui continue quand même à s'inspirer du passé.

Allez lui faire comprendre que les horizons qui ont environné son berceau se sont rétrécis ; que c'en est fait de ces limites primitives qui lui donnaient l'Amérique septentrionale presque entière pour prendre ses ébats ; que la vague anglo-saxonne l'envahit, l'assiège de toutes parts ; qu'il en est réduit à n'avoir qu'un coin du Dominion où sa population jouit d'une indépendance relative : il vous répondra, son histoire à la main, que, s'il a reculé dans ses conquêtes françaises, son œuvre subsiste au profit de la civilisation ; que ses prêtres, ses missionnaires et ses religieux ont été et sont encore les porte-flambeaux de la foi en Amérique, et, qu'enfin, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada, restant ce qu'ils sont, ses fils peuvent escompter l'avenir et implanter, oui ! telle est son audace, implanter dans le Nouveau-Monde une France dont la vieille, celle de l'Europe, n'aura pas à rougir.

Allez donc raisonner avec un peuple comme ça !

Surtout, il ne faut pas lui parler d'abandonner ses traditions ou ce qu'il appelle son autonomie nationale. Chaque tentative faite dans ce but l'émeut, le secoue et fait tressaillir jusque dans ses moelles l'âme française.

C'est une véritable toquade, quoi !

L'an dernier, dans l'église Notre-Dame de Montréal, quand l'éminent archevêque de Westminster, Mgr Bourne, fit cette déclaration, parlant du Canada : « L'avenir de l'Église en ce pays et la répercussion qui en résultera dans les vieux pays de l'Europe dépendront, à un degré considérable, de l'étendue qu'auront définitivement la puissance, *l'influence et le prestige de la langue et de la littérature anglaise* en faveur de l'Église catholique », il a suffi d'une improvisation de Bourassa, heureusement tournée, dite avec conviction, pour exciter dans un immense auditoire un enthousiasme indescriptible et faire circuler dans le pays tout entier une coulée de patriotisme qui ne s'est pas encore refroidie.

Voici quelques-unes des paroles de l'éloquent orateur :

« Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westmins-

ter : sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain.

« Mais en même temps, permettez-moi — permettez-moi, Éminence (1) — de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Église du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour lui rester fidèle.

« Je ne veux pas, par un nationalisme étroit, dire ce qui serait le contraire de ma pensée — et ne dites pas, mes compatriotes — que l'Église catholique doit être française au Canada. Non ; mais dites avec moi que, chez trois millions de catholiques, descendants des premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, la meilleure sauvegarde de la foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ.

« Oui, quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé dans notre langue.

« Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut être indifférent au Cœur de Pie X, pas plus qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici. »

Puis, après avoir rappelé la protection légale accordée à l'Église dans la province de Québec, protection « qu'elle ne trouve dans aucune province du Canada ni dans aucune autre portion de l'empire britannique », mentionné « la petite paroisse de Québec, échelonnée depuis le golfe de Gaspé au lac Témiscamingue..., l'assise sociale la plus forte de l'Église catholique en Amérique », montré enfin dans une vue d'ensemble l'apostolat exercé dans l'Amérique du Nord tout entière par les prêtres de la province de Québec, par ses séminaires et ses communautés religieuses, l'orateur s'écrie :

(1) Le cardinal S. Vannutelli, légat du Pape au Congrès eucharistique de Montréal, était présent.

« Que l'on se garde bien, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles ; que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va partout consoler les pauvres, soigner les malades, soulager les infirmes, recueillir les malheureux et faire aimer l'Église de Dieu, le Pape et les évêques de toutes les langues et de toutes les races. »

« Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée ; c'est vrai ; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons droit de vivre. »

Ces paroles exprimaient le sentiment et les pensées de tout un peuple, et l'on vit, en cette circonstance mémorable, la Nouvelle-France d'Amérique, suspendue aux lèvres d'un de ses enfants, supplier le Saint-Siège, représenté par son légat, d'écarter le seul danger qui la menace : une politique anglicisante.

Fier, c'est reconnu, le Canadien l'est ; puis, combien tenace et entêté ! Il est de ce pays où se recrutaient jadis les nombreux sujets de la Discorde dont parle Boileau. La notion du droit est gravée si profondément dans son cœur qu'il ne saurait souffrir qu'on lui en ravisse la moindre parcelle. Il plaidera devant toutes les cours de justice, quand, une fois, il s'est cru lésé. Le violenter, l'obliger par la force à se désister de ce qu'il estime être sa propriété ou son bien, c'est l'enraciner à tout jamais dans la détermination contraire à celle qu'on veut lui imposer.

En revanche, ce sentiment de la justice le rend équitable, généreux et même prodigue pour autrui.

CHAPITRE VIII

La paroisse, une pépinière du ciel. — Elle doit être florissante. — La richesse des temples et le nombre des paroissiens ne sont pas toujours un signe de prospérité. — L'accomplissement des lois de l'Église indique sûrement une paroisse de premier ordre. — Ce que sont sur ce point 77 paroisses franco-américaines. — L'assistance à la Messe, son obligation, nombre des Franco-Américains fidèles à remplir ce précepte. — La prédication d'après le Concile de Trente, l'enseignement du catéchisme, encyclique de Pie X, comment l'instruction religieuse est donnée par les prêtres canadiens des États-Unis. — La communion fréquente, quelques chiffres. — Pie X et la première communion, docilité des Canadiens des États-Unis, 23.742 petits enfants de 6 à 11 ans à la Table Sainte. — Les écoles paroissiales, doctrine des Conciles de Baltimore sur ce point, son application dans les paroisses franco-américaines. — Les mariages mixtes funestes à la foi, un pourcentage éloquent. — La confirmation est un devoir grave, nombre de ceux à qui fut conféré ce sacrement dans 77 paroisses canadiennes des États-Unis depuis 1911.

L'Église, qui est, comme on sait, la seule institution dont on ne puisse se passer, la seule par conséquent que les mécréants cherchent toujours à détruire, l'Église, dis-je, prend contact avec le peuple chrétien, s'identifie avec lui, par le moyen de la paroisse catholique.

Celle-ci, véritable pépinière du ciel, est donc d'une souveraine utilité en ce monde, et son bon fonctionnement importe plus à l'humanité que tout ce que le génie de l'homme peut concevoir et entreprendre, s'il se limite aux intérêts de cette vie.

Alors, il est de la plus grande nécessité que toutes les paroisses, quelle que soit la nationalité de ceux qui les composent, soient florissantes. Autrement, l'arbre divin, dont elles sont les dernières ramifications, verra quelques-unes de ses branches se dessécher, du moins partiellement, et ne donnera pas tous ses fruits.

Mais, à quel signe reconnaît-on la paroisse véritablement

prospère ? A la richesse, à l'architecture, aux vastes proportions de son temple ? Pas toujours. Car, il est des basiliques *paroissiales,* bien connues des touristes, qui ne réunissent, les dimanches et fêtes, qu'une poignée de fidèles dans leurs enceintes peuplées d'objets d'art. Au nombre d'habitants fixés dans ses limites territoriales ? Pas davantage. Il y avait autrefois, peut-être y en a-t-il encore, dans certaines grandes villes européennes, des paroisses de 45 à 80.000 âmes dont les trois quarts, dit-on, ignoraient le chemin de l'église.

Ceci est indiscutable, mais alors ?... Alors, c'est bien simple : une paroisse ou congrégation — j'aime fort cette expression américaine — vraiment digne de ce nom, étant avant tout une grande famille chrétienne, doit nous offrir, dans tous et chacun de ses membres, une manifestation large, surabondante, de la vie surnaturelle dont le Christ a doté le monde par sa mort sur la Croix. Et ce n'est pas tout ; comme cette vie divine, aussi bien que la vérité qui lui fait escorte, n'a pas été abandonnée aux caprices des hommes, ainsi que se l'imaginent faussement les réformateurs de tous les temps, il faut encore qu'elle s'y épanouisse conformément aux préceptes de l'Église, aux décrets des Papes et des Conciles.

Là est le point important.

Aussi, pour savoir au juste ce que valent ces groupements de familles et d'individus connus sous le nom de paroisses, il ne suffit pas d'analyser la charte des libertés américaines, de suivre la marche de la civilisation à travers les âges, ni de scruter les profondeurs de l'avenir, comme c'est l'habitude quand on traite un sujet à fond, il faut tout simplement les mettre en face des lois ecclésiastiques qui, dans le monde catholique, régissent les fidèles et leurs pasteurs. Leur plus ou moins grande fidélité à se conformer aux préceptes de l'Église nous fournira la réponse.

Afin de compléter notre travail sur la race française aux États-Unis, nous avons eu, tout récemment, la curiosité de nous enquérir de la situation religieuse dans laquelle se trouve un certain nombre, le tiers à peu près, des paroisses franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre. Or, dans la série des questions adressées aux pasteurs de ces congrégations, nous nous sommes rigoureusement borné, comme on le verra plus

loin, aux décrets et préceptes de l'Église reconnus pour les plus importants dans l'administration paroissiale ou le ministère des âmes.

Les réponses que nous avons obtenues sont tirées, pour la plupart, des rapports, des recensements ou des statistiques de ces paroisses, et sont signées des noms de leurs curés, moins deux ou trois.

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur le résultat collectif de cette petite enquête qui, si elle n'est pas complète, n'en est pas moins de nature à fournir ample matière à réflexion à quiconque se préoccupe de l'importante question des races et du maintien de la paroisse nationale dans le sein de l'Église américaine.

* * *

L'obligation d'assister à la messe, à laquelle tous les catholiques sont tenus, s'appuie, dit Genicot, « sur une vieille coutume que le droit canonique (1) suppose plutôt qu'il ne promulgue (2) ».

Ce devoir de la vie chrétienne, traité un peu lestement dans certains pays de l'Europe, est assez fidèlement rempli en Amérique. Règle générale, quand, le jour du Seigneur, la cloche lance dans les airs ses vibrants appels aux chrétiens disséminés dans les villes et les campagnes du Canada et des États-Unis, sa voix est entendue. Chacun semble y comprendre la gravité du précepte dominical et, aussi, l'importance de l'acte qu'il impose.

Dans les 77 paroisses franco-américaines que nous avons visitées, l'assistance moyenne des personnes d'âge à fréquenter l'église est de 90,1 pour 100. Sur les 210.487 communiants, en effet, que nous y avons trouvés, 189.188 entendent la messe le dimanche.

Cette proportion, croyons-nous, est difficile à surpasser. Si l'on tient compte des malades, des absents, de ceux qui vont aux églises voisines ou sont retenus par un empêchement légitime, il s'ensuit que la presque totalité de

(1) *Decr. Gratiani*, p. 3, *de Consecr. dist.*, C. 62.
(2) *Theologiæ Moralis Inst.*, vol. I, p. 323.

la population de ces paroisses satisfait au précepte dominical.

Aussi, le spectacle offert, le dimanche, par les quartiers des villes américaines où les nôtres sont en nombre est-il véritablement intéressant. Dès les premières heures du jour, l'église paroissiale canadienne devient le centre vers lequel on afflue de toutes parts. Ce sont d'abord les fervents qui se rendent aux messes de communion ; puis vient la population enfantine, joyeuse, alerte, pleine de vie et d'exubérance, mais pieusement recueillie dès qu'elle a franchi le seuil de la Maison de Dieu ; puis encore, se rendant à une messe plus tardive, la brillante jeunesse dans tout l'éclat de son printemps ; enfin, pour la grand'messe cette fois, la partie plus rassise de la paroisse, les pères et mères de familles et les notables de la colonie canadienne.

Que de fois nous avons été ému, à Fall-River et à New-Bedford, en voyant les foules pieuses assiéger le temple divin, se croiser avec ceux qui en sortaient à masse pressée, et bientôt le remplir en entier, malgré ses dix-huit cents ou deux mille sièges ! Où trouver une plus belle manifestation de la foi populaire ?

*
* *

Le Concile de Trente enjoint à tous ceux qui ont charge d'âme d'enseigner à leurs ouailles, au moins les dimanches et fêtes, tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour faire leur salut, leur apprenant aussi, en un langage facile, à comprendre et, par de courtes instructions, à fuir le vice, à pratiquer la vertu, en un mot, tout ce qu'elles doivent accomplir pour éviter les peines éternelles et attendre les récompenses célestes (1).

Le même concile prescrit la même obligation, à tous les pasteurs, relativement aux sacrements qui doivent être expliqués aux peuples en langue vulgaire (2), ajoutant ces paroles que nous citons textuellement, car nous craindrions de leur enlever leur clarté en les traduisant : « *Nec non ut inter missarum solemnia aut divinarum celebrationem sacra*

(1) *Sess.* V, *cap.* II.
(2) *Sess.* XX, *cap.* VII.

eloquia et salutis monita eadem vernacula lingua singulis diebus festis, vel solemnibus explanarent, eademque in omnium cordibus, pospositis inutilibus questionibus, inserere, atque eos in lege Domini erudire studeant. »

Cet enseignement de la doctrine chrétienne doit s'étendre également aux enfants. Les dimanches et fêtes, dans chaque paroisse, on doit s'efforcer de leur apprendre, avec les rudiments de la foi, l'obéissance à Dieu et aux parents (1).

Ces obligations, si clairement exprimées par les Pères du Concile de Trente, viennent d'être remises en vigueur par le pontife glorieusement régnant, Pie X, dans son encyclique *Acerbo vos* du 15 avril 1905.

D'où il suit que la prédication des vérités de la foi est bien et dûment l'une des conditions de la prospérité d'une paroisse. De là, en effet, dépend en grande partie la sanctification des âmes et même la conservation de la foi au milieu des fidèles.

Sous le rapport de la prédication et de l'enseignement catéchistique, la paroisse franco-américaine est organisée comme suit :

Dans les 77 congrégations visitées, il y a 279 messes célébrées ou chantées les dimanches et fêtes, auxquelles assistent, comme nous l'avons dit, à peu près toute la population ayant l'âge de raison. Or, le nombre de sermons ou instructions faits à ces messes y est de 270. Il est donc indéniable que la presque totalité des fidèles de ces paroisses entend la parole de Dieu et les avis du prêtre une fois la semaine.

Cet enseignement régulier de la doctrine chrétienne est encore complété par des instructions mensuelles aux confréries, et surtout par les missions et les retraites. Outre les exercices extraordinaires qui ont lieu à des époques plus ou moins éloignées, il y a chaque année, dans la plupart des paroisses, des retraites pendant le Carême. Ces missions, dites pascales, sont divisées par semaines dont chacune est consacrée à une catégorie distincte de personnes : soit les hommes, les femmes, les jeunes gens, les jeunes filles et parfois les enfants.

Durant l'année 1912, et l'on peut dire qu'il en est ainsi tous

(1) *Conc. Trid., Sess. XXIX*, c. 4.

les ans, 185 semaines ont été employées aux missions durant le carême dans les paroisses déjà mentionnées.

Quant à l'enseignement du catéchisme, si instamment recommandé par Pie X, il y est donné par les prêtres d'une manière convenable . 82 heures le dimanche et 100 sur semaine : tel est le bilan de l'instruction religieuse de l'enfance dans ces paroisses qui possèdent en plus des écoles tenues par des Sœurs.

Nous avons rencontré certaines paroisses, elles sont malheureusement trop peu nombreuses, où, à tous ces moyens de répandre la science divine, on ajoute les bulletins paroissiaux et la propagande par les bons livres.

Dans quelques autres, la sollicitude des pasteurs ne s'en tient pas à faire tout simplement prêcher la vérité, elle prend bravement l'offensive contre l'erreur, non pas celle qui s'enseigne dans les grandes universités des États sans Dieu, mais le sophisme boiteux, la négation bête, qui court la rue, se propage dans les cabarets, les clubs et les pharmacies. Comment cela? Par les retraites apologétiques aux hommes et aux jeunes gens.

Là, dans des causeries familières, où chacun peut formuler par écrit ses propres objections, les mensonges de l'incrédulité sont mis en lumière et victorieusement combattus, les calomnies démasquées et les préjugés anéantis.

Ces retraites font un bien immense. Elles détruisent rapidement les germes d'impiété inoculés, par-ci par là, à de pauvres ouvriers qu'il est assez facile de séduire, mais très facile aussi, quand on veut s'en donner la peine, de ramener aux sentiments chrétiens.

*
* *

« Que la communion fréquente et quotidienne, parce qu'elle répond au très grand désir de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Église catholique, soit ouverte à tous les fidèles du Christ de tout ordre et de toute condition : de telle sorte que personne, s'il est en état de grâce et s'approche de la sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse être écarté (1). »

(1) Le décret *Sacra Tridentina Synodus*, du 20 décembre 1905.

Cette pratique de la communion fréquente, si conforme aux enseignements du Christ, ouvre à la piété les plus larges horizons. Elle est aussi en harmonie avec les saines traditions de l'Église dont le précepte de la communion pascale (1) n'est qu'une extrême limite imposée aux fidèles dans leurs rapports avec le Dieu de l'Eucharistie.

L'erreur, dite du Jansénisme, qui, sous prétexte de révérer la Majesté divine, éloignait les fidèles de la Table Sainte, eut au Canada, dans un passé déjà lointain, un certain nombre d'adhérents plus ou moins imbus de ses principes. Il fallut alors à nos pères une forte dose d'esprit de foi, et des vertus chrétiennes peu ordinaires, pour traverser, presque sans défaillir cette période assez critique de notre histoire religieuse.

Mais depuis un demi-siècle, grâce à l'enseignement de la morale de saint Alphonse, partout en honneur dans nos séminaires, nous sommes revenus heureusement aux pures traditions de la doctrine catholique sur la communion.

Toutefois, comme dans le reste du monde chrétien, le décret de Pie X, le Pape de l'Eucharistie, a eu pour effet de ranimer notre zèle pour l'amour divin. Dans la plupart des paroisses du Canada les fidèles accourent avec empressement à la Table Sainte, et le ministère sacerdotal a presque doublé.

Il en fut de même chez nos compatriotes des États-Unis.

Le tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur en est une preuve convaincante :

Nombre de communiants dans 77 paroisses franco-américaines : 210.487.

Communions quotidiennes sur semaine : 3.957 ou 1,4 pour 100.

Communions du dimanche : 25.115 ou 11,9 pour 100.

Communions du premier vendredi du mois : 37.605 ou 17,9 pour 100.

Nombre total des communions de l'année : 3.872.435. Ce qui fait pour chaque communiant une moyenne de un peu plus de 18 communions dans le cours de l'année.

Ces chiffres, qui représentent ce que nous pourrions appeler l'alimentation spirituelle d'un certain nombre de paroisses

(1) *Later.* c. 21 : *Omnis utriusque sexus.*

franco-américaines, sont obtenus sans efforts, par le cours ordinaire des choses. C'est dire qu'ils pourraient être facilement augmentés. Nous en avons pour preuve la communion du premier vendredi du mois. Cette pieuse pratique, si chère au Sacré-Cœur de Jésus, s'est établie à peu près d'elle-même aux États-Unis. C'est à peine si elle est annoncée au prône, le dimanche précédent ; et pourtant le nombre des communions qui se font ce jour-là va toujours croissant.

A cette occasion, nous avons été plus d'une fois le témoin de véritables traits d'héroïsme : De frêles jeunes filles, plus ou moins exténuées par le travail épuisant des filatures, montant la garde, le jeudi soir, devant un confessional, jusqu'à onze heures ou minuit. Eh bien ! le lendemain, avant cinq heures, elles étaient de retour à l'église, se pressant, cette fois, à la Table Sainte, quittes ensuite, après un léger déjeuner pris à la hâte, à s'en aller s'enfermer, pour la journée, dans l'une ou l'autre des immenses manufactures de Fall-River ou de New-Bedford.

*
* *

Les paroles du Vicaire de Jésus-Christ trouvent toujours, au milieu de populations canadiennes, un écho facile. Pasteurs et fidèles y reconnaissent l'enseignement du mystère infaillible, l'autorité de celui à qui il a été donné de paître le troupeau du Christ : « C'est l'organe inspiré du Saint-Esprit, dit-on, la voix de Dieu en ce monde » et tout le monde s'empresse de se soumettre aux décrets venus de Rome.

Jamais preuve plus évidente ne fut donnée de cette obéissance à l'autorité pontificale que par l'empressement des franco-américains à mettre en pratique les règlements contenus dans le décret *Quam singulari Christus* du 8 août, 1910.

Comme tout le monde, ils suivaient la coutume erronée, en opposition avec le concile de Latran, qui voulait que les enfants ne fissent leur première communion qu'à 11 ou 12 ans. Comme tout le monde aussi, ils s'imaginaient qu'il y avait un âge de discrétion pour la confession et un autre pour la communion, et que cette dernière ne devait être accordée qu'à l'enfant bien sage qui avait subi avec succès ses examens de catéchisme.

Tout à coup la lumière se fit; le Pape venait de dissiper le nuage qui nous avait dissimulé jusque-là les traditions primitives de l'Église. Voilà entre autres choses ce qu'il disait :

« I. L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, soit au dessus, soit même au dessous. Dès ce moment, commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion. »

« VI. Ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire s'approcher très fréquemment de la sainte Table après leur Première Communion, et si c'est possible, même tous les jours, comme le désire le Christ-Jésus et notre mère la sainte Église. »

Cette doctrine préceptive déjà exprimée (en substance) par le IVe Concile de Latran n'a pas été sans surprendre certains esprits. L'abus qu'elle corrige était si ancien; il était lié, en apparence, si intimement avec l'instruction religieuse de l'enfance, que l'on fut sur le point de s'effrayer quand vint l'heure de rompre avec les vieilles habitudes.

Aujourd'hui, c'est l'une des plus grandes consolations des pasteurs de distribuer le pain eucharistique à de jeunes enfants qui, avec la pureté du jeune âge, apportent je ne sais quelles pieuses et naïves dispositions qui se reflètent sur leurs gracieux visages et doivent, à coup sûr, leur attirer les faveurs du Maître.

Jamais Pape ne comprit mieux que Pie X les paroles du Sauveur : « Laissez venir à Moi les petits enfants. »

Ce coup de grâce donné au jansénisme est de plus une mesure stratégique de la plus haute importance. Dans un temps où l'enfer multiplie ses efforts pour s'emparer de l'enfance et la corrompre en sa fleur par le moyen des écoles sans Dieu, n'est-il pas de bonne guerre de prémunir cette dernière, de la fortifier, d'y mettre, en quelque sorte, en garnison le Dieu de l'Eucharistie, avant qu'elle subisse les assauts du tentateur?

Dans les 77 paroisses franco-américaines que nous avons visitées — et il en fut de même dans toutes les autres — on se mit résolument à l'œuvre dès l'automne de 1910, quelques semaines après la promulgation du décret : Les enfants,

depuis l'âge de six à sept ans, furent préparés et, quand finit le temps pascal de 1911, 23.742 avaient, suivant les ordres du Souverain Pontife, reçu pour la première fois le corps et le sang de Jésus-Christ.

Quant à la seconde partie du décret, qui recommande à ceux qui ont charge des enfants de « mettre tous leurs soins à les faire s'approcher très fréquemment de la Sainte Table après leur Première Communion », nous croyons qu'elle y fut aussi fidèlement observée.

A la question adressée aux pasteurs : « Combien d'enfants de 6 à 11 ans communient une ou plusieurs fois dans le mois? » nous avons recueilli les chiffres suivants : 30.578.

C'est la presque totalité.

L'instruction, comme on pourra s'en convaincre plus loin, n'en a pas souffert. Les écoles de ces paroisses regorgent d'élèves, et les catéchismes y suivent leur cours ordinaire.

Bref, s'il est une nationalité qui ait bénéficié de la paternelle sollicitude de Pie X pour la tendre enfance. C'est à coup sûr celle de nos compatriotes des États-Unis.

Exposés de tant de façons à perdre la foi, les voilà, grâce au nouveau décret, partiellement du moins, à l'abri du danger. Comment, en effet, défaillir devant l'ennemi du salut, subir à leur détriment l'influence des habitudes païennes et matérialistes de ceux qui les environnent, quand, non content de se prodiguer à la jeunesse, à l'âge mûr et à la vieillesse, le Dieu de l'Eucharistie s'empare aussi des prémices de leur race, sanctifie et fortifie l'âme de leurs tout petits enfants avant que le démon n'ait eu le temps de la souiller ou de la pervertir?

*
* *

Pour être vraiment florissante, nous parlons au point de vue religieux, la paroisse doit avoir des écoles catholiques. Sans l'enseignement chrétien, l'expérience l'a prouvé, l'enfance est exposée à croître dans l'indifférence et l'irréligion.

Le troisième concile plénier de Baltimore, se faisant en cela l'écho de la Congrégation de la Propagande (1) et du Pape,

(1) *Instructio de scholis publicis ad episcopos Americæ septentrionalis Fæderatæ*, 24 novembre 1875.

Léon XIII lui-même (1) enjoint aux parents catholiques « de procurer une éducation chrétienne aux enfants que Dieu leur a donnés..., de préserver ces derniers pendant leur enfance, des dangers d'une éducation purement séculière, et de les envoyer dans les écoles paroissiales ou autres institutions vraiment catholiques, à moins que l'Ordinaire, dans un cas particulier, ne leur accorde l'autorisation d'agir autrement (2) ».

Les Pères des Conciles précédents de Baltimore avaient déjà statué que dans chaque paroisse il y eût, comme annexe de l'église, une école supportée au besoin par les revenus de l'église, avec des maîtres habiles, dans laquelle la jeunesse catholique pût se former soit dans les lettres, soit dans les arts, aussi bien que dans la religion et les bonnes mœurs (3).

Il n'y a donc pas à en douter, plus qu'en tout autre pays peut-être, l'école catholique s'impose aux États-Unis, quels que soient les sacrifices pécuniers qu'elle nécessite.

Les Franco-Américains l'ont compris de bonne heure, et l'on peut dire sans chauvinisme qu'ils furent pratiquement parmi les plus ardents promoteurs de l'école paroissiale.

Partout où ils ont pu se constituer en paroisse, ils n'ont jamais refusé de seconder le zèle de leurs pasteurs, quand ces derniers faisaient appel à leur esprit de foi, pour la construction d'un édifice scolaire. On les a vus même, dans une paroisse du diocèse de Springfield, en souffrance depuis nombre d'années, faute d'écoles paroissiales, s'organiser, collecter des fonds et supplier leur pasteur de bâtir une école où, avec la foi chrétienne, la langue française pourrait être enseignée à leurs enfants.

D'ailleurs notre enquête, sous le rapport de l'enseignement religieux, nous a donné des résultats concluants. Sur 56.870 enfants en âge de fréquenter l'école, nous en avons

(1) Voir l'*Encyclique aux évêques de France*, 8 février 1884.

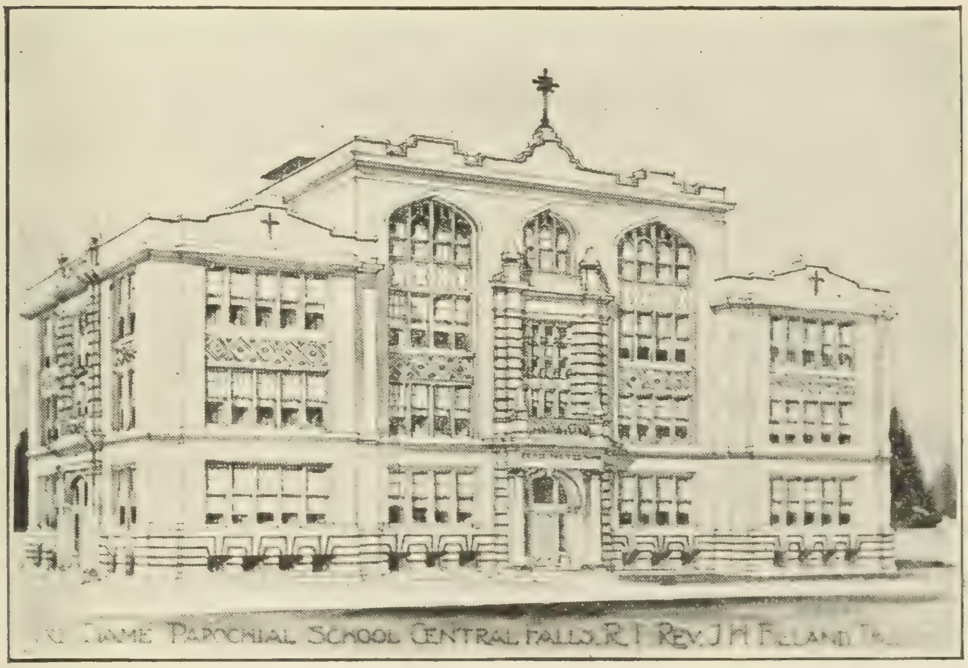
(2) « Itaque parentes catholicos non solum paterno amore hortamur, sed iis etiam omni qua valemus auctoritate præcipimus, ut dilectissimæ proli suæ, a Deo sibidatæ, Christo in baptismate renatæ, et cœlo destinatæ, educationem vere christianam et catholicam procurent eamque totam ac toto infantiæ et pueritiæ tempore a periculis educationis mere sæcularis defendant et in tuto collocent; atque ideo eam in scolas parochiales vel alias vere catholicas mittant, nisi forte Ordinarius in casu particulari aliud permitti posse judicet. » *Titulus VI, cap.* 1, N° 196.

(3) *I Conc. Plen. Balt., Decretum XIII et II Conc. Plen. Balt.*, N° 340.

trouvé 46.707 aux écoles paroissiales et 10.163 dans les écoles publiques. C'est donc un peu plus des 4/5.

Si tous ne vont pas à l'école paroissiale, il faut s'en prendre tout d'abord aux édifices scolaires devenus trop étroits, à la distance parfois considérable qui en sépare les enfants, et, un peu aussi, aux dépenses qu'entraîne nécessairement la fréquentation de l'école catholique.

Il est certain que la gratuité de l'enseignement religieux et des livres réduira, dans une assez forte proportion, le nombre



ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE CENTRAL FALL, R. I.

des enfants franco-américains qui forcément vont aux écoles publiques.

Encore quelques années, et, il faut l'espérer, ce système déjà établi dans certains diocèses et dans la plupart des écoles catholiques irlandaises finira par s'implanter dans toutes les paroisses canadiennes des États-Unis.

* * *

« Théoriquement, les mariages mixtes devraient être un bénéfice pour l'Église, puisque l'Église exige au préalable la promesse de faire élever tous les enfants dans la religion

catholique. Pratiquement, en Allemagne, il n'en est rien ; et non seulement la majorité des enfants issus de mariages mixtes sont élevés dans le protestantisme, mais souvent aussi c'est le conjoint catholique lui-même qui est perdu pour l'Église. » Voilà ce que nous lisons dans un article publié par l'*Ami du Clergé* (1).

Dans le même article, cette intéressante revue donne sur les mariages mixtes en Allemagne les statistiques suivantes :

ENFANTS ISSUS DE MARIAGES MIXTES ÉLEVÉS :

	dans le protestantisme	dans le catholicisme
En 1885.	54,4 o/o	45,6 o/o
En 1890.	55 o/o	45 o/o
En 1895.	55,7 o/o	44,3 o/o
En 1900.	56,6 o/o	43,4 o/o

Il y a même certaines parties du pays teuton, comme la Saxe royale, où presque tous les enfants (91,05 °/₀) nés de mariages mixtes sont protestants.

Ce triste état de choses constaté en Allemagne a certainement son pendant aux États-Unis, où les mariages contractés entre catholiques et non-catholiques ont eu et ont encore les plus funestes conséquences.

Ce sont de telles unions qui expliquent, l'immigration mise à part, le peu de progrès du catholicisme dans la grande République et l'espèce de drainage qui, depuis un siècle, y a fait perdre à l'Église des millions de catholiques de langue anglaise.

C'est pourquoi, l'auteur de l'*Enchiridion Parochorum*, Johannes Berengo, a raison d'affirmer que l'Église a toujours eu les mariages mixtes *en horreur* (2). C'est pourquoi aussi le Synode de Venise enjoint aux curés, « dès qu'ils ont découvert qu'une de leurs ouailles s'est engagée par des fiançailles à une partie non catholique, en vue d'une dispense à obtenir,

(1) Année 1905, p. 1064.

(2) « *Quantum Ecclesia jam tum ab initio et subsequentibus postea temporibus semper abominata fuerit catholicorum cum hæreticis matrimonia, pluribus ostendit Benedictus XIV, de Syn. Diœc. Lib. VI, cap. V, nn. 1, 2, 3, 4 ; est que res per se palam manifesta.* »

Enchiridion Parochorum, p. 288.

de ne rien négliger pour la détourner d'un tel mariage et lui en montrer tous les dangers, soit pour elle soit pour ceux qui naîtront de cette union (1) ».

Grâce à la paroisse nationale qui tient groupés nos compatriotes des États-Unis et les empêche ainsi d'avoir des rapports trop fréquents avec la population ambiante, les mariages mixtes sont heureusement la très rare exception de ceux célébrés dans les congrégations franco-américaines.

Ainsi, dans les 77 paroisses visitées, il y a eu 2.667 mariages célébrés à l'église et 105 seulement, après dispense obtenue, entre catholiques et non-catholiques.

La proportion des mariages mixtes est donc de 3,8 %.

Or, est-ce pure coïncidence? le plus fort pourcentage de mariages mixtes a été relevé dans les paroisses où l'anglicisation des nôtres est plus accentuée.

*
* *

Enfin, un dernier devoir incombe aux pasteurs : celui de disposer leurs ouailles au sacrement de la Confirmation (2). Nous n'insisterons pas sur la gravité de cette obligation qui découle évidemment du texte latin cité en note ci-dessous, ni sur les avantages spirituels que procure ce sacrement, nous nous contenterons de constater une fois de plus que, là encore, la loi ecclésiastique n'est pas lettre morte dans les paroisses franco-américaines. Nous avons pris pour cadre de nos statistiques à ce sujet la confirmation de tous les deux ans. En diminuant les chiffres là où elle se donne tous les trois ans et en augmentant ceux de la confirmation annuelle, nous avons obtenu le nombre de 14.878 confirmés, depuis 1911, dans les congrégations déjà mentionnées.

(1) *Part.* I, *cap.* VII, n. 20.

(2) « *Re quidem vera, meminerit Parochus, se sub gravi teneri, ut docet Benedictus XIV, Inst. VI, N. 9 et 10, ad omnia præstanda quæ necessaria sunt, ut oves suæ ab episcopo jam parato hoc sacramentum recipiant.* »
Enchiridion Parochorum, Johannes BERENGO, p. 141.

CHAPITRE IX

Les chiffres ont parfois leur place dans l'histoire. — Recensement de 77 paroisses franco-américaines, chiffres qui promettent. — Le rôle des confréries dans les paroisses canadiennes des États-Unis, leurs variétés, statistiques, deux paroisses bien organisées. — La franc-maçonnerie apparemment peu florissante chez nos compatriotes américains, les sociétés neutres plus à redouter. — Pratiques de dévotion, les Franco-Américains s'y adonnent volontiers, une distinction qui n'a pas cours chez eux. — L'enseignement secondaire à ses débuts. — Propriétés immobilières de 77 congrégations franco-américaines, sommes énormes prélevées, générosité inlassable qu'elles représentent. — $ 1.242.851 de revenus annuels, organisations ingénieuses pour se les procurer. — La boule d'un clocher qui contient un précieux document.

La narration des faits, tel que le comporte le récit de l'historien, n'exclut pas le positivisme un peu brutal des chiffres, surtout quand ceux-ci établissent, pour une époque déterminée ce que l'on est convenu d'appeler de nos jours l'état d'âme d'un peuple.

Cette espèce d'illustration mathématique n'est pas déplacée dans la dernière partie de notre ouvrage. Après avoir suivi, durant une période de trois siècles, la race française dans cet immense pays qui devint peu à peu la République américaine, n'est-il pas convenable d'exposer, fût-ce par des statistiques, la situation religieuse dans laquelle se trouvent présentement les descendants des pionniers de la foi dans l'Amérique du Nord ?

Nous ne savons pas du reste ce que nous réserve l'avenir. Le flot glacial de l'Anglo-saxonisme a déjà envahi presque en entier le continent nord américain, et les différentes nationalités qui y sont accourues sont plus ou moins battues par la vague assimilatrice. Sans être pessimiste, loin de là, mais il faut tout prévoir, il sera peut-être bon, si l'on regarde plus tard en arrière, que l'on sache ce qu'étaient en l'année 1913 les groupes franco-américains sous le rapport de foi. Plaise

à Dieu que l'on n'ait pas alors à faire de rapprochements trop pénibles, et que la comparaison, qui s'établit actuellement entre les Louisianais d'il y a cinquante ans et ceux d'aujourd'hui devenus Américains tout court, n'afflige pas de nouveau ceux qui n'ont d'autres soucis que le salut des âmes.

Ceci étant dit, continuons d'exposer le résultat de notre enquête.

Après les grands préceptes qui engendrent les principaux devoirs de la vie chrétienne, viennent les questions qui touchent à la vie paroissiale et les œuvres qui en sont le rayonnement.

Ouvrons encore notre carnet de voyage et procédons suivant l'ordre de nos perquisitions dans les archives de nos confrères franco-américains.

*
* *

La population de la race française aux États-Unis n'est connue que d'une manière approximative, nous l'avons dit au chapitre VI. Grâce à nos recherches et à l'obligeance des curés canadiens de la Nouvelle-Angleterre qui nous ont communiqué leurs recensements, nous savons du moins d'une manière précise le nombre d'âmes et de familles dans 77 paroisses réparties comme suit :

17 dans le diocèse de Providence, R. I.
13 — — — Boston, Mass.
13 — — — Fall-River, Mass.
12 — — — Manchester, N. H.
8 — — — Springfield, Mass.
4 — — — Burlington, Vt.
4 — — — Portland, Me.
3 — — — Hardford, Conn.
3 — — — Albany, N.-Y.

Voici, à un chiffre près, le résultat de l'addition :

Communiants	210.487
Non-Communiants	67.543
Ames	278.030
Familles	56.775

L'accroissement de cette population, laquelle est déjà considérable, comme on voit, s'affirme éloquemment par 10.126 baptêmes — soit 3,5 % sur le chiffre total de la population et 17,8 % sur celui des familles — et 2.762 mariages, dont 2.667 célébrés entre catholiques.

Ainsi, tout compte fait, il n'y a pas encore lieu de désespérer de la survivance de la race française aux États-Unis. Ces chiffres, nous parlons des baptêmes et des mariages, bien qu'inférieurs, peut-être, à ceux que l'on pourrait relever dans les registres du Canada français (1), peuvent figurer avantageusement dans les statistiques les plus merveilleuses de la fécondité humaine.

*
* *

Les confréries forment le noyau de la paroisse américaine. C'est au nom de ces associations pieuses, ou sous leur patronage, que s'accomplissent la plupart des œuvres dites paroissiales.

Grâce, aussi, à ces sociétés, qui sont comme les cadres fixes où les différentes catégories de fidèles sont enrégimentées, les traditions se conservent et l'esprit paroissial se maintient, en dépit du renouvellement constant de population qui résulte du va-et-vient des familles de langue française.

En tête de toutes ces fraternités, sont les *Dames de Sainte-Anne* ou les mères de familles. Dans les 77 paroisses visitées, leur nombre s'élève à 23.149.

Les *Enfants de Marie* viennent au second rang. Ces jeunes filles, au-dessus de 15 à 16 ans, sont 16.202.

La Ligue du Sacré-Cœur, composée d'hommes et de jeunes gens, compte 15.755 membres.

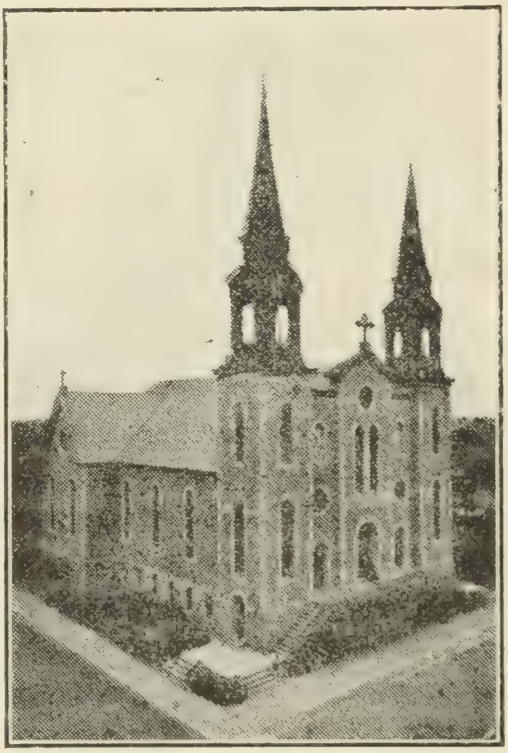
Cette belle association, destinée à combattre le fléau de l'intempérance et le blasphème, n'a peut-être pas encore donné, chez nos compatriotes américains, tous ses fruits. Elle y arriverait plus sûrement, croyons-nous, si on lui adjoignait la communion du mois, en corps, et l'heure sainte.

Il y a encore plusieurs autres sociétés dont les plus impor-

(1) A Notre-Dame de Lévis, le pourcentage des naissances y était, l'an dernier, de 4,3 pour 100 sur la population totale et de 21.1 pour 100 sur le nombre des familles.

tantes sont le Tiers-Ordre de Saint-François, les confréries enfantines, l'Association de la Jeunesse catholique, les ligues de Tempérance et de Bienfaisance, etc. Réunies ensemble, ces différentes confréries renferment 32.630 membres, sans compter les milliers de fidèles qui appartiennent à l'Apostolat de la prière, au saint Rosaire, au Chemin de la Croix, etc., etc.

Certaines paroisses sont admirablement organisées, sous le rapport des confréries, et l'on peut dire sans exagération que les pasteurs qui les dirigent tiennent leurs ouailles dans leurs mains.


ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE, PAWTUCKET, R. S.

Grâce à tous ces groupements savamment combinés, l'action du prêtre pénètre insensiblement au cœur de la population, l'éclaire, la dirige et lui fait entreprendre des luttes pour le bien où la tactique et le mouvement d'ensemble remportent de faciles et décisives victoires.

Nous pourrions nommer une paroisse du diocèse de Providence d'où le socialisme et son cortège d'idées antireligieuses furent poliment évincés, en dépit d'un travail occulte qui remontait déjà à plusieurs années.

Il y aurait tout un chapitre à faire sur ce sujet. Toutefois, afin de ne pas nous attarder trop longtemps tout en satisfaisant la légitime curiosité du lecteur, mettons sous ses yeux deux tableaux tout à fait suggestifs que nous cueillons au hasard sur notre carnet :

Sociétés religieuses d'une paroisse de 802 familles et 3.969 âmes :

	membres.
Dames de Sainte-Anne	416
Enfants de Marie	212
Saints Anges (petites filles)	105
Zélatrices du Sacré-Cœur (dames et demoiselles)	79
Apostolat du Sacré-Cœur (pour tout le monde)	950
Ligue du Sacré-Cœur (hommes mariés)	250
Ligue du Sacré-Cœur (jeunes gens)	125
Cadets du Sacré-Cœur (jeunes garçons)	85
Enfant Jésus (jeunes garçons)	110
Association du Chemin de la Croix	1.350

Dans une autre paroisse de 650 familles et 3.500 âmes :

	membres.
Dames de Sainte-Anne	450
Enfants de Marie	225
Tertiaires de Saint-François	120
Cercle Lacordaire (tempérance)	226
Chevaliers du Sacré-Cœur et du Saint Nom de Jésus	200
Amis du Sacré-Cœur (jeunes gens)	140
Les Saints Anges (petites filles)	170

Association de la Jeunesse catholique;
Clubs et cercles d'amusement :
Cercle Montcalm;
Club dramatique;
Garde Jacques-Cartier;
Garde Saint-Jean-Baptiste;
Garde Lafayette;
Une fanfare.

Ces cercles, absolument contrôlés par le curé de la paroisse, ont leurs salles de réunion dont la valeur immobilière ou mobilière s'élève à plusieurs milliers de dollars.

*
* *

Y a-t-il des francs-maçons parmi les Canadiens des États-Unis? Il est assez difficile d'être fixé sur ce point; car ce n'est pas en vain que cette peste de toutes les sociétés prohibées se cache dans l'ombre. D'ailleurs, l'affiliation à une loge maçonnique étant considérée comme une infamie par les catholiques de langue française, il va de soi que ceux qui ont le triste courage de revêtir les insignes de la secte ne

s'en vantent pas d'ordinaire... C'est tout au plus si de vagues rumeurs s'élèvent autour de certains noms mis en vedette par je ne sais quelles allures louches ; et encore, n'est-il pas prudent de les afficher trop publiquement comme faisant partie de la liste des fils de la Veuve.

Bref, notre enquête sur un sujet aussi délicat n'a pas été fructueuse. Malgré la même question posée partout aux curés des 77 paroisses : « Y a-t-il des francs-maçons dans votre congrégation ? » nous sommes revenu bredouille.

En revanche, nous avons déniché une cinquantaine de *Knights of Pithias* et de *Odd Fellows,* tous affiliés, pour la plupart, avant la condamnation de ces sociétés.

Comme on voit, la milice active de Satan ne peut guère se vanter de faire des recrues chez nos compatriotes américains : Pas un seul chevalier de la truelle sur une population de 278.030 âmes !

Vraiment, c'est à n'y pas croire.

Les sociétés soi-disant neutres les menacent davantage. Leur aspect inoffensif, leur air bon enfant et surtout leurs dénominations saxonnes en imposent à une certaine classe des nôtres. On y entre sous les prétextes les plus futiles. Les années se passent, et l'on est tout surpris ensuite, quand on y réfléchit, de naviguer à pleine voile sous la bannière de gens qui n'eurent jamais rien de commun avec nous, ni par leurs traditions, ni surtout par leur *Credo*.

*
* *

La vie religieuse des paroisses franco-américaines dont nous avons donné un aperçu au chapitre précédent, du moins pour les choses essentielles, s'y manifeste encore par certaines pratiques pieuses qu'il est bon de noter en passant.

Triduums, neuvaines, mois de dévotion y reviennent à époques fixes stimulant la piété des fidèles et leur mettant en mains, aussi souvent que possible, l'arme de la prière. Que valent, en effet, sans celle-ci les plus héroïques résolutions et les vertus les plus solidement établies !

Ces triduums ou ces neuvaines ont lieu aux fêtes du Sacré-Cœur, de sainte Anne, de la Pentecôte, de l'Immaculée-Conception et du patron de la paroisse.

Les mois de dévotion sont : le mois de Marie, du Sacré-Cœur, de saint Joseph, du saint Rosaire et celui des Ames du Purgatoire.

L'Heure sainte du premier vendredi est établie un peu partout. Il y a même des endroits, comme à Saint-Antoine de New-Bedpord, où, tous les vendredis soir, les fidèles sont invités à venir rendre leurs hommages durant une heure au Dieu de l'Eucharistie. Enfin, le Chemin de la croix, grâce à l'association de ce nom, réunit de nombreux fidèles les vendredis de chaque semaine.

Comme on voit, la piété est profondément ancrée au cœur des Franco-Américains. Bien qu'ils aient tous les jours le spectacle de l'irréligion ou de l'indifférence, ils ne demandent pas mieux que d'accourir au temple paroissial chaque fois qu'on les y convoque.

C'est, du reste, le caractère du catholicisme américain de se traduire volontiers en action.

On ne connaît guère, de ce côté de l'Atlantique, la distinction si étrange, et pourtant si usitée, qui se fait ailleurs entre catholiques pratiquants et non pratiquants.

Il y a aux États-Unis et au Canada de bons et de mauvais chrétiens; mais ces derniers sont tout au plus des membres difformes de l'Église, des cas qui relèvent du confessionnal, comme le malade de la clinique, et non de ces phénomènes étonnants passés à l'état normal qui vous disent, avec une conscience sans reproche et un sourire condescendant sur les lèvres : « Catholique, certes je le suis; mais, quant à prier Dieu ou fréquenter les églises, ça c'est autre chose. »

*
* *

Les paroisses canadiennes des États-Unis sont pourvues d'écoles primaires, et le nombre des enfants qui les fréquentent est tout à fait satisfaisant; mais, sous le rapport de l'enseignement secondaire, où en sont-elles? A peu près au point de départ.

Il y a bien çà et là quelques pensionnats de jeunes filles, quelques académies commerciales où l'on aborde des matières qui confinent avec le cours secondaire; toutefois jusqu'ici, dans ces congrégations où tout est à créer, on a dû

se contenter d'aller au plus pressé. Nous ne connaissons que le Collège des PP. Assomptionnistes de Worcester qui soit franchement l'intermédiaire entre l'école paroissiale et le grand Séminaire ou l'Université.

Le High School français, basé sur le système américain, est encore à créer. Cela viendra sans doute avec le temps, du moins dans les centres importants.

En attendant, il faut reconnaître les louables efforts qui sont faits à Central Fall, à Woodlawon, au Précieux-Sang de Woonsocket, à Sainte-Anne de Fall-River et dans quelques autres paroisses, pour faire de l'école paroissiale une institution capable de former, non seulement des chrétiens, mais encore des citoyens honnêtes et instruits, aptes à gagner leur vie sans recourir au travail pénible des usines.

*
* *

La valeur des propriétés immobilières des 77 paroisses canadiennes visitées, et déjà mentionnées à plusieurs reprises, est de $ 10.574.280; ce qui donne pour chacune d'elles une moyenne de $ 133.978,84. Si l'on met ces chiffres en regard avec le nombre des âmes et des familles dont se composent ces congrégations, on obtient la répartition suivante : $ 38,50 par âme et $ 190,30 par famille.

Cette proportion, entre la valeur immobilière totale de ces paroisses et les familles et les individus, montre à l'évidence les sacrifices que doivent s'imposer nos compatriotes des États-Unis pour implanter au milieu d'eux les deux boulevards de notre foi et de notre nationalité : le temple et l'école.

Et, remarquons en passant que, pour ce qui est des revenus des églises, la loi ecclésiastique des États-Unis n'a rien fixé. On y marche au petit bonheur; tout y est volontaire et dépend, par conséquent, de la bonne volonté des gens. Le curé demande et les fidèles donnent : voilà tout.

Le Canadien est peut-être, de tous les catholiques américains, celui qui contribue le plus généreusement, au moins d'une manière permanente, aux œuvres paroissiales. Et la raison de cette pieuse prodigalité ?... C'est que ce fils de Français tient autant à sa paroisse nationale qu'à son propre foyer. Élevé dans un pays où flotte un drapeau étran-

ger sur un sol défriché par ses pères mais conquis depuis un siècle et demi par une puissance jadis ennemie de sa race, il a reporté vers le clocher de son église l'amour que tout homme a pour sa patrie.

Il faut avoir exercé le ministère sacerdotal durant quelques années au milieu d'eux pour savoir avec quel empressement nos Canadiens de là-bas répondent à tous les appels de leurs prêtres quand il s'agit de construire une église ou une école.

*
* *

Comme il n'y a pas de budget des cultes aux États-Unis, aux dix millions de dollars déjà convertis en immeubles, il faut encore ajouter chaque année des revenus suffisants pour les frais du culte, les réparations des édifices paroissiaux, les constructions nouvelles, l'entretien des écoles, et les intérêts et remboursements des dettes hypothécaires.

Les différentes sources de ces revenus sont la rente des bancs, les collectes faites à l'église ou à domicile, les soirées d'amusements, les bazars de charité, les banquets, etc., etc. Chaque prêtre ayant charge d'une paroisse doit s'ingénier à se créer ainsi des ressources.

Les sommes perçues de cette façon dans nos 77 paroisses s'élevaient, l'an dernier, à $ 1.245.581 : soit, $ 22,14 par famille, $ 4,52 par individu.

Il y a en plus différentes impositions, telles que collectes de Noël et de Pâques, casuels, componendes, etc., etc., qui rapportent de forts montants et qui ne figurent pas dans le revenu total annuel que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur.

CHAPITRE X

Le « Corporation Sole » dans le diocèse de Portland, Maine. — Décision de la Congrégation du Concile. — Les écoles paroissiales aux États-Unis. — Système de l'absolutisme. — Une commission scolaire élective semblerait opportune. — L'avenir des Franco-Américains. L'Amérique du Nord, une mer saxonne. — Il n'y a pas lieu de désespérer pour la race française fixée aux États-Unis. — Aspirations qui peuvent sembler utopistes. — Elles reposent néanmoins sur une base solide. — Réponses aux objections. — Le but de l'auteur de cet ouvrage : Une hymne chrétienne, commencée il y a trois siècles, qui doit se continuer à travers les âges.

Il s'est élevé dans les diocèses américains plus d'une difficulté relativement à l'administration des biens ecclésiastiques. Des schismes se sont même produits à ce sujet.

Tout récemment, dans le diocèse de Portland, Maine, des troubles assez sérieux ont eu lieu au sein de la population française. Le régime de la « Corporation Simple » fut dénoncé par un certain nombre d'agitateurs qui en appelèrent à la législature d'État.

Il s'agissait de substituer, au mode désigné en anglais sous le nom de « Corporation Sole » qui embrasse tous les immeubles ecclésiastiques d'un diocèse, avec l'évêque catholique romain comme unique membre ou propriétaire, le système de la corporation paroissiale, en usage au Canada, ou quelque chose d'analogue.

Devant les déclarations catégoriques de l'évêque de Portland, Mgr Walsh, la commission chargée d'entendre la cause se récusa ; on ne crut pas devoir accéder à la requête des Canadiens, et le « Corporation Sole » fut maintenu comme le seul régime, disait-on, reconnu par l'Église.

Six des promoteurs du projet de loi furent nommément interdits, et un septième, décédé dans l'intervalle, fut partiellement privé de la sépulture ecclésiastique.

Nous devons dire, à la décharge de l'évêque, qu'il crut

frapper par ces mesures de rigueur beaucoup plus des chefs de révolte contre l'autorité épiscopale que des citoyens catholiques usant librement de leurs droits.

Quoi qu'il en soit, le 29 juillet 1911, la Congrégation du Concile rendait la décision suivante :

« 1° Des systèmes de possession et d'administration des ecclésiastiques qui sont aujourd'hui en vigueur dans les États-Unis d'Amérique, celui qui porte le nom de « Parish Corporation » est le plus préférable, pourvu toutefois qu'il soit appliqué selon les conditions et avec les précautions qui sont en vigueur dans l'État de New-York. Les évêques prendront soin d'introduire immédiatement ce système d'administration des biens temporels dans leurs diocèses respectifs. Si la loi civile ne le permet pas, ils feront des instances énergiques auprès des autorités civiles pour obtenir aussitôt que possible le consentement de la loi sur ce point. »

« 2° Dans les endroits où la loi civile ne reconnaît pas le « Parish Corporation », et tant qu'on n'y aura pas réussi à obtenir cette reconnaissance légale, l'application du système dit « Corporation Sole » est permise, de telle sorte cependant que l'évêque ne procède dans l'administration des biens ecclésiastiques qu'après avoir entendu l'avis des intéressés et des consulteurs diocésains, dans les affaires importantes, et qu'après avoir obtenu leur consentement, la S. Congrégation laissant à la conscience de l'évêque lui-même la responsabilité des manquements à ces prescriptions. »

« 3° Le système qu'on appelle « in Fee Simple » doit être absolument aboli. »

Dans le dernier système, l'évêque, comme homme ou citoyen, est l'unique propriétaire des biens ecclésiastiques de son diocèse, de telle sorte qu'il doit les léguer par testament à son sucesseur, s'il ne veut pas qu'ils aillent à ses héritiers naturels. Dans le « Corporation Sole », c'est l'évêque catholique romain qui possède, comme nous l'avons déjà fait remarquer (1).

*
* *

(1) Depuis que ces pages ont été publiées en première édition, un décret de Rome a ratifié l'interdit porté par l'évêque de Portland ; mais la législature de l'Etat du Maine a autorisé ce dernier à établir dans son diocèse des Corporations paroissiales.

Une autre question qui, aux États-Unis, nous a toujours semblé mériter l'attention est celle des écoles paroissiales.

Les édifices scolaires, construits à grands frais et soutenus par l'argent des paroissiens, échappent absolument au contrôle de ces derniers. Dans les écoles publiques, ils ont au moins une commission élective pour les représenter.

A l'école paroissiale, rien de tout cela. Les parents chrétiens n'ont qu'à payer le montant qu'on leur demande et à s'en remettre absolument au curé et surtout à l'évêque pour l'organisation. S'agit-il, par exemple, d'engager les institutrices, qui sont généralement congréganistes, l'évêque, consulté par le curé, accepte ou refuse, et tout est dit. Un contrat bilatéral est dressé, stipulant les conditions de l'engagement, puis signé par l'ordinaire et la supérieure générale de la communauté engagée. Quant aux pères de familles, il n'en est pas plus question que s'ils n'avaient jamais existé.

Même régime pour la surveillance et la direction de l'école. Les intéressés (1), dans l'ordre naturel, n'ont rien à y voir. Si leurs enfants reçoivent une éducation conforme à leurs désirs ou aspirations nationales, à la bonne heure ; sinon, ils peuvent se plaindre, réclamer et rédiger des requêtes. Et dans le cas, qui n'est pas impossible, où tout cela ne sert de rien, il ne leur reste qu'un moyen dont il faut les dissuader parce qu'il est inefficace, d'abord, et peu en harmonie avec les décrets des Conciles : c'est de retirer leurs enfants des écoles paroissiales et les envoyer aux écoles publiques.

Mais ce système est... extraordinaire, dira-t-on : c'est tout simplement de l'absolutisme qu'on reproche si amèrement au gouvernement français.

— Un peu plus autoritaire : voilà tout. Seulement, il y a une distinction à faire que tout le monde connaît. Le monopole maçonnique qui régit les écoles de France aboutit à l'irréligion, tandis que celui des écoles paroissiales... Il suffit, ce serait faire injure au dernier que de continuer un tel rapprochement.

— Soit, il y a un abîme entre les deux : tout de même votre système scolaire catholique américain n'en est pas moins singulier.

(1) Nous parlons des paroisses séparées ou nationales.

— Pas le moins du monde. C'est la tutelle d'une mère sur ses enfants dans le domaine de l'éducation. Seulement, cette vigilance maternelle est poussée, suivant nous, à l'extrême limite. Un peu plus de latitude aux pères de familles, tout juste assez pour leur permettre l'exercice du droit naturel, et tout serait pour le mieux.

Rome vient de condamner en principe le « Corporation Sole ». L'école qui fait partie des immeubles de la paroisse va bénéficier de la détente du régime centralisateur. Nous souhaiterions aux parents un contrôle (1) un peu plus étendu sur l'école que sur les biens de la paroisse. Car la fin d'une maison d'enseignement n'est pas la même que celle d'une église, d'une sacristie, d'un cimetière ou d'un presbytère ; en second lieu, bien qu'elles soient collectées au nom de la paroisse, autant dire de l'Église, les sommes nécessaires à l'érection d'une école sont généralement l'objet de quêtes spéciales.

Ne serait-il pas juste, raisonnable, que, tout en sauvegardant largement les droits de notre Mère la sainte Église, on reconnût aux pères de familles certains titres sur ces édifices scolaires sortis entièrement de leurs bourses (2) ? »

C'est une matière délicate où nous craignons de nous aventurer ; mais, sans vouloir jouer au réformateur, il nous semble que, à défaut d'une corporation distincte, une commission scolaire adjointe au pasteur par le vote des contribuables serait un remède efficace.

Il faudrait aussi que les matières profanes, les idiomes enseignés à l'école, et, en général, tout ce qui est étranger à la religion fussent du ressort de cette commission qui serait, bien entendu, sous la présidence du curé.

(1) Ce mot auquel nous donnons le sens qu'il a en anglais veut dire : droit de surveillance, autorité, gouvernement, etc.

(2) Ce droit sur l'éducation de leurs enfants est inaliénable. Léon XIII l'enseigne assez ouvertement lorsqu'il déclare « qu'une étroite obligation leur incombe : celle d'employer tous leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les violences qu'on veut leur faire en matière scolaire, et pour réussir à garder entre leurs mains l'éducation de leurs enfants ». Encyclique *Sapientiæ Christianæ*.

« Dans ces devoirs qui dérivent de la procréation même des enfants, que les parents sachent qu'il y a, de par la nature et la justice, autant de droits, et que ces droits sont de telle nature qu'on n'en peut rien délaisser ici même, ni rien abandonner *à quelque puissance que ce soit*, attendu qu'il n'est pas permis à l'homme de délier une obligation dont l'homme est tenu envers Dieu. » Encyclique *Officio sanctissimo*, 22 déc. 1887.

Alors nous verrions disparaître certains abus criants qui se sont produits ici et là, dans certaines parties de la grande République où, sous différents prétextes, on bannit des écoles la langue de ceux qui, après les avoir fait construire, les entretiennent de leurs deniers.

*
* *

Je n'ai nullement l'intention de monter sur un trépied ni encore moins de m'ériger en prophète ; mais, avant de terminer cet ouvrage, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de soulever un coin du voile qui nous dérobe l'avenir de la race française aux États-Unis.

Quelle sera son ultime destinée sur cette terre qui lui a de si grandes obligations ?

Le dernier recensement décennal porte, si je ne me trompe, la population américaine à 95.000.000 d'habitants. Comme cette multitude ne cesse de s'accroître par l'immigration, celui de 1920 ira dans les cent et quelques millions.

— Alors, que sont donc les Franco-Américains dans un pays aussi peuplé ?

— Un et demi pour cent et une petite fraction.

— Mais c'est une goutte d'eau dans l'Océan.

— Oui ! si l'on veut !

— Et les glorieuses destinées de cette poignée d'émigrants appelés à disparaître à brève échéance ?

— Ne sont nullement l'effet d'imaginations exaltées.

L'Union américaine renferme, en chiffres ronds, 100.000.000 de citoyens, avons-nous dit : c'est tout ce qu'il y a de plus vrai. Nous pouvons même ajouter que, au Canada, pays voisin, un demi-siècle ne se sera pas écoulé avant qu'il y ait au moins une trentaine de millions d'habitants de langue anglaise. Ainsi, on verra donc, vers le milieu du vingtième siècle, l'imposant spectacle d'un continent presque entier converti en une mer anglo-saxonne. C'est à peine si, du sein de cet océan glacial, émergeront quelques groupes germaniques, polonais ou de race étrangère.

Quel rêve ! ô pèlerins de Plymouth !

Eh ! bien, malgré les apparences qui sont évidemment contre eux, les Canadiens des États-Unis, comme ceux du

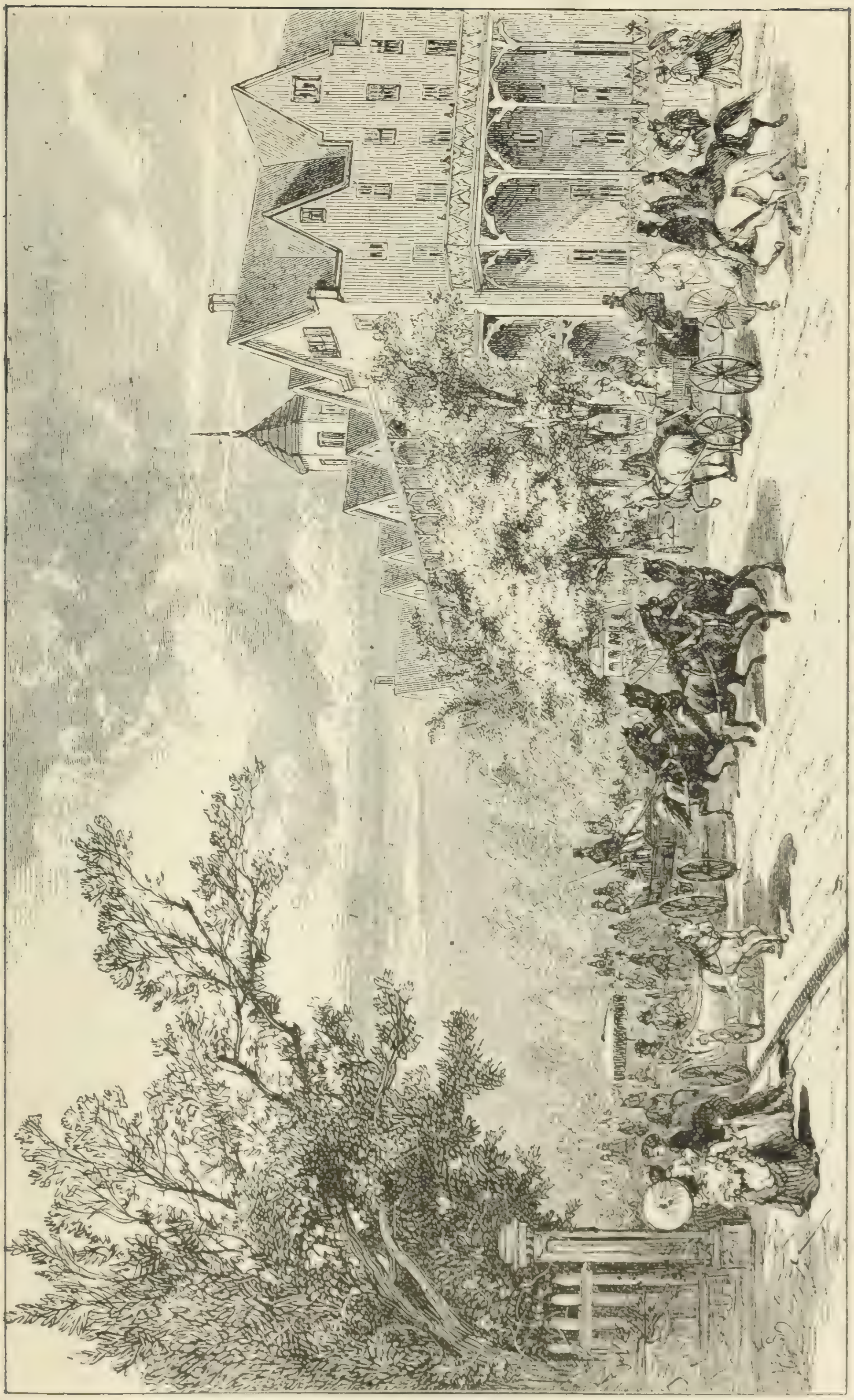
Canada, sont pleins de confiance dans l'avenir. Voilà qui est renversant, n'est-ce pas, et pourtant, c'est l'exacte vérité. Leur race est merveilleusement prolifique, nous l'avons déjà dit, et puis, ils ont pour les rassurer une raison d'un ordre exceptionnellement élevé. La dirai-je? Elle fera peut-être sourire les sceptiques. Tout de même, je me risque. La base de nos espérances nationales, le grand réconfort de notre faiblesse, c'est Dieu, d'abord, et puis son Église.

Oh ! je sais qu'il ne manque pas de philosophes économistes ou sociologues qui n'admettent plus la Providence dans les affaires de ce monde. La prospérité des États, d'après eux, dépend uniquement des roueries de la sagesse humaine. Admirez notre ignorance. Nous en sommes encore aux principes de la philosophie de l'histoire énoncés par Bossuet et nous croyons fermement que Dieu assigne à chaque peuple une mission et que, aussi longtemps que ce peuple est fidèle à sa mission, la Providence veille sur lui et ne permet pas qu'il soit anéanti. Qu'importe la prospérité apparente de certains pays infidèles? La vie des nations se mesure non par des années, mais par des siècles. Il ne faut pas s'étonner si les deux moments qui marquent la naissance et la chute définitive d'un empire sont parfois séparés par un millier d'années. Ceux qui passent dans l'intervalle s'étonnent à tort de la longanimité de la Providence. Il y a des races mortes ou moribondes : cela suffit. Aux yeux de l'Éternel, elles ont été comme la fleur qui s'épanouit et se flétrit en un jour. La cause de la décadence des peuples comme celle de leur trépas réside dans la décomposition des couches sociales sous l'action du vice et de l'impiété.

Je n'insiste pas ; l'histoire, cette nécropole des races antiques, me donne raison.

Ceci posé, qui donc pourrait désespérer d'un groupe français de 3.000.000 d'individus, tous chrétiens, tous catholiques, tous catholiques pratiquants, qui, après avoir ouvert l'Amérique à la foi, à la civilisation, n'attend que le moment propice de se faire l'apôtre des 65.000.000 d'infidèles, des 25.000.000 d'hérétiques qui, à l'heure présente, bénéficient de ses travaux?

Bâtir en démolissant : tel est le but des assimilateurs. Construire à ses propres dépens un édifice social capable de



LA PROMENADE DE NEWPORT

Cette ville, dont l'emplacement fut visité par Verrazano en 1524, est située dans l'État du Rhode-Island qui renferme 56.645 catholiques de langue française, et dont le gouverneur actuel, l'Hon. A. Pothier, est Canadien.

soutenir le drapeau de l'indépendance quand sonnera l'heure du démembrement de l'Amérique du Nord : voilà ce que nous pourrions peut-être trouver dans les aspirations de notre peuple si on les analysait.

Ce désir n'est-il pas légitime ? N'y aurait-il que le nombre, la richesse et la force qui, de nos jours, auraient droit d'évoluer sous le soleil ?

Ce qu'il peut arriver, avec l'aide de la Providence, c'est que peu à peu nos futurs compatriotes se multiplient tellement qu'ils finissent par devenir le grand nombre, la masse de la population, dans un territoire assez vaste pour les contenir, et que, au jour marqué, fût-ce dans quelques cents ans, ils se lèvent comme un seul homme, pour se proclamer la France d'Amérique.

Voilà un idéal qui n'est pas à dédaigner. En tout cas, il vaut infiniment mieux que la perspective ignominieuse d'être assimilé ou mangé tout vivant.

Cette aspiration, qui se manifeste chez tous les Canadiens des États-Unis de survivre comme peuple distinct dans leur pays d'adoption, est voulue de Dieu, sans doute, et ne saurait être déçue sans violence ou persécution. Du côté de l'État américain, rien à craindre. Le gouvernement de Washington n'a guère l'habitude de s'immiscer dans ces sortes de questions où la langue et la race sont en cause

Du côté de l'Église qui n'est ni américaine, ni italienne, ni française... mais l'Église tout court, non seulement nous n'avons rien à redouter, quoi qu'on en dise, mais il me semble que nous avons tout à espérer.

Cette divine épouse du Christ, comme on sait, vit de tradition. Seule au milieu des institutions de ce monde, elle suit dans sa marche à travers les âges, dans sa doctrine, sa morale et même sa discipline, une ligne invariablement droite. Son passé nous dit ce que sera son avenir. Or, jamais, dans son histoire dix-neuf fois séculaire, l'Église a été, je ne dirai pas un instrument d'oppression contre une nationalité au profit d'une autre, mais même un engin d'assimilation dans sa forme la plus adoucie.

Suivant en cela la doctrine du grand saint Paul, à savoir que ses ministres doivent se faire tout à tous, et l'enseignement de l'Esprit-Saint lui-même accordant le don des langues

aux Apôtres, elle n'a cessé de respecter, dans tous les pays du monde, le patriotisme, disons mieux, le nationalisme des peuples soumis à ses lois.

« Mon royaume n'est pas de ce monde », disait le Maître devant le tribunal de Pilate ; et par ces paroles, il mettait la distance qui sépare le ciel de la terre entre les protectorats politiques exercés par les États sur les peuples conquis et la puissance spirituelle qui doit régir les âmes et les conduire à Dieu. Aussi les insinuations de l'incrédulité contre la soi-disant tyrannie cléricale dans le domaine temporel sont-elles de pures calomnies. Le magistère ecclésiastique qui gouverne les consciences ne cesse de nous répéter la réponse du Christ aux Pharisiens : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Soyez Français, Allemands, Chinois, Anglais, Irlandais, peu m'importe ; parlez la langue de vos ancêtres ; soyez fidèles aux traditions qu'ils vous ont transmises, à la bonne heure : la seule chose que je vous demande, c'est que vous soyez fidèles à la loi de Dieu. Mes langues liturgiques sont le latin et le grec ; mais l'idiome que j'emploie dans mes temples pour faire connaître la doctrine est celui des fidèles : « Fides ex auditu. » Non seulement l'Église veut que ses prêtres, ses évêques ou ses missionnaires soient pour le peuple et non le peuple pour le clergé, subordonnant ainsi la hiérarchie tout entière aux besoins de la multitude, de telle sorte que celle-ci parle la langue des fidèles et se mette à son niveau; mais cette mère commune de tous les croyants exige que le clergé soit, autant que possible, de la même race que le troupeau à paître ou à desservir (1).

(1) La doctrine de l'Église sur la question des langues et des nationalités. La proposition suivante peut être facilement démontrée : l'Église catholique, respectant le principe des nationalités, parle le langage de tous les peuples et ordonne à ses ministres d'apprendre et de parler la langue de ceux qu'ils doivent convertir à la foi du Christ.

1) « Vos per linguam manifestum sermonem dederitis, quomodo scietur id quod dicitur? Eritis enim in aera loquentes. Tam multa, ut puto, genera linguarum sunt in hoc mundo, et nihil sine voce est. Si ergo nesciero virtutem linguæ, ero ei qui loquor barbarus, et qui loquitur mihi barbarus. « (I *Cor.*, XIV, v. 9.)

2) La Sacrée Congrégation de la Propagande, par son décret du 5 mai 1774, adressé à tous les Vicaires apostoliques du monde, ordonne aux missionnaires d'apprendre la langue des peuples qu'ils doivent évangéliser : « Et si pluries cautum sit ut apostolici missionarii officium suscepturi omni dili-

Dussions-nous rester petits, j'entends comme nation, la vie nationale vaut encore la peine d'être vécue, fallût-il, comme le lierre, s'appuyer sur le chêne pour escalader les nuages.

La mort est de tous les maux celui qui avance le moins les affaires d'un peuple. Les ruines ont certainement leur valeur

gentia et alacritate curarent locorum ad quæ ablegantur idiomata addiscere, ne ob linguæ imperitiam, in medio mensis multæ, contra S. Sedis expectationem, otiosi si inutiles remanerent; nihilominus cum experientia conste, nonnullarum regionum missionarios, posthabito propriæ conscientiæ atque animarum ab eis divini verbi pabulum exposcentium detrimento, decides in hoc et negligentes existere,... omnibus et singulis, qui pro Christo in terris hæreticorum et infidelium legatione funguntur, modis omnibus ac etiam in virtute sanctæ obedientiæ (præcipiunt E. E. PP.) *ut cum primum ad stationes sibi assignatas pervenerint, sedulo studeant* vernaculum illius gentis sermones callere atque in id nervos omnes intendere. » *Collectanea S. Cong. de Propaganda Fide*, n° 312.

3) Dans un autre décret de la même Congrégation de la Propagande du 7 mars 1878, *Collectanea*, n° 313, on retrouve les mêmes prescriptions.

4) Dans une instruction de la S. Congrégation de la Propagande, du 22 juillet 1883, nous lisons ces graves paroles : « Cum fides, docente apostolo, per auditum sit, auditus per verbum Christi, nemo autem credat nisi audiat predicantem, *necesse est hunc uti sermone quem auditores probe noverint et intelligant...* Quam ob rem in Ecclesiæ primordiis divinitus et præter ordinem factum est ut apostoli omnia loquerentur genera linguarum, quarum notitiam in illis rerum adjunctis humano studio assequi non poterant. Ecclesia autem constituta, tale subsidium non a Deo præter ordinem expectandum fuit, sed humano labore atque industria comparandum. *Quare nihil crebrius atque instantius ab apostolica Sede desideratum est, expeditum, jussum quam ut missionari tempestive addiscerent ac probe callerent linguas quibus populi ab ipsis erudiendi uti consueverunt;* eamque ob causam plura S. Congregatio de Propaganda Fide decreta prodierunt, quæ etiam apostolicarum missionum collegia respiciunt in quibus religiosi viri ad christianam fidem catholicamque religionem propagandam mittendi opportune instituuntur. »

9) « Rien, dit le décret, n'a été désiré, demandé, ordonné plus fréquemment et plus instamment par le Saint-Siège, à savoir que les missionnaires apprennent et possèdent parfaitement les langues que parlent les peuples qu'ils doivent instruire. » *Collectanea S. Cong. de Prop. Fide*, n° 327.

10) Une autre instruction de la même Congrégation, publiée quelques mois plus tard et adressée aux Vicaires apostoliques de la Chine, leur ordonne de faire apprendre aux missionnaires la langue des naturels du pays et même d'user à cette fin de peines ecclésiastiques. *Collectanea S. Cong. de Prop. Fide*, n° 338.

*
* *

Non seulement les évêques doivent donner des prêtres qui sachent parfaitement, *qui probe calleant*, les langues des peuples qu'ils doivent enseigner et desservir, mais encore leur devoir formel est de recruter dans les groupes ethniques dont ils ont la garde des prêtres nationaux.

1) Un décret de la Propagande du 28 novembre 1630 ordonne ce qui suit : « Omnino providendum est ut qui ex Indis fuerint magis habiles, post diligentem et exactam eorum instructionem morumque eorumque per aliquot annos probationem et in pietate christianæque religionis functionibus exercitationem *ad sacros ordines usque ad sacerdotium inclusive promoveantur.* » Pour quelles raisons la S. Congrégation ordonne-t-elle de faire des

artistique et contribuent largement à rendre intéressantes les contrées qui en possèdent ; mais le touriste qui les contemple, un camera à la main, préfère encore de beaucoup la force et la jeunesse qui circulent dans ses veines.

A ceux qui, parfois, nous donnent des conseils d'anéantis-

prêtres parmi les naturels du pays? L'instruction donne les raisons suivantes : *a*) parce que l'Écriture Sainte et l'histoire de l'Église montrent que cela se faisait partout par les Apôtres de la primitive Eglise; *b*) parce que les prêtres indigènes ont plus facilement la confiance du peuple; *c*) parce qu'ils connaissent mieux la langue, les coutumes et les dispositions de leurs compatriotes.

2) En 1659, le pape Alexandre VII, par l'organe de la S. Cong. de la Propagande, fait avertir les Vicaires apostoliques du Tonkin, de la Chine, de la Cochinchine, que la raison première de leur mission est d'instruire la jeunesse et de préparer pour le sacerdoce les enfants du pays, qui travailleront à leur tour à propager la foi du Christ et même à prendre leur place : « Potissimam rationem episcopos in illas regiones mittendi fuisse ut omnibus modis atque rationibus curarent juventutem illam si instituere ut sacerdotii capaces redderentur et ab eis consecrarentur ac suis locis pervastas illas regiones collocarentur rem illic christianam summa diligentia iis dirigentibus curaturi; « itaque hunc finem semper ob oculos habere eos jussit » : ut ad sacras ordines quamplurimos et quam optissimos adducerent, instituerent et suo tempore promoverent. »

3) Le même pontife donne les mêmes témoignages dans les lettres *Sacrosancti apostolatus officii*, du 18 janvier 1658, et *Super cathedram*, du 9 septembre 1659.

4) Clément X, dans les lettres apostoliques du 23 décembre 1673 : *Decet Romanum Pontificem*, dit ces paroles : « Eo potissimum fine in inas, Tunquinum, Cochinchinam, Siamum et alia vicina regna missos ubique constitutos esse episcopos vicarios apostolicos, ut ex Christianis indigenis seu incolis illarum partim instituerentur clerici et sacerdotes, ac crescente fide fideliumque numero, disciplinæ ecclesiasticæ usus paulatim introduceretur. »

5) Innocent XI, dans ses lettres *Onerosa pastorali*, du 1er avril 1680, ordonne d'augmenter le nombre des Vicaires apostoliques et que chacun d'eux s'efforce à former des prêtres nationaux et indigènes.

6) Clément XI, *Dudum felicis*, 7 décembre 1703; Clément XII, 16 avril 1673; Benoît XIV et Pie XI, dans une lettre encyclique du 10 mai 1775, parlent dans le même sens.

7) Dans les temps plus rapprochés de nous, la voix de l'Église se fait entendre aussi forte que dans les siècles précédents pour ordonner aux évêques et aux vicaires apostoliques de s'élever au-dessus des misérables intérêts des nationalités, d'ériger des séminaires et de former des prêtres nationaux qui iront vers leurs compatriotes pour les gagner à la foi ou les maintenir dans la foi.

Ecoutons la voix du pieux Grégoire XVI, dans ses lettres *Neminem profecto*, 28 novembre 1845 : « Porro autem Romanos Pontifices pro supremi sui officii sanctitate in id æque omni ope atque opera incubuisse ut qui in diversas terræ partes abibant earumque ecclesiis proficiebantur episcopi, *id indignæ cleri institutionem vehementissime urgerent, res est, ut cuique perspecta est, ita multiplici documentorum genere confirmata.* »

« Illud insuper æque studiosissime curent (Episcopi), quod etiam præcipui illorum muneris est, ut ex christianis indigenis seu incolis earum partium probati clerici instituantur ac sacerdotes initientur; quo scilicet crescente fide fideliumque numero disciplinæ ecclesiasticæ usus paulatim invalescat, ac religionis catholicæ stabilitati prospiciatur. Hujus rei causa maxime pro-

sement, en nous représentant l'impossibilité de la résistance, parce que nous sommes, disent-ils, dans un pays anglais et qu'il faut bien... etc., nous demanderons si, franchement, la

derit, imo necessarium erit, seminaria condere in quibus adolescentes qui a Deo ad sacerdotium vocati fuerint, bene diuque educentur sacrisque doctrinis imbuantur.

8) Le grand Léon XIII, écrivant aux archevêques et évêques des États-Unis (lettres *Quan œromnosa*, 10 décembre 1888) au sujet des Italiens qui vont s'établir dans la grande république : « Nous avons décidé d'envoyer vers vous plusieurs prêtres italiens qui soient à même de soulager leurs nationaux en parlant leur langue, de les instruire de la doctrine de la foi et des préceptes ignorés ou négligés de la vie chrétienne, d'exercer l'administration salutaire des sacrements, d'élever la génération croissante dans la religion et les sentiments d'humilité, d'être enfin utiles à tous par le conseil et l'assistance et de leur venir en aide par les soins du ministère sacerdotal. »

Aux yeux de Léon XIII, pour sauver ces milliers d'Italiens, il faut des prêtres italiens *qui conterraneos suos noto solentur alloquio;* des prêtres qui parlent à des compatriotes dans la langue de la patrie absente.

9) Écoutons encore Léon XIII dans l'encyclique *Ad extremas*, 24 juin 1893, sur les meilleurs moyens d'établir l'Église solidement dans les Indes orientales : « La foi catholique dans les Indes n'aura pas un avenir certain, sa propagation ne sera pas assurée aussi longtemps qu'il n'existera pas de clergé formé d'indigènes préparés à remplir les fonctions sacerdotales et qui soient capables, non seulement d'aider les missionnaires, mais de remplir eux-mêmes les charges pastorales. La tradition rapporte que saint François-Xavier avait cette même pensée et qu'il avait coutume de dire que la religion ne pourrait s'établir fermement dans les Indes sans l'activité apostolique *de prêtres pieux et intrépides nés dans le pays*. Il est facile de juger combien grande était, particulièrement sur ce point, la perspicacité de l'apôtre. En effet, le zèle des hommes apostoliques venus d'Europe rencontre beaucoup d'obstacles dont les plus grands sont l'ignorance de la langue du pays, bien difficile à apprendre, la nouveauté des mœurs et des coutumes auxquelles on ne se fait pas toujours, même après des années; aussi le clergé européen reste-t-il dans ce pays complètement étranger. Aussi à cause de la moins grande confiance des indigènes envers les étrangers, *est-il évident que les prêtres du pays produiront des fruits de salut beaucoup plus abondants*. Ils ont les goûts, le caractère, les mœurs de la nation; ils savent quand il faut parler et quand il est préférable de se taire. »

10) Veut-on savoir, d'après Léon XIII, quelle a été de tous temps l'attitude de l'Église sur ces questions de races et de nationalité? Ecoutons encore ces remarquables paroles : « Les Apôtres, dans l'accomplissement de leur charge, commencèrent à répandre les enseignements chrétiens parmi les peuples; ensuite, ils choisirent quelques fidèles pour les initier aux saints mystères et les élever à l'épiscopat. Tel fut l'usage établi et suivi par les Apôtres. »

« Les Pontifes romains ne manquèrent pas de suivre leur exemple, et *ils ordonnèrent aux hommes apostoliques de faire tous leurs efforts dans les lieux où l'assemblée des fidèles était assez nombreuse pour choisir le clergé parmi les indigènes.* »

11) L'Église respecte tellement les nationalités diverses que, pour gagner les peuples à la loi du Christ ou les maintenir dans l'unité catholique, elle n'hésite pas à renoncer à sa liturgie et à sa langue latine; voyez l'encyclique de Benoît XIV, *Allatæ nobis*, 16 juillet 1755, la constitution de Pie IX, 6 janvier 1862, la lettre de Léon XIII, *Orientalium dignitas*, 30 novembre 1894.

Ceci prouve à l'évidence que l'Église est catholique.

main sur la conscience, ils voudraient se voir, par une métempsycose rétrospective, incorporés à quelques-unes des peuplades disparues de l'Étrurie? Les vases étrusques ont néanmoins une haute valeur artistique.

Un poète français a dit :

« Chacun a deux pays, le sien et puis la France. »

Ceci est vrai surtout pour les Canadiens. Figurons-nous le triste sort de nos arrière-neveux si, après avoir vu leurs pères dilapider l'héritage national, ils en étaient réduits à ne plus se rappeler la terre des aïeux !

La petite chaumière qui nous a vus naître, où l'on a grandi, vécu, savouré le bonheur, vaut infiniment mieux, dit-on, que le palais somptueux de l'étranger. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'homme a un cœur qui prend facilement racine quelque part. Le sans-patrie doit commencer par s'amputer ce précieux viscère ; n'en est-il pas de même de l'être hybride, assimilé, qui n'est plus de la race de ses ancêtres ?

Je me suis posé parfois la question suivante : pourquoi la confusion des langues lors de la fameuse tour de Babel si, pour édifier un gratte-ciel américain quelconque, il nous faut renoncer à la douce habitude de ne rien comprendre à ce qui se dit autour de nous ?

Quels que soient les desseins de la Providence sur les Canadiens des États-Unis, nous avons cru remplir un devoir patriotique ou social en leur montrant, dans cet ouvrage, ce qu'ont été leurs prédécesseurs, ce qu'ils sont et peuvent être.

Avant de troquer sa marchandise, n'est-il pas convenable de savoir ce qu'elle vaut ?

Le présent est pour eux d'une souveraine importance ; car, de leur attitude dépend la destinée d'un peuple. On ne rebrousse pas certains courants surtout quand on est entraîné au milieu de corps flottants allant à la dérive.

Les hommes passent comme ces vagues fugitives soulevées par le vent. Les uns après les autres, ils viennent se briser sur les rives éternelles. Une chose demeure de toutes ces générations humaines qui déferlent sur l'océan de ce

monde. C'est l'idée bonne ou mauvaise qu'elles se sont transmises par la voix de la tradition.

Fasse le ciel que l'hymne chrétienne entonnée par nos missionnaires, nos martyrs, nos pionniers et nos ancêtres dans cette terre d'Amérique, il y a trois siècles, continue de s'élever, mais avec une vigueur toujours croissante, du sein de la nation canadienne-française !

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE). — IMP. DE MONTLIGEON. — 5641-11-13